UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01940346 8

LBERT THIBAUDET

TE ANS DE VIE FRANÇAISE

LES IDÉES DE ARLES MAURRAS

I

ÉDITION ORIGINALE

PARIS
ÉDITIONS DE LA
NOUVELLE REVUE FRANÇAISE
35 ET 37, RUE MADAME. 1920

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lesidesdecharl00thib

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

LES IDÉES DE CHARLES MAURRAS

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE

ŒUVRES DE ALBERT THIBAUDET

TRENTE ANS DE VIE FRANÇAISE

4 VOLUMES

LES IDÉES DE CHARLES MAURRAS I

LA VIE DE MAURICE BARRÈS II

LE BERGSONISME III

UNE GÉNÉRATION IV

ALBERT THIBAUDET

TRENTE ANS DE VIE FRANÇAISE

LES IDÉES DE CHARLES MAURRAS

I

ÉDITION ORIGINALE

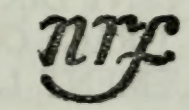

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

PARIS

ÉDITIONS DE LA

NOUVELLE REVUE FRANÇAISE

35 ET 37, RUE MADAME. 1920

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE, APRÈS IMPOSITIONS SPÉCIALES, CENT VINGT EXEMPLAIRES IN-QUARTO TELLIÈRE SUR PAPIER VERGÉ PUR FIL LAFUMA DE VOIRON, AU FILIGRANE DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE, DONT HUIT HORS COMMERCE, MARQUÉS DE A A H, CENT EXEMPLAIRES RÉSERVÉS AUX BIBLIOPHILES DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE NUMÉROTÉS DE I A C, DOUZE EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE CI A CXII, ET NEUF CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES IN-HUIT GRAND JÉSUS, SUR PAPIER VELIN PUR FIL LAFUMA DE VOIRON, DONT DIX EXEMPLAIRES HORS COMMERCE MARQUÉS DE a A j, HUIT CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS AUX AMIS DE L'ÉDITION ORIGINALE, NUMÉROTÉS DE 1 A 800, TRENTE EXEMPLAIRES D'AUTEUR HORS COMMERCE, NUMÉROTÉS DE 801 A 830, ET CENT DIX EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 831 A 940, CE TIRAGE CONSTITUANT PROPREMENT ET AUTHENTIQUEMENT L'ÉDITION ORIGINALE.

EXEMPLAIRE 748

TOUS DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS POUR TOUS LES PAYS, Y COMPRIS LA RUSSIE. COPYRIGHT BY LIBRAIRIE GALLIMARD, 1919.

AVERTISSEMENT POUR « TRENTE ANS DE PENSÉE FRANÇAISE (1890-1920) »

Cet ouvrage en quatre parties, dont les trois premières et des morceaux de la dernière sont écrites, étudiera les courants principaux qui ont donné son modelé à un ensemble de nature française : les trente ans qui vont environ de 1890 à 1920 et qui forment, pour des raisons qui seront mises en lumière dans la dernière partie, un *mortalis ævi spatium* aussi circonscrit et l'aire d'une génération aussi définie que la continuité indivisible du temps le rend possible.

Les trois premiers volumes traiteront des trois influences capitales, des trois idées les plus vivantes qui aient agi sur ces trente années. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agisse là des trois plus grands écrivains d'aujourd'hui, ni que dans cinquante ans ces trois Pyramides et non pas d'autres marqueront notre temps sur l'horizon de nos successeurs. L'influence de Lamennais fut par exemple aussi grande sur son temps que celle de M. Maurras, celle de Michelet dépassa sans doute celle de M. Barrès, et vers 1890 les jeunes gens demandaient à Guyau le sentiment raisonné de la vie que propose aujourd'hui la philosophie bergsonienne. Aujourd'hui ces noms n'apparaissent plus dans les mêmes perspectives. Mais d'autre part sur la génération 1870-1890 les deux pylônes Taine et Renan subsistent à peu près. Il n'est donc pas défendu de chercher, même dans cet ordre, à fournir quelques pressentiments vraisemblables.

La dernière partie reprendra la question d'un point de vue critique et avec une mise en place dans la durée que ne comportaient pas les trois monographies. Elle étudiera les autres influences, les autres courants qui se sont mêlés aux trois premiers. Elle s'attachera à concevoir sous l'aspect d'une unité vivante ce morceau compact, bien ordonné par un destin artiste, composé comme un paysage, de

trente années où se concentrèrent, de foyers divers, sur les grandes idées françaises, sur les thèmes originels ou les Mères d'une nation, tant de puissantes et vivantes clartés.

Les trois quarts de l'ouvrage ont été rédigés en campagne, de 1915 à 1918, dans les loisirs que m'ont laissés la vie de tranchées, les occupations inattendues et variées du territorial au front, et, la dernière année, un coin de table sédentaire. Ecrits en guerre, il était naturel qu'ils respirassent la paix. Des puissances pélasgiques, rudes, bienveillantes en somme, m'ont paru sculpter, aménager un rocher de l'Acropole où les deux divinités intérieures, la Minerve et le Neptune qui se disputent au sein d'un peuple, fussent acceptées dans leur lutte, héroïsées dans leur attitude guerrière, sollicitées l'une et l'autre pour des bienfaits parallèles, — une aire lumineuse où l'esprit ne se sentît pas permis de haïr ceux-ci, d'exclure ceux-là, de découper dans une continuité nationale ces morceaux arbitraires et durs qui servent de projectiles dans la bataille des idées. Des trois figures qui sont étudiées dans les trois premiers volumes, la dernière seule vit dans l'atmosphère pure de la pensée ; les deux autres habitent dans cet air un peu inférieur sujet aux éclats, aux disputes, aux tempêtes, que les anciens avaient, au-dessous de Jupiter, personnifié en Junon, divinité de tempérament parfois injurieux, mais, ne l'oublions pas, gardienne du foyer et des saintes lois de la cité. Quels que soient ces conflits célestes entre l'éther et la région des orages, observons que nous avons là peut-être un ménage véritable et un groupe harmonieux disposé dans le cercle d'une seule idée, celle de la continuité : continuité française serrée par M. Maurras autour de la personne vivante du roi ; continuité d'un développement humain, décrite authentiquement par M. Barrès en une grande courbe, d'une profondeur à un sommet, d'une racine à des branches, d'un individu volontaire à une discipline nationale ; continuité du monde intérieur et de l'univers, épousés de leur cœur vivant par la pensée bergsonienne, identifiés avec un nouvel absolu, celui de la durée. La continuité que nous trouverons dans ces trente années de vie, d'intelligence et de réflexion françaises, elle apparaîtra par un certain côté comme le reflet même et la conséquence de l'idée de continuité dont ces trois pensées et d'autres encore s'efforcent de reconnaître la source, de peser la vérité et les services.

Si on accepte et si on énonce le terme d'Idée dans sa plénitude vivante, on reconnaîtra facilement qu'une tête classique chez nous vit de trois Idées : trois Idées qui se répondent et s'accordent comme les Parques du Parthenon, les Grâces de Raphaël ou les Nymphes de Jean Goujon. L'une est de Grèce, une autre de Rome, et la dernière de France. Qu'on vive de se conformer à elles ou de lutter contre elles, de les aimer ou de les haïr, des trois manières on entre également comme le grain voltigeant de poussière dans leur faisceau de rayons lumineux. Et c'est un grand bienfait que de les sentir et de les savoir toutes trois agiles, éclatantes, perdurables, présences intelligentes de nos demeures, tantôt habillant de leur chair ou de leur marbre nos abstractions, et tantôt conduisant à la courbe simple du général, comme l'eau à l'amphore, comme l'amphore à la tête calme qui la supporte, le multiple et l'insaisissable

Ceux qui vivent avec conscience sur un tel plan savent gré à M. Maurras d'avoir établi, après d'autres, en union avec le plus pur génie de notre Occident, une pensée à triple visage au milieu de cette aire solide, — d'avoir apporté à l'épiphanie jamais terminée du génie classique à la fois un sang vivant et des formules idéales, — d'avoir posé sous une nouvelle figure les problèmes éternels dont on ne se lasse pas plus que du pain, de la lumière et des fleurs. Je ne parlerai de lui que pour parler d'elles. Peut-être y a-t-il autant de plaisir à les voir du dehors enchaîner dans une belle nature et dans un rayonnement public leur chœur plastique qu'à écouter en soi-même leur source filtrer et leur musique s'établir.

Un philosophe écossais cité par Stuart Mill, rêvant sur la contingence des mathématiques et sur les origines empiriques de leurs notions, suppose comme possible qu'en un autre monde, lorsque deux quantités s'ajoutent, leur addition même réalise une nouvelle quantité qui se joindrait à elles pour former leur somme, comme le pli dans certains jeux de cartes : pour ce monde, dit-il, un et un feraient trois. L'idée grecque, l'idée romaine, l'idée française, lorsque nous réalisons ou lorsque la nature et l'histoire

ont réalisé leur somme, cette somme a pris visage et a porté un nom. Et leur somme, c'est peu dire : leur amitié à toutes trois s'appelle la Provence. Lamartine, qui trouvait déjà un visage grec aux collines pierreuses et vineuses de son Mâconnais, voyait dans Mireille *lorsqu'il la baptisa en son Jourdain oratoire une île hellénique, une Delos flottante venue, une belle nuit, toute vivante et tiède, s'annexer à la terre du Midi. La Provence allonge le pont romain de pierre dorée qui mena vers les terres du Nord les grands passages de la civilisation latine. Elle développe pareillement ce qui conduit la France à sa Méditerranée maternelle. Elle associe les trois métaux dans son métal corinthien. Un miroir bienveillant, saisissant des trois idées un portrait composite, en construit pour l'unir à elles une idée provençale.*

Lumière de l'Attique, qui se mêle à la rosée pour former à la cigale sa nourriture éthérée, — air de Provence qui instille à l'âme des Alpilles aromatiques la salinité de la mer, — pierre de Rome qui laisse dans tous ses pores s'accomplir le mélange de la double durée, substance terrestre et clarté d'en haut, — terre de France dont chaque courbe décèle comme un beau corps un mystère d'amour et deux puissances ennemies hier, équilibrées aujourd'hui, — toutes quatre se sont fondues déjà et se fondront encore pour susciter sur l'élite humaine des visages intelligents ou passionnés. L'un de ces visages les révèle aujourd'hui non dans une cour d'amour ou sous les platanes de la pensée pure, mais sur la place publique. Dans une poussière intermittente de bataille, elles demeurent reconnaissables. Poussière qu'il appartient à l'âme, comme à la rosée de la nuit, de faire tomber un moment pour que se discernent les Idées dans la flexibilité de leur ligne immobile ou leur scintillement d'étoiles fixes.

LIVRE I

LUMIÈRE D'ATTIQUE

I

SUR L'ACROPOLE

Même n'en usant qu'à titre d'hypothèse commode, la critique trouve une aide dans l'habitude de se référer aux idées-mères, aux natures simples qui, parmi la ruine dont elles ne subissent point l'atteinte, durent sur l'Acropole. Quand M. Maurras fit là-haut son voyage, une petite fille, nous raconte-t-il, au premier jour lui montra d'un doigt tendu son chemin. Et, dans son œuvre, *Anthinea* nous conseille, pour la situer et pour le situer lui-même, par un geste pareil vers la même direction. Ce sont des idées athéniennes qui nous donnent dès l'abord sa formule spirituelle, et suscitent le Chien constellation céleste au-dessus du chien de garde, animal aboyant.

« La femme, dit l'auteur du *Romantisme féminin*, a découvert, dès les origines, l'esthétique du Caractère à laquelle fut opposée plus tard cette esthétique de l'Harmonie, que les Grecs inventèrent et portèrent à la perfection, parce que l'intelligence mâle dominait parmi eux. Les Grecs firent du sens général et national du beau le principe de toute leur civilisation que Rome et Paris prolongèrent. Les autres peuples, d'Orient ou d'Occident, c'est-à-dire tous les barbares, se sont tenus au principe du Caractère, tel que le sentiment féminin l'avait révélé [1]. »

De ces termes d'harmonie et de caractère retenons ici l'idée d'une opposition. Opposition entre une sensibilité et une intelligence, entre un tourbillon passionnel et un ordre de pensée, qui donnent à la nature littéraire de M. Maurras son rythme et son ton. De M. Maurras et de bien d'autres, chez qui les éléments d'abord en lutte sont les mêmes. Des *Amants de Venise*, tragédie qu'il a transposée dans une histoire extérieure, mais dont il s'est déclaré le théâtre et le sujet, à l'idée catholique et positiviste de l'ordre qui se rencontre dans la *Politique Religieuse*, on distingue facilement le sens de la courbe. Et plus anciennement le *Chemin de Paradis*... Les créateurs de l'Acropole voyaient en cette confrontation d'un ordre masculin et d'un ordre

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 239.

féminin, en leur conflit et en leur harmonie sous les apparences du dorique et de l'ionique, la loi et le sens de la beauté qu'ils installèrent sur leur rocher. Pour qu'elle fût vivante et pour qu'elle engendrât, ils lui donnèrent une nature sexuée. Ici comme dans la vie sociale, l'élément primitif fut non l'individu, mais le couple. Celui qui construit selon des règles athéniennes son Acropole intérieure y retrouve ou y reproduit les éléments dont se meubla le rocher de Cecrops : le grand temple dorique, aire d'intelligence et de lumière au fronton duquel les premiers rayons du soleil suscitent toujours la naissance de Pallas ; le temple ionique, paré de toutes les élégances amoureuses, qui garde les anciennes racines et les vieux cultes, et de l'un à l'autre le regard des Cariatides ioniques qui pensent le Parthenon qu'elles contemplent, qui par la patience et le feu doux d'une intelligence en acte incorporent tout le dorique dans les lignes de leur attitude et dans les cannelures de leur robe. Cariatides placées là pour que les Idées de lumière se réalisent comme des images de marbre et les images de marbre comme des personnes de chair.

II

LES DEUX ORDRES

« Rarement les idées m'apparaissent plus belles qu'en ce gracieux état naissant, à la minute où elles se dégagent des choses, quand leurs membres subtils écartent ou soulèvent un voile d'écorce ou d'écaille, et, dryade ou naïade, se laissent voir dans la vérité de leur mouvement. Alors leur signification ne prête pas au doute ; alors nulle équivoque, nulle confusion n'est commise. La généralité n'est pas encore séparée des idées ou des faits qui l'engendrent et l'éclaircissent ; les éléments qui l'ont créée lui prodiguent vie et lumière, commentaire et explication. Elle n'a pas perdu ce poids, cette vigueur et ces contours solides qui ne peuvent tromper sur la nature des rapports qu'elle soutient avec le monde d'où elle sort [1]. »

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. XXI.

J'imagine que M. Maurras distinguerait le moment où les idées lui apparaissent belles et le moment où frappées d'une effigie royale il leur est permis de circuler comme vraies. Pourtant n'écrit-il pas dans *Anthinea* : « Aucune origine n'est belle. La beauté véritable est au terme des choses [1] ? » Celui qui verrait dans cette différence des termes une contradiction réelle connaîtrait mal ce qu'est le mouvement de la pensée, et que sa vie totale comme le fronton du Parthenon entre les chevaux du soleil et le char de la lune comporte bien des groupes sous des vêtements de différente lumière. M. Maurras a dit en doux mots les matins de la pensée, les heures de brume qu'arrête Corot. Mais lorsqu'il veut la concevoir réalisée dans son être, c'est dans son midi, dans sa plénitude qu'il la figure. Les idées qu'il a mises en circulation sont claires, carrées, robustes et pleines d'être : elles se sont imposées à lui, comme à un scolastique, en raison de l'être qu'elles contenaient, qui les amenait à se produire et à produire : idée de l'ordre, idée du tout catholique, idée de la France, idée du roi, — idées du goût classique, de la discipline romaine, de la tradition politique française : « En esthétique, en politique, j'ai connu la joie de saisir dans leur haute évidence des idées-mères ; en philosophie pure, non [2]. » S'il est pourtant permis d'accoucher l'idée philosophique que contient la vigoureuse pensée de M. Maurras, on a le droit d'y voir une philosophie des solides, de l'être concret, achevé et plastique, un réalisme, — une philosophie de Méridional et de Latin qui porte tout accent sur le substantiel et le massif. « On pourrait, dit-il, définir la libre pensée philosophique ou théologique le désir de penser *vaguement*, et tous ceux qui savent ce que c'est que penser savent aussi que c'est la bonne façon de ne point penser. Un libre-penseur est un homme dont la pensée demande à vagabonder, à flotter. Sa haine du catholicisme s'explique par les mêmes causes et les mêmes raisons qui attachent ou inclinent au catholicisme toutes les intelligences précises, fussent-elles incroyantes : le catholicisme se dresse sur l'aire du vagabondage et du flottement intellectuel comme une haute et dure enceinte fortifiée. La philosophie catholique soumet les idées à un débat de filtration et d'épuration. Elle les serre et les enchaîne de manière à former une connaissance aussi ferme que possible. Au contraire de la science, les prétendus libres-penseurs ne retiennent

1. *Anthinea*, p. 218.
2. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 67.

pas ce que cette science *sait*, ce qu'elle dit, ce qu'elle enseigne de certain : la Science ce n'est pour eux qu'un point de départ d'hypothèses plus ou moins gratuites, romanesques et poétiques [1]. » Ce qu'il admire dans la théologie catholique, c'est l'obligation où se trouve le raisonnement, si délié et si vigoureux soit-il, de dégager du précis et de construire du solide. Le royalisme, qui veut une personne, un intérêt de chair et d'os, d'esprit prévoyant et agissant derrière le concept abstrait de l'Etat, le royalisme de M. Maurras est un réalisme. *Rex, res.*

Tel est l'ordre dorique, mâle, de M. Maurras, tel est son Parthenon, et le pavé de marbre qui porte sur sa blancheur le culte de l'*Odyssée* homérique et l'amour de cette *Divine Comédie* qu'écrivit un « docteur de l'Etre ». L'œuvre dernière qu'il rêverait au delà des plus matérielles besognes politiques, ce serait aussi peut-être quelque *Paradiso* fait de lumière, identifié à un *de Monarchia* sous une Idée du Pape et du Roi... Mais à côté de son ordre dorique est son ordre ionique, à côté de son Parthenon son Erechteion. Erechteion où l'*Etang de Berre* place le vieil olivier de Provence et d'Athènes, où le *Romantisme Féminin* met les sinuosités du serpent chthonien. « Certes, un enchaînement logique de vérités bien définies, mises à leur place céleste, développe au regard un ordre harmonieux plus satisfaisant pour l'esprit, et le rêve de l'homme est sans conteste de pouvoir s'en composer un jour l'exacte et entière synthèse. Mais cela veut du temps et la vie est très courte. Notre faiblesse humaine souffre du feu supérieur qui l'éblouit, mais qui l'égare. L'esprit est plus sensible à la douce lumière d'une raison demi-mêlée aux réalités naturelles qu'elle fait resplendir en les traversant [2]. » Cet ordre dorique auquel après des années de résistance il a fini par incorporer le sérieux et le poids romains, il établit son primat, mais il l'aime vu d'une nature humanisée, un peu féminisée, — de la Tribune aux Cariatides. La grappe sous la rosée du matin, un mouvement gracieux qui sans le savoir et pudiquement porte la raison comme une tige une fleur, Racine, Léonard...

« Rappelez-vous ces extraordinaires dessins de Léonard de Vinci, dans lesquels la courbe vivante, chef-d'œuvre d'un art souverain, effleure et tente par endroit la courbe régulière, mais tout *autrement*

1. *La Politique Religieuse*, p. 32.
2. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. XXI.

régulière, qui est propre aux dessins de géométrie. Les formes circonscrites sont déjà idées, et leur concret touche à l'abstrait, en sorte que nous nous demandons, avec un peu d'angoisse, si la vierge ou la nymphe ne vont pas éclater en un schématisme éternel. Auguste Comte éveille la même impression, mais en sens inverse : c'est la pensée méthodique, sévère et dure qui tend à la vie ; elle y aspire, elle en approche, comme approche de l'infini le plus ambitieux ou le plus agile des nombres, ou, du cercle, le plus emporté des myriagones. Quelque chose manque toujours à ces deux efforts héroïques. Mais, pour tonifier la vertu, pour donner au courage l'aile de la Victoire, rien n'égale le spectacle d'un tel effort [1]. »

Voilà des lignes qui pénètrent au foyer même de l'intelligence de Comte, et qui méritent que nous reconnaissions à celle d'où elles émanent un foyer pareil. Voilà les voix alternées que l'on retrouve, toujours reconnaissables, en toute belle pensée d'Occident, celles qui composaient dans les îles d'Ionie, sur les terres de Grande-Grèce et de Sicile, le chœur des anciens philosophes, celles auxquelles la tragédie et le dialogue apportèrent des musiques nouvelles, — celles qu'après tant d'autres dans la spéculation, la plastique ou la musique Flaubert stylise par le dialogue du Sphinx et de la Chimère. Le mouvement est l'espérance éternelle de l'ordre et l'ordre le schème éternel du mouvement. Comme l'Acropole d'Athènes, chaque intelligence complète se dédouble en deux styles et vit, se meut, s'éclaire sous ce régime du couple. Aucune de ses démarches ne la satisfait, même si elle le croit un instant et le proclame très haut. Ses lignes vivantes tendent à la géométrie des axiomes éternels, et le cristal géométrique de ses axiomes veut s'infléchir selon les courbes de la chair. L'analyse démêle ces deux motifs profonds, ces deux racines. Mais des racines, groupes de consonnes, ne se vocalisent pas, elles ne peuvent être parlées, elles n'existent que virtuelles et groupent les sons de la voix vers des directions possibles. Ainsi les deux styles de l'humanité idéale ne se révèlent à nous que trempés l'un de l'autre, et, couple indissoluble, que consonants l'un avec l'autre ou vocalisés l'un par l'autre. Quelque chose, certes, manque toujours à l'effort par lequel chacun d'eux vise à atteindre et à s'incorporer l'autre, mais l'Amour étant fils de Penia ce manque est compris dans tout amour, qui ne chercherait pas ce qui lui fait défaut, s'il ne l'avait trouvé. Le dorique

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 152.

et l'ionique figurent des fonctions. Au dorique, seul, du Parthenon manquerait ce qui fait partie de sa définition, la présence de l'ionique, et à l'ionique, seul, de l'Erechtheion ferait défaut ce qui rentre dans son concept, la présence du dorique. Mais les jeunes filles de la Tribune sont là qui pensent l'un par l'autre, traduisent l'un dans l'autre, établissent de l'un à l'autre l'ordre de la vie, de la production dans la beauté, et ce que M. Maurras, l'appliquant à un fût des Propylées, appelle « la claire raison de l'homme couronnée du plus tendre des sourires de la fortune. »

III

LE ROMANTISME FÉMININ

C'est peut-être sur cette Acropole supérieure, entrevue par instants dans toute sa plénitude, que M. Maurras, en des temps plus heureux et plus harmonieux, eût figuré les scènes de sa tragédie intérieure. Peut-être ? Qui sait ? N'était-il pas dans sa destinée de lutter contre son siècle, quel qu'il fût ? et d'en remonter le courant pour s'éprouver, avec plus d'intensité, vivant ? En tout cas, s'il a gardé dans la vie quotidienne de la pensée le schème de ce dualisme héroique, il l'accommode généralement à des réalités plus mêlées, plus proches de l'humanité ordinaire. Il n'a fait qu'indiquer — lui qui aurait pu la construire — une doctrine du classicisme. Il ne s'est point étendu, en des voyages par la terre, les musées et les livres, sur l'esthétique de l'Harmonie et du Caractère. Mais il a cru discerner dans les formes diverses du désordre intellectuel, moral et politique décrites et combattues par lui une sorte de transgression où déborde la nature féminine. Apercevant sous la nature humaine un élément passif qui nous mène à céder, à sentir, à rêver, un élément actif qui nous conduit à agir, à vouloir, à penser, il a constaté que nos regressions étaient faites des gains du premier et des pertes du second. Dans *l'Avenir de l'Intelligence*, recueil d'articles où règne une saisissante unité, à la suite de *l'Ordre positif d'après Comte* il a placé cette sorte de tableau du désordre

et du négatif modernes qu'est le *Romantisme Féminin*. Il n'a pas écrit contre le génie féminin et son œuvre n'a rien de misogyne mais contre les forces tumultueuses ou les divagations qui le déplacent hors de son rang.

D'une femme de lettres qu'il connut : « Qui fut mieux destinée à la forêt des myrtes que cette âme, qui fut brûlée toute sa vie par le même poison ? La mort même ne lui ôtera aucune inquiétude, car, plus folle que Phèdre, que Procné, qu'Evadné, qu'Eriphyle et que toutes les anciennes victimes d'amour, ce n'est pas seulement sa vie particulière qu'elle a voulu suspendre à l'autel du fragile dieu, c'est la vie même des cités, des nations, des sociétés. Il n'y a pas d'erreur plus fausse. Il n'y en a pas de moins belle. Cependant elle est d'un grand cœur [1]. »

Ce ne fut point l'erreur particulière de Paule Mink, ce ne fut point au XIXe siècle l'erreur particulière des femmes. Et la pente inévitable de leur nature, tout ce qui leur fait ce grand cœur,

L'enthousiasme pur dans une voix suave,

cela peut-il s'appeler leur erreur ? Ce fut l'erreur générale de ceux-là qui, élus pour les guides de l'intelligence, trahirent leur mandat et leur sexe même. Des quatre Sirènes étudiées avec de si beaux fonds et de si profondes résonances dans le *Romantisme Féminin*, M. Maurras parle en analyste amusé, curieux, peut-être même passionné. Mais les hommes ! L'imagination de Hugo fut féminine « en ce qu'elle se réduisit à une impressionnabilité infinie. Elle sentit, elle reçut plus qu'elle ne créa... Châteaubriand différa-t-il d'une prodigieuse coquette ? Musset, d'une étourdie vainement folle de son cœur ? Baudelaire, Verlaine ressemblaient à de vieilles coureuses de sabbat ; Lamartine, Michelet, Quinet furent des prêtresses plus ou moins brûlées de leur Dieu [2]. » On se rappelle ici en lisant M. Maurras ces lignes des *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Si j'avais pétri mon limon, peut-être me serais-je créé femme. » Ces hommes usurpèrent sur le génie féminin, et « depuis qu'il retombe en quenouille, le romantisme est rendu à ses ayants droits. »

Discernant autour de lui ce règne de l'individu libre, de la facilité,

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 169.
2. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 236.

du sentiment, et de l'amour non pas seulement principe, mais base de sable mobile et but emporté par un tourbillon perpétuel, apercevant dans cet empoisonnement des sources de l'âme et du rythme le germe des maladies dont une société périt, M. Maurras a demandé à l'ordre mâle, dorique et classique, romain et catholique, français et politique les normes qui remettront et maintiendront un juste équilibre entre des fonctions bien distribuées et bien remplies. Un grand mal, toutes les formes du désordre. Donc un seul bien, toute la somme de l'ordre.

La spontanéité, l'indulgence féminine de chacun envers son propre génie, toute licence sauf contre l'amour, c'est-à-dire toute licence sauf contre une licence la plus grande, tout cela conduit fatalement et rapidement le long des pentes d'anarchie et de barbarie : « S'il faut de longs âges, un effort méthodique et persévérant, des inventions presque divines pour bâtir une ville, élever un État, constituer une civilisation, il n'y a rien de plus aisé que de défaire ces délicates compositions. Quelques tonnes de poudre vile renversent une moitié du Parthenon ; une colonie de microbes décime le peuple d'Athènes ; trois ou quatre basses idées systématisées par des sots n'ont point mal réussi depuis un siècle à rendre vains mille ans d'histoire de France [1]. » Cette croyance en la force des idées malfaisantes est balancée chez M. Maurras par une foi vérifiée en la puissance des idées bienfaitrices, assez pour que ces idées mènent à l'action, — pas assez pour empêcher qu'un certain pessimisme entretienne aux racines et transporte au sommet de cette action la nudité saine et tragique d'un style mâle.

Que la sensibilité substitue le sens et le goût des séries harmonieuses et liées à l'amour des paroxysmes ! Des hommes d'aujourd'hui, de cette sensibilité souveraine contre laquelle il lutte, et contre laquelle le goût même du beau style ordonne de lutter pour la pourvoir de son frein d'or, M. Maurras écrit : « Il leur pèse de durer dans leurs propres résolutions, car ils redoutent d'être esclaves, et c'est l'être en quelque façon que d'obéir à soi, d'exécuter d'anciens projets, d'être fidèles à de vieux rêves. Ils se sont affranchis presque de la constance et l'univers entier les subjugue chaque matin [2]. » Dans le règne esthétique, qui fut pour lui le premier et qui contribua à lui

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 153.
2. *Id.*, p. 127.

fournir une méthode de pensée, M. Maurras n'a jamais couronné que les puissances de l'ordre soit au moment où l'ordre va s'établir, soit au moment où l'ordre est créé : « Sans l'ordre qui donne figure, un livre, un poème 'une strophe n'ont rien que des semences et des éléments de beauté [1]. » Un amour, une vie, de même.

Que l'intelligence substitue la connaissance raisonnée de la vérité impersonnelle au goût romantique et inorganique, au pailleté des opinions individuelles qui se succèdent ou s'accumulent ! « L'intéressant, le capital, ici, ce n'est pas ce qui est pensé par vous, ou par moi, ou par nos voisins différents, mais bien plutôt ce qu'il convient que tout le monde pense, en d'autres termes *ce qui doit être pensé*... J'accepte pour maîtresse et déterminatrice la puissance d'une vérité évidente ; mais la cohue et même le concert de vos opinions, leurs moyennes, leurs totaux et leurs différences m'intéressent à peine et ne me conduisent à rien [2]. » Même loi dans votre pensée, pour vous-même, que hors de votre pensée, pour autrui : la souveraineté d'une idée générale et vraie qui dure, qui rayonne, qui engendre avec ordre et lumière ses conséquences, qui comporte comme une maison florissante une postérité indéfinie

Que l'action de l'individu ne s'oriente pas vers la satisfaction et la domination de l'individu, mais, pour saisir quelque bonheur, vers ce qui lui est étranger, et, pour réaliser par delà lui-même le meilleur de lui, vers ce qui le dépasse et le comprend ! « Je n'avais qu'un désir, c'était d'atteindre l'individualisme. Et, le prenant de front, je voulais tenter de montrer que cette doctrine superficielle, fondée sur une vue incomplète de l'homme, ne manque rien tant que son but, à savoir le bonheur de l'individu [3]. » Eternelle découverte, sans cesse recommencée, de toute expérience individuelle et de toute philosophie morale, depuis Platon jusqu'à Stuart Mill. Les puissances du style grec sont tendues sous une vie qui résiste comme un marbre au ciseau, et « le frein, l'obstacle, la difficulté et l'autorité sont parfois de grands éléments de bonheur [4]. »

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 213.
2. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 23.
3. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 83.
4. *Id.*, p. 84.

IV

LE POINT

Style grec, style mâle qui refuse beaucoup — en quantité — pour affirmer un peu — en qualité — et dont l'acte est le choix, le fruit la perfection. Platon compare le désir vulgaire du bonheur à celui des enfants au marché, qui veulent tout à la fois. A mesure que l'homme s'éloigne de la mentalité de l'enfant — en passant par celle de la femme — il observe le principe logique de l'exclusion des contraires, il veut moins et choisit mieux. L'Acropole parut à M. Maurras une école de choix raisonné, et le génie athénien la formule de ce choix. Qui sait ? Le peuple d'Athènes, remarque-t-il, n'admit pas qu'Aristide cultivât sans mesure la justice et Socrate l'ironie : peut-être M. Maurras a-t-il mêlé à ce plaisir du choix et à ce dogme de la restriction volontaire quelque pareille intempérance.

Certes il faut le louer de ce que pour lui « l'art même et la vie des Grecs ne sont pas d'immobiles objets, ayant été une fois, puis ensevelis. Il faut les concevoir dans leur suite perpétuelle, à travers la mémoire et le culte du genre humain... Parlant de Sophocle Racine se borne pour toute louange à le mettre parmi les imitateurs d'Homère [1]. » Mais la petite philosophie du monde grec qu'il a esquissée au livre I d'*Anthinea*, comme elle les rétrécit, le cercle ou la lignée des imitateurs d'Homère ! M. Maurras n'admet pas la *France, mais...* du vieux Ranc. Quelle *Grèce, mais...* chez cet adorateur des colonnes propyléennes ! Le *Voyage d'Athènes* marque le plus absolu dédain pour l'archaïsme mycénien et pour la sculpture du VIe siècle. Pareillement, aux propos qu'il tient sur toute la culture hellénisante et alexandrine, j'imagine qu'elle lui apparaît comme le mal romantique de la Grèce « Epuisée de guerres intérieures, la Grèce éteint sa flamme quand l'Asie d'Alexandre communique à ses conquérants, non le

1. *Anthinea*, p. 5.

type d'un nouvel art, mais un état d'inquiétude, de fièvre et de mollesse qu'entretinrent les religions de l'Orient [1]. » Ne lui dites pas que c'est la Grèce orientalisée et l'Orient hellénisé, la Grèce romanisée et Rome hellénésée, l'action et la réaction des vaincus et des vainqueurs les uns sur les autres, qui nous ont fait notre culture méditerranéenne, non évidemment telle que l'on peut en Uchronie la rêver, mais telle qu'elle est, telle qu'elle constitue déjà le plus singulier miracle de perpétuité : « A la bonne époque classique, le caractère dominant de tout l'art grec, c'est seulement l'intellectualité ou l'humanité. Les merveilles qui ont mûri sur l'Acropole sont par là devenues propriété, modèle et aliments communs ; le classique, l'attique est plus universel à proportion qu'il est plus sévèrement athénien, athénien d'une époque et d'un goût mieux purgés de toute influence étrangère. Au bel instant où elle n'a été qu'elle-même, l'Attique fut le genre humain [2] ». Admettons, admirons ce goût sévère et dépouillé, cette passion du parfait et du pur où l'on peut trouver la plus haute discipline spirituelle. Mais si choisir marque le bel art de la culture humaine, si l'acceptation passive de tout se confond avec une sentimentalité grégaire, M. Maurras, ici et ailleurs — mais ici à l'état cristallin et typique — ne témoigne-t-il pas d'une hyperesthésie de la faculté de choix ? Ainsi Comte faisait commencer la décadence politique avec la fin du moyen âge. L'histoire et l'art ne nous présenteraient que de courts moments de perfection bientôt corrompus et brisés. Certes ni Comte ni M. Maurras n'en tirent un pessimisme décoratif à la Châteaubriand, mais bien un *Laboremus* que fait de plus de prix la difficulté de son but : un « empirisme organisateur », une « science de la bonne fortune » sont là pour rechercher les lois qui gouvernent l'éclosion de ces moments dans le passé et, peut-être, leur résurrection dans l'avenir. Et comme, pour classer, il faut un point suprême de maturité idéale au-dessous duquel tout le reste s'étage et s'apprécie, cette conception permet ou commande une hiérarchie : « Choisir n'est pas exclure, ni préférer sacrifier [3]. »

Conversant ici avec mon auteur à l'ombre de statues grecques, je n'irai point lui crier que la Grèce est un « bloc » et qu'il en faut tout admirer avec une dévotion également aveugle. Une matière brute

1. *Anthinea*, p. 44,
2. *Id.*, p. 56.
3. *Id.*, p. IV.

seule se présente sous cet aspect inorganique, et, bien qu'il ait parfois une tendance à faire de la monarchie française un bloc, de la contre-révolution un bloc, j'imagine que dans ce système cyclopéen des blocs M. Maurras doit voir comme dans le *non* anti-romain une manière de philosophie barbare. Ne disons point un bloc, mais disons un tout, un corps vivant. A l'esprit qui vit dans le foyer hellénique et qui se meut dans le rayonnement de la Grèce, la culture grecque apparaît comme une ligne unique, comme une forme plastique qui réunit par une beauté plus excellente que chacune d'elles, fût-ce la plus haute, des beautés inégales en lumières, des temps forts et des temps faibles alternés ici comme le sont les vers. Le chef-d'œuvre d'Athènes ce n'est point l'Acropole, c'est Athènes, et le chef-d'œuvre de la Grèce ce n'est point Athènes, c'est la Grèce. Comme le disait à peu près le vieux capoulié Félix Gras, il y a quelque chose de plus aimable que Martigues, la Provence, et de plus aimable que la Provence, — la France. Il semblerait que pour M. Maurras la statuaire, signe et symbole de l'hellénisme entier, sitôt en fleur ait hâte de décliner : pour un peu, il l'y pousserait : « Le premier déclin de la statuaire hellénique fut sublime, après tout, puisque notre Vénus du Louvre y a brillé, dit-on [1]. » Ces petits mots entre virgules indiquent un peu de mauvaise humeur à reconnaître l'évidence, mais enfin on s'y rend. Si ce déclin fut sublime, pourquoi l'appeler déclin ? De la stèle d'Hégéso à celle de Pamphile et Démétria, comme de la nef au chœur d'Amiens, un œil exercé apercevra d'un regard la ligne qui permet de laisser tomber dans une pleine idée claire ce mot de déclin. Mais des Parques du British Museum à la Vénus du Louvre ? De Phidias à Scopas ?... Et puis ce n'est pas dans ce « déclin » que notre Milienne a exactement « brillé » ; aucun témoignage de l'antiquité ne nous indique qu'entre les centaines de chefs-d'œuvre qui peuplèrent l'art du IVe siècle elle ait été plus particulièrement distinguée. Son destin, comme celui du Dormeur de Wells, était de briller après vingt-trois siècles, de briller mutilée plus qu'elle n'avait éclaté intacte. Alors c'est précisément que sa mutilation, obole du Styx, tribut qu'elle a payé à la durée, l'incorpore à cette durée, — et l'enceinte de temple où elle a figuré jadis la soutenait, la présentait, l'humanisait moins que cette classification de musée, cet ordre chronologique intelligent, composé comme un discours, dont elle forme une phrase

1. *Id.*, p. 60.

solide et un chaînon vigoureux. Si elle vint des ateliers d'Athènes, elle est moins athénienne que grecque, et, passée d'Orient en Occident, moins grecque qu'humaine. « Au bel instant où elle n'a été qu'elle-même l'Attique fut le genre humain. » Ne forçons pas une pensée juste. Celui qui tient les yeux ouverts sur l'histoire comme Renan sur l'Acropole sourira de l'idée d'un genre humain limité par une vue de l'esprit à la suprême qualité attique. Le genre humain ou simplement l'Occident comporte un composé plus riche, un plus complexe métal. L'Attique ne fut pas le genre humain, mais le génie de l'Attique a fourni la logique, les moyens termes, les liaisons par lesquelles l'humanité nous apparaît dans l'espace ce genre vivant et dans la durée cette suite ordonnée. L'idée du point, de la perfection qu'il n'y a plus qu'à répéter en la mûrissant et en la raffinant, je ne lui conteste pas sa place et son rôle bienfaiteur ; mais l'idée de la ligne dans sa souplesse et sa perpétuité, l'idée de la chaîne et de la suite est la seule qui donne à l'histoire humaine une durée intérieure telle que celle de l'humanité dont parle Pascal, pareille à un homme qui apprend, se souvient continuellement, et garde dans la succession de sa conscience l'unité d'une œuvre d'art.

« Que Racine a raison ! Gloire aux seuls Homérides ! Ils ont surpris le grand secret qui n'est que d'être naturel en devenant parfait. Tout art est là, tant que les hommes seront hommes [1]. » M. Maurras déclare se rattacher à la Grèce en peplos des archéologues, des hommes de goût et des poètes d'autrefois. Devant son « onde jeune et limpide » je songe à la beauté grecque telle que la concevait Winckelmann, celle qui « comme l'eau pure » n'avait pas de goût. Cette suite perpétuelle des imitateurs d'Homère, M. Maurras l'imagine dans l'atmosphère de l'*Apothéose* d'Ingres. Il la somme comme un groupe, comme un chœur bien plus que comme un mouvement et une série. Il la raréfie comme un éther, la cristallise comme une épure, la ramasse toute entière en ce qui ne pèse que comme une fleur à la main. Pour ce monarchiste platonicien et scolastique l'excellent est un, l'excellent c'est l'un.

On retrouvera dans des débats de ce genre la vieille opposition de deux familles spirituelles. Des esprits sont portés à réaliser des ensembles stables, à subordonner toute dynamique à une statique ; d'autres sont inclinés à se mouvoir sur des séries, à éprouver de l'inté-

1. *Anthinea*, p. v.

rieur une durée, à voir dans toute statique la coupe provisoire et conventionnelle d'une dynamique. Comte fournirait un bon type des premiers, Montaigne des seconds. Toute la pensée de M. Maurras est construite sur le premier modèle et tout ce qui appartient à l'autre type est étiqueté par lui sous des termes ingénieusement variés et fréquemment injurieux. M. Bergson ayant exprimé et poussé à son intensité la plus forte le second mode de penser, M. Maurras a coutume de ne point prononcer son nom sans l'accompagner d'épithètes, qui ne sauraient atteindre un philosophe, mais qui scandalisent parfois des amis de M. Bergson et des amis de M. Maurras, et peut-être davantage ceux-ci. De petits esprits les expliquent par une mauvaise humeur à l'égard d'une autre influence. Elles dérivent simplement de l'heureuse incompréhension d'une pensée opposée. Je prononçais tout à l'heure au sujet de M. Maurras le nom d'un grand peintre, grand méridional et grand classique. Les propos de M. Maurras à l'égard d'un rival rappellent à la fois par leur épaisseur, par leur origine et par leur destinataire ceux d'Ingres à l'égard de Delacroix. Le génie d'Ingres, fait de la plus magnifique hyperbole classique, ne pouvait comprendre ni tolérer celui de Delacroix, et la gloire de celui-ci lui paraissait un scandale. Le romantique, d'intelligence plus large et de manières plus courtoises que le classique, ne parlait au contraire d'Ingres qu'avec un respect sincère et une politesse élégante. Aujourd'hui le temps a fait son œuvre, la réflexion critique a accompli son travail, et celui qui mépriserait les fresques de Saint-Sulpice serait taxé de la même barbarie que celui qui méconnaîtrait la *Source*.

V

UN NATIONALISME ATHÉNIEN

Ce que M. Maurras a demandé à l'Acropole ce n'est pas une statue pour décorer sa maison, c'est une pierre pour bâtir son église. « Les théories philosophiques et esthétiques d'*Anthinea* forment le fonde-

ment même de ma politique [1]. » Dans l'ordre logique. Mais sans doute dans l'ordre du temps ces théories sont-elles survenues pour confirmer et décorer une attitude politique déjà imposée par des influences plus proches et une raison plus nue. « Mon ami Maurice Barrès s'est publiquement étonné que j'eusse rapporté d'Athènes une haine aussi vive de la démocratie. Si la France moderne ne m'avait pas persuadé de ce sentiment, je l'aurais reçu de l'Athènes antique [2]. » Evidemment M. Maurras envoyé à Athènes par le directeur de la *Gazette de France* qui, nous dit la dédicace d'*Anthinea*, « vit aller et revenir le visage d'un homme heureux », a rapporté en cette matière l'essentiel de ce qu'il avait emporté, et le bon M. Janicot vit aussi aller et revenir la pensée d'un royaliste. Ç'aurait été mettre beaucoup de fantaisie en ses opinions politiques que de les laisser modeler ou modifier par des formes de rocher, des présences de temples, des dieux de musée, et de revenir à son journal comme, après son voyage de Rome, le moine Luther à son couvent. On ne doit pas partager l'étonnement de M. Barrès. Il y a plusieurs raisons pour que l'on puisse aimer M. Maurras, et les principales sont des raisons françaises. Mais d'autres sont raisons à figure singulièrement athénienne. Comparant dans la petite ville corse, française et grecque de Cargèse le curé de rite latin et le pappa de rite grec, M. Maurras estime que « les prêtres de notre rite font une assez triste figure, avec leur joue rasée, la douillette étriquée, la chasuble façon tailleur. Ne les comparons pas au majestueux héritier du manteau et de la barbe philosophique [3]. » Est-ce de cela, est-ce d'autre chose, que certains prêtres de notre rite, si j'en crois l'*Action Française et la Religion Catholique*, lui ont gardé ce que la mule du pape d'Avignon garda dix ans à Tistet Védène ? Je ne sais trop. Mais j'ai toujours considéré en M. Maurras un authentique héritier des attributs philosophiques qui parurent d'abord aux jardins d'Athènes et que Julien, ce Maurras antique, transporta dans Lutèce et sur le trône impérial. Son éristique, et ce que l'on appelle sa sophistique, et cette passion forte, lumineuse, ardente d'argumenter, de harceler, de railler et de convaincre me rappellent le mode de penser et de vivre qui s'établit avec Socrate et se maintint si longtemps, comme le goût du terroir dans les écoles philosophiques d'Athènes. L'idée fixe de

1. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 139.
2. *Anthinea*, p. VI.
3. *Anthinea*, p. 111.

sa réforme politique ressemble à l'idée fixe de la réforme socratique, et l'*Enquête sur la Monarchie* est une excellente forme rajeunie de dialogue platonicien. Il n'avait pas besoin d'avoir fait le voyage d'Athènes pour que certains pussent se figurer raisonnablement l'y avoir rencontré. Si un Athénien endormi au IVe siècle se réveillait aujourd'hui, il ne lui faudrait pas un quart d'heure pour être mis au courant des disputes agitées par M. Maurras et pour y prendre part, sur les principes s'entend.

Nous avons là des espèces d'un fait général : l'attitude de l'esprit critique dans une démocratie, devant la démocratie. Laissez de côté les différences profondes entre une cité antique et un Etat moderne, entre un royaliste français appuyé sur une tradition ancienne et un Athénien qui doit créer lui-même ses raisons de douter, ses méthodes de penser et ses moyens de construire. Ne gardez que trois analogies : celle du fait démocratique dans ses traits élémentaires, — celle d'intelligences, grecque ou provençale, qui suivent des pentes analogues, — celle des milieux, Athènes et Paris, échange rapide, sur un espace restreint, des pensées ici par les conversations publiques et là par les dialogues quotidiens qu'implique la profession du journaliste. Et, comme il est naturel, M. Maurras se plaint que le cercle d'action soit, aujourd'hui et ici, beaucoup moins étendu et moins efficace qu'il ne l'était dans la cité grecque : « Les données du problème se sont simplifiées au point de se réduire au conflit de l'organisation et de l'anarchie, des civilisés et des barbares, du bien et du mal. Tout le monde en serait d'accord si nous vivions dans une des petites bourgades d'Attique ou d'Ionie que l'histoire décore du nom de cités et d'Etats : on se serait déjà rassemblé sur la place et Philippe de France serait unanimement rappelé pour nous sauver du Philippe macédonien. (Est-ce bien sûr ? Il y aurait eu, à Athènes comme chez nous, de beaux discours pour et de beaux discours contre.) Mais la France est si grande ! Les Français si nombreux ! Et leurs intérêts si divers ! L'ensemble leur échappe et doit leur échapper... Cet immense public ne peut se rendre à des lumières qui ne lui arrivent pas [1]. » Ajoutons, bien entendu, que cette grandeur de la France, ce nombre des Français et cette diversité des intérêts rendent non seulement la propagande, mais surtout le problème lui-même infiniment plus complexe qu'il ne l'était dans ces bourgades.

1. *Kiel et Tanger*, p. 380.

Les Athéniens n'avaient pas de maison royale et n'avaient plus d'aristocratie véritable, seuls moyens, estime M. Maurras, qui leur eussent, au temps de Démosthène, permis de prévoir et de prévenir les coups du Philippe Macédonien au lieu de les attendre pour chercher à les parer. M. Maurras a écrit, en 1902, vers le moment où parut *Anthinea*, un curieux article sur *Un Nationaliste Athénien* qui est Démosthène. La courbe d'histoire athénienne que je voulais rappeler au sujet de M. Maurras va de Socrate à Démosthène. Mais, laissant l'ordre des temps, je retiens d'abord cet article, (reproduit dans *Quand les Français ne s'aimaient pas)*, qui me fournit, au seuil de cette étude, un belvédère commode.

Il paraphrase et commente un autre article, très plein et très vif, de M. Maurice Croiset, paru dans *Minerva*. Et comme M. Maurice Croiset semble y faire sous le nom de Démosthène le portrait de M. Maurras et comme il énonce en termes transparents un compendium de ses idées (ou plutôt comme les extraits de M. Maurras en retiennent ce compendium), on peut dire que M. Maurras n'a fait que reprendre un bien qu'il lui était si honorable de céder.

La discussion de M. Croiset porte sur le côté politique de ce beau problème que nous avons entrevu tout à l'heure, le débat entre l'atticisme strict et l'hellénisme large. Opposant la politique nationaliste de Démosthène au philippisme panhellénique d'Isocrate, il écrit : « La conception hellénique était chez les Grecs du Ve et du IVe siècle trop faible, trop intermittente, trop flottante et trop détendue en quelque sorte, pour produire régulièrement tous les effets du vrai patriotisme. Il eût été par suite extrêmement fâcheux que l'idée de la petite patrie se fondît trop vite dans celle de la grande sous l'influence d'un mouvement intellectuel d'origine restreinte. Une grande force morale eût été détruite sans être remplacée par une autre. » Et M. Maurras ajoute : « C'est ce qui se produisit malheureusement. Le panhellénisme était un thème de rhétorique, l'intérêt athénien une réalité : Isocrate et ses amis lâchaient la proie pour une ombre [1]. »

Ne discutons pas trop ici. Evidemment le panhellénisme fut un thème de rhétorique avant de devenir une réalité. Mais il devint cette réalité, qui achemina le génie d'Athènes à la consolidation romaine. Qu'Athènes y ait perdu ou même y ait péri, c'est l'une

Des faiblesses auxquelles nous devons la clarté.

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 333.

La controverse qui peut s'installer ici sur Démosthène et Isocrate, sur le nationalisme et le philippisme à Athènes, elle se retrouve pareille au grand tournant de l'histoire romaine, lors de la lutte des républicains contre César et ses héritiers. Mommsen, dans sa forte histoire, si résolument césarienne, a écrit des pages pleines de verve sur les courtes vues de Caton et de Pompée, et sur l'heureuse nécessité qui menait Rome et l'humanité avec elle dans la voie impériale. A quoi Boissier, dans notre vieux *Cicéron et ses amis*, fait des objections pleines de sens, et du même ordre que celles de M. Maurice Croiset et de M. Maurras. Il est pour Pompée comme ils sont pour Démosthène... En Allemagne la thèse de Mommsen devint classique, et le césarisme s'incorpora à la dogmatique pangermaniste. De là même encre, les derniers, volumineux et érudits travaux germaniques sur Isocrate font de son panhellénisme décoratif et de son philippisme des analyses qui révèlent ou tout au moins cherchent en lui le grand homme d'Etat de son temps. Et Droysen... Car tout, grand état militaire ou autoritaire, Macédoine ou Empire romain, représenta pour l'Allemagne prussienne un prédécesseur ou un précédent.

C'est donc d'elles-mêmes que ces figures de la vie politique ancienne figurent, pour un esprit complaisant et aigu, de la politique actuelle. L'article de M. Maurice Croiset, commenté par M. Maurras, les noms de Démosthène et d'Isocrate qui y sont mêlés et leur caractèrequi y est discuté, fournissent pareillement une heureuse occasion de rappeler que dans la mesure où l'idée du Roi, centre de la pensée de M. Maurras, est un produit de la réflexion et une construction de la raison, nous la retrouvons, analogue par ses traits généraux à ce qu'elle est chez lui, dans la république d'Athènes, au siècle et comme l'œuvre de l'esprit philosophique. Dans l'Athènes du Ve et du IVe siècle, il n'existe pas de dynastie nationale, ni même l'amorce d'un fondement sur lequel une imagination quelconque puisse asseoir l'idée d'une monarchie athénienne possible. L'esprit n'en est que plus libre pour construire l'idée du Roi, et cela de deux sources qui rappellent bien celles où s'alimente la pensée de M. Maurras.

C'est d'abord l'idée socratique que la politique constitue un métier, qu'elle doit être, comme les autres, exercée par l'homme compétent. Le Socrate des *Mémorables* figure souvent ce mélange de Sarcey, de Sancho Pança et de la Palisse dont M. Maurras se fait gloire de susciter parfois l'image. Evidemment Socrate n'est pas royaliste : il ne lui aurait manqué que cela ! Il veut la bonne République, comme

M. Piou, et il achève sa vie ainsi que cet homme politique en des désillusions. Mais, par l'analyse de cette idée de compétence, les socratiques arrivent à l'idée d'hérédité, à l'idée du roi. Le Xénophon de la *Cyropédie*, le Platon du *Politique* et des *Lois*, en font preuve.

C'est ensuite la réflexion sur les causes de la supériorité dont témoignent dans leur lutte contre Athènes les états étrangers, l'exemple de Sparte, de la Perse, de la Macédoine. Les orateurs, les professeurs, les publicistes athéniens prononcent, écrivent par fragments, pendant soixante ans, leur *Kiel et Tanger*. Dans la politique de Sparte ils admirent la continuité de vues, analogue à celle du cabinet de Saint-James, continuité assurée par l'oligarchie des éphores et l'artifice constitutionnel de la monarchie divisée, équilibre savant qui permet à Sparte de neutraliser chez ses rois un Pausanias du même fonds dont elle utilise un Agesilas. — Les rois de Perse, bien qu'ils représentent pour un Grec l'ennemi héréditaire, le Barbare vaincu sur les champs de bataille, un candidat à la qualité de Grec comme l'Allemand est pour M. Maurras un « candidat à la qualité de Français », et bien que leur nullité personnelle, après Darius, ne soit un mystère pour aucun Grec intelligent, les rois de Perse sont respectés et redoutés comme les chefs d'une diplomatie artificieuse et savante, qui sait réparer par la ruse patiente et par la force de l'institution monarchique les désastres subis à la guerre : de sorte que les destinées des républiques grecques finissent par se régler à Suse, et que, peu après la retraite des Dix Mille et l'expédition d'Agésilas, le traité d'Antalcidas, établissant la paix du Grand Roi, apporte à la Perse, un triomphe analogue à celui de l'Autriche de 1815. — Enfin les discours de Démosthène nous montrent à l'état nu, dans la lutte contre la Macédoine, le contraste entre la faiblesse, la discontinuité démocratiques et la décision, la concentration, la persévérance d'un roi.

Mais il est piquant que bien mieux que dans Démosthène nous retrouvions l'essence rationnelle des idées de M. Maurras dans Isocrate lui-même. Et s'il est exact que, comme je le crois, Isocrate ne conçut jamais une idée personnelle, ne fut que l'écho sonore et le rhéteur périodique des opinions qui passaient devant la porte de son école, si ces idées étaient déjà de son temps des lieux communs de rhétorique, la rencontre n'en devient que plus intéressante. Lisez les quatre paragraphes V à VIII du discours qu'il place dans la bouche de Nicoclès, vous y verrez tous les arguments essentiels de l'*Enquête sur la Monarchie*.

1° Le principe des monarchies est de juger et de placer les hommes selon leur valeur *(Le Culte de l'Incompétence...)*

2° Les magistrats temporaires n'ont pas le temps d'acquérir de l'expérience alors que ce temps peut au contraire tenir lieu, au monarque, même de talent naturel *(Kiel et Tanger.)*

3° Les magistrats temporaires se reposent du soin des affaires les uns sur les autres *(... Et l'horreur des responsabilités.)*

4° Ils s'envient les uns les autres, alors que le roi n'a personne à envier, ils sont absorbés par des discussions particulières alors que le roi n'a qu'à penser au bien général *(Moi, moi...)*

5° Ils sont intéressés à ce que leurs prédécesseurs et leurs successeurs gouvernent mal, afin d'acquérir plus de prestige ; au contraire le roi, gardant le pouvoir toute sa vie, n'est pas exposé à ce sentiment *(« Un conseil d'anciens ministres des affaires étrangères ! Vous n'y pensez pas ! Ils ne songeraient qu'à se jouer des tours les uns aux autres. » (Sembat.)*

6° *Surtout* (τὸ μέγιστον !) les affaires publiques sont pour les monarques des affaires particulières, pour les autres des affaires étrangères *(Le métier de roi.)*

7° Dans une république démocratique, l'influence est aux bavards, aux parleurs ; dans une monarchie aux hommes d'affaires et de sens *(L'avocat-roi.)*

8° Dans la guerre l'unité du commandement donne la victoire aux Etats monarchiques, ou tout au moins aux armées où règne l'unité du commandement (1914-1918.)

9° L'idée monarchique est un bon sens naturel à l'esprit humain qui réalise selon elle le monde de la divinité *(Non M. Maurras, monarchiste comtiste en froid avec le monothéisme. Mais l'auteur de l'Apologie pour le Syllabus réalise selon l'idée monarchique pure l'être de l'Eglise.)*

10° Nicoclès établit que ce sont ses pères qui ont fait l'Etat et sauvé la patrie *(Les quarante rois qui ont fait la France.)*

11° Il montre que lui-même est digne de régner *(Philippe VIII sera un roi dans le genre de Henri IV.)*

Ces raisons, qui contiennent toute la topique du monarchisme, comportent avec des arguments déjà anciens (qu'on se reporte au discours de Gobryas dans Hérodote !), des éléments empruntés à l'expérience politique d'alors, mais témoignent avant tout, théorie élégante et solide, du génie architectonique et idéologique d'Athènes. Dans la mesure où cette théorie pouvait se respirer avec l'atmosphère

athénienne, on peut lui reconnaître autour de l'Acropole sinon trois origines, au moins trois affinités.

D'abord l'esprit critique, si vif à Athènes, Athènes fut le pays de la démocratie, mais aussi celui où l'on ridiculisa le bonhomme Demos. Socrate fut condamné comme adversaire des démocrates, comme tournant en dérision la constitution démocratique, et en somme toutes les coutumes sur lesquelles reposait la forme de l'Etat athénien ; mais avant de boire la cigüe à soixante-dix ans, il avait été laissé pendant quarante ans parfaitement libre en ses propos. Cette fois il fut accusé par un père de famille de corrompre la jeunesse, entendez de lui inspirer, comme la lecture du « sophiste » Maurras (bon pour la Haute-Cour) l'a fait à des fils de parlementaires, le mépris de la constitution démocratique. Et précisément il semble que la démocratie ait été plutôt, à Athènes, l'opinion des vieillards, des hommes mûrs et modérés, et l'oligocratie une doctrine des jeunes gens. La démocratie se confond tellement avec tout le passé d'Athènes qu'elle a toute la force d'une opinion conservatrice .(Et Tocqueville a montré que la démocratie est au fond parfaitement conservatrice. Gouvernement d'exploitation, non de construction, dit à son tour M. Maurras). Le fils de Philocleon (ami du démagogue) est dans les *Guêpes* un Bdelycleon (l'ennemi de Cleon). Il y eut à Athènes tout un mouvement critique où nous retrouvons non seulement ce que M. Maurras a de plus fort, mais ce que Tocqueville a de plus fin. Ainsi Platon montrant dans le *Politique* que ce qui caractérise la démocratie c'est la faiblesse ; « elle n'est capable ni d'un grand bien ni d'un grand mal, parce que les pouvoirs y sont divisés par parcelles entre beaucoup », — et concluant que dès lors la démocratie anarchique est le meilleur des mauvais gouvernements, la démocratie réglée le pire des bons gouvernements.

Ensuite, la disposition de l'esprit athénien à réaliser des idées générales. La notion du roi idéal n'a aucune racine politique dans l'Athènes démocratique. Les sophistes et les rhéteurs d'Athènes, et le Xénophon de la *Cyropédie*, et l'Isocrate des discours, vont chercher à l'étranger leur type monarchique, de même qu'au XVIIIe siècle les philosophes du despotisme éclairé, qui ne trouvent pas chez eux leur sage législateur, le saluent en Frédéric II, en Joseph II, en Catherine II. La comparaison de Voltaire chez Frédéric et de Platon chez Denys a été faite souvent. Mais en même temps la notion humaine du roi se forme chez Platon par un procès analogue à la notion dialectique du

général et à la notion ontologique de l'Idée. Ajoutons-y enfin l'instinct plastique, les souvenirs de l'épopée et du théâtre. Depuis les rois homériques jusqu'au Darius d'Eschyle, à l'Œdipe de Sophocle, au Thésée d'Euripide, la poésie dramatique athénienne a réalisé des types de rois aussi beaux que ceux de Corneille et de Racine.

Enfin, peut-être fallait-il, pour que cette notion politique idéale pût éclore, qu'elle se détachât non sur une réalité à laquelle elle se fût trouvée mêlée, mais sur une absence, sur un vide, pareil au fond bleu des metopes du Parthenon, d'où elle fût repoussée presque violemment et saillît dans sa pureté logique. M. Maurras, en la « Méditation » qui termine le beau morceau d'*Anthinea : la Naissance de la Raison*, indique lui-même une origine analogue au culte athénien de Pallas : « Qu'un tel peuple, le plus sensible ,le plus léger, le plus inquiet, le plus vivant, le plus misérable de tous les peuples, ait été précisément celui qui vit naître Pallas et opéra l'antique découverte de la Raison, cela est naturel, mais n'en est pas moins admirable. On comprend comme, à force d'éprouver toute vie et toute passion, les Athéniens ont dû en chercher la mesure autre part que dans la vie et dans la passion. Le sentiment agitait toute leur conduite, et c'est la raison qu'ils mirent sur leur autel [1]. » Mais qu'était-ce que cette vie et cette passion, dans leur forme la plus pure et la plus capricieuse, sinon l'état de l' « homme démocratique » que décrit la *République* ? Et de cet « homme démocratique » n'était-il pas naturel que jaillît, sur un plan analogue à celui qu'idéalisent au centre d'Athènes ces lignes de M. Maurras, une raison royale ? Athènes, fondée par le « synœkisme » de son roi, Thésée, qui en rassemblant des bourgades réalise en miniature sur le sol attique l'œuvre française des Capétiens rassembleurs de terre, retrouve, à son déclin, dans l'ordre de l'intelligence devenu malgré elle de plus en plus sa raison d'être, avec les philosophes socratiques tels que Platon, les rhéteurs socratiques tels que Xénophon et qu'Isocrate, la monarchie comme une essence, comme un discours, comme une réalité spirituelle aussi claire et aussi générale que le *Thésée* qui au fronton du Parthenon s'éveille devant le soleil levant.

Et peut-être en est-il de même de toute idée royale, de tout tempérament royal : « Le caractère des Français, disait la Bruyère, veut du sérieux dans le souverain. » Le Français cherche dans le souverain

1. *Anthinea*, p. 84.

ce qui lui manque, dans la mesure même où cela lui manque. Ce qui est vrai d'un Etat peut bien l'être de l'homme. M. Maurras démentira-t-il bien fort celui qui hasarderait que si un peu d'anarchie éloigne du roi, beaucoup d'anarchie, formant par sa masse un air irrespirable, y ramène ? En des souvenirs qu'il a livrés en lambeaux avares (j'espère que ce n'est que partie remise : il nous doit des *Mémoires)*, M. Maurras assure que l'anarchisme de son enfance remontait jusqu'à nier la géométrie : on n'y va jamais de main-morte dans le Midi. « Notre génération donnait certainement le fruit parfait de tout ce que *devait* produire l'anarchie du XIXe siècle, et nos jeunes gens du XXe se feraient difficilement une idée de son état d'insurrection, de dénégation capitale. Un mot abrègera : il s'agissait pour nous de dire *non* à tout. Il s'agissait de contester toutes les évidences et d'opposer à celles qui s'imposaient (y compris les mathématiques) la rebellion de la fantaisie, au besoin, de la paresse et de l'ignorance... Un *à quoi bon* ? réglait le compte universel des personnes, des choses et des idées [1]. » Il appartint à Mgr Penon — qui a bien mérité pour cela l'évêché de Moulins — de mettre un frein à ce petit sauvage. M. Maurras fut peut-être transporté en un seul mouvement, comme il est naturel et nécessaire (la psychologie de Saint-Paul est éternelle) de l'anarchie intégrale à la monarchie intégrale. — Après l'aventure de Port-Tarascon, on ne disait plus, à Tarascon : « Hier on était au moins trente mille aux Arènes » mais « Hier si l'on était une douzaine aux Arènes, c'était tout le bout du monde. » Et Daudet termine : « De l'exagération tout de même... »

Revenons à Athènes (parler de M. Maurras était-ce donc vraiment en sortir ?) La démocratie athénienne portait à sa cime exactement ce que le gibelin Dante place dans le fond atroce de son enfer, deux tyrannicides : la fête d'Harmodius et d'Aristogiton était la fête politique de la cité, son 14 juillet. L'un et l'autre idéalisaient le caractère tumultueux d'une démocratie. Et une démocratie se manifeste en effet sous une figure double, celle d'un désordre qu'elle implique, celle d'un ordre qu'elle fait désirer. La monarchie n'échappe pas à la loi inverse, c'est-à-dire pareille. La République était belle sous l'Empire par les mêmes traits qui — joints au génie de M. Maurras — font la monarchie si belle sous la République. Il a fallu la monarchie des Empereurs pour que les Pompée, les Caton, les Brutus et les Cassius

1 *L'Etang de Berre*. p. 247.

fissent, idéalisés eux aussi, une si longue fortune. Créées par un dieu artiste, les choses ne sont pas simples, mais la souplesse et la subtilité de leurs tours et de leurs retours font plus vivantes sans qu'elles soient moins intelligibles les destinées qu'elles décrivent.

L'étude de M. Maurice Croiset sur un *Nationaliste Athénien*, écrite au moment de l'affaire Dreyfus, appartient à ce genre de la politique rétrospective, du κτῆμα ἐς ἀεί par lequel les professeurs d'histoire aiment à prendre contact avec les réalités contemporaines. (C'est de même encre que M. Alfred Croiset écrivit, mais dans la direction opposée, les *Démocraties Antiques*. Effet de la politique de M. Maurras sur une famille d'universitaires et d'hellénistes jusqu'alors unie ! Hermès symbolique des frères français pendant l'Affaire !) Grec, Romain et Français, nationaliste intégral pourvu de trois belles patries comme les heureux citoyens cargésiens, M. Maurras tire de même source ses trois nationalismes. On pourrait les grouper en une chaîne continue dont en effet Isocrate représenterait la tête. Pour le comprendre, ne descendons pas d'Isocrate, mais remontons à Isocrate.

Dans une visite au Musée d'Athènes, un buste, dit M. Maurras, « manqua de me faire sourire. Il représentait un pauvre homme d'empereur, le vieil Hadrien, épanoui dans son atticisme d'école. Je le jugeai fort à sa place, et le saluai en rêvant. Hélas ! tout compte fait, le monde romain s'acquitta mal auprès de la Grèce. A quoi pensaient-ils donc ces administrateurs modèles, qui ne sauvèrent pas leur éducatrice des pièges que lui tendait son intelligence et son ouverture d'esprit ? Ce furent de mauvais tuteurs. Non seulement ils ne surent point la guérir des lèpres sémites, mais tout le mal qu'Alexandrie avait pu faire au monde grec, Rome, on peut le dire, le fit. Il est vrai que Rome, à son tour, périt du même mal, en entraînant son lot d'hellénisme et d'humanité [1]. »

Des catholiques ennemis de M. Maurras ont trouvé qu'il reprochait aux empereurs de n'avoir pas assez persécuté les chrétiens ; M. Maurras s'en est défendu, il est permis de croire qu'en parlant de « lèpres sémites » il n'a pas pensé expressément au christianisme. Mais enfin ce dont il accuse Athènes et Rome c'est de n'avoir pas défendu leur nationalité plus jalousement que ne l'a fait contre des ennemis analogues la France républicaine. Les Césars ont été en cette matière les disciples d'Isocrate, du rhéteur qui appelait Grecs ceux qui

1. *Anthinea*, p. 61.

participaient à la même culture plutôt que ceux qui appartenaient à une même origine, — tout ce que Rome redit en plus belles phrases encore dans le discours de Cerialis. Et après tout, en cherchant bien, ne retrouverions-nous pas dans la cité antique, la minant ou l'élargissant, les quatre Etats confédérés que dénonce M. Maurras, — juif, protestant, maçon, métèque ? — Le juif, ou plus généralement le Sémite, a commencé ses infiltrations en Grèce de bonne heure puisque bien avant Alexandrie et saint Paul il lui a apporté des dieux, et d'abord Vénus Astarté ; même, d'après Strabon et les arguments irréfutables de M. Victor Bérard, l'*Odyssée* divine, fille de l'onde amère, fait ruisseler encore en tordant ses cheveux des fragments reconnaissables des vieux périples phéniciens. La haine et les échanges entre Grecs et Sémites entretinrent dans tout le monde antique la vie même de la Méditerranée, et, bien qu'Alexandre, destructeur de Tyr, n'ait conquis le monde que pour qu'on en parlât à Athènes, le foyer intellectuel d'Alexandrie, en supplantant Athènes, installa les tentes de Sem sur une Grèce desséchée, cataloguée, classée, utilisée et conquise. — La place occupée par les protestants dans le monde moderne fut tenue à peu près dans la cité antique par les philosophes, par cette souveraineté de l'examen qui prit naissance à Athènes, qui correspondit d'abord, avec Socrate, à une idée plus exacte et plus intérieure de la religion, mais qui, ainsi que l'avaient parfaitement discerné les accusateurs de 399, engendrait plus sûrement encore la dissolution de l'état politique et religieux et cette souveraineté de l'individu, dogme commun de toutes les sectes cynique, épicurienne, stoïcienne et académicienne au IIIe siècle. Quand la philosophie maîtresse du monde réalisa avec l'avènement de Marc-Aurèle le rêve de Platon, le résultat ne fut pas sans analogie avec l'intronisation de l'esprit de la Réforme au XVIIIe siècle. — La maçonnerie étant une société secrète, pour reconnaître à Athènes l'état-maçon, il faut en regarder l'histoire moins au soleil des généralités qu'à la loupe analyste des textes. Or on expliquerait avec vraisemblance l'histoire intérieure d'Athènes au IVe siècle par l'influence, l'action, les luttes acharnées des sociétés secrètes, des « hétairies » que signalent Thucydide et Xénophon. Elles sont à l'origine des gouvernements des Trente et des Quatre-Cents, elles nationalisent, laconisent ou philippisent, — et les procès de la mutilation des Hermès et de la parodie des Mystères, principal rayon qui nous permette de les reconnaître, nous les montrent solidarisées par des cérémonies bizarres analogues à celles que pratiquent dans la lumière du troisième

appartement les Enfants de la Veuve. — Quant aux Métèques, ce n'est évidemment pas moi qui transporterais du moderne dans l'antique, c'est M. Maurras qui introduit le grec dans le contemporain. Les métèques sont une chose d'Athènes : tantôt un avantage et tantôt un danger pour Athènes, en tout cas une pépinière de citoyens nouveaux. Tout ce qui répand Athènes à l'extérieur, tout ce qui la tire de la plaine vers la Paralie et du terrestre vers le maritime, tout ce qui la fait être moins une cité passe par les métèques. Les vieux Athéniens se plaignent (voir la *Constitution* attribuée à Xénophon) non seulement de leur trop grande place, mais de la place envahissante des esclaves eux-mêmes.

Le nationalisme de M. Maurras s'installe ainsi dans la conception la plus inflexiblement étroite de la cité antique pour la défendre contre ce qui la dissout et la répand au dehors. Ce n'est pas un simple nationalisme français, c'est un nationalisme général qui s'étend à toutes les patries de son intelligence. Très bien ; mais enfin ses trois nationalismes athénien, romain et français se contredisent quelque peu. Parce qu'Athènes et Rome n'ont pas été des cités et des civilisations de la « porte étroite », elles se sont incorporé le monde barbare, elles ont permis une France. A quelqu'un qui lui demandait aigrement ce qu'il serait sans la Révolution, un plébéien ami de M. Maurras répondit sans sourciller : « Fermier général ! » Sans la voie large où s'engagèrent Athènes et Rome, sans la κοινή de la civilisation grecque, ou si vous voulez gréco-sémite (contamination qui remonte, nous l'avons vu, à l'*Odyssée)*, sans ces Gaulois que leur vainqueur « le divin Jules » fit entrer dans son Sénat et dans ses armées, un Martegal qui ne serait pas devenu Français ne serait devenu non plus ni archonte eponyme, ni consul — pas même de Cassis. M. Maurras se déclare Romain « parce que Rome, dès le consul Marius et le divin Jules jusqu'à Théodose mourant, ébaucha la première configuration de sa France [1]. » Français donc parce que Romain, et Romain parce que Français, mais non Romain parce que Romain. Ce que M. Maurras ne peut nier de la civilisation matérielle de Rome, il le nie de la civilisation intellectuelle d'Athènes. Toutes deux pourtant n'en font qu'une. Toutes deux ont civilisé en élargissant leurs murailles. Et après tout nous trouvons ici le cas que nous présentent à l'état nu la dualité primitive des tribus endogamiques et exogamiques.

1. *La Politique Religieuse*, p. 395.

Les premières, celles aux mariages intérieurs, ont végété, n'ont pas duré, parce que les unions consanguines les ont abâtardies et parce qu'elles présentaient aux autres des proies faciles. Les secondes, qui enlevaient les femmes de leurs voisines, qui mêlaient leur sang à celui des autres tribus, ont lutté, ont prospéré plus ou moins — ont essaimé — ont vécu. L'endogamisme est à la limite du nationalisme, — et il y a un exogamisme propre à une civilisation maritime et que nous déploient par exemple les histoires de marins depuis l'*Odyssée* jusqu'au *Mariage de Loti*, qui est à la limite du cosmopolitisme. Je sais bien d'abord qu'un Etat fort et sain constitue une moyenne entre ces deux extrêmes et ensuite que M. Maurras ne confond pas porte ouverte et assimilation prudente et réglée, qu'il juge de toute différente façon les mariages des rois de France, la carrière des Mazarin et des Broglie, — et les mariages juifs de la noblesse française, la carrière de M. Joseph Reinach, de M. Maurice Paléologue et de Gabriel Monod. La vérité est sans doute que nos nations sont des réalités très complexes, et que le nationalisme, hors de principes simples comme la théorie de la monarchie, est lui-même quelque chose de plus complexe encore, où les affinités et les répulsions instinctives, les amitiés ou les haines originelles et acquises tiennent la place principale.

Après ces pages sur un *Nationaliste Athénien*, après d'autres pages sur des nationalistes et sur un nationalisme français, après cette rectitude précautionneuse, tendue, cette restriction vers un atticisme décharné et jaloux, j'ai plaisir à me réciter la grande tirade de Panurge sur ses dettes. Pantagruel, homme sérieux, voudrait le voir hors de dettes et lui offre de payer ses créanciers. Panurge remercie, mais fait la grimace... Sans dettes, que deviendrait le monde ? Ce soleil refuserait de prêter sa lumière à la terre, — tout vit de prêts, tout vit de dettes, et Panurge ébauche ici de son point de vue de débiteur impénitent le grand lyrisme du *Satyre*. Ainsi il serait beau de ramener une nation à elle-même et à elle seule, mais elle aussi vit de dettes, — et la belle place qu'auraient, (après le soleil, la lune et les étoiles,) Athènes, Rome et Paris dans l'énumération de Panurge !

M. Maurras, fidèle à son principe de tout considérer en fonction de l'intérêt français, ne regarde que du point de vue du nationalisme français les nationalismes étrangers, — anglais, italien ou allemand. Ses opinions historiques sur l'unité italienne par exemple seront tout opposées selon qu'il verra triplicienne ou ententiste l'Italie unifiée. *Amica historia, sed magis amica Gallia.* L'idée d'envisager des questions

politiques allemandes en se plaçant au point de vue de l'intérêt allemand, il la repousserait bien entendu, et cela se comprend, avec horreur, M. Maurras, comme tout patriote intégral, ne saurait admettre dans sa pensée aucune coexistence de nationalismes dans l'espace, dans le simultané, où évidemment ils s'excluent. Mais la même nécessité logique n'apparaît pas aussi impérieuse sur la ligne de la durée que dans le plan de l'espace. Le langage même situe dans l'espace le compossible ; mais la durée, comme l'indique dans le *Phédon* l'argument des contraires, admet pour un même sujet les contraires successifs. L'esprit, qui répugne à loger dans l'espace des contraires simultanés, ne répugne donc pas à loger dans la durée des contraires successifs ; dans les sciences expérimentales on voit clairement quand ces contraires successifs sont des contradictoires et quand ils ne le sont pas : la santé et la maladie sont des contradictoires dans le cas de maladies incurables et n'en sont pas dans le cas de maladies curables. Mais l'histoire développant une série de faits uniques, il est pratiquement impossible de savoir si les contraires étaient contradictoires ou s'ils ne l'étaient pas. L'ordre de l'Ancien Régime, puis le désordre de la Révolution, puis l'ordre du Consulat, figurent bien (dans la mesure où l'idée peu scientifique, et en somme provisoire et commode, de « contraires » peut leur être appliquée,) des contraires successifs non contradictoires, puisqu'en fait ils se sont réellement succédé. Mais deux contraires, idéalement et non réellement successifs, c'est-à-dire l'un réel et et l'autre simplement possible, dans le passé, étaient-ils contradictoires ? Nous ne pouvons le savoir. La disgrâce de Richelieu en 1629 et le maintien de ce qui nous paraît évidemment l'œuvre de Richelieu, à savoir l'établissement de la monarchie absolue, peuvent être dits des contraires : il est probable, mais il n'est pas sûr qu'ils aient été contradictoires, c'est-à-dire que, Richelieu disgrâcié, la monarchie absolue ne se serait pas établie tout de même, puisqu'à défaut de la cause principale réelle il restait d'autres causes possibles, et certaines mêmes causes réelles, comme la carence de l'aristocratie et les nécessités de la défense extérieure. Mais il est des cas où le caractère contradictoire des contraires apparaît comme presque certain. Il semble bien que le procès de fusion et d'unification que fut la fin de la cité antique et l'établissement de la romanité, événement dont la France moderne est, avec beaucoup d'autres réalités morales et politiques, sortie, impliquait nécessairement que la cité antique, sous sa forme particu-

lariste et nationaliste, ne durât pas. M. Maurras, qui voit la difficulté de concilier ici ses deux nationalismes, tranche hardiment le nœud gordien, et affirme : « Le classique, l'attique est plus universel à proportion qu'il est plus sévèrement athénien, athénien d'une époque et d'un goût mieux purgés de toute influence étrangère. Au bel instant où elle n'a été qu'elle-même, l'Attique fut le genre humain [1]. » Mais tous les éléments de ce classique, de cet attique, sont ioniens ou doriens, sont venus à Athènes d'ailleurs, y ont pris leur point de perfection, puis, ce qu'un printemps avait apporté à l'été, l'été l'a rendu à l'automne, qui l'a transmis à des saisons nouvelles. L'attique est plein d'influences étrangères, l'Acropole en est peuplée. L'art athénien de Phidias lui vient des statuaires peloponnésiens et ioniens, comme l'art romain de la Renaissance vient de Florence et d'Ombrie, et il redescend de l'Acropole vers l'Ionie, et le Peloponnèse, et la mer et l'avenir, nno moins fécond que fécondé. Ce qui est vrai de l'art de la cité l'est de la cité. Ce qui s'est concentré dans Athènes se diffuse hors d'Athènes, et son rayonnement dont nous vivons nous intéresse plus que sa concentration, sa cristallisation, image idéale de laquelle nous ne savons même pas s'il était possible qu'elle vécût.

1. *Anthinea*, p. 56.

LIVRE II

AIR DE PROVENCE

I

UN RÉALISME

Nous sommes, je crois, plusieurs dans notre génération qui subirent avec force vers leur dix-huitième année l'enchantement de Villiers de l'Isle-Adam, et cet opium dans des pierreries qu'est *Axël*. Il en est qui savent par cœur la phrase finale de *Souvenirs Occultes*. Contant l'aventure d'un de ses ancêtres bretons, découvreur de trésors dans les Indes, Villiers termine ainsi : « J'ai hérité, moi le Gaël, des seuls éblouissements, hélas ! du soldat sublime et de ses espoirs. — J'habite ici, dans l'Occident, cette vieille ville fortifiée où m'enchaîne la mélancolie. Indifférent aux soucis politiques de ce siècle et de cette patrie, aux forfaits passagers de ceux qui les représentent, je m'attarde quand les soirs du solennel automne enflamment la cime rouillée des environnantes forêts. — Parmi les resplendissements de la forêt, je marche, seul, sous les voûtes des noires allées, comme l'Aïeul marchait sous les cryptes de l'étincelant obituaire ! D'instinct, aussi, j'évite, je ne sais pourquoi, les néfastes lueurs de la lune et les malfaisantes approches humaines. Oui, je les évite quand je marche ainsi, avec mes rêves !... — Car je sens, *alors*, que je porte dans mon âme le reflet des richesses stériles d'un grand nombre de rois oubliés. »

Michelet, dans son *Tableau de la France*, dispose comme deux pôles sur deux mers la Bretagne et la Provence, et je songe à cette opposition des deux terres dures en lisant ces lignes de M. Maurras : « Mon père était percepteur; mon grand-père était percepteur ; mon arrière-grand-père était percepteur, lui-même fils d'un collecteur de taxes sous l'ancien régime, et si mon grand frère et moi ne sommes pas percepteurs, ce n'est pas faute d'avoir entendu dire, dès le berceau, qu'un de ces enfants devait être percepteur comme leur père. Ce trait d'ambition maternelle forme, je pense, un cas de cette hérédité professionnelle [1]... »

C'est bien exactement le contraire des richesses stériles de rois

1. Cité par le P. Descoqs : *A travers l'œuvre de Charles Maurras.*

oubliés qu'a trouvé dans sa mémoire héréditaire ce fils des percepteurs provençaux. Toute une richesse utile, un passé mobilisé en monnaie d'or, en louis fleurdelysés, une pensée active et ingénieuse qui a pour fin de percevoir sur les idées la part de l'Etat, de les peser dans les balances du salut public. Il y a des sous-préfets qui font des vers, des percepteurs dont l'âme rit aux aventures et se réjouit des belles images ; mais un percepteur ne mêle pas son imagination à ses chiffres. Un percepteur est, de son métier, un réaliste, et, dans le domaine de ses perceptions, il se manifeste, ainsi que saint Thomas et Dante, comme un docteur de l'être. Si la fée Esterelle a recueilli le vœu de madame Maurras, elle a employé des détours ingénieux pour donner à son fils la ligne intérieure et le destin idéalisé des percepteurs ancestraux. Et si la phrase du breton Villiers contient, comme un flacon précieux, l'essence d'un romantisme à la Châteaubriand, M. Maurras a été transporté à l'extrémité contraire par le génie même des oppositions balancées.

M. Maurras, qui aime à présenter son intelligence comme un bon sens naturel et simple à la Sarcey, contribua à ramener à la réalité ou si l'on veut au réalisme, au positivisme, à des mots et à des monnaies substantiels et de poids, tout un métal d'échange intellectuel que le romantisme, l'enfermant dans le trésor souterrain d'*Axël*, avait frappé à la seule effigie du rêve. Lorsqu'il écrira ses Mémoires il nous dira sans doute quelle place eut dans sa formation intellectuelle l'amitié de Frédéric Amouretti. D'après une anecdote qui commence à devenir connue, Amouretti pendant de longues années s'occupa, dans les cafés de province où le hasard l'obligeait de s'arrêter, à lire le Bottin des départements. Ce disciple de Fustel y aurait pris une vue complète et très réaliste de la France provinciale. C'est d'un ordre réaliste analogue que le fils des percepteurs provençaux, portant dans son hérédité un sentiment de l'intérêt public à la Louis XI et à la Colbert, arrivait dans l'ordre idéologique à « l'idée du Roi conçu comme l'incarnation de notre intérêt national [1] ». On le distinguera nettement d'un grand bourgeois matériel, d'un duc et pair intellectuel comme M. Maurice Barrès. Les fonds décoratifs à la Châteaubriand ne suffisent pas tout à fait au sentiment national de l'auteur des *Amitiés Françaises*, mais ils en forment évidemment la partie essentielle. Or celui-ci avait écrit dès 1899 : « Il n'y a aucune possibilité de restauration de la chose

1. *La Politique Religieuse*, p. 86.

publique sans une doctrine. » M. Maurras, réaliste positiviste, et plus fervent lecteur de la *Synthèse Subjective* que du *Génie du Christianisme*, aurait volontiers ajouté « mais pas de doctrine possible sans une réalité ». Cette réalité M. Barrès la voyait en la Terre et les Morts. (Le sous-titre d'une conférence ainsi dénommée était : *Sur quelles réalités fonder la conscience nationale.)* Chaque Français était invité à imiter selon ses moyens l'Homme Libre, à retrouver et à sentir sa Lorraine, à monter sur sa colline de Sion et à se discipliner dans les cimetières. Cette voie individualiste n'est point celle de M. Maurras. La réalité sur laquelle peut se fonder une conscience nationale est pour lui une réalité aussi matérielle que le Bottin des départements, et d'un ordre analogue, à savoir l'intérêt national. Tout le monde peut figurer dans le Bottin, mais pour le savoir lire il n'était pas inutile à Amouretti d'avoir passé par Fustel de Coulanges. Ainsi l'intérêt national implique non pas d'abord une conscience nationale, ce qui peut être une abstraction métaphysique, un terme tout personnel dont on étiquette une nation, — mais bien une personne nationale, un « chef historique, capable de représenter dans le temps et dans l'espace l'unité durable et cohérente de la nation [1] ».

— Hum ! Et vous appelez cela du réalisme, et vous compromettez dans cette idéologie les fonctionnaires des finances ? Que M. Maurras n'a-t-il suivi Amouretti à Cannes chez Fustel de Coulanges ! Que n'a-t-il pris la suite des *Institutions Politiques de l'Ancienne France* et porté comme une lampe pieuse son zèle monarchique dans une histoire de notre formation nationale ! La réalité, la monnaie métallique, c'est la monarchie du passé. La chimère, l'inconvertible assignat c'est la monarchie de demain. Le Philippe du *Jardin* devenu le Sturel des *Déracinés* fondait sa construction de la conscience nationale sur cela que Descartes prend pour fondement de la connaissance philosophique, à savoir lui-même. Le culte du Moi, voilà un *Cogito* fort présentable, et tout un nationalisme complet peut sortir des méditations de Jersey et d'Haroué, comme une ontologie et une physique sont sorties du poêle cartésien. Cet hippodrome suburbain dont il se propose, aux dernières pages du *Jardin*, de demander la concession, Philippe l'a trouvé dans la Lorraine, dans la France, et nul aujourd'hui ne figure à plus juste titre que lui dans la tribune des propriétaires. Mais tout n'indique-t-il pas que les espérances de M. Maurras, pelousard ingé-

1. *Id.*, p. 85.

nieux et malchanceux, sont destinées à demeurer, comme on dit, dans les choux ? Je crois bien que c'est dans le premier numéro de la fameuse *Cocarde* barrésienne que Tristan Bernard, après diverses hypothèses sur l'origine du singulier chiffre 8 dont le prétendant fait suivre son prénom de Philippe, s'arrêtait finalement à celle-ci : ce chiffre indique comme celui du betting les chances qu'a le prince de ne pas parvenir au trône, il croît d'une unité à chaque génération, c'est-à-dire à chaque échec, depuis le premier de la famille dénommé, dans le langage de la cote, Philippe-Egalité. M. Barrès, qui a déjà été malheureux avec le cheval entier dont Renan, au début du *Jardin*, parlait à Chincholle, a perdu le goût d'aventurer sur des outsiders les destinées du nationalisme français.

— Pardon ; le vrai réalisme, qui se fonde sur la solidité d'un roc intérieur, le vrai système inspiré du *Cogito*, n'est-il pas précisément celui de M. Maurras ? Prendre pour base de l'adhésion à un système politique ce qui motive le pari pour un cheval de courses, à savoir ses chances, n'est-ce pas la faire dépendre de ce qu'il y a de plus fragile, de plus misérable, et en somme de plus extérieur à soi-même, à savoir l'assentiment d'un public, l'approbation de l'incompétence ? Le réalisme consiste à apercevoir clairement la vérité, une fois saisie à l'éclaircir, à l'ordonner, une fois claire et ordonnée à la propager, à la faire passer dans le réel et le pratique. Des gens « croient faire l'union en répétant : Unissons-nous, — sans prendre garde qu'on ne s'unit pas en l'air et que la volonté de s'unir ne suffit pas à réaliser l'union : cette union qu'ils célèbrent suppose l'adoption d'un programme d'idées communes ; mais, ce programme, quel qu'il soit et quel qu'il puisse être, sera toujours, de sa nature, par ce qu'il contiendra et ne contiendra pas, l'élément diviseur, irritant et débilitant par excellence, — à moins que, par sa simplicité, par sa force, il ne tende *uniquement* à rendre impossible la division, — c'est-à-dire à moins qu'il ne pose d'abord, comme un principe indiscuté, la réalisation préalable du facteur matériel de *notre* unité, et, donc, qu'il ne commence par stipuler l'établissement de la Monarchie [1] ». Démonstration élégante et dont le nerf est celui de la preuve ontologique. L'argument consiste à tirer par voie d'analyse et par conversion d'identités le réel du logique, — démontrer que l'idée de Dieu se convertit automatiquement en l'être de Dieu, — la réalisation de l'union nationale en

1. *La Politique Religieuse*, p. 173.

la réalisation de son facteur matériel qui est le Roi. Tel est l'acte de naissance de tout réalisme originel, idée consciente, consolidée, démarche qui s'évade de l'individuel et du relatif, ou plutôt qui sans sortir d'elle-même les arrête, de l'intelligence et de l'être. Les théologiens ne s'y trompent pas, qui aiment à retrouver chez M. Maurras la forme scolastique de leur argumentation ordinaire, leur tendance à convertir immédiatement les idées en choses. Mais cette nature de son esprit se communique mieux lorsqu'il l'exprime en élégants symboles.

II

L'ÉTANG DE MARTHE ET LES HAUTEURS D'ARISTARCHÈ

M. Maurras nous garde sans doute pour des Mémoires de la soixantaine, comme Mistral, les images héréditaires de sa maison. Mais il s'est plu à mettre dans son œuvre, comme des reposoirs de fleurs, les images de son pays et de sa province. Il les a ployées, pour y associer son génie, en des mythes ingénieux, parmi lesquels l'*Etang de Marthe et les Hauteurs d'Aristarchè* me fait souvenir du mythe de l'ancienne Attique que Platon ébauche dans le *Critias* inachevé. C'est pour moi, dans l'œuvre de M. Maurras, le bois sacré et le point central à la fois, sa colline de Sion-Vaudémont et sa tour de Constance sur les marais d'Aigues-Mortes. La construction décorative du nationalisme français s'est accordée, chez le Lorrain et le Provençal, sur des symboles analogues.

Symbole si ductile et si transparent, qu'il semble que M. Maurras ait été mis au monde pour réaliser les harmonies et les Idées qui sont en puissance dans le nom, l'histoire et le paysage de Martigues. Il parle quelque part du « naïf albigisme de Michelet et de sa théorie du combat entre la liberté et la fatalité dans l'histoire [1] ». M. Maurras — qui relève, comme M. Barrès, du *Tableau de la France*, — ne me

1. *Trois Idées Politiques*, p. 76.

paraît point pur de tout albigisme, puisque l'histoire est en somme pour lui une lutte de l'ordre et du désordre, de l'organisation et de la Révolution, de ce qui est enchaîné, au sens heureux de l'art oratoire, et de ce qui est déchaîné comme le gorille féroce et lubrique de Taine. Le mythe qu'il a édifié sur Martigues porte tous les traits des vieux mythes grecs sur le combat de l'ombre et de la lumière, Python et Apollon, le marais et le rocher.

Martigues s'appelle ainsi de la sorcière syrienne Marthe qui suivit Marius dans sa campagne contre les Cimbres et les Teutons, se fit craindre et vénérer par le général romain et son armée, et rendit probablement ses oracles vers ces marais de l'Etang de Berre qui gardèrent son nom, et ne gardèrent jamais de syrien que ce nom : « Ainsi le nom général de toutes nos provinces, la France, ne désigne pas le caractère gallo-romain qu'elles ont en commun, mais la petite horde franke qui leur a donné quelques rois [1] ». Pour la petite comme pour la grande patrie de M. Maurras, *nomina numina*, mais leurs *numina* malfaisants.

La sorcière de Marius, à laquelle M. Maurras ne veut nul bien, symbolise tout ce qui par la Méditerranée nous est venu de juif, et même tout ce qui y descend aujourd'hui de juif. « Marthe avait de grands dons, l'impudence, l'entêtement, la solennité de l'affirmation religieuse, et beaucoup de souplesse. Cela est juif [2]. » Et Marthe se confondit pour le peuple avec une autre Juive, venue au siècle suivant avec Lazare et Maximin, l'une aujourd'hui des *Santo segnouresso* qui accueillirent Mireille dans leur paradis. Même celle-là, M. Maurras qui désirerait aveugler en son littoral provençal toute porte de l'Orient, la regarde d'un œil sévère.Et pourtant n'est-ce point de sainte Marthe que le bon Tourangeau Jules Lemaître voulut faire dans un conte délicieux en *Marge de l'Evangile*, la patronne de la *Patrie Française*, la douant avant tout de mesure et de finesse, et admirant qu'une sainte d'esprit si modéré soit devenue, par une ironie du sort, la sainte des Méridionaux ? Mais M. Maurras trouva toujours la *Patrie Française* plus ingénue qu'ingénieuse, et il estime que le Midi eut toujours de la modération à en revendre au Nord. La vraie Marthe demeure pour lui la sorcière des marais :

1. *Anthinea*, p. 241.
2. *Id.*, p. 238.

« En un endroit que le navigateur Pytheas aurait comparé au visqueux élément du poumon marin, près d'un étang, entre une eau épaissie de bourbe et le sol toujours détrempé, sur deslits d'une algue confuse et pestilentielle, cette femme syrienne affola tout ce que le pays contenait de rustres et de goujats [1]... »

M. Maurras déplore que cette Syrienne ait été conduite et honorée par un Romain qui est dans *Anthinea* « le plus grossier des soldats », mais qui dans *Barbares et Romains* « fut le premier à ébaucher la première configuration de la France ! » Que Rome n'a-t-elle défendu plus durement avec les armes de son pouvoir l'hellénisme contre le sémitisme, distingué « l'Hellène pur de l'Hellène contaminé par l'Asie [2] ! » Mais les puissances d'hellénisme et d'ordre ont déposé sur le rivage de Martigues leur juste figure par l'image d'Aristarchè.

C'est un petit marbre trouvé dans une petite île des Martigues. Un texte de Strabon, d'une concordance parfaite avec tous les détails de l'image, permet d'affirmer qu'elle représente une dame d'Ephèse, qui sur la foi d'un songe suivit les Phocéens fondateurs de Marseille et fut dans la nouvelle colonie la première prêtresse de Diane. Elle se nommait Aristarchè « nom bienheureux pour cette fondatrice de colonie » et le bas relief la représente au moment où elle s'embarque, avec la statue de la déesse, pour la nouvelle Ionie destinée en Provence aux Phocéens. « Si nous voulons entendre battre le cœur de l'homme antique, l'occasion nous en est proposée dans ce petit marbre. Depuis le sol éphésien, près d'un arbre sans feuillage, jusqu'à l'élégante nef de Phocée, ce qui passe, ce qui franchit le feston de la mer, sur cette planche oblique, c'est autre chose qu'une sainte femme exaltée, c'est le corps, c'est l'âme vivante de la religion, et dans ce corps, et dans cet âme, une tradition, une politique, une patrie, une intelligence, des mœurs. La ville de demain est comprise dans la déesse. Elle charge l'épaule délicate d'Aristarchè. La mer, les vents, le ciel, la destinée n'ont plus qu'à se faire propices : moyennant quelque sourire des conjonctures, Marseille lèvera des semences mystiques enfermées dans dans cette poitrine et sous ce beau front [3]. »

Les divinités intelligentes qui ont mené à Martigues le marbre d'Aristarchè préfiguraient sans doute par ce beau nom et cette belle

1. *Anthinea*, p. 239.
2. *Id.*, p. 237.
3. *Id.*, p. 229.

légende l'*Enquête sur la Monarchie* et l'*Avenir de l'Intelligence*. Aristarchè a conduit M. Maurras vers les justes lois de la cité, vers le cœur plein et pur de la raison politique. Une petite étincelle, perdue et fragile, sommaire et simple de la statuaire grecque était venue éclater et s'obscurcir sur le rivage. M. Maurras a fait briller de lumière spirituelle l'éclat de marbre, la lampe de Psyché que l'Ionie, dans une île de pêcheurs, transmet silencieusement à la Provence. Et, de même que Marthe « dut plutôt se fixer sur le bord de nos marécages et dans le lieu le plus stagnant de la contrée » il a placé, comme tout l'y sollicitait, l'image d'Aristarchè sur les hauteurs qui bordent la mer, parmi les rochers aux courbes harmonieuses et aux formes stables où l'esprit de la sculpture, déjà reconnaissable, sommeille. « Le genre humain est le principal bénéficiaire de la divine économie qui distribua les hauts lieux. De quelque façon que l'on nomme ce génie, celui qui tailla et mesura leur stature, disposa leurs précipices et leurs gradins, sera loué des hommes auxquels il façonna le vrai socle de leur pensée. Personne n'eût pensé dans le tourbillon d'une matière qui se décompose à vue d'œil. Il y faut la solidité, la durée, la constance [1]. » C'est dans cette constance que s'installe naturellement Aristarchè. M. Maurras la confond avec les leçons mêmes que lui inspirent les collines de son pays, dont les grands corps allongés, déclinant à la mer lui ont « rappelé parfois cette déesse que Phidias avait couchée à l'angle d'un de ses frontons ». — Solidité, durée, constance, désirs éternels et sans cesse déçus de notre nature mobile, le nom prédestiné d'Aristarchè nous indique délicatement que nous les retrouverons (après la sculpture, lieu de leurs épures et de leurs idées) seulement dans ces grands corps politiques, chefs-d'œuvre de la fortune et de l'homme, qu'il appartient aux âmes les plus hautes de créer, de maintenir ou de relever. N'est-ce, dans la préface de l'*Avenir de l'Intelligence*, Aristarchè qui parle ? « Je comprends qu'un être isolé, n'ayant qu'un cerveau et qu'un cœur, qui s'épuisent avec une misérable vitesse, se décourage, et, tôt ou tard, désespère du lendemain. Mais une race, une nation sont des substances sensiblement immortelles ! Elles disposent d'une réserve inépuisable de pensées, de cœurs et de corps. Une espérance collective ne peut donc pas être domptée. Chaque touffe tranchée reverdit plus forte et plus belle. Tout désespoir en politique est une sottise absolue [2]. »

1. *Id.*, p. 224.
2. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 18.

Une race, une nation, ces substances sensiblement immortelles, voilà ce qui commence avec ces rochers de Provence, et ce qui va s'étendre jusqu'à l'autre mer comme le lieu de l'intelligence et de l'effort.

M. Maurras n'a point daté l'*Etang de Marthe et les Hauteurs d'Aristarchê*, qui fût écrit sans doute entre 1890 et 1900. C'était le temps où le *Pauvre Pêcheur* retenait au Luxembourg les foules qui s'amassent aujourd'hui autour des Rodin, et les fonds emblématiques de Puvis, le marais de l'*Ave Picardia*, parurent avec une intéressante obstination dans les décors psychologiques et littéraires de ce temps. Rencontres qui ne sont pas de pur hasard. Des marais comme ceux de la Syrienne, nés de dépôts pareils sous un même soleil, servirent alors à M. Barrès pour installer Bérénice et pour disposer autour de Petite-Secousse les fonds d'ennui et de fièvre où se meut assez naturellement une campagne électorale : « Il y a un siècle et demi, la tour Saint-Louis marquait l'embouchure ; cette tour se trouve maintenant en pleine campagne. Entre elle et le rivage s'étend un immense pays. Chaque année, le limon maçonné et consolidé allonge une pointe nouvelle au-dessus d'un fleuve de fange. Ainsi naissent autour de la première épave, dépourvus de toute fondation de rocher, les pâtés de vase liquide qui émergent avec lenteur [1]. » Est-ce Aigues-Mortes ou bien Martigues ? Est-ce du Maurras, est-ce du Barrès? Identiques comme les deux paysages marécageux, identiques comme la construction de tous ces dépôts méditerranéens, les deux styles eux-mêmes se confondent, et l'oreille la plus délicate, habituée à l'un et à l'autre, ne saurait avec sûreté attribuer les phrases à l'un ou à l'autre.

Vers le même temps M. André Gide écrivait *Paludes*. Plus délicat et musical, plus transparent et fragile que M. Barrès et M. Maurras, il rejoignait le motif intérieur du marais psychologique à la grâce et à la gracilité de l'églogue virgilienne. Il se souvenait que le marais est né à la vie de l'âme lorsque Virgile sentit sous le coup qui lui arrachait son champ paternel les fibres qui le liaient à l'horizon palustre. Il allégorisait comme le Pêcheur de Puvis Tityre et Mélibée. Il gardait purs et nus auprès de lui, dans le cadre de la fenêtre d'une chambre, l'ennui qu'il disposait en spectacle curieux, la cendre qu'il faisait en souriant le geste de modeler. Il suivait sur de singuliers atlas le fil des rivages où sans sortir de ses marais Urien trouva le

1. *Anthinea*, p. 218.

« poumon marin », la neige blanche, et puis cette bulle impondérable, — rien.

Voilà, à leur origine, les trois plus fines sensibilités, les trois meilleurs créateurs de phrases extérieures et de rythmes intérieurs qui nous aient raffiné la vie. Origines, — et dépourvus encore « de toute fondation de rocher, les pâtés de vase liquide qui émergent avec lenteur.

« Aucune origine n'est belle. La beauté véritable est au terme des choses. Elevées de quelques lignes au-dessus de l'eau et creusées de larges cuvettes où l'infiltration de la mer se mélange à celle du fleuve, ces îles ont peut-être une sorte de charme triste. La terre est grise, crevassée, la flaque du milieu y luit malignement comme une prunelle fiévreuse...

« Sable mou, petits arbres maritimes, herbage salin, rompu et couché par le vent, ô l'inqualifiable et mélancolique étendue ! Cela n'ondule presque pas. Tout ce vaste lieu vide est occupé des vents contraires de l'immensité déchirée, accrue du son gémissant des vagues voisines. Saturés de sel et de miasmes, de fièvre lourde et de liberté surhumaine, la lande née d'hier nous apprend tout ce qu'on peut enseigner de la Mort, car elle nous confronte, en métamorphose secrète, avec le va-et-vient continu de ses éléments. Ce sont des nouveau-nés et déjà moribonds. Rien de fixe, tout naît et tout périt sans cesse. Nulle vie vraie ne se dégage qu'après dix mille efforts manqués. Une incertitude infinie. Des débris coquilliers demi-engagés dans le sable aux vols de goelands qui ne font que tourner en cercle inutile, des galets blancs pris et rendus, repris encore, aux ibis migrateurs, dont la rose dépouille flotte avec le soleil sur le plat moiré des étangs, il n'y a rien qui n'avertisse le sage promeneur des menaces de son destin.

« Il est tout seul avec lui-même. Il y est sans amis, ou les amis qu'il a disparaissent de toutes les sphères du souvenir ; réduit au pauvre centre de son indidivu, il se répète à chaque pas qu'il fait, pour seule parole : « *Moi et moi, nous mourrons ; Moi, celui qui me parle, moi celui qui m'écoute, nous allons mourir tout entiers.* » Les choses provisoires, instables, fugitives qu'il a devant les yeux imposent en lui leur chaos. Il voit, il sent, il expérimente ses propres ruines. Et, dissolu, dans l'antique force de ce beau terme, reconnaissant que sa fertile illusion s'est brisée, il ne découvre aucun objet d'assez humain, d'assez flatteur, d'assez spécieux, d'assez faux pour lui cacher la douceur sacrée

de l'abîme. Le néant et la mort ont soulevé enfin pour lui leur voile, et il les voit tout nus.

« Celui qui ne meurt point de cette vue en tire une nourriture très forte. Il ne craint plus le mal, il ne le connaît même plus. Le paysage pisithanate procure à celui qui le subit et s'y conserva la force nécessaire pour vaincre toute vie, et, conséquemment, pour la vivre. Comme Ulysse et Enée, il est descendu aux Enfers. Son cœur mortifié s'est endurci et peut rejoindre au commun cercle les actions mesurées et systématiques des hommes. »

De ce sentiment et de cette méditation, qui leur furent communs, sont sortis par trois routes différentes M. Maurras, M. Barrès, M. Gide. Et, les trois, comme trois parties équilibrées et logiques d'un grand paysage. Ce n'est pas un moment négligeable qu'a vécu avec eux notre génération. Si la France est, pour le géographe et l'historien, un pays de vérités, je pense à la naissance de cette France et de ces routes, de ces vallées fluviales, qui d'abord furent marécages, repoussèrent l'habitat humain, et que de longues générations laborieuses durent rudement aménager. Je pense aux grands drames de la pensée, les plus beaux des drames terrestres — au conflit présocratique de l'écoulement ionien et de l'Etre éléate, à ce que nous ont rendu dans nos écoles des oppositions comme celle de Bergson et d'Hamelin.

« Réduit au pauvre centre de son individu. » Il faut y rester ou en sortir. Si tout notre mal vient de ne pouvoir rester dans une chambre, aménageons au moins cette chambre. Si notre mal vient de rester dans une chambre, allons, et marchons pendant que nous avons de la lumière. M. Gide promettait, comme suite à *Paludes*, *Polders*. Il a brûlé cette étape, annoncé comme sortie de *Paludes* les *Nourritures Terrestres*. Il a écrit là son chef-d'œuvre, mais est-il sorti ? Est-il sorti de lui-même ? A-t-il remplacé *Moi* par autre chose que : *Moi et moi* ? Il donnait pour épigraphe, en 1914, aux *Caves du Vatican*, une phrase, qu'il prenait pour son compte, de M. Palante : « Pour ma part, mon choix est fait. J'ai opté pour l'athéisme social. Cet athéisme, je l'ai exprimé depuis une quinzaine d'années, dans une série d'ouvrages. »

Pendant ce temps, M. Barrès et M. Maurras écrivaient au moins autant d'ouvrages pour établir le réalisme social, pour lui édifier des assises, Terre et Morts, intérêt national et Roi. Comme ils nous l'apprennent eux-mêmes le premier fut « un fameux individualiste »

et l'autre, d'abord, « un petit anarchiste » d'où sortit un grand monarchiste. De ces trois individualistes, M. Gide garde aujourd'hui la gauche, M. Barrès occupe le centre, et M. Maurras constitue la droite : l'éventail est harmonieux et complet. M. Maurras remarquerait peut-être que, si tous trois sont des incroyants, tous trois appartiennent par leur culture à trois formations religieuses d'où leur sensibilité et leur pensée paraissent sortir naturellement : M. Gide au protestantisme libéral, M. Barrès au christianisme décoratif de Châteaubriand, M. Maurras au catholicisme positiviste qu'ont dégagé de Maistre et Comte. Le chemin de l'étang de Marthe à la hauteur d'Aristarchè, de la prairie lorraine à la colline de Sion, du marais où Tityre mange des vers de vase aux palmiers où Nathanaël va cueillir les *Nourritures* des *Mille et une Nuits*, suit des voies logiques et décrit des courbes déjà connues de Virgile.

M. Maurras devient dès lors une sorte de préposé à la logique, et l'auteur de l'*Enquête* joue parmi nous un rôle analogue à celui de l'Athénien Socrate parmi ses compatriotes. A M. Barrès il fait voir la doctrine carrée, nette, organique, qui est au bout du nationalisme et qui le fonde seul en raison et en réalité. De son côté, M. Gide se trouve complexe et bizarre d'être « né en Normandie d'un père languedocien et d'une mère neustrienne » et il somme le « sophiste Maurras » de lui dire ses véritables racines et son authentique petite patrie. A quoi M. Maurras en des pages de l'*Etang de Berre* dorées et légères comme l'huile de Berre elle-même (une autre Berre, mais qu'importe !) s'exclame en souriant : C'est précisément mon cas ! Lui aussi a une petite patrie paternelle, dans le vallon de l'Huveaune, et une petite patrie familiale à Martigues. Et presque tous nous en sommes là. Gardons-les toutes, mais choisissons-en une comme on se choisit une femme. En pareille occurrence M. Barrès choisit la Lorraine et ne se voulut point Auvergnat. Le Jour des Morts ne lui parle plein et pur qu'au pays des mirabelliers. M. Maurras a proposé à M. André Gide une solution analogue au mot du général de Castelnau : « Et vous, colonel, où vouliez-vous mourir ? » « L'illumination annuelle à la nuit qui précède le Jour des Morts, un certain plain-chant que je connais bien aux cérémonies mortuaires, des rites, tels et tels, dont le manque m'affligerait, divers signes, d'autres encore, qu'il est importun de noter, me déclarent où il convient que soit fixé mon lit funèbre : non, il est vrai, par élection délibérée, mais par une nécessité dérivant de l'ensemble de tout ce que j'aime et je suis. M. André Gide a-t-il

fait un choix de la place où il dormira ? Cette élection de sépulture pourra le renseigner sur sa véritable patrie [1]. »

« Aucune origine n'est belle. La beauté véritable est au terme des choses. » Au terme des choses, au moment où achevées dans leur Idée, elles vont laisser tomber leurs lambeaux d'être inachevé, passionné et mobile, apparaître comme le rocher au delà du marais, comme la ligne de pierre et le contour éternel qui ne changeront plus. Beauté lumineuse et forte, mais à laquelle l'âme ne s'arrête pas sans avoir traversé une grande lande d'amertume. Et beauté qui peut-être n'existe et ne s'éprouve que comme un belvédère d'où les yeux contemplent les tendres vapeurs des mondes qui commencent, les nébuleuses du ciel et les déesses de la mer. M. Maurras ne récrira-t-il point à soixante ans, dans une manière plus profonde et plus nuancée, ses *Deux Testaments de Simplice*, idéologie de sa vingtième année ? Deux Testaments qui se succèdent, ou, mieux, un dialogue intérieur où les voix alternées prennent tour à tour le dessus. Toute âme complexe comporte ce rythme de l'ïambe, ce couple élémentaire du temps faible et du temps fort qui se perçoivent dans les premiers vagissements humains. Toute humanité d'élite a deux patries entre lesquelles elle s'oriente, l'une qui frissonne à son berceau, l'autre qui dessine sur sa tombe la stèle idéalisée, — l'une qui naît dans les esprits de la musique et l'autre qui s'achève sous le génie de la sculpture. Un acte de volonté, les clartés réfléchies de l'intelligence, l'interprétation des signes par lesquels nous avertissent autour de nous de secrètes amitiés, — cela peut les équilibrer en un balancement harmonieux ou mettre de l'une à l'autre une suite, une logique, l'ordre : « La plus ancienne Grèce a connu avant nous cette molle et funeste écume de l'Asie. Elle aurait pu la dissoudre et la rejeter ; son vif esprit jugea préférable de l'employer dans le concept sublime de sa Vénus marine et ainsi de tirer de tous les principes des tempêtes de l'âme une divinité rayonnante qui les apaise. La lumière qui brille sur le front des héros ne vient que des luttes antiques accrues du sentiment du triomphe définitif... De nos bas-fonds déserts, de ces platitudes fiévreuses où l'enfance du monde se recommence à l'infini, il ne faut pas marcher longtemps pour gagner les hauteurs où l'ordre se construit et se continue ; tout le temps du trajet, le ciel, le vent, les astres sont des guides et des amis [2]. »

1. *L'Etang de Berre*, p. 115.
2. *Anthinea*, p. 243.

II

LA DIGUE DE MARTIGUES

Entre l'étang de Marthe et les hauteurs d'Aristarchè, M. Maurras a ainsi cultivé le jardin de sa petite patrie pour qu'il fleurît en idées, en oppositions sagement balancées. Dans la ville des pêcheurs, miracle de la multiplication des poissons et des pains ! Comme sous les yeux et sur la palette de ses peintres, tout foisonne, étincelle, s'équilibre, se trempe des lumières spirituelles. Le mistral avec sa violence fait de la clarté : « Ce puissant fleuve d'air fera régner au ciel une extrême limpidité. De beaux brasiers couleur de pourpre s'élèvent, s'amoncellent, se déplacent au souffle ardent parmi toute la ligne occidentale des nuages ; à l'autre bout du ciel les cornes de la lune s'affinent aux arêtes tranchantes des collines. Aussitôt tout fléchit et se courbe avec des sanglots, mais la clarté du soir se répand et circule avec égalité dans cette douleur. C'est bien ici qu'il conviendrait de situer quelque vieux drame de haine ou d'amour conscients. Pourquoi Stendhal n'a-t-il pas mieux connu ce pays-ci ? Je doute que son Italie lui ait fourni un emblème plus exact de la perfection de l'intelligence dans le désordre des passions [1]. »

Emblèmes de la perfection de l'intelligence : voilà ce que son zèle a cherché avec le plus d'amour parmi les visages de la terre. Dante, qui selon une belle légende félibréenne aurait trouvé dans le paysage des Baux le motif des « poches » infernales, le savait, l'avait vu, qu'il faut en Provence, pour donner au ciel son entière pureté, le souffle du mange-fange, le grand balai de la passion et de la haine sous lequel comme au dernier vers d'un *Cantique* s'élargissent les étoiles. Ne supposons point le *Paradis* sans l'*Enfer*. N'imaginons point les belles amitiés de M. Maurras sans ses vivaces haines. Ne rêvons point l'écla-

1. *L'Etang de Berre*, p. x.

tante Provence sans ses trois fléaux. L'intelligence ramasse sous les passions qui la flagellent sa substance solide.

Martigues cependant, en la fécondité de sa mer poissonneuse (où l'on trouve même, dans le poisson de saint Pierre, de quoi payer le percepteur), ne lui suggère qu'élargissement de ses trente beautés, et que complaisance pour le hasard de ses visages nouveaux. On a mis dans son paysage des panneaux-réclame, des ponts métalliques, on a relié les îles, ce qui en fait un « instar » vénitien moins complet, — et l'on a construit une digue. Peuh ! ce qui est laid, M. Maurras ne le verra pas ; « pour une beauté de perdue deux renaîtront, et, quand il n'y en aura plus, l'ample nature saura bien s'arranger pour qu'il y en ait encore [1] ». Reste la digue, — car on a fait en bordure du nouveau canal une digue de plusieurs lieues, qui fait crier presque autant que celle du Mont-Saint-Michel. Eh bien, cette digue : « Patience ! l'écume et l'embrun auront vite fait de déteindre et d'harmoniser. Même ce déplorable effet total s'évanouira tout entier le jour où quelque promeneur curieux, s'étant avisé de monter en barque et de faire force de rames vers la digue, se dira que la nouveauté qui n'est pas bonne à voir dans le pays est peut-être un très bon endroit pour le voir et pour l'admirer : en effet, qui abordera pour la première fois croira sans doute inaugurer de ce belvédère choisi les délices de l'incomparable reflet nuancé et moiré de nos toits et de nos églises au liquide miroir qui tremble toujours ; on accourra s'asseoir en foule au même lieu, les chevalets des peintres n'y feront qu'un saut, et l'on y sentira une douceur dite nouvelle, car elle aura été à peine entrevue de nos grands-parents... Les moyens de gâter cette vieille planète sont extrêmement limités, et nous n'excellons guère qu'à nous gâter l'esprit [2]. »

L'admirable philosophie, la sagesse nuancée comme les eaux de l'étang de Berre au crépuscule, la santé et l'indulgence que respire M. Maurras au long de son chemin de Paradis ! Quand il ouvre les yeux à sa lumière natale, son intelligence met comme elle chaque objet à sa place, et trouve une place pour chaque objet. Et la digue, dernière venue, ouvrière de la onzième heure qui aura plus tard son histoire et sa patine, il la recueille — et pourquoi pas ? — comme la trente et unième beauté de Martigues et le belvédère des trente pre-

1. *L'Etang de Berre*, p. 26.
2. *Id.*, p. 28.

mières. Alors, je me dis que si M. Maurras, moins sommé par les nécessités du salut public et par les appels de Paris, était resté Martegal, s'il n'avait point transporté aux alentours des brioches de la Lune et multiplié par les conques des diurnales la chanson qui lui vint en écoutant chanter un si beau rossignol, — si la quatorzième beauté de Martigues, tintante et tentante comme la sonnette diabolique qui fait massacrer au curé du conte de Noël sa messe de minuit (« La quatorzième beauté, c'est le galbe parisien des vagons de notre chemin de fer ») ne l'avait de si bonne heure captivé — peut-être il eût transporté à plus ample matière cette philosophie, cette sagesse, cette indulgence qu'au besoin lui eût confirmées Paul Arène.

M. Maurras a accepté dans son paysage les panneaux-réclame, mais non le régime parlementaire, — les ponts métalliques, mais non le romantisme ; — il n'a point admis sur le char de l'État le principe du canot des six capitaines ; — et il n'a rien transféré à la démocratie de l'indulgence avec laquelle il traitait la digue, pas plus élégante, de son pays. Si les moyens de gâter cette vieille planète sont extrêmement limités, ceux de gâter ce vieux morceau de notre planète qui s'appelle la France lui ont paru bien nombreux et bien actifs : c'est pour y remédier qu'il est allé batailler à Paris et qu'il n'a pas écrit « au flanc d'une colline couronnée d'un moulin qui a cessé de moudre et qu'on prendrait de loin pour un vieux château ruiné [1]. »

On peut l'en louer, on a peut-être le devoir de l'en louer, — peut-être aussi le droit de regretter. J'imagine que Mistral eût, mieux que tout, aimé voir, sur un coin de Provence maritime et grec, onduler doucement, jumeau du laurier de Maillane, un olivier nombreux de sagesse provençale. Pour délivrer de la tour la Comtesse, comme à saint Pierre pour ouvrir le Paradis, il faut les deux clefs.

— A qui le dites-vous ? répondra M. Maurras. C'est la faute de mon temps. Né au temps de l'ordre j'eusse fait partie de l'ordre, je l'eusse aimé et loué et dit, avec Bossuet, même cela que vous me feriez dire aujourd'hui si difficilement : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel* ! Né au temps du désordre, puis-je faire partie du désordre, aimer et louer le désordre et transférer au ghetto d'Israel l'éloge romain de sa cité mystique ? Du même cœur dont j'eusse autrefois aimé l'ordre, je veux et je dois aujourd'hui le relever. Cela même est un acte d'ordre, d'établir avant l'ordre les conditions de

1. *Id.*, p. VII.

l'ordre. — Si l'homme est un animal politique, le *Politique d'abord* s'impose comme la démarche élémentaire de tout ordre humain.

MOI. — Le Renan de la *Réforme*, l'un de vos maîtres, fut le Renan de *Caliban*. Je crois bien que lorsque Renan écrivit sous le ciel doux d'Ischia son supplément lumineux à la *Tempête*, son esprit dépouillé et nuancé voyait à la démocratie la laideur et l'utilité de votre digue, et découvrait au fils informe de Sycorax ces mêmes circonstances atténuantes que vous accordez bienveillamment à l'œuvre de nos ingénieurs.

M. MAURRAS. — Prospero a fini par accepter le gouvernement de Caliban, oui. Renan a extrait l'or de ce creuset, parce qu'il y avait déjà de l'or dans le creuset, parce qu'il a supposé Caliban capable d'éducation. Mais l'éducation de la démocratie, c'est une réclame de savon pour blanchir les nègres. Ma digue prendra une patine, mûrira comme un fruit ; mais la démocratie ! Non, laissez-moi rire ou laissez-moi pleurer.

MOI. — Soit. Nous sommes encore dans l'île de la *Tempête*. Nous ne nous inquiétons pas des problèmes qui se poseront tout à l'heure, quand il s'agira de réorganiser notre duché de Milan. Nous demeurons en ce domaine des idées où la circulation de la pensée dans les intelligences forme une raison suffisante du monde, où des créatures d'air et de lumière ondulent autour de Miranda. Le monde des reflets de Martigues, si vous voulez. Vous y vivez, vous en êtes, comme Sextus Tarquin se vit lui-même dans le palais des possibles. — Que des Génies se groupent en un beau lieu élu de l'esprit ! — J'imagine une terrasse privilégiée, — et sur elle, avant vous, quatre figures dont vous avez parlé avec un inégal respect, Barrès, Renan, Sainte-Beuve, Châteaubriand. Ah celui-ci ! Vous avez tiré sur lui comme Tartarin sur la Mère Grand. (Et si nous sommes en romantisme, il est bien la mère grand de tout notre peuple romantique.)

Je pense aux générations d'Epigones que Nietzsche décrivait dans l'une des *Inactuelles*. Mais nos Epigones à nous offrent un tableau autrement composé et plein que ceux de la culture germanique. Nous avons en vous, nous avons en eux exactement une Littérature de Génies.

Je ne parle pas des génies qui les hantaient, mais des génies qu'ils réalisèrent. Et les quatre derniers descendent du premier, de Châteaubriand qui a ici tout découvert et tout nommé. Le *Génie du Christianisme* est le génie qui se dégage du christianisme, comme sa forme et son essence purifiées, idéales, comme une âme survivante et un ordre

esthétique, lorsque, libéré de la matière, de la réalité, de la loi par laquelle il presse et soumet l'homme, il n'est qu'un édifice qui va être contemplé du dehors dans son histoire et sa majesté, et non plus dans sa durée suivie et vécue, mais dans sa durée arrêtée et fixée, dans l'image définie et définitive qui demeure, s'équilibre et s'ordonne. Martigues vu de la digue, de la digue neuve, utile et laide. La digue d'où Châteaubriand a vu le Christianisme asseoir sa blanche stature, ouvrir ses ailes lumineuses et roses comme votre Martigues dans le crépuscule, c'est la Révolution. Il fallait qu'il eût la Révolution sous les pieds, et dans sa chair et dans son sang, et le Christianisme, et la monarchie et toute la magnificence d'un passé dans un rêve matériel et dans des prunelles visionnaires. Il fallait que de réalités intérieures la religion, l'Eglise et le Roi devinssent des réalités décoratives et plastiques. Vous l'avez pour cela interpellé avec âpreté : « Race de naufrageurs et de faiseurs d'épaves, oiseau rapace et solitaire, amateur de charniers, Châteaubriand n'a jamais cherché, dans la mort et dans le passé, le transmissible, le fécond, l'éternel : mais le passé, comme passé, et la mort, comme mort, furent ses uniques plaisirs. Loin de rien conserver, il fit au besoin des dégâts, afin de se donner de plus sûrs motifs de regrets... Cette idole des modernes conservateurs nous incarne surtout le génie des Révolutions [1]. » Si vous transportez à ce génie la majuscule du *Génie du Christianisme*, et la figure de personnification plastique qui en arrête à un tournant panoramique la définition (vous souvenez-vous, à la sculpture antique du Louvre, de cette figure assez médiocre à laquelle les catalogues donnent le beau nom de *Génie du Repos éternel* ?) peut-être vous paraîtra-t-il que le Génie des Révolutions se définit loin des Révolutions, sur la digue du conservatisme, et que la monarchie de Louis-Philippe n'était pas un mauvais belvédère pour que Thiers, Tocqueville, Michelet, Lamartine en arrêtassent les contours. Tartarin-Sancho n'existe bien que de la route où ahanne Tartarin-Quichotte, et Tartarin-Quichotte n'atteint toute sa réalité que du lit où Tartarin-Sancho savoure son chocolat.

Vos lignes de tout à l'heure caricaturent simplement une figure nécessaire de tout développement humain supérieur, dans notre Occident, depuis que la Grèce nous a fourni les moyens et le désir de l'idéalisation plastique, — un des deux moments du rythme qui gouverne même tout classicisme. Evidemment le classicisme consiste

1 *Trois Idées Politiques*, p. 14.

avant tout à retrouver l'esprit intérieur des modèles grecs pour le revivre et pour que l'œuvre nouvelle, non extérieure et froide, participe aux mêmes étincelles de vie. Mais le classicisme comporte aussi des fonds de critique et d'histoire : il consiste encore à voir du dehors la courbe et la suite classique, dans leur ligne et leur beauté, à les idéaliser non seulement parce qu'elles sont belles, mais parce qu'elles sont anciennes et révolues, non seulement parce qu'elles sont de la durée, mais parce qu'elles sont du passé. Son horizon s'embellit d'un temple, et d'une Apothéose d'Homère qui est bien celle d'Ingres. Et tout le long de son développement il a conservé ce caractère. Cet atelier de Génies où fut sculpté celui de Châteaubriand, il fut ouvert à Athènes, il est incorporé comme l'atelier de Phidias au cœur et au corps d'Athènes, et nulle part ailleurs qu'à Athènes ne pouvaient naître cette lyre de la sensibilité et cette plate-forme de l'intelligence. N'est-ce du même fonds dont vous haïssez Châteaubriand que vous mésestimez Isocrate ? Peut-être pas. Mais enfin cet Isocrate dont les cent ans de vie forment le beau palier incliné par lequel l'Athènes de l'Acropole descend vers l'Athènes panhellénique, comme les cent ans du Fontenelle ménagent du siècle chrétien et français à l'autre un bel escalier du même ordre, Isocrate a écrit dans le Panégyrique d'Athènes un *Génie d'Athènes*, à l'idée duquel son panhellénisme se mêlait assez naturellement. N'oubliez pas que si le Génie du Christianisme est le premier et l'aïeul parmi les Génies du siècle, il a eu lui-même pour précurseur emphatique et desséché les *Ruines* de Volney, dont la génération de Châteaubriand a su par cœur les pages où apparaît précisément et parle le Génie des Ruines...

Peut-être voyons-nous maintenant s'énoncer les mesures et se dessiner la ligne du chœur où se répondent et s'enchaînent nos cinq Epigones. Pour que naquît le *Génie du Christianisme*, il fallait que le christianisme subsistât dans l'âme de Châteaubriand à l'état d'hérédité, à l'état de goût, à l'état de beauté, mais qu'il fût en voie de se détacher, en disposition secrète de s'en aller sur les terrasses sensuelles et savantes d'où s'attendrir et s'émerveiller. Il fallait un mécontentement et une contradiction intérieures, où même les esprits simplistes ont vu de la simple dissimulation, de la manière dont Sarcey trouvait en l'auteur du Culte du Moi un pur fumiste. On demandait à connaître le confesseur de M. de Châteaubriand (qui répondait en donnant son adresse) et Courier l'approuvait de marcher au moins son masque à la main. Aujourd'hui que la critique avisée sait ce que

c'est qu'un Génie, et comment il naît, elle ne parlerait plus ainsi.

Sainte-Beuve, dans son *Châteaubriand*, ne s'y trompait pas. Il se trouvait de plain-pied avec son auteur, lui dont la vie fut d'écrire un *Génie du Jansénisme* et d'esquisser cent fois un *Génie du Classicisme*. Pour ecrire *Port-Royal*, il était nécessaire de voir Port-Royal du dehors comme Châteaubriand voyait le christiansime, — de tenir sous ses pieds comme digue de Martigues l'incrédulité épicurienne des tables d'Helvétius ou de Jérôme, — mais d'avoir en même temps une clef secrète du dedans et d'ouvrir la porte basse du jardin, entre ces poiriers de M. Hamon auxquels Racine avait goûté

Je viens à vous, arbres fertiles,
Poiriers de pompe et de plaisir.

Il fallait être sensible à des pompes décoratives et à un plaisir raffiné, prêt à goûter, pour en extraire le miel littéraire, le sommet et la fleur de la grande plante d'amertume. Pour écrire les *Lundis*, pour composer du classicisme un Génie ondoyant et divers, toujours indiqué, jamais arrêté, mais qui ne transgresse pas certain cercle de coteaux modérés, il fallait avoir traversé le romantisme, s'être appelé Joseph Delorme, avoir désiré le génie et les femmes de ses amis, avoir fait avant de passer entre ses parents le reste de son âge le voyage d'Ulysse.

Ainsi le breton Renan élargit en un Génie des Religions, vu d'un pays et d'une race de pêcheurs, le Génie du Christianisme dont la vie d'outre-tombe s'ébauche dans la lande de Combourg. Séminaire, mais laïcisé, — et cathédrale, mais désaffectée. Le même motif s'enrichit et s'éclaire. Celui-là a porté plus loin en profondeur cette complexité de Châteaubriand qui vibrait surtout dans l'écorce d'un métal sonore et l'airain corinthien des mots. Comme le Yann de Loti, granit enveloppé de brume, entêtement noyé de rêve. Sous ses pieds voyez-la plus solide encore et plus vraie que sur votre rivage provençal, votre digue. Digue de tout cela même qui serait du bloc, de la matière, de tout ce qui excluerait par sa masse les possibilités de musique : érudition, germanisme, même une lourdeur et une honnêteté sulpiciennes, le rivage d'où la mer déploie le mieux sa légèreté, ses nuances, ses îles flottantes et ses paradis de saint Brandan. Ame religieuse pour éprouver le sens intérieur de la religion. Toute l'incrédulité critique, assez, pour être personnellement détaché de cette religion, pour ne l'éprouver que par ce qu'elle a d'insubstantiel

parfum. Il lui faut à son couchant le linceul de pourpre où dorment les dieux morts. Je ne voudrais pas tout à fait lui appliquer ce que vous dites de Châteaubriand : « Cet artiste mit aux concerts de ses flûtes funèbres une condition secrète, mais invariable : il exigeait que sa plainte fût soutenue, sa tristesse nourrie de solides calamités, de malheurs consommés et définitifs, et de chutes sans espoir de relèvement. Sa sympathie, son éloquence se détournaient des infortunes incomplètes. Il fallait que son sujet fût frappé au cœur. Mais qu'une des victimes roulées, cousues, chantées par lui dans le linceul de pourpre fît quelque mouvement, ce n'était plus de jeu ; ressuscitant, elles le désobligeaient pour toujours [1]. » Mais évidemment Renan se serait trouvé aussi mal à l'aise dans une religion dominatrice qu'il se mouvait heureusement et simplement dans une religion finissante, et, généralement, dans tout ce qui finissait. L'auteur de la *Réforme* s'était résigné à penser de la France à peu près ce qu'il pensait de l'Eglise. « La France se meurt, jeune homme, disait-il à Déroulède : ne troublez pas son agonie. » Il la vit du point de vue de Sirius, il la vit du point de vue de Prospero lorsque Caliban l'ayant détrôné, il s'accommode de Caliban. Le fils des pêcheurs finit par détacher sa barque de toute terre réelle, et le Renan des *Dialogues*, des *Drames*, de l'*Examen de conscience* disparut submergé par les *Génies* qui figuraient ses rêves un peu comme le Saül de Gide sous les démons qui personnifient ses désirs.

On trouva que Renan manquait de sérieux. La littérature des Génies fut autour de lui un moment discréditée. M. Desjardins la rangea dans l'ordre du négatif ; M. de Voguë fit pour s'y soustraire, et surtout pour y soustraire la jeunesse, des tentatives pleines de mérite, mais ayant gardé sur sa table l'encrier de Châteaubriand il demeura toute sa vie, quoiqu'il en eût, envoûté par ce meuble, comme la famille Schwanthaler, des *Contes du Lundi*, par la pendule apportée de Paris. La littérature des génies eût périclité sans M. Maurice Barrès. Le vicomte de Voguë avait conservé du vicomte breton son encrier. M. Barrès, lui, hérita de beaucoup de ses biens intérieurs. Mais il y eut avec lui quelque chose de changé. A la littérature des génies d'abord il donna une méthode, elle devint plus sèche, elle acquit plus de trait, elle parut plus ramassée dans son schème essentiel, élégant et nerveux. Elle était tout entière contenue dans *Un Homme*

1. *Id.*, p. 12.

Libre constituée avec sa maxime de sentir le plus possible en analysant le plus possible. Contradiction évidemment, mais nécessaire pour fournir le sel ou le goût d'amertume indispensable au genre. — Ensuite il fallait que l'exemple de ses prédécesseurs le gardât de leur redite. Cette littérature était devenue cliché. Elle se matérialisait en des formules. Avec Sainte-Beuve, avec Renan, elle se confondait avec la critique, et la critique ne fournit qu'une vie intérieure, une vie extérieure et même une vie intellectuelle à deux dimensions, comme un espace sans profondeur. Châteaubriand, Sainte-Beuve, Renan et leurs confrères des ordres mineurs comme Benjamin Constant pouvaient servir d'intercesseurs, il fallait les dépasser et être soi. — Enfin il était bon qu'un autre Génie que le Génie religieux fût produit à la lumière. Génie du Christianisme, Génie de Port-Royal, Génie de l'histoire religieuse s'étaient succédé sous ces trois visages, un peu fraternels, de sensibilité et d'intelligence. Il n'y avait pas eu de Génie de la France au XIXe siècle parce qu'on vivait dans la France intérieure et qu'on la respirait : on n'avait pas à la considérer d'une digue, — pas plus qu'au XVIIe siècle on n'eût cherché le Génie de la religion alors que la religion était une chose vivante, dramatiquement et intensément éprouvée. Le nationalisme de M. Barrès, avec les fonds très riches qui le rendent la plus délicate des œuvres d'art, constitua un Génie de la France, vue des plus différentes digues, — non seulement de la colline de Sion, mais de ce fauteuil de l'*Homme Libre* hors duquel on ne peut penser noblement, du musée ethnographique qu'est le Palais-Bourbon, des nostalgies grecques et de bien d'autres choses encore, généralement de l'individualisme des Trois Idéologies.

Vous séparerai-je ici de Barrès ? Non. Le Génie de la France, le nationalisme français ont en lui et en vous, comme la France elle-même, leur Nord et leur Midi, leur ionique et leur dorique, leur brève et leur longue. Vous avez joint au Génie de la France un magnifique Génie du Catholicisme, et ce sont ces deux belles Idées que ce livre que j'écris m'aidera à regarder de plus près. Mais la littérature des Génies, la loi même du genre, exigeait que vous vissiez l'ordre dont vous êtes les beaux prophètes — ces Prophètes du Passé dont parlait Barbey — l'un avec les yeux du « fameux individualiste » et l'autre avec les yeux du « petit anarchiste ».

M. MAURRAS. — Monsieur, un philosophe, M. Palante, a écrit un livre qui s'appelle *Combat pour l'individu*. A la bonne heure !

Voilà un titre clair, qui annonce un sens. Toute mon œuvre écrite, — mes livres, — toute mon œuvre vécue, l'*Action Française*, sont un combat contre l'individu. Mon *Pour un* de politique monarchiste est un *Contr'un* de philosophie sociale. Lisez dans la *Politique Religieuse* notre réponse au *Correspondant*...

MOI. — Parfaitement. En annonçant qu'il luttait pour l'Individu, M. Palante a suivi le pont aux ânes. L'individualisme qui ne se nie pas raffine bien peu, et il est incapable d'enfanter des Génies. Il faut tourner le dos au soleil levant pour être le premier à le voir, qui dore les crêtes des montagnes. Vos Génies sont plus complexes que ceux de Châteaubriand, mais ils suivent le même schéma. Il leur fallait ces deux points de vue de la digue et de la ville. C'est de la digue que vous voyez le mieux, que vous voyez seulement le crépuscule du soir et le crépuscule du matin asseoir au- dessus du marais dont l'haleine à peine les vaporise ces deux parfaits et immobiles Génies sur les hauteurs d'Aristarchè.

Et vous obéissez ici simplement aux lois de l'Intelligence, à ce qui ordonne, définit et abstrait. *Felix culpa quæ talem meruit redemptorem*... Aux racines du christianisme de Châteaubriand il fallait pour qu'il s'épurât en Génie la Révolution. Aux racines de l'ordre et d'Aristarchè, une vision et aussi une sensation intérieure et importune du vague et du désordre, du chaos et de la mort. J'aime et j'admire les beaux courants aériens qui conduisirent au XIXe siècle toute cette pensée française vers une philosophie des hauts lieux. C'est des derniers gradins du Jura que Michelet, le grand précurseur, disposait en 1831 son panorama intelligent de la France. Comme vous l'avez dit : « Le genre humain est le principal bénéficiaire de la divine économie qui distribua les hauts lieux. De quelque façon que l'on nomme ce génie, celui qui tailla et mesura leur stature, disposa leurs précipices et leurs gradins, sera loué des hommes auxquels il façonna le vrai socle de leur pensée. »

M. MAURRAS. — D'une pensée qui est de l'action condensée et qui rayonne en action. Le trait net, l'éclat et la densité appartiennent à la faucille du moissonneur autant qu'à la lumière du croissant nocturne. Ne confondez pas avec le sentimentalisme d'un Châteaubriand ni même avec l'infinie curiosité humaine d'un Sainte-Beuve le souci actif et positif de chercher dans la plus grande généralité ce qui est spécial à tout. Aussi bien pourriez-vous appeler le *Cours de philosophie positive* un Génie des sciences qui se promènerait dans le cimetière

des sciences, y cherchant comme Châteaubriand de grands spectacles ou comme M. Barrès une discipline.

MOI. — Ce ne serait point si ridicule... Mais alors nous disputerions sans fin, à moins de finir par disputer sans raison. Les ombres qui grandissent du sommet des montagnes nous ramènent au repos. Retenons si vous voulez bien que vous avez apporté de l'atmosphère provençale ou que vous installez en elle par une harmonie préétablie le goût et l'usage des idées claires, solides et bien découpées. Ne scrutons pas leur origine, ne cherchons pas d'où vous les voyez, mais comment vous les voyez, acceptons-les comme une sculpture grecque « idée d'une extrême richesse de mouvements, de passion, d'élans et de forces, mais arrêtés, mais définis étant à leur comble [1] ».

IV

LE STYLE

Pour aller de la sensibilité aux idées d'un auteur, le chemin le meilleur et le plus agréable c'est la ligne de son style. Le style c'est l'homme, nous disons nous d'abord pour nous encourager. Mais ensuite c'est l'homme tout entier que nous arrivons à définir comme un style.

Aucun style ne se tient, plus que celui de M. Maurras. dans le sillage de la pensée qui lui donne naissance. Il s'est formé un peu moins vite que celui de M. Barrès. Sa première œuvre, le *Chemin de Paradis*, est écrite dans une forme grêle et tendue, encore en état de croissance adolescente. Il atteint son point de maturité, de tièdes et riches couleurs qu'il ne retrouvera pas toujours, dans cette *Anthinea* qui occupe chez lui à peu près la place de *Du Sang, de la Volupté et de la Mort* chez M. Barrès. Telle page sur la Corse vue de la mer [2]

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 355.
2. *Anthinea*, p. 123.

répond, si l'on veut, à ce feu d'artifice verbal, à ce soir sur la lagune, dont celui-ci, dans la *Mort de Venise*, s'est dit content.

Plus tard M. Maurras abdiqua ces fêtes, cet ionisme de style, pour s'attacher à ce qui dans la langue et dans la phrase est muscle, vigueur, densité. Qui d'entre nous, écrivant les *Amants de Venise*, eût résisté au plaisir facile d'aller sinon les composer, du moins les retoucher au fil du Grand-Canal ? M. Maurras renonce à ces sensualités, mais, comme il y renonce très volontairement et non par impuissance, il en obtient avec la victoire remportée sur elles la meilleure part.

Dans ce style en pensée et en belle chair méditerranéenne, comme les bras nus d'une fille de Saint-Remy, vous ne trouverez certes pas la transparence, les nuances fluides, la nervosité à fleur de visage qui séduisent dans celui de M. Barrès. Trop robuste pour être visiblement limé, il demeure insoucieux, ainsi que l'étaient un Malebranche ou un Bossuet, de ces petites loupes qui troublaient l'irritable féminité d'un Flaubert.

Comme un cours d'eau suit la vallée qu'il a creusée, le schème de sa pensée est celui même de son style : rythme simple et vivant d'une force qui se dépouille, d'une forme qui se concentre, mûrit, durcit : « Si le goût de la vérité n'est, à son origine, qu'une passion comme les autres, cette passion acquiert, en s'exerçant, tous les éléments de sa règle. Elle sait s'y plier, à condition d'être pure, d'être un vrai désir de savoir, aussitôt qu'elle observe qu'on ne trouve et qu'on ne transmet la vérité que sous certaines conditions, dans un certain ordre, et moyennant certains sacrifices... L'intelligence mue par la passion qui lui est propre prend garde de ne pas se laisser conduire par son moteur [1]. » Et ailleurs : « Le sentiment le plus puissant n'est pas celui qui multiplie les effusions pour se mettre en vue, c'est celui qui, en toute chose, conduit à faire aussi bien que possible ce que l'on fait... Nudité, netteté, justesse, voilà les devoirs stricts, et plus la vérité ainsi serrée et poursuivie se sera dévoilée toute pure, plus la recherche aura été œuvre d'amour [2]. » Formules de pensée où l'on reconnaît, transposées intégralement, des règles de style.

Formules de pensée et règles de style auxquelles s'accordent un certain sentiment et même une certaine sensation de l'être. On sait

1. *Trois Idées Politiques*, p. 39.
2. *La Politique Religieuse*, p. 102.

quel usage le vocabulaire politique de M. Maurras et des siens, reprenant celui d'Aristophane contre les novateurs, fait du terme de Nuées. Evidemment, s'il amenait les Nuées sur le théâtre, il ne répugnerait pas à leur laisser tenir le langage de poésie éclatante qu'elles déploient chez Aristophane et à les personnifier par les belles Sirènes du *Romantisme Féminin*. Mais dans le domaine de la Pensée, halte-là ! Néphélococcygie est le Beaucaire ennemi du Tarascon maurrasien. Et quelle étendue de la France la cité adverse ne s'est-elle pas annexée ! Il existe une « immense catégorie de Français » qui « baignent dans la confuse atmosphère des Nuées juridico-métaphysico-politico-morales que le XVIIIe et le XIXe siècle ont accumulées [1] ». Quand M. Maurras naquit à la vie littéraire, la critique de la *Revue des Deux Mondes* et du *Temps* (particulièrement au rez-de-chaussée dominical) s'accordait à signaler sur la France une grande accumulation de brumes norvégiennes. M. Maurras est arrivé du Midi avec du soleil et de la netteté.

Tout chez M. Maurras s'explique par un sens plastique de l'Etre, par une tendance constante à préciser, à définir, à réaliser : « Comme il ne saurait exister de figure sans le trait qui la cerne ou la ligne qui la contient, dès que l'Etre commence à s'éloigner de son contraire, dès que l'Etre est, il a sa forme, il a son ordre, et c'est cela même dont il est borné qui le constitue [2]. » On le comprendra mieux en se souvenant de son goût pour ces deux grands génies latins, Auguste Comte et Dante. Comte, vrai philosophe du Midi français, tête latine et même romaine, est probablement le seul puissant penseur du XIXe siècle qui se trouve séparé, par une cloison étanche, de la philosophie allemande, qui n'en ait subi d'aucun côté la moindre influence : on lui a reproché plusieurs fois d'avoir philosophé comme si Kant n'avait pas existé. M. Maurras nous apprend que Fustel de Coulanges pressentit en Amouretti son seul vrai disciple possible : je crois bien que si M. Maurras était devenu — ce qui était peut-être une de ses possibilités — philosophe de profession, il eût été par la tournure de son esprit le seul comtiste originel et profond. Le morceau très plein et très fort qu'il a consacré à Comte dans l'*Avenir de l'Intelligence* est remarquable ; personne par exemple n'a mieux compris que lui les racines positivistes, et les analogies philosophiques entre la théorie du Grand-Etre et les raisons du culte de l'humanité. « Rien d'inorganique, rien

1. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 147.
2. *La Politique Religieuse*, p. 398.

d'impersonnel ni rien de confus ne peut être souffert dans les prescriptions du positivisme. C'est une philosophie extrêmement vivante, figurée avec la dernière précision [1]. »

On comprend aussi que Dante, qui formait d'ailleurs la lecture favorite de Comte, soit devenu son poète. Rencontrant dans un livre de Symonds ces lignes sur Dante : « Nous trouvons quelque peu absurde que Dante enferme les gens dans des cellules, isolées et étiquetées pour l'éternité. Nous savons que tout ce qui vit est mobile, souple, changeant. », il répond : « Ce changement irrationnel équivaut à l'inexistence, et c'est pour exister en toute plénitude qu'un grand poète impose des définitions aussi certaines que possible, *certæ fines* à chacun des objets de son chant [2]. » Comme en scolastique, l'existence implique la définition « Toute raison fixe ». De là une vue aiguë de l'art et de la pensée de Dante, saisis dans leur affinité avec l'idéal de M. Maurras : « Le poète s'est appliqué à bien définir, comme à bien dessiner, pour bien peindre. Il a considéré à chaque catégorie chaque étage et chaqu eessence d'humanité. Il a eu soin de la distinguer de toutes les autres par une forte enceinte empruntée au métal de sa volonté et de sa pensée, solide airain qui n'en réfléchira que mieux les couleurs et les flammes propres à la passion [3]. »

Le classicisme, la probité et la netteté de l'art antique ne sont qu'un parti de franchise, qui fait que chaque réalité est nommée par son nom, définie et modelée en lumière. Idéaliser ce n'est pas vaporiser, mais ramasser et solidifier. La vie antique représente « cette fine et puissante conception de la vie, qui, faisant la vertu plus vertueuse qu'aujourd'hui, l'innocence plus innocente, donnait aux différents plaisirs de l'esprit ou du corps un caractère de pureté et de perfections [4] ». De là sans doute chez M. Maurras l'habitude de maximaliser ce qu'il aime ou ce qu'il hait, de maçonner dur et de bâtir, comme Cicéron Branquebalme, des aqueducs romains. C'est sa manière d'exagérer. C'est ainsi qu'il stylise l'idée de la monarchie, l'idée de la démocratie, l'idée du Roi, l'idée de l'Eglise, qu'il ramène à la substance solide où ils pèsent et à la ligne précise qui les cerne les objets de l'ordre

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 133.
2. Préface à la traduction de l'*Enfer*, de Mme Espinasse-Mongenet, p. XXIV.
3. *Id.*, p. XXV.
4. *Anthinea*, p. 234.

esthétique, de l'ordre politique, de l'ordre religieux, qu'il abstrait pour les présenter en cet état de concrétion le libre et le vivant.

Trouvant un jour ces mots sous sa plume, il remarque : « M. Ferdinand Brunetière ne manquerait pas d'écrire ces deux termes, libre et vivant, entre deux paires de guillemets : tels quels et employés ainsi à contre-sens ils me paraissent d'un ridicule si éloquent que nul artifice typographique ne peut l'aggraver. La vie, la liberté distinguées de la perfection qui est la limite de la vie, l'apogée de la liberté... Hérésies qui sont des sottises [1]. » M. Maurras peut se fâcher et employer des mots acerbes : les idées générales, les directions sur lesquelles vit la pensée n'en demeurent pas moins, et je ne vois pas qu'une pensée critique puisse éliminer aux dépens l'une de l'autre soit l'idée de mouvement, de progrès, de liberté qui n'est que le sentiment aigu et la présence intense de la vie, soit l'idée d'achèvement, de perfection, de réalité qui s'est définie et qui demeure. Le dialogue du Sphinx et de la Chimère, dans Flaubert, stylise tout un ordre musical mêlé à la chair même de l'humanité et aux pierres de la cité. Deux directions entre lesquelles l'esprit peut choisir, mais que plus généralement il préfère composer et classer. M. Maurras, lui, tout en composant et classant, a choisi l'une, a parié pour elle. Intelligence méridionale éprise du lumineux, du découpé et du net, volonté d'achever encore, d'épurer et de cristalliser cette intelligence, de manière à l'arrêter, elle et ses idées, en leur perfection. Je n'en trouve nulle part mieux les racines que dans ces trois fortes conclusions sur l'amour qui sont aux dernières pages des *Amants de Venise*.

D'abord l'amour ne saurait se suffire. « Il agite l'univers et le perpétue, mais, mouvant le soleil et les autres étoiles, il n'est point en état de les détruire et de les rétablir à lui seul, même en la solitude de deux cœurs enivrés. L'homme y reste le vieil animal politique, occupé de la société, et ne cessant jamais de l'occuper de lui-même [2]. » Ce sont les lois éternelles du *Banquet*, l'œuvre philosophique où cette antithèse de la perfection et du mouvement est aperçue, suivie et scrutée avec l'analyse la plus aiguë et la plus pénétrante poésie. La fin de l'amour n'est point l'amour, elle n'est même point la beauté, elle est la production dans la beauté. Plus que dans l'ordre du corps et que dans l'ordre du plaisir elle l'est dans l'ordre de l'intelligence :

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 351.
2. *Les Amants de Venise*, p. 265.

production de l'œuvre d'art comme celle inspirée par Béatrice ou Laure, de l'œuvre de pensée comme celle que Comte place sous l'invocation de Clotilde de Vaux, de l'œuvre politique qui convient à l'animal politique et que M. Maurras a symbolisée dans *Mademoiselle Monk*.

Ensuite « l'amour naturel cherche le bonheur. Il est donc inquiétude, impatience, désir et poursuite de tout autre que lui. Il se rue hors de lui. Quelles que soient ses passions et ses énergies, c'est à leur propre fin, c'est à un calme heureux, à un traité de paix et d'accord internel qu'aspirent toutes ces guerres intérieures. Elles seraient moins vives sans la volonté d'y échapper et de les finir ». Le contraire de l'*amabam amare*. Ne prenez pas ces lignes pour la formule de tout amour. Mais sentez toujours le même rythme qui chez M. Maurras porte la durée au durable, le musical au plastique, le fait à l'institution.

Enfin « pour bien aimer il ne faut pas aimer l'amour. Il est même important de sentir pour lui quelque haine ». Les joies supérieures sont celles de « l'âme noble qui se règle et s'appartient ». Et « qu'est-ce qu'un amour qui ne fait que se rechercher et se reposer en lui-même au lieu de se fuir ? Est-ce l'amour ? Ont-ils aimé ? » *Hoc se quisque modo fugit*, écrit M. Maurras au seuil de cette *Anthinea* où les pages courbent la ligne d'une passion qui se dépouille et se dénude, belle et secrète Psyché nuptiale, en intelligence.

Ainsi M. Maurras avoue l' « amour pour principe », mais dans le sens chronologique du mot principe, commencement et non commandement. Et dans le triple système comtiste de l'amour, de l'ordre et du progrès, l'accent chez lui reste obstinément fixé sur l'ordre. « Romain par tout le positif » de son être, il se veut constructeur. Répondant à un voyageur de profession « fier d'avoir aperçu un grand nombre de pagodes » et qui lui reproche d'avoir « une tête rétrécie par l'éducation classique », il répond : « Admettons que, de nous, ce soit moi qui fasse l'erreur. Mais l'erreur est précieuse si elle me met en état de comprendre et de ressentir ce que l'histoire intellectuelle de l'univers nous présente de mémorable. Elle me procure une foule d'explications lucides de ce qui nous touche le plus. Au contraire, si l'on admet que vous ayez la vérité, que contient-elle de pratique, de nourricier et d'assimilable pour vous ? Un principe de curiosité infinie... N'ayant rien choisi, ne préférant rien, végétant dans une indifférente inertie, vous affectez une mobilité extrême : elle est, au fond, un simple mode de cette condition des cailloux que l'on roule,

des bûches qu'on charrie, et de toutes les créatures dispensées et délivrées de l'activité. C'est un bonheur peut-être. Qu'il soit silencieux et n'insulte pas à la vie [1]. » Réponse de la plus pure orthodoxie positiviste : erreur possible, mais précieuse, hypothèse faiseuse d'ordre, c'est toute la Synthèse subjective. Une vérité qui n'est pas organique, qui reste purement critique, ce n'est rien. La vérité n'existe pour nous que dans un ordre humain (jointure des deux sens du mot *positif)*, scientifique, technique, esthétique ou social. La vérité est politique comme l'animal humain est politique, — en ce sens qu'elle ne se conçoit pas comme positive hors d'une cité : le *Cours de philosophie positive* qu'est-ce autre chose qu'une Cité des sciences, dont le nationalisme vigilant et jaloux (voyez le mépris curieux de Comte pour l'astronomie stellaire) fait la liaison et la solidité ?

Est-il besoin de marquer nous-mêmes les bornes d'une pensée qui les marque si expressément et se fait gloire de les marquer ? Est-il besoin de nous livrer à des variations sur le « libre » et le « vivant » pour qui M. Maurras réclame sarcastiquement la paire de guillemets familière à Brunetière ? Est-il besoin enfin d'expliquer les haines injurieuses et tenaces de M. Maurras contre le bergsonisme ? « Je ne suis pas des fanatiques de la vie, écrit-il ; je ne crois pas que toute évolution soit avantageuse parce qu'elle est signe de vie [2]. » Il est naturel que M. Maurras soit l'adversaire d'une conception où l'intellectuel, le nombre, le pratique et l'avantageux, d'ailleurs réunis comme pour lui en un même ordre, sont placés au dehors ou tout au moins dans le narthex de la philosophie pure et vraie qui serait aperception immédiate de la vie. Et M. Maurras éprouve à peu près pour M. Bergson les sentiments de Tartarin à l'égard du savant allemand qui déclarait au nom de la critique, à la Tellskapelle, que Guillaume Tell n'a jamais existé.

Lorsque M. Maurras, en 1913, à propos d'une visite et de succès personnels de M. Poincaré dans le Midi rencontre dans le *Temps* cette phrase : « Le positivisme pratique a dominé l'idéologie déclamatoire », on comprend qu'il trouve un peu fort un propos qui méritait de rester mort-né dans la sciure de bois du *Grand U.* Deux lignes suffisent à faire justice de « l'identification insolente établie entre l'idéologie déclamatoire et le pays de Vauvenargues, de Gassendi,

1. *Anthinea*, p. 17.
2. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 367.

d'Auguste Comte, de Renouvier, de Guizot, de Mistral et de Pomairols [1]. » Admettons qu'en ce septenaire M. de Pomairols garde honnêtement la place de M. Maurras. Voilà sept noms, sept figures, qu'il ne serait pas difficile de disposer, autour d'Auguste Comte, en un groupe monumental, la pensée du Midi français

Qui par set branco s'espandis.

« Voilà déjà un temps infini, dit M. Maurras, que nous ne perdons pas une occasion d'opposer au chaos barbare l'esprit romain, au germain le romain et au gothique le classique. Nous avons élevé patiemment idée contre idée, homme contre homme, goût contre goût et morale contre morale, au fur et à mesure que le temps, ce grand pourvoyeur, présentait des sujets au double mouvement de haine ou d'amour... On nous a rencontré... qui rappelions les principes fondamentaux de notre pensée, ou le rythme natif, la couleur originelle de notre sang [2]. » Cette pensée du midi, on pourrait la définir comme la triple exigence de la distinction par la pensée, d'un corps de la pensée, d'une fin pour la pensée. Elle s'oppose à la fois au Nord et à l'Asie, qui aiment la pensée fondue, la pensée absolue, la pensée indéfinie. Réalisme de Vauvenargues qui ne veut pas chercher ailleurs que dans un cœur humain orgueilleux, véhément et passionné la source de la vie morale, et par son corps souffrant, sa philosophie de résistance et de réaction, épreuve méditerranéenne de Frédéric Nietzsche, qu'il est singulier que celui-ci n'ait pas connue, — de Gassendi, philosophie offusquée d'images, qui ne peut se déprendre du corps (comme Numa qui ne pouvait penser sans parler) et croit pouvoir réaliser une matière qui pense, — d'Auguste Comte, philosophe de la cité des sciences et de la science de la cité, tout occupé à classer, à organiser, à hiérarchiser, patient à fixer le mouvant, à tout cerner et circonscrire dans un irrévocable trait, — de Renouvier, philosophe de la pensée distincte, du choix entre des contraires qu'il importe de séparer et non d'harmoniser, définiteur de catégories, et, dans son contact avec la pensée kantienne, retranchant de la Critique la sensibilité (soit l'autonomie de l'esthétique transcendentale) par en bas, le noumène par en haut, c'est-à-dire des deux côtés l'élément d'indis-

1. *L'Etang de Berre*, p. 324.
2. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 106.

tinction et de fusion, — de Guizot, politique de la méthode, de la résistance, soucieux de classer et de garder dans son rôle strict chaque élément de l'Etat, chaque forme de la liberté, chaque nécessité de l'ordre, — de Mistral, qui transporte non seulement dans le monde de la poésie, mais dans le monde de l'action la plus essentielle et la plus haute, celle de récréer une race, la ligne vivante et la forme plastique de la raison, — enfin de M. Maurras lui-même. Formes de l'esprit qui range, hiérarchise, ordonne, opposées aux formes de l'esprit qui fond, accepte, suit. Nous retombons toujours comme dans nos promenades d'Athènes, sur l'Acropole où s'équilibrent ces deux génies contrastés, le dorique et l'ionique, l'un aux racines, l'autre au tronc et aux branches, mouvement de la sensibilité qui se démet dans l'intelligence, de l'intelligence qui s'adapte à l'action, jeu du moi qui noue ces fruits, une foi, une loi, un roi.

V

VERS L'ACTION

L'étoffe intellectuelle de M. Maurras était assez riche pour doter la pensée méridionale d'un bel édifice intellectuel. Une philosophie de l'être affleure dans son œuvre, y pointe par places, comme des lambeaux de granit injectés dans une terre de sédiments. En cette matière M. Maurras reconnaît ne pas être allé bien loin. « Mon enquête ne m'a conduit qu'à des synthèses extrêmement subjectives. En bref, je n'ai pas abouti. En esthétique, en politique, j'ai connu la joie de saisir dans leur haute évidence des idées-mères, en philosophie pure, non [1]. » L'échec éprouvé de ce côté fut peut-être un peu pénible. La passion des idées, privée d'une métaphysique qu'elle avait cru saisir, porte une secrète blessure dont elle guérit mal : de là peut-être quelque motif encore aux colères contre M. Bergson...

En tout cas cet échec spéculatif le rejeta d'autant plus vers une

1. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 66.

pragmatique, vers une pensée toujours sous-tendue par l'action. Un lecteur de Bain et de Spencer, de Ribot et de Fouillée, classera immédiatement les ressorts psychologiques de telle déclaration : « Les idées, engendrées par la vue de faits concrets, ont la destinée essentielle, dans l'ordre naturel, de redevenir faits concrets. Les idées sont des volontés qui demandent passionnément à s'incarner dans les personnes et les sociétés [1]. » C'est ainsi que M. Maurras éprouve en lui, comme le métal d'une arme bien trempée, la solidité et l'efficace de quelques idées substantielles et simples : non idées-forces, mais idées-volontés, c'est-à-dire transportant dans la clarté et la distinction d'une fin la clarté et la distinction d'un concept : « Organiser soi-même, mettre d'accord sa pensée avec sa pensée, savoir où l'on va, par quels véhicules et par quels chemins [2]. »

Après 1871 Renan dénomma la consultation qu'il apportait à la France : *La Réforme intellectuelle et morale*. M. Maurras dissocie avec le plus franc parti ces deux épithètes. Il ne se préoccupe nullement de Réforme morale. Le terme et la chose lui sont antipathiques pour plusieurs raisons. Le « petit anarchiste » d'autrefois tient d'abord à organiser sa vie morale comme il lui convient, sans en rendre compte à personne, sans réclamer la collaboration de personne. Les développements moraux lui présentent une insupportable odeur de protestantisme. Surtout l'*Action Française* s'est constituée dans un état de méfiance agressive contre l'*Union pour l'action morale* fondée par M. Desjardins, et qui, dreyfusienne, fut d'autant plus désignée à ses coups que certains disciples nouveaux de M. Maurras arrivaient de l'impasse Ronsin. Il fallait en effet avoir séjourné dans cette impasse pour proclamer le candide défi d'Henri Vaugeois : « Nous ne sommes pas des gens moraux » qui rappelle le : « Ma sœur j'ai fait gras hier » de Cyrano. Une réforme intellectuelle, condition d'une action française, ou, si l'on veut employer la formule de Comte dont M. Maurras venait de subir fortement l'influence : Le sentiment national pour principe, l'ordre intellectuel pour base, l'action politique pour but, — tel est à peu près le système de liaison qui régit chez M. Maurras les rapports entre les idées et l'action : « La réforme de la nation française commencera par la réforme du gouvernement de la France ; mais pour que cette réforme soit, il convient qu'une élite, aussi petite

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 368.
2. *Id.*, p. 182.

que la fera le hasard, mais dont l'influence peut être sans bornes, s'exerce à penser et à sentir en commun afin de réagir de même. De fortes réactions communes fondées sur une grande unité de pensées et sur la parfaite communauté du vocabulaire, font la première condition de cet ordre intérieur qui est la condition des premiers succès [1]. »

Ce passage du moral au français, de l'intérieur à l'extérieur, de l'individuel au général, de l'impasse Ronsin à la rue du Croissant, dont le très honnête homme qu'était Vaugeois fut le sujet, ils avaient leur analogie dans les sentiments et l'ordre de pensée, plus subtils, qui avaient conduit M. Maurras à ses conclusions. Vaugeois venait de l'Université, de la Sorbonne, de l'enseignement philosophique, de tout cela dont l'*Union* de M. Desjardins constituait une chapelle, ou, si l'on veut, un oratoire. On sait à quel point fut vigoureuse et profonde l'influence, dans ce milieu, de Renouvier. Renouvier fut pour la génération de Vaugeois et aussi pour celles qui la précédèrent et la suivirent immédiatement, le maître de la logique exigeante, de la pensée probe, nerveuse et solide. M. Maurras, au temps de l'affaire Dreyfus, pouvait écrire, non sans exagération, mais non pas sans fond de vérité : « Le spirituel de la France républicaine est dirigé par le cénacle de M. Renouvier, absolument comme la France catholique est dirigée par le Pape, par les Congrégations romaines, et par les évêques français [2]. » Il n'en est pas moins vrai que les services intellectuels rendus par Renouvier sont d'ordre fort analogue aux services intellectuels rendus par M. Maurras. Celui-ci le place d'ailleurs parmi les penseurs qui firent l'honneur du Midi : impartialité bien méritoire à l'égard d'un homme qui s'attacha pendant plusieurs années, par une action moins fructueuse que celle de M. Maurras, mais peut-être unie à sa méthode intellectuelle par un lien analogue, à faire du protestantisme la religion de la majorité des Français. Voici une page où l'on trouvera, aux sources abstraites où s'alimente l'action de M. Maurras, au joint où sa pratique s'embranche sur sa nature d'intelligence, les mêmes rythmes, les mêmes accents que l'on a pu goûter dans les œuvres de la maturité de Renouvier, le *Deuxième Essai* ou l'*Esquisse d'une classification* :

« Consentir au malaise de la surprise, en extraire une joie vivace, désirer le secours de l'inconnu, aimer à se trouver désorienté et per-

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 178.
2. *La Politique Religieuse*, p. 216.

plexe, cultiver la sensation de l'inquiétude et de manière à s'endurcir contre cette épreuve, c'est la préface nécessaire de tout mouvement méthodique de la raison.

« Célérité à s'entr'ouvrir, constance et fermeté dans la suite de cet effort, c'est ce qui permet à nos sens et à notre esprit d'accueillir les hôtes nombreux et bourdonnants, chargés de biens mystérieux, sans lesquels nous végéterions dans l'ignorance, l'inertie et la fatuité...

« Le tort essentiel du principe de liberté, c'est de prétendre suffire à tout et de tout dominer. Il se donne pour l'alpha et l'oméga. Or il n'est que l'alpha. Il est simple commencement...

« Que vont devenir tant de biens ? A moins de vous borner à les mettre sous vitre à la façon du collectionneur, ou d'en jouer en sceptiques ou en dilettantes, vous allez en user, vous allez les traiter, vous allez essayer d'en tirer quelque chose. Quoi ? ni la curiosité ni la tolérance ne vous l'apprendront... Pour agir maintenant il faut choisir, il faut classer. Toute la vie est dans ce problème d'*organisation*...

« Certes, par désespoir de trouver la solution satisfaisante ou la hiérarchie supportable, on peut se résigner au *modus vivendi* qui juxtapose les contraires et conclut la plus médiocre des trêves entre droits équivalents et forces irréductibles. Un esprit énergique ne trouve là qu'une sensation de défaite... Il faut sortir de cet état de liberté comme on sort d'une prison. Il faut adopter un principe et s'en tenir à lui. Ce n'est pas (comme le croit M. Seippel) pour *anéantir* toutes les idées différentes, c'est pour les *composer* autour de leur centre normal, pour les ranger et les graduer, au-dessous de lui, aussi nombreuses, aussi vivantes que possible, de manière à ne rien laisser d'inemployé, et pour utiliser plus ou moins toute chose [1]. »

Ainsi pour M. Maurras l'acte décisif et vital de l'esprit c'est le choix. Renouvier a fondé sur une vue analogue toute l'*Esquisse*. Mais, pour ce philosophe de la liberté, le choix est l'acte par lequel s'affirme la liberté. Pour M. Maurras, qui parle en comtiste orthodoxe et en catholique honoraire, le choix est l'acte par lequel on sort de la liberté pour être déterminé par un ordre et se soumettre aux conditions de l'action. Il semblerait qu'il n'y ait là qu'une dispute de mots. En réalité il y a autre chose, — la question profonde de savoir à qui appartient en nous non l'antériorité chronologique impossible à trouver, mais le primat de qualité et de valeur, ou à l'homme individu

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas.*

ou à l'homme animal politique. La réponse n'est pas donnée dans notre nature, elle ne peut être fournie que par un choix, et bien que l'on s'entende au fond sur le besoin, l'importance et la valeur de ce choix, le langage même par lequel on en exprime la nécessité, indique dès le premier moment dans quelle direction le choix a été fait. Le point de départ originel, le rapport entre l'intelligence et l'action sont à peu près les mêmes, mais l'orientation et les résultats de l'action seront dans les deux cas très différents.

Entre les deux conceptions, aussi bien qu'entre le théoricien positiviste de Martigues et le philosophe kantien d'Avignon, il n'en existe pas moins une sorte de rapport général, et, comme dit Nietzche, d'amitié stellaire. Dans les deux cas une façon franche et virile d'aborder les problèmes, de les attaquer non par leur pente douce, mais par leur cassure escarpée, une méfiance à l'égard non de la simplicité et de la généralité, mais de la facilité. C'est le résultat auquel aboutit d'ailleurs la discipline comtiste. Il faut plus d'énergie pour remonter une pente que pour la descendre, et la « réaction » est de l'action au deuxième degré. Certes M. Maurras est traditionaliste ; il l'est jusqu'à adopter à peu près, pour son apologétique, une théorie du bloc lorsqu'il s'agit de l'Eglise catholique ou de la monarchie française, mais bloc localisé, délimité et tranché. Mais d'autre part il porte en lui cette idée que nous ne sommes pas esclaves du passé, que nous l'acceptons ou le rejetons en vertu d'une décision, d'un choix. Rien chez lui de cette résignation lucide, fluente, impassible où l'on voit, toutes rames abaissées comme au fil irrésistible d'un fleuve qui coule à pleins bords, dériver à la démocratie dans le dernier volume de la *Démocratie en Amérique* la pensée de Tocqueville : « Celui, dit M. Maurras, qui voit combien d'effets divers et de conséquences lointaines peuvent naître de la plus petite initiative d'un homme ou d'un groupe d'hommes bien dirigés, quand elle n'est pas exercée au rebours de la mécanique générale de la nature, celui-là devient tout à fait incapable de désespérer [1]. » Sa philosophie à ce sujet tient dans l'élégant et fin apologue de *Mademoiselle Monk*. Rétablir la monarchie, comme pour Renouvier protestantiser la France, c'est difficile, mais c'est possible, c'est une œuvre intelligente à concevoir et à tenter. Le fait monarchique peut « se rétablir en très peu de temps, moyennant le concours de l'élite pensante et de l'élite armée... Ce qui a commencé peut se recommencer ; ce qui eut un

1. *Enquête sur la Monarchie*, p. 498.

point de départ peut en retrouver un second [1]. » Une des raisons pour lesquelles il est monarchiste, c'est que la monarchie réalise à la tête de l'Etat cet ordre de décision mesurée, forte et clairvoyante qui charpente la tête de son théoricien : « Un gouvernement personnel et dynastique, conscient et stable, peut donc, en matière financière, donner une parole ferme et une promesse certaine. Au contraire, une foule, même déguisée en gouvernement, ne le peut pas. Elle ne conduit pas, elle est conduite ; elle est poussée selon des énergies aveugles [2]. »

Parmi les « nuées » que combat M. Maurras, se trouve l'idée d'un bien se réalisant de lui-même, sans une volonté humaine agissante, responsable, qui le fasse passer à l'acte. Il remarque la présence de cette idée dans la conception pseudo-scientifique de la libre-pensée. « Ce bien futur *qui se réalise de soi* est une espèce de Messie en esprit et en vérité. Cet optimisme philosophique est un messianisme à peine laïcisé [3]. » Pareillement qu'est-ce, en politique, que la République, sinon le règne de la facilité ? quelle est la loi de la « République des camarades », sinon celle du moindre effort ?

Il me souvient d'une histoire que raconte, je crois, Gustave Téry dans son livre sur Jaurès. A la veille d'un congrès où devaient se décider les destinées du Parti et se trancher d'aigres querelles entre opportunistes et radicaux du socialisme le bon philosophe Edgar Milhaud s'en vint exprès de Genève pour conjurer Jaurès de ramener coûte que coûte à la sagesse les impatients, les purs et les guesdistes. Milhaud avait pris Jaurès dans un coin et le chapitrait avec obstination. Jaurès hochait la tête, levait les bras, s'exclamait : « Comme c'est cela ! comme c'est vrai ! oui, c'est ce qu'il faut leur dire, ils comprendront ! » Et, quand Milhaud eût fini, Jaurès, saisissant une feuille de papier, voulut y tracer, pour en garder la mémoire au Congrès où il parlerait, l'essentiel de ce qu'il venait d'écouter. En travers de la feuille il écrivit ces mots, et rien d'autre : « Les choses ne se font pas toutes seules. »

La révélation que Jaurès avait eue ce jour-là, M. Maurras en a fait l'élément ordinaire de sa pensée. C'est parce que les choses ne se font pas toutes seules que sa politique civile et religieuse est une étude des organes, des pouvoirs nécessaires pour qu'elles se fassent, s'ordonnent et se maintiennent : car elles se conservent par la perpétuité

1. *Id.*, p. 231.
2. *Id.*, p. 249.
3. *La Politique Religieuse*, p. 30.

de leur acte créateur, et si elles ne se font pas toutes seules, elles se défont fort bien toutes seules.

Ce sera une digne maxime d'une action belle, utile, méritante que de se proposer un but difficile, mais excellent, d'aider les choses à se faire et non d'attendre passivement qu'elles se fassent : *Rusticus expectat*... Mais si l'action proposée par M. Maurras comporte les éléments de difficulté, de fortune et de chance qui lui donnent des possibilités dramatiques et une qualité humaine, la pensée qui doit diriger cette action ne prétend nullement être une pensée difficile. « Rien n'est possible sans la réforme intellectuelle de quelques-uns. » Mais cette réforme intellectuelle, proposée à tous, est la plus simple du monde. Elle consiste à considérer quelques vérités de bon sens (la chose du monde la mieux répartie entre les hommes) qui avaient toujours fait partie du patrimoine de la sagesse humaine avant que le monstre à trois têtes, Réforme, Révolution, Romantisme fût venu tout brouiller. M. Maurras nous dit qu'il aimerait à gagner la réputation d'un Sarcey ou d'un Prudhomme occupé à remâcher quelques grosses évidences. La doctrine royaliste est une doctrine où l'on est à l'aise et qui ne fait courir aucun danger de fièvre cérébrale : « Les objections, les répugnances mêmes perdent toute signification dès que l'on a repris contact avec ce nom oublié de roi. D'abord surpris de se réveiller royaliste, on s'étonne bientôt de ne pas l'avoir été de tout temps. Les satisfactions d'intelligence et de patriotisme se doublent en effet d'un sentiment de bien-être, d'allègement, de facilité à penser et à vivre qui résulte de convenances préétablies entre l'institution royale et les instincts des hommes ou le sens des choses dans notre pays... L'âme républicaine, incessamment émue sans objet et sans espérance, fournit un abrégé de l'anarchie intense à laquelle la République soumet l'ensemble et les éléments du pays. Mais, à l'inverse, cette paix intérieure dont les royalistes ont le partage et que M. Jules Lemaître a décrite avec volupté donne un avant-goût de la paix publique profonde que la monarchie tend à réaliser [1]. » C'est très intéressant et il y a là évidemment quelque chose de vrai. Ainsi le voyage dans la Vallée de la Moselle faisait voir à Sturel et à Saint-Phlin « le boulangisme comme un point dans la série des efforts qu'une nation, dénaturée par les intrigues de l'étranger, tente pour retrouver sa véritable direction. Une suite de vues analogues leur composaient un système

1. *Enquête sur la Monarchie*, p. XLI.

solidement coordonné où ils se reposaient et prenaient un appui pour mépriser le désordre intellectuel du plus grand nombre de leurs compatriotes [1]. » Voilà un élément commun aux formes du nationalisme, du nationalisme en tant qu'il est une méthode, — élaborée en somme dans les méditations de l'*Homme Libre*. Et (c'est M. Maurras lui-même qui l'écrit) « Les néophytes de tous les cultes connaissent ce parti bienheureux du repos et de l'inertie de l'intelligence [2]. » C'est à ce point de facilité suprême et de maturité que commence peut-être le déclin de toute doctrine, ainsi que commença, lorsqu'il descendit chez les hommes, le déclin de Zarathoustra.

Si l'action, la politique, dépendent d'une réforme intellectuelle, si M. Maurras nous donne les plans de cette réforme intellectuelle, reste à savoir si et comment elle est possible. Question pratique : elle est possible parce qu'elle apparaît en effet réelle dans un homme ou dans un groupe. Mais question théorique aussi : dans quelle mesure cet homme et ce groupe pourront-ils atteindre à un résultat général, faire passer dans l'institution les lumières, les données, les conclusions de l'intelligence ? C'est cette dernière question que, dans l'*Avenir de l'Intelligence*, M. Maurras a étudiée. Les quatre études envisagent quatre aspects du problème. Dans le premier, qui donne son titre au livre, il se demande quel est l'avenir de ce pouvoir spirituel diffus représenté aujourd'hui par la corporation des écrivains. Dans la seconde, l'*Ordre positif d'après Comte*, il étudie le type abstrait le plus approfondi de l'ordre intellectuel et social ; dans le troisième, le *Romantisme Féminin*, le type le plus caractéristique du désordre dans l'esprit et dans la société ; et le quatrième, *Mademoiselle Monk*, est un tableau élégant de la méthode par laquelle on peut remonter de ce désordre à cet ordre, une peinture des fruits que donne avec un peu de bonheur la réforme intellectuelle non pas même de quelques-uns, mais d'un seul, quand une jolie femme veut bien s'en mêler. *Mademoiselle Monk* est de 1902 environ : subtil apologue proposé à de belles et bonnes volontés salonnières qut ne nuisirent pas à la fondation de l'*Action Française*.

Dans les pages pressées, parfois un peu désordonnées, de la première étude, M. Maurras regarde la France moderne du point de vue des gens de lettres, et particulièrement des journalistes. C'est ce qu'il

1. *L'Appel au Soldat*, p. 390.
2. *Les Amants de Venise*, p. 152.

définit l'Intelligence, au sens un peu spécial de groupe des écrivains professionnels. L'Intelligence, ainsi entendue, a été au XVIIIe siècle et au temps de la Révolution l'héritière des anciens pouvoirs qui abdiquaient alors devant l'écrit. Mais depuis 1830, avec le romantisme, la grande littérature attisa des révoltes ou s'isola dans des cénacles. Elle perdit le courant de la vie nationale. Elle occupe aujourd'hui un rang subalterne qui, vis-à-vis des autres valeurs sociales, deviendra de plus en plus bas.

Doit-elle chercher à reconquérir cette maîtrise, cette royauté qui parut sienne à la fin du XVIIIe siècle ? Mais qu'elle y prenne garde ? L'Intelligence par elle-même ne saurait raisonnablement vaincre, dominer : « La dignité des esprits est de penser, de penser bien, et ceux qui n'ont point réfléchi au véritable caractère de cette dignité sont seuls flattés de la beauté d'un rêve de domination [1]. » L'Intelligence peut seulement acquérir un pouvoir spirituel qui entre plusieurs pouvoirs en conflit lui permette de désigner le plus digne. Nous sommes en présence de deux pouvoirs possibles, celui de l'Or, celui du Sang. L'Intelligence peut se mettre au service de l'Or ; elle y est déjà, elle s'y engage de plus en plus, elle finira par y dissiper tout son prix spirituel. Mais qu'elle soit au service de l'Or, elle doit le dissimuler, elle ne saurait l'avouer. Au contraire elle peut avouer sans honte qu'elle se met au service du Sang, c'est-à-dire consacrer des valeurs de durée, d'hérédité, d'institution. Elle peut l'avouer par une déclaration publique, l'expliquer par sa logique, l'illustrer et le rendre sensible au cœur par un style, un art, un ordre esthétique. La seule action possible pour l'Intelligence, celle qui lui permettra de retrouver sa place normale dans un pouvoir qu'elle aura suscité, reconnu et sacré, l'action dont M. Maurras dessine la courbe idéale dans l'*Avenir de l'Intelligence*, est celle à laquelle il s'est voué. Devant un horizon sinistre, « l'Intelligence nationale doit se lier à ceux qui essayent de faire quelque chose de bien avant de sombrer. Au nom de la raison et de la nature, conformément aux vieilles lois de l'univers, pour le salut de l'ordre, pour la durée et les progrès d'une civilisation menacée, toutes les espérances flottent sur le navire d'une Contre-Révolution [2]. »

Ce rapport de l'intelligence à l'action, ce passage de l'une à l'autre, ils ont pris, chez M. Maurras, leur rythme et leur réalité du drame

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 23.
2. *Id.*, p. 99.

par lequel il a été happé et ensorcelé tout entier, l'affaire Dreyfus. L'affaire Dreyfus fut son *Contr'un*, le grand duel de sa vie contre l'individualisme. Mais comme il est naturel et comme aucun psychologue ne s'en étonnera, M. Maurras a gouverné et prolongé cette lutte dans un terrible esprit d'individualisme. L'obstination avec laquelle jusqu'au 1er août 1914 il s'est attaché à entretenir et à ranimer une ténébreuse affaire qui avait fait assez de mal à la France pour que les bons citoyens la voulussent classée et oubliée, s'explique tout de même un peu par la fierté intérieure du « petit anarchiste » qu'avait mal réduit Mgr Penon. Loin d'exorciser ce démon de l'Affaire, M. Maurras l'a installé, habitué. Depuis le rôle fameux qu'il joua dans la défense du lieutenant-colonel Henry, il a fait de ce démon sa raison d'être ; enfin il a été ce démon. « Ceux qui tiennent l'affaire Dreyfus pour un épisode sans importance, écrit-il dans la préface de la *Politique Religieuse*, ne seront pas plus contents de mon nouveau livre que de ses aînés. Pourtant, ils y verraient plusieurs raisons nouvelles de comprendre que cette grande Affaire a bien été l'âme, et pour ainsi dire le démon de notre vie publique depuis quinze ans [1]. »

N'ayant jamais été, même en pleine ère dreyfusomachique, passionné pour cette Affaire, j'en parle avec la plus grande froideur. L'année où la bataille atteignit son paroxysme, il me souvient d'avoir copié quelques lignes de Montaigne sur un carton que j'avais pendu au mur de ma chambre et que je remettais pour qu'ils ne s'indignassent pas de mon indifférence aux visiteurs trop excités : « Je vy en mon enfance un procès que Coras, conseiller de Toulouse, fit imprimer, d'un accident étrange : de deux hommes qui se présentaient l'un pour l'autre. Il me souvient (et ne me souviens d'autre chose) qu'il me sembla avoir rendu l'imposture de celui qu'il jugea coupable si merveilleuse et excédant de si long notre connaissance et la sienne qui était juge, que je trouvay beaucoup de hardiesse à l'arrest qui l'avait condamné à être pendu. Recevons quelque forme d'arrêt qui die : « La Cour n'y entend rien » plus librement et ingénuement que ne firent les Aréopagistes, lesquels, se trouvant pressés d'une cause qu'ils ne pouvaient développer, ordonnèrent que les parties en viendraient à cent ans [2]. » Hélas ! ce que je présentais comme grain d'ellébore devenait huile sur le feu ! « Je voy bien qu'on se courrouce, et me deffend-on

1. *La Politique Religieuse*, p. XVII.
2. *Esssai*, l. III, ch. XI.

d'en douter, sur peine d'injures exécrables. » L'antidreyfusisme de M. Maurras se cristallisa autour de deux faux, ou, comme disait Montaigne, « impostures », qui s'équilibrent vraiment de façon symbolique : celui du colonel Henry, que M. Maurras s'est efforcé de vider subtilement de toute apparence frauduleuse, et celui attribué jusqu'en août 1914, par chaque numéro de l'*Action Française*, à la Cour de Cassation. Celui-ci risquait, comme limite de son injustice possible, d'innocenter un coupable [1]. Le faux Henry risquait, comme limite de son injustice possible, de perdre définitivement un innocent. Or la conscience publique a toujours jugé ce dernier crime beaucoup plus grave que le premier. Le salut du coupable (par exemple s'il dénonce ses complices, si le prince lui fait grâce, s'il jouit du droit d'asile, etc...) a été prévu par beaucoup de législations. Aucune n'a admis comme légalement possible la perte de l'innocent. M. Maurras non plus d'ailleurs. On sait que Dreyfus, quand il eût été déclaré innocent par arrêt de la Cour de Cassation, continua à être coupable pour les anti-dreyfusards d'avoir été le drapeau des dreyfusards, et même, pour certains dreyfusards, de n'être pas dreyfusard. Cette lutte religieuse rappela à bien des points de vue une autre grande lutte religieuse, celle du jansénisme au XVIIe siècle : ce n'est pas la faute de M. Paul Desjardins si Pontigny n'est pas devenu un Port-Royal, et, dans le paysage de passions soulevé du haut en bas de la France, le bordereau, comme les cinq propositions, ne parut plus qu'un petit point. M. Maurras parle quelque part de sa « critique concordante du romantisme, du germanisme et de la révolution, idées juives ou idées suisses, idées antiphysiques comme nous disions encore, ou, de façon plus pittoresque, *Nuées*. L'analyse de ces absurdités fut le principe de notre résistance aux fables dreyfusiennes [2]. » Quand une Affaire doit s'envisager à ce point de vue idéologique complexe et vaste, et qu'elle se relie à tout un pan de l'histoire humaine, depuis les migrations des Beni-Israël jusqu'à l'installation en France de la

1. N'oublions pas, pour réduire à sa juste portée le talisman de M. Maurras, que, pendant tout le XIXe siècle, la Cour de Cassation, comme l'ancien conseil des parties dont elle est l'héritière, a toujours refusé tacitement de s'en tenir à la lettre de son mandat. Elle a interprété, spécifié la loi, elle s'est donné la charge d'élaborer une jurisprudence, et le pouvoir suprême en jurisprudence se confond pratiquement avec le pouvoir législatif.

2. *Kiel et Tanger*, p. 378.

famille Monod, qu'est-ce que deviennent de pauvres questions matérielles comme celle de chercher à grand renfort de besicles si les cinq propositions sont dans l'*Augustinus* ou si l'écriture du bordereau est de Dreyfus?

Là où M. Maurras a raison, c'est lorsqu'il voit dans l'affaire Dreyfus un pinceau de lumière jeté sur la décomposition de la France. L'absence d'Etat s'y est révélée à nu. Des « Etats » pour employer l'expression de M. Maurras qui les limite bien arbitrairement à quatre, ont tiré chacun de leur côté, et l'Etat a été le patient écartelé. Etat militaire, obstination de la corporation des officiers à soutenir l' « honneur » d'une justice en pantalon rouge qui ne saurait s'être trompée, et finalement l'honneur d'un simple bureau. Etat intellectuel, dont la fonction est de construire, de défendre, d'attaquer des flottes d'idées ou d'abstractions rivales et d'enrégimenter comme dans la presse de la marine anglaise à bord de ses bâtiments tout homme ou toute idée qui allait paisiblement à ses affaires. Etat juif, état protestant, état maçon, état métèque, d'accord — Etat catholique. Etat parlementaire. Et surtout, puisqu'il s'agit de M. Maurras et que son Etat particulier nous intéresse davantage, Etat des journalistes. L'Affaire est née moins des passions propres à une corporation de militaires que de celles particulières à une corporation d'écrivains quotidiens. Son atmosphère fut créée entièrement par un journal, la *Libre Parole* qui, très lu dans le monde militaire, avait complètement remplacé, dans le clergé, de vieux journaux sérieux comme l'*Univers* et le *Monde*. L'antisémitisme qu'elle créa et exploita était né dans le monde du journal, du théâtre, des livres, des professions libérales où des Juifs occupaient une place remuante, encombrante, et jouaient des coudes dans la poitrine des concurrents ; il n'a guère de racines en dehors de ce milieu. La création de campagnes, le lancement d' « Affaires » est une nécessité vitale pour la presse, — et l'affaire Dreyfus fut vraiment l'âge d'or des journaux, comme l'année de l'influenza fut l'âge d'or des médecins. N'oublions jamais que M. Maurras est journaliste, qu'il a l'information et la déformation de son milieu professionnel, comme tous nous gardons celles des nôtres. Le P. Descoqs, écrivant un livre d'examen sympathique sur l'œuvre de M. Maurras, dit : « Comment oublier enfin le jugement que M. Maurras porta naguère sur le faux du colonel Henry ? Force, décision, finesse, rien ne manqua au colonel, si ce n'est un peu de bonheur. » Et le P. Descoqs rappelle avec énergie qu'un faux est un faux, et que saint Paul a dit : *Non faciamus*

mala ut veniant bona. M. Maurras estime que son critique s'est placé au point de vue de la corporation des théologiens, qui n'est pas le sien à lui. Le P. Descoqs, membre d'une illustre congrégation enseignante, s'est placé aussi à celui de l'éducation. Accordons tout cela à M. Maurras, mais n'oublions pas, pour la clarté de nos idées, que lui aussi appartient à une profession déterminée, et que le monde des chapeaux, des morasses et des bouillons a, comme le monde des tableaux noirs et des thèmes latins, son équation personnelle.

La défense du colonel Henry s'expliquait du point de vue d'une morale de partisan, celle dont M. Barrès, dans les pages de *Scènes et Doctrines du Nationalisme* consacrées au procès de Rennes, a donné des exemples et déployé des attitudes. Du point de vue de l'art elle comporte beaucoup d'élégance (on peut aimer la défense de Libri par Mérimée) et elle permit à M. Maurras de faire l'épreuve de ce que peut une puissante faculté d'exposition sur une opinion hésitante et moutonnière. Sans lui l'affaire Dreyfus n'eût été peut-être qu'une pièce en trois actes : l'ayant fait rebondir au trois, selon la formule sarceyenne, ayant rendu, le premier, aux antidreyfusards une bonne conscience et une pugnacité quand même, il la conduisit au cinq, et, en somme, ne la lâcha jamais. L'affaire Dreyfus ayant été le tournant décisif de sa vie, l'individualiste retourné qu'est M. Maurras n'admit pas, avant la guerre du moins, qu'elle ne fût point le tournant décisif de la vie française. Mais est-il isolé ? Le *sub specie Dreyfusi* ne marqua-t-il pas une bonne partie de sa génération, et lui-même n'a-t-il pas fait de bien justes remarques sur le cas de M. Millerand, ministre de la guerre du cabinet Poincaré, et « emporté, balayé, sur la simple apparence du soupçon de ne pas pratiquer tous les rites de la religion dreyfusienne : un cas de conscience véritablement byzantin posé par le seul nom du lieutenant-colonel du Paty de Clam sut primer ou couvrir tout souci d'intérêt public [1]. »

Sans doute faut-il espérer que la guerre classera l'Affaire. Quand on la verra avec quelque recul, peut-être estimera-t-on qu'un demiurge subtil, homme de théâtre, la disposa spécialement pour placer la France en état de clarté dramatique. Après avoir joué, tourbillon aspirant, son rôle classificateur, elle apparut intelligemment, comme les situations de Molière, sans issue. Dreyfus fut condamné deux fois, la première fois illégalement, la seconde fois absurdement avec

1. *Kiel et Tanger*, p. LXXIV.

des circonstances atténuantes pour un crime qui n'en comportait pas, (c'est-à-dire que les juges se les accordaient à eux-mêmes pour le cas où ils se seraient trompés), puis toutes les cartes étant brouillées, la Cour de Cassation dut le réhabiliter illégalement et le Parlement faire une loi spéciale pour lui et le colonel Picquart. On en tirerait une belle illustration du chapitre de Montaigne sur les lois. Quand M. Maurras écrira ses *Mémoires*, peut-être le recul lui permettra-t-il, à lui aussi, de classer l'Affaire.

De la classer dans une hiérarchie de causes. En tout cas, pour ce qui est de lui-même, elle fut la cause efficiente qui le conduisit, en cette grande mobilisation des « intellectuels », de l'intelligence à l'action. Avant l'Affaire, M. Maurras avait commencé la campagne royaliste sur le divan doctrinaire de la *Gazette de France*. Et jamais il n'eut plus de talent que dans sa longue, libre et ondoyante collaboration à ce vieux journal plein d'élégance et de tenue. Il a raconté lui-même comment il y fut amené. Avant d'entrer à la *Gazette*, M. Maurras n'était pas un inconnu : il était le cinquième membre de l'Ecole Romane, et il tenait auprès du pittoresque Jean Moreas de l'Enquête hurétique la place du jeune Sainte-Beuve auprès du Victor Hugo du Cénacle. C'est, paraît-il, après la lecture d'une page de Démosthène, — cette page sportive sur le bon athlète et le bon politique qu'il a depuis colportée avec feu comme un précieux talisman, — qu'il se décida, sur la courtoise invitation de M. Janicot, à collaborer au vieil organe monarchiste fondé par Théophraste Renaudot, symbole de solidité et de perpétuité. « Ce Démosthène aidant, il se demanda s'il n'y avait pas quelque chose de profond, d'éloigné, d'*à long terme*, mais d'utile et d'unique à proposer à la France contemporaine dans le sens de prévoir, de parer et de prévenir. Pourquoi pas [1] ? »

C'était la Monarchie. Il y avait bien des chances pour que l'idée de M. Maurras naquît et mourût, comme l'idée romane, sur un divan à cinq : la *Gazette* en fournissait les coussins, et trois fauteuils d'un Louis XVI exquis attendaient dans le petit salon le Comte, le Chevalier et la Marquise. Pourtant ce ne fut pas cela. On remarquait chez M. Maurras un tour d'esprit philosophique, argumentateur et obstiné, et cette facilité que Jules Lemaître prisait chez lui de penser par idées liées. Libre de parler, avec charme et persuasion, à la *Gazette*, de tous sujets, il semblait désireux, par une démarche naturelle à son esprit,

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 339.

d'abandonner cette liberté où il se trouvait comme dans une prison, et de se limiter plus étroitement à un sillon plus profond et plus fertile. D'autre part le public qui se montrait favorable à ces idées n'était point tout à fait celui qu'on aurait pu croire. Elles étaient accueillies plutôt avec quelque froideur dans le vieux monde conservateur, qui s'ouvrait alors au ralliement et auquel les pensées de M. Maurras apparaissaient par leur côté escarpé et paradoxal. N'oublions point d'ailleurs qu'avec quelque souci peut-être de vivre dangereusement, ce monarchiste ne dissimulait point son paganisme et parlait avec mésestime de tout ce qui étant chrétien n'était pas strictement catholique. Mais il était goûté des lettrés, et dans certains groupes littéraires intéressants, comme à Aix celui des *Pays de France* qui réunissait Joachim Gasquet, Georges Dumesnil et Louis Bertrand, l'arrivée quotidienne de la *Gazette* était impatiemment attendue.

C'était l'ombre encore, pourtant, ou, si l'on veut, un clair-obscur où la pensée de M. Maurras réunissait pour une élite toutes ses puissances de fraîcheur et de solidité : temps de la musique de chambre. M. Maurras en sortit avec cette Affaire Dreyfus qui l'accoucha décidément à la place publique et à la lumière complète. Il en sortit à deux reprises éclatantes. Ce fut d'abord lorsque, la découverte du faux Henry ayant jeté le désarroi dans le parti nationaliste, M. Maurras s'élança le premier dans la mêlée pour couvrir le colonel auteur du document que les dreyfusards rangeaient parmi les faux.

Ils mettront ma vengeance au rang des parricides.

Ce fut ensuite lors de la publication de l'*Enquête sur la Monarchie* qui marque un tournant dans l'action de M. Maurras. L'*Enquête*, conçue comme un dialogue avec des amis dont on sollicitait les réponses, devait agir nécessairement par la vigueur de sa dialectique, l'éclat robuste et la flamme subtile de la discussion. Un tel livre fait évidemment grand honneur à M. Maurras, mais l'influence d'un tel livre fait un honneur plus grand encore à la génération qui s'en est nourrie et qui sut y trouver non seulement une matière politique sur laquelle penser, mais une véritable méthode de logique par laquelle penser. Quelques principes simples, mais d'une fécondité indéfinie. Il y avait à cette époque des partis politiques agissants, des luttes politiques violentes, il n'y avait pas de doctrine politique qui s'adressât à la

pensée, l'intéressât et l'exerçât. Ou plutôt il n'y en avait qu'une, le socialisme. L'année de l'*Enquête* était celle précisément où l'influence du socialisme atteignait son point le plus haut. Le cœur de laje unesse battait avec lui. Les Universités Populaires s'étaient épanouies subitement de façon étonnante. Les trois quarts de l'Ecole Normale appartenaient au collectivisme. L'*Humanité* débutait avec une rédaction d'agrégés. Le petit oratoire républicain des *Cahiers de la Quinzaine*, rue de la Sorbonne, marquait, comme la pointe d'une aiguille aimantée, les directions de la rive gauche.

Dix ans après, changement complet. Toute la substance pendante du socialisme, à laquelle le verbe sonore de Jaurès donnait un corps apparent comme cette nuée qu'embrassait Ixion s'est écoulée, a disparu. Il ne reste qu'un parti dont la place intellectuelle est devenue très faible dans le temps même où sa place parlementaire s'accroissait si vite. Aujourd'hui il n'y a pas besoin d'être royaliste pour constater que la doctrine de M. Maurras est la seule qui réunisse un public, une jeunesse autour d'idées, autour d'une idée. Dans l'*Action Française et la Religion Catholique*, parue en 1913, M. Maurras pouvait écrire avec droit : « Voilà quinze ans que nous sommes les seuls conservateurs à connaître ce phénomène d'avantages et d'accroissements continus. » et « Le ton du jour est d'invoquer l'autorité, la continuité, l'ordre, l'organisation professionnelle, en bref le contre-pied du formulaire libéral. Le prestige perdu par la Révolution est allé à la tradition, l'activité perdue par les idées démocratiques anime aujourd'hui les doctrines que l'on peut appeler *archistes*. Cela est l'œuvre propre de l'*Action Française* [1]. » Mais l'*Action Française* est un peu aussi l'œuvre de cela.

Quelle qu'ait été dans l'influence et dans l'action de M. Maurras la part de son idée monarchique, en tous ses caractères d'unité, de simplicité, de fécondité, je crois que cette idée n'aurait donné que des fruits mal venus si les livres de M. Barrès ne leur avaient ouvert la voie, ne les avait sollicités et provoqués à la lumière. Il serait exagéré de dire que M. Barrès a formulé une philosophie nationaliste. Mais enfin l'auteur d'*Un Homme Libre* et des *Déracinés* a créé par ces deux livres dans toute une génération l'état d'âme, les dispositions sentimentales et l'orientation intellectuelle dont devaient bénéficier *Trois Idées Politiques* et l'*Enquête*. Cela d'ailleurs, M. Maurras, dont

1. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 4-5.

la pensée eut de si beaux jours à la *Cocarde* barrésienne de 1894, n'a pas manqué de le rappeler lui-même, et, mieux encore, dans l'*Enquête* il écrivait :

« Ce n'est qu'une petite synthèse à déterminer. Les éléments sont en présence.

« La royauté doit être traditionnelle : il y a justement une orientation toute neuve des esprits, favorable à la tradition nationale, et, comme dit Barrès, aux suggestions de notre terre et de nos morts.

« La monarchie doit être héréditaire : il y a un mouvement favorable à la reconstitution de la famille, fondement de l'hérédité.

« La monarchie doit être antiparlementaire : Le parti nationaliste, presque tout entier, se prononce contre le parlementarisme en faveur d'un gouvernement nominatif, personnel, responsable.

« Enfin la monarchie doit être décentralisatrice : un puissant mouvement décentralisateur se dessine et grandit de jour en jour dans le pays [1]. »

L'idée monarchique donnait son sens, son but, sa définition à tout le nationalisme, qui devenait par elle intégral. Pour créer ainsi un mouvement intellectuel, pour provoquer une réflexion, réunir un public et déterminer une action autour d'une idée, M. Maurras était désigné par deux qualités précieuses. D'abord la netteté d'intelligence qui permet de concevoir et de réaliser solidement cette idée, de l'asseoir et de la définir complète comme un sculpteur fait d'une statue achevée. Puis l'idée étant ainsi constituée dans son Olympe, comme un domaine spirituel concret et parfait, le goût de la mettre en relation avec les hommes par une pente abrupte du côté des principes, inclinée et douce du côté des faits. Ainsi Comte, dont M. Maurras rappelle si souvent le tour d'esprit, se déclarait, en une ligne froidement présentée par lui comme un vers alexandrin

Conciliant en fait, inflexible en principe.

En principe M. Maurras aime la discussion, provoque la discussion, se meut en elle comme dans son élément, mais avec la décision et la certitude de ne pas relâcher une ligne de ses principes ; il concevra la discussion ainsi qu'un moyen de prosélytisme à l'égard d'autrui, jamais comme un moyen de réforme pour lui-même. Rien, comme

1. *Enquête*, p. 181.

on voit, des idées qui présidaient, impasse Ronsin ou dans les Universités populaires, aux rapports intellectuels. Mais en fait l'auteur de l'*Enquête* paraît le plus insinuant et le plus subtil des fils d'Ulysse. M. Maurras nous restitue dans l'*Enquête* un peu de cet art socratique qui se déploie lorsque Simmias et Cébès ont terminé leurs objections. Car la propagande patiente de M. Maurras ne prétend pas se borner à circonvenir le public choisi de l'*Enquête*. Comme Socrate, cet ennemi de la démocratie est un parfait démophile. M. Léon Daudet, dans ses Souvenirs, raconte qu'il ne connaît que Paul Bourget pour supporter les raseurs avec autant de patience que M. Maurras. C'est d'un bon chef. Dès sa vingtième année, M. Maurras ne descendait point chercher dans la rue populeuse du Dragon le décime de lait qui servait à son déjeuner matinal sans expliquer à la crémière avec une éloquente douceur qu'il fallait rétablir le roi. Comme M. Lavisse se félicite en septembre 1914 d'avoir été véhiculé de l'Ecole Normale à l'Institut par un automédon patriote, M. Maurras sourit et ne s'étonne point : « Nous nous honorons, observe-t-il, d'avoir de nombreux amis dans la corporation des cochers [1]. » C'est en effet une belle et harmonieuse courbe d'action que de séduire, comme Jean-sans-Peur et M. de Sabran firent des bouchers de Paris, ce corps de métier valeureux, mais véhément, du même fonds dont on se propose de rendre le char de l'Etat à son conducteur naturel.

Le passage de l'intelligence à l'action, tel qu'il a plu à M. Maurras de le conduire, peut ne pas agréer à tous les esprits. On peut regretter le divan de la *Gazette*. Mais enfin n'oublions pas que M. Maurras est, depuis sa jeunesse extrême, journaliste quotidien de profession et que cette profession a dû nécessairement le mener dans ses voies, qui ne sont point celles d'un homme d'études ou d'un contemplateur de vérités éternelles, ni celles d'un subtil académicien ou d'un amateur d'émotions rares. N'oublions pas que son idée de l'action persévérante, immédiate dans son entreprise, à long terme par ses résultats, impliquait la courbe d'une action politique complète, avec des arguments pour tous les cas, pour tous les esprits et même pour tous les corps, depuis la discussion sous les platanes d'Athènes jusqu'à l'*argumentum baculinum*, depuis Pierre Gilbert et M. Jacques Bainville jusqu'à la crémière de la rue du Dragon et les chapeaux cirés de l'*Urbaine*. Enfin l'organisation de M. Maurras a réussi, et certains éléments qui

1. *La France se sauve elle-même*, p. 202.

n'agréent point à des délicats excessifs peuvent fort bien avoir été pour elle des éléments de succès.

L'essentiel est que des idées réelles se soient développées et soient devenues vivantes, que tout ce fluide et ce lumineux aient éclairé, baigné, découpé des contours harmonieux et solides. Lumière d'Attique, atmosphère de Provence ont pu donner à M. Maurras une limpidité d'esprit, une clarté et une distinction de pensée. Mais une idée romaine, une idée française, sont pour lui des réalités extérieures, substantielles, plastiques. Le Ziem des Martigues, au centre de sa fabrique, en se tournant à droite trouvait la lagune de Venise, en se tournant à gauche le Bosphore, deux mondes de brume, d'humidité et de reflet. M. Maurras, bien moins coloriste que dessinateur et sculpteur, des deux côtés de son atelier en plein air, voit faites de la pierre romaine et de la terre de France une Idée de l'Eglise et une Idée du Roi. C'est, dans son esprit, la part de l'extérieur, de l'institution, du permanent. Ce sont ces œuvres, ces réalités, ces solides, qu'il nous appartient d'examiner.

LIVRE III

PIERRE DE ROME

I

LA BIBLE

La place de la question religieuse dans la pensée et dans l'œuvre de M. Maurras est considérable. Il lui a consacré entièrement quatre volumes *Le Dilemme de Marc Sangnier*, la *Politique Religieuse*, l'*Action Française et la Religion Catholique*, *Le Pape, les Catholiques et la Paix*, et il n'est pas un de ses autres ouvrages qu'elle n'occupe de façon prépondérante. D'autre part, et bien que M. Maurras ne professe pas la religion catholique, ses idées ont exercé leur principale influence dans le monde catholique. Pour des raisons de doctrine et des raisons de tactique, il s'est beaucoup préoccupé de cette influence. Jusqu'ici quatre livres entiers ont été consacrés à ses idées, l'un bienveillant, les trois autres hostiles : tous quatre émanent de prêtres, le P. Descoqs, l'abbé Laberthonnière, l'abbé Lugan, l'abbé Pierre.

L'attitude religieuse de M. Maurras n'est pas très originale, mais elle est fort intéressante. La plupart de ses idées se trouvent chez Auguste Comte, mais ne paraissent pas lui avoir été empruntées. Elles sont données spontanément, fruits natifs de terroir, dans le *Chemin de Paradis*, contes philosophiques que M. Maurras écrivit lorsqu'il n'avait pas dépassé de beaucoup la vingtième année, et lorsque l'influence du positivisme, découvert plus tard, ne s'était pas exercée sur lui. Il paraît même, ainsi que nous le verrons, les avoir emportées du collège ecclésiastique où il fut élevé. Elles peuvent se résumer en quelques mots.

D'un riche tempérament qui semblait prédisposé au règne de l'anarchie et de la passion, et qui débuta par là, M. Maurras fut conduit à la haine de l'anarchie et à la passion de l'ordre par l'amour des images esthétiques et le goût des belles idées. Il ne mit de l'ordre en lui qu'après avoir contemplé du dehors les figures de l'ordre, et l'ordre a toujours gardé pour lui une réalité visuelle extérieure, plastique. Eloigné par cette nature morale, presque repoussé par cette nature visuelle, du christianisme qui est un sentiment intérieur, une réforme intérieure, un monde intérieur, M. Maurras était porté, au contraire,

à admirer dans l'Eglise catholique romaine une image monumentale de l'ordre. Ayant misé, de toutes ses puissances, sur le tableau de l'ordre, il ne pouvait éprouver pour l'Eglise, figure de l'ordre, que cette admiration de connaisseur ressentie par un compagnon maçon du tour de France devant la vis de Saint-Gilles.

Sa méfiance vis-à-vis du christianisme intérieur, sa confiance dans l'Eglise catholique, M. Maurras les a conciliés en formulant, dans ses divers écrits, une somme du christianisme non intégré en catholicisme et une somme du catholicisme en tant qu'il impose à tous les éléments esthétiques et moraux, politiques et religieux du règne humain sa forme romaine et sa discipline monarchique. La première somme c'est le mal, la seconde c'est le bien. La première représente le désordre moral, intellectuel, politique, la diversité et l'individuel. La seconde représente l'ordre politique, intellectuel et moral, l'unité et le social. C'est la systématisation rajeunie de certaines vues du *Cours de Politique Positive.*

Pour en traiter selon la loi d'unité qui est la vraie, M. Maurras unifie la première somme, la première table, la mauvaise, à l'image et à l'exemple de la seconde, la bonne. Comme l'autorité romaine figure la nef de l'ordre, la Bible hébraïque est la pierre sur laquelle est bâtie la maison du désordre. De là dans la partie négative des idées religieuses de M. Maurras le même monarchisme intellectuel, la même unité que dans sa partie positive. Caligula voulait que le peuple romain n'eût qu'une tête, afin de l'abattre d'un coup. M. Maurras donne cette tête unique à l'objet de ses haines du même fond dont il en impose une à l'État de son choix.

Cette tête unique, c'est la Bible, où celui qui l'a écrite, le Juif. L'animosité de M. Maurras contre l'un et l'autre a deux sources, l'une terrestre, l'autre plus idéale.

D'abord l'antisémétisme qu'à ses débuts littéraires il a trouvé fleurissant et vivace entre les pavés du boulevard et dans la presse de droite. Si l'on réfléchit un instant, de manière toute historique, à la nature de ce mouvement, on s'aperçoit qu'il n'a de sens et d'existence qu'à Paris, et, dans Paris, qu'il est plus particulièrement encore limité aux milieux du journalisme, de la littérature et de l'art. Le talent vigoureux de Drumont, la présence de financiers juifs au centre des scandales de Panama, et l'affaire Dreyfus, malgré l'agitation qu'ils ont provoquée, n'ont pas réussi à l'étendre de façon durable dans l'ensemble du pays. On aurait tort d'en conclure qu'il est tout factice.

Il est plus ancien et durera plus longtemps qu'on ne pense. Il a sa raison d'être dans ce fait que Paris est devenu la grande ville cosmopolite qui a succédé aux deux premières, Alexandrie et Rome, et que les mêmes causes y ont produit les mêmes effets. Dans ces trois milieux les colonies non des vrais Hébreux, dont la race disparut de bonne heure aussi bien que celle des Athéniens et des Spartiates, mais des Syriens, Araméens et autres Sémites hébraïsés qui formèrent les groupes juifs de la dispersion, ayant pris avec une souplesse étonnante le pli même et le mouvement intérieur du cosmopolitisme, s'accrurent matériellement et moralement, et suscitèrent contre elles des haines vigoureuses, un antisémitisme (lié d'ailleurs à tout un vieux duel méditerranéen, Grecs contre Phéniciens, Carthage contre Rome) qui acheva de les cimenter. De là des massacres de Juifs à Alexandrie, auxquels les Juifs répondent là où ils sont en nombre comme à Chypre par des massacres de Grecs. De là les persécutions impériales contre Juifs et chrétiens confondus. Dans ces haines et ces luttes, un rapprochement, une fusion s'accomplissaient, liée elle aussi au plus vieux rythme du monde méditerranéen, à l'entrée des cultes phéniciens en Grèce, à l'*Odyssée*, à la propagation de l'alphabet. La philosophie alexandrine, le christianisme unissent les deux génies pour en faire le génie moderne, mais n'éteignent point l'esprit de guerre autour du peuple inclassable et tenace. A la suite des grandes expulsions de juifs des XVe et XVIe siècles les villes maritimes, financières, cosmopolites les accueillent naturellement : alors se forment les colonies juives de Livourne, Francfort, Hambourg, Amsterdam, Marseille, Bordeaux. En 1712 le *Spectateur* écrivait d'eux : « Ils sont devenus les instruments au moyen desquels les nations les plus éloignées sont mises en rapport les unes avec les autres et l'humanité est assemblée : ils sont comme les boulons et les rivets d'un grand bâtiment, qui, bien que peu importants par eux-mêmes, sont indispensables au maintien de l'ensemble. » Je pense devant ces boulons et ces rivets à la vingtaine de signes phonétiques que les commerçants phéniciens apportèrent aux Grecs dans le creux de leur main.

On aperçoit alors la seconde origine de l'antisémitisme de M. Maurras. La première était tirée de ce Landerneau journalistique et littéraire qui a le Napolitain ou le Cardinal pour Café du Commerce. La seconde tient évidemment à des horizons plus vastes, ceux que développe, au centre idéal et vivant de sa pensée, le beau mythe et le paysage allégorique de l'*Etang de Marthe et les Hauteurs d'Aristarchè*.

Tout cet apport sémitique représenté par la Syrienne constitue pour lui le bloc de ce qu'il faut condamner et rejeter : comme l'unité juive est faite d'un livre, ce sera d'abord la Bible, ce seront ensuite tous les apports juifs et toutes les reviviscences bibliques. Le malheur est que nous trouvons cet héritage juif tellement dans notre sang, dans notre vie individuelle et sociale qu'il faut remonter bien haut, très haut pour dénoncer un mal qu'il n'est peut-être plus temps tout à fait d'endiguer avec succès. Ah ! si les empereurs romains avaient voulu ! « Ils ne surent point la guérir (Rome) des lèpres sémites. » Le sémitisme c'est « un convoi de bateleurs, de prophètes, de nécromans, agités et agitateurs sans patrie ». Dans une cité bien faite où Marthe eût débarqué, « un magistrat eût questionné notre histionne sur son dieu inconnu et mal qualifié. Ou quelque aréopage lui eût répliqué sèchement qu'on l'entendrait une autre fois. Le sourire public aurait consommé la justice [1] ». Des abbés ont eu la grosse malice de lire entre ces lignes et de se scandaliser, et M. Maurras de se scandaliser qu'ils se scandalisassent.

M. Maurras tire en effet de cet antibiblisme forcené la principale raison de son goût pour le catholicisme. M. Maurras qui, en s'efforçant de ramener la France à la monarchie traditionnelle, est sensible à « la volupté de faire quelque chose de difficile, mais de grand [2] ». admire sans doute que l'œuvre la plus grande, la construction formidable et parfaite du tout catholique, ait été aussi la plus délicate et la plus difficile. Evidemment Rome païenne aurait peut-être pu extirper le sémitisme (ce n'est pas M. Maurras qui parle, c'est moi qui me permets d'outrer un peu sa pensée [3]). Mais l'œuvre de la Rome catholique fut bien plus dramatique, plus ardue et d'une beauté plus savante. La Bible est pour elle le livre saint, le peuple juif le peuple élu, et « douze juifs obscurs » ses Apôtres, mais la foi catholique « ne conclut pas aux bris des images, ni à l'ignorance publique, ni à la domination des plus vils. Elle respecte la nature dans ses attributs les plus beaux. Elle concorde avec les lois fondamentales de la société... J'ai toujours estimé que le catholicisme avait sauvé l'avenir du genre humain. Si je disais de quoi, M. de Lantivy serait probablement choqué [4] ». Il

1. *Anthinea*, p. 239.
2. *Enquête*, p. 146.
3. Voir l'*Action Française et la Religion Catholique*, p. 24.
4. *La Politique Religieuse*, p. 23.

l'a sauvé, pour M. Maurras, du biblisme et du monothéisme. Il a conservé de la culture antique tout ce qui pouvait en être conservé. Il a filtré la Bible par le contrôle des clercs et par l'autorité de la tradition. Par lui l'humanité supérieure a été gardée du monothéisme juif, inoculé à dose atténuée, peut-être un peu comme M. Maurras a été sauvé de l'anarchie intérieure contre laquelle son tempérament a dû lutter : « Le catholicisme propose la seule idée de Dieu tolérable aujourd'hui dans un Etat bien policé. Les autres risquent de devenir des dangers publics... Depuis que ses malheurs nationaux l'ont affranchi de tout principat régulier et souvent de tout sacerdoce, le Juif, monothéiste et nourri des prophètes, est devenu — M. Bernard Lazare et James Darmesteter ne nous le cachent point — un agent révolutionnaire [1]. »

Je laisse de côté la critique propre du monothéisme, incorporée de près aux idées religieuses personnelles de M. Maurras, et que nous retrouverons en son temps. Mais le tour dialectique par lequel il emploie au service direct de l'Eglise romaine sa haine de la Bible et du biblisme n'est pas dépourvu d'ingéniosité. Il en fait un argument en faveur du monarchisme religieux, une objection contre toute tendance à l'autonomie nationale en matière de religion. Dans l'Eglise, selon lui, toute autorité enlevée au pape passe au livre, toute perte de l'autorité romaine profite à l'autorité de la Bible, à sa lettre, « et cette lettre, qui est juive, agira, si Rome ne l'explique, à la juive ». Rome est notre rempart contre le judaïsme : « En s'éloignant de Rome, nos clercs... vous feront cingler peu à peu vers Jérusalem. Le centre et le nord de l'Europe, qui ont déjà opéré ce recul immense, offrent-ils un exemple dont vous soyez tenté ? Pour éviter une autorité qui est essentiellement latine, êtes-vous disposé à vous sémitiser ? Je ne désire pas à mes compatriotes la destinée intellectuelle de l'Allemand ou de l'Anglais, dont toute la culture, depuis la langue jusqu'à la poésie, est infectée d'hébraïsmes déshonorants [2]. »

Au contraire « le trait distinctif de notre race, dans ses heures de puissance et de perfection, est d'avoir échappé à cette influence directe de la Bible. Le biblisme de Bossuet a traversé le prisme grec et latin avant de s'épanouir en français. Les tragédies bibliques de Racine ressemblent aux scènes bibliques de Raphaël, elles se jouent devant

1. *Trois Idées Politiques*, p. 61.
2. *La Politique Religieuse*, p. 392.

un portique gréco-romain. Notre langue, notre pensée, nos arts, bien qu'ils aient été cultivés et développés par des clercs, sont soustraits au génie sémite [1] ».

L'hébraïsme de Milton est déshonorant, non celui de Bossuet, qui, lui, est filtré. Mais qu'y a-t-il de plus classique, de plus plein, de mieux lié, — et en somme de plus opposé à l'agglomération et à la succession mécanique du discours dans les langues sémitiques — que les grands morceaux et même l'ensemble du *Paradis Perdu* ? Je trouve le « puritain » Milton bien plus homérique que ce grand « Italien » de Shakespeare que M. Maurras lui oppose complaisamment comme un égnie non sémitisé. On peut, en lisant trois assez bons livres du P. de la Broise, la *Langue Française et l'Ancien Testament*, de Trenel, la *Bible dans Bossuet*, la *Bible dans Victor Hugo*, de M. l'abbé Grillet, se rendre compte de ce que l'hébreu et la Bible ont transmis à notre langue et à notre littérature. La distinction de M. Maurras entre le biblisme enchaîné des Latins et le biblisme déchaîné des Germains est-elle autre chose que verbale ? Un juif converti au catholicisme, puis redevenu israélite, M. Pol Lœwengard, a montré, en des pages bien faites, que le génie de Victor Hugo a une figure nettement juive. Je ne doute pas d'ailleurs — songeant à Vigny, aux *Harmonies*, à la *Chute d'un Ange*, à l'*Ahasverus* de Quinet, au messianisme de Michelet, — qu'un maurrasien ne vît volontiers dans le romantisme, comme dans la ballade de l'apprenti sorcier, les esprits sémitiques remonter et travailler, une fois les disciplines classiques abolies. L'hébraïsme glisse ici sur la pente du déshonneur. La Bible est, comme le « Capharnaüm » si bien nommé du pharmacien Homais, l'armoire aux poisons où Rome seule sait élaborer des remèdes. C'est là que cette Emma Bovary, en laquelle M. Seippel personnifie la France, a été chercher l'arsenic dont elle meurt. M. Maurras, comme le docteur Larivière, arrive en brûlant le pavé. Si c'était trop tard ?

« On croirait à lire M. Maurras, remarque le P. Descoqs, qu'il ne connaît la Bible que par l'*Histoire du Peuple d'Israël*... Si M. Maurras avait étudié la Bible par lui-même... il n'est pas douteux qu'au lieu d'y découvrir un foyer d'anarchie il y eût bien plutôt retrouvé, à côté de l'action divine, le perpétuel effort de l'humanité construisante. » Même sur notre XVIIe siècle catholique français, ne discernons-nous

1. *Une Campagne Royaliste au Figaro*, p. 42.

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

pas cette « musique des tentes de Sem » sans lesquelles les plus aériennes parties de notre âme n'existeraient peut-être pas et je ne sais quelle torpeur nous immobiliserait ? Dans ce *Sermon sur l'Unité de l'Eglise* qui est pour la France comme la croisée même de ses branches, ces tentes de Sem représentent l'Eglise, — l'impérieuse mobilité qui sous l'ordre même du grand siècle ne lui permet jamais la paix, ne lui donne cet ordre que comme le repos d'un jour, — les murailles de toile qui, sur la durée romaine où elles campent, conservent les nomades esprits du désert, la foi aux étoiles et à l'espace, les formes ployantes comme transmises par elle à la cathédrale gothique. *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israël* ! Le croyant, aujourd'hui, n'écouterait pas l'Evangile debout, le rite de l'Eglise ne l'exigerait pas par là prêt à partir pour répandre la parole qu'elle lui rappelle, si, en mémoire de sa sortie d'Egypte, le peuple errant et tourmenté n'avait dû, à la Pâque, manger debout l'agneau avec les herbes amères, tenant son bâton de voyage et s'étant ceint les reins pour les routes où sa destinée, demain, l'appellera. Et l'extérieur social n'est ici que l'enveloppe grossière de la réalité intérieure, où l'arrêt désigne la mort : « S'arrêter satisfait à quelque hauteur que ce soit de la religion, dit George Eliot, est une preuve terrible qu'on en ignore le principe même. »

II

LE PROTESTANTISME

Dans la chaîne du mal telle que la conçoit M. Maurras, la Bible et le Juif ne forment que le point de départ ; la suite en est constituée par trois désastres, trois maladies qui se sont engendrées l'une l'autre et qui, dans la mesure où elles n'étaient pas combattues, ont vicié le monde moderne : Réforme, Révolution, Romantisme. A ces trois R M. Maurras n'oppose point nominalement les trois C, Catholicisme, Contre-Révolution, Classicisme, mais c'est bien sous ce triple aspect qu'apparaît à son lecteur l'ensemble de sa doctrine. Tout s'y rattache

à « notre tradition catholique, part intégrante et dominante de la latinité. Les habitudes de l'esprit classique en font ainsi partie ; cette façon de concevoir la science, les lettres, les arts, la vie de société, les disciplines de la pensée y déterminent le goût et même la passion raisonnée de l'ordre. C'est le contraire de l'esprit révolutionnaire [1] ». Et l'esprit révolutionnaire, c'est une Somme chronologique, un bloc analogues : cela va de Luther à la Sorbonne contemporaine, en passant par le puritanisme anglais, Rousseau, la Révolution française, le romantisme français et le pangermanisme. Sauf en ce qui concerne le pangermanisme, qui n'existait pas de son temps, le même bloc se retrouve chez Auguste Comte qui, dans la *Politique positive*, fait commencer la décadence politique et morale du monde moderne à la Réforme ; ses jugements sur la Révolution comme fait sont un peu confus, mais il s'attaque avec énergie aux idées dites de la Révolution ; enfin, s'il ne s'est guère préoccupé du Romantisme, il n'a pas fait entrer une seule œuvre romantique dans la Bibliothèque positiviste où figurent les chefs-d'œuvre de la poésie classique. Sa table de proscription, et surtout les motifs qu'il en donne, sont en somme les mêmes que ceux de M. Maurras. Et l'origine en paraît bien claire : c'est la distinction raisonnée établie par les saint-simoniens entre les périodes organiques et les périodes critiques de l'humanité. Voilà donc le point où s'amorcent à peu près, dans cette regression et ce passage du flambeau, les idées de M. Maurras. La théorie des périodes organiques ébauchait, au moment même du *Génie du Christianisme*, sentimental, un *Génie du Catholicisme*, politique, dont nous trouvons en M. Maurras la forme dernière.

Le protestantisme fut un désastre pour l'humanité, parce qu'il rompit l'unité du « splendide tout catholique » et parce qu'il installa partout où il s'établissait sous une figure avouée ou déguisée le principe du libre examen et la souveraineté du sens propre. M. Maurras le dénonce sous sa forme allemande et sous sa forme française ou plutôt sous les traits étrangers qu'il a donné à la France.

C'est du protestantisme qu'est née l'Allemagne moderne, c'est-à-dire l'ennemi de tout ce qui est français, de tout ce qui est nous-même. « L'Allemand déclare s'être senti devenir lui-même, il a formulé la définition consciente de son *quid proprium* au jour précis où il a prononcé sa séparation d'avec les principes et les éléments de

1. *Le Pape*, p. 253.

l'Europe méridionale [1]. » Mais l'âge classique français a dû se constituer, comme toute grande conscience nationale, d'une façon analogue. Le jansénisme, qui fut au XVIIe siècle l'Acropole de la France intellectuelle et morale, n'est-ce en partie une retraite du catholicisme sur des éléments français, une séparation d'avec l'Espagne et l'Italie ? Pour le méditerranéen qu'est M. Maurras, je comprends que se séparer d'un Midi quelconque soit renoncer à la lumière humaine. Mais les séparations de ce genre ressemblent beaucoup à celles de corps primitifs à quatre membres dans le mythe du *Banquet*. Chaque moitié recherche celle dont elle fut séparée, afin que la réunion soit plus exquise et mieux sentie que ne l'eût été le maintien de l'union. *Felix culpa*, aurait dit aussi Gœthe pendant les trois ans où il se faisait à Rome une culture classique. Prenez cela, évidemment, *cum grano salis* : la Réforme a déterminé en partie l'histoire d'Allemagne ; les guerres religieuses qu'elle a d'abord soulevées ont été incontestablement un mal, mais, dans l'ensemble, a-t-elle été un mal ? C'est ce qu'on ne saura jamais, puisqu'on ne saurait comparer, comme le Sextus Tarquin de Leibnitz dans le palais des possibles, le monde où elle a existé et un monde où elle n'aurait pas existé. Et n'en est-il pas de même de tous les grands mouvements historiques, Réforme, Révolution, Romantisme, — et, si les efforts et les vœux de M. Maurras étaient couronnés de succès, Contre-Réforme, Contre-Révolution, Contre-Romantisme ?

Toute invasion d'idées ou d'hommes qui déborde sur la France est pour M. Maurras une invasion protestante. Un chef hussite exigea qu'après sa mort on tannât pour un tambour sa peau, afin de continuer à mener de quelque façon ses fidèles au combat. C'est un instrument de ce genre, fait avec la dépouille de Martin Luther, qui dirige vers la France toute transgression germanique, en lunettes ou casquée. Avant la guerre, M. Maurras surveillait d'un œil tout particulièrement jaloux « l'échancrure de Genève et de Coppet ». Depuis 1914 son attention s'est reportée entière, comme il est naturel, sur la maison-mère des « idées suisses », la grande Germania. La grande guerre a dû en effet mobiliser tout le monde. Comme Diogène, quand les Corinthiens s'agitaient en armes, se mit à rouler son tonneau pour ne pas rester oisif, les philosophes se sont mis à faire de la philosophie de guerre et à transposer la lutte mondiale dans le domaine des idées.

1. *Le Pape*, p. 254.

M. Maurras les conjure à présent : « Il faudrait, s'écrie-t-il, tenir compte du fait historique et moral que nous avons signalé de tout temps, sur lequel nous ne cessons de revenir depuis six semaines, depuis que M. Emile Boutroux, à qui il eût appartenu de le définir, l'a négligé sans doute en vertu des raisons d'État du régime. Pour éviter de toucher à Kant, demi-dieu de la démocratie libérale, pour éviter un autre de ses patrons, Luther, M. Boutroux a négligé de voir ou de dire l'essentiel : savoir que, depuis le XVIe siècle, par la doctrine du libre-examen et de la souveraineté du sens propre, l'Allemagne, autrefois participante à la civilisation européenne, a fait schisme, puis régression, puis un vrai retour à l'état sauvage ; que la science de l'Allemagne, bénéficiant de la vitesse acquise, s'est développée d'une part, mais que sa philosophie théologique et morale a été, d'autre part, en recul constant, car l'individualisme absolu, tel qu'il se dessina chez Kant, dut aboutir à un anarchisme effréné, chaque être ayant qualité pour faire un dieu de son moi... Ce rapide tableau est, il faut l'avouer, incommode pour ceux qui traînent dans leur bagage le buste de Rousseau, la déclaration des Droits de l'homme et les idées de la Révolution. Mais les autres êtres humains sont libres de voir qu'aucun trait esquissé n'est faux et qu'il contient exactement l'explication que l'on demande [1]. » Ce « rapide tableau » est, au moins, rapide, dans un ordre où on ne doit s'avancer qu'avec la prudence du serpent. Que pensera le philosophe Boutroux de cette conception de la liberté ? M. Maurras, bon traditionaliste, n'est pourtant pas un de ces voyageurs sans bagage que redoutent les hôteliers, et il porte bien dans sa valise le buste de quelqu'un, la déclaration de quelque chose et les idées de quelque époque : en serait-il, lui aussi, moins libre ? Quoi qu'il en soit, voici le contenu de ses malles : toute la vie matérielle et spirituelle de l'Europe moderne « paraît suspendue au point de savoir qui vaincra, de l'individualisme germain venu de la Réforme et de la Révolution ou des idées générales qu'élabora le genre humain au cours d'un mouvement civilisateur qui trouva ses formules les plus complètes dans le catholicisme romain ».

Il ne me souvient plus dans quelle cagna de la Somme je lus les pages de M. Boutroux auxquelles fait allusion M. Maurras. J'en lus d'autres aussi, en même temps et sur le même sujet, de M. Bergson,

1. *Le Pape*, p. 239.

que M. Maurras ne rabroue pas moins énergiquement. Il me parut que les philosophes, de l'un et de l'autre côté des Vosges, donnaient aux nations en guerre des dieux idéaux un peu arbitraires et exsangues qui comme les dieux troyens combattissent avec eux : ciel abstrait de Flaxman et de Cornelius. Il y a plus de substance et de pâte dans la fresque que M. Maurras abat en grands traits non tâtés, substance et pâte faites de belles passions et de haines vigoureuses, et si M. Albert Besnard par exemple cherchait des conseils en vue d'un plafond allégorique pour quelque Temple de la Gloire peuplé d'images de la grande guerre, il faudrait l'envoyer plutôt à M. Maurras qu'à M. Boutroux. Mais, enfin, celui-ci a consacré une partie de sa vie à étudier Kant, et s'il accumulait autant d'affirmations hasardées que M. Maurras il mettrait en morceaux son tonneau philosophique. Le « recul constant » de la « philosophie théologique et morale » allemande, par exemple, le laisserait (plus encore qu'il ne l'aurait trouvé) rêveur, lui qui se souviendrait qu'il n'y a eu au XIXe siècle de grand mouvement théologique qu'en Allemagne, et d'une théologie liée, conformément à la tradition de Mélanchton, à un humanisme, puisque Schleiermacher fut le père de l'exégèse platonicienne et que Zeller sortit de l'école théologique de Tubingue. Et la philosophie morale peut-elle vraiment être dite autre chose que ce qu'elle est depuis Socrate, ce qu'elle a toujours été chez les Grecs et chez les modernes, l'appel à un renouvellement intérieur qui doit bien être individuel ? Dès lors les trois grands courants de philosophie morale au XIXe siècle n'ont-ils pas coulé avec Kant, Schopenhauer et Nietzsche ? Que M. Maurras réagisse comme un diable sous les trois gouttes d'eau bénite de ces trois noms, je l'admets, mais alors qu'il biffe de sa table des bonnes valeurs l'expression de philosophie morale, et qu'il déclare, au sens où le disait Vaugeois : « Nous ne sommes pas des gens moraux ».

La même série noire sert à classer, comme les haines extérieures de M. Maurras, ses haines intérieures. « Ni la Révolution ni le Romantisme français ne s'expliquent sans cette préalable division des consciences que la Réforme nous imposa, et qui découvrit nos frontières intellectuelles du côté du Nord et de l'Est ; or le Bloc, et toutes les fureurs dont le Bloc est le père sont de formation romantique, révolutionnaire et conséquemment protestante [1]. » La Vache à Colas, animal décidément infernal, est le cheval troyen dans le ventre de qui tous les

1. *La Politique Religieuse*, p. 47.

ennemis de M. Maurras se sont introduits chez nous. Tout le Midi connaît l'histoire de Jarjaye de Tarascon qui, s'étant glissé en contrebande dans le Paradis, ne voulait plus en sortir. Saint Pierre avait essayé en vain de la menace, de la persuasion, des promesses : rien n'y faisait, et l'enfant du soleil répondait à tout par le : J'y suis, j'y reste. Le pauvre portier, prévoyant une histoire terrible, s'arrachait les cheveux. Un brave saint qui passait par là, et qui avait voyagé autrefois dans le pays d'Arles, tira son collègue d'embarras. Deux ou trois anges, bien stylés, s'en allèrent crier à la porte : *Li biou, li biou,* — les bœufs ! les bœufs ! Le sang de Jarjaye ne fit qu'un tour, il s'élança dehors, pendant que saint Pierre refermait vite la porte derrière le dos de l'indésirable. M. Maurras, en qui Faguet distinguait le sens de la tauromachie, a toujours prétendu trouver au bout du Chemin de Paradis les portes gardées par l'apôtre aux grandes clefs. Je ne veux pas m'immiscer dans ce qui a dû être décidé chez Dieu le Père à son sujet, mais si le *Chemin de Paradis,* qui figure déjà dans l'Enfer de la bibliothèque d'Action Française, devait figurer par surcroît dans l'enfer de là-haut, et si M. Maurras, avec sa subtilité de fils d'Ulysse, parvenait à introduire dans le royaume céleste, l'Apologie pour le Syllabus à la main, sa figure païenne, je crois bien que le même tour pourrait servir encore et que le cri : *La vaco* ! *la vaco* ! le ferait sortir des portes célestes, plume au poing.

Nous toucherons tout à l'heure aux réalités de fait qui sont au fond de ces idées de M. Maurras. Mais on trouvera peut-être beaucoup d'artifice dans cette manière de créer des « chaînes ». Je pense aux successions logiques analogues établies par Brunetière, avec peine et vigueur, dans ses différentes *Evolutions* de genre, et particulièrement dans l'*Evolution de la Poésie lyrique au XIX*e *siècle.* Rousseau — qui est décidément d'un bon usage comme courroie de transmission — servait d'intermédiaire entre la poésie lyrique du XIXe siècle et l'éloquence de la chaire au XVIIe. On remontait alors une chaîne qui commençait comme celle de M. Maurras, par la poésie romantique (Bien cela !) puis continuait par le citoyen de Genève et musicien extravagant (Quand je vous le disais !) et de là allait s'amorcer en Jacques-Bénigne Bossuet (Ah mais non !) Evidemment la recherche de la paternité en cette matière n'est pas interdite. Je parlais moi-même tout à l'heure d'une chaîne possible Maurras-Comte-Saint-Simon. Tout cela c'est une question de mesure Libéralisme et jacobinisme, libéralisme allemand et luthérianisme, « ces choses là, dit M. Maurras, se

tiennent par des chaînes de rapports infrangibles [1] ». Non ; par ces fils de brouillard emperlé qui réunissent, un matin beau, toutes les tiges d'un champ. Aucune de ces chaînes n'est fausse, toutes sont un moyen de mettre en ordre des idées, et la critique que nous en faisons est une manière de constater que cet ordre reste toujours provisoire.

Voici quelques lignes qui feront peut-être bien saisir la façon dont une question de ce genre se pose. « Rien n'empêche, dit Comte (cité par M. Maurras), d'imaginer, hors de notre système solaire, des mondes toujours livrés à une agitation inorganique entièrement désordonnée, qui ne comporterait pas seulement une loi générale de la pesanteur: » Cette imagination du désordre, ajoute M. Maurras, sert d'ailleurs à nous faire apprécier mieux et même *chérir* (le mot revient souvent) les bienfaits de l'ordre physique qui règne autour de nous et dont nous sommes l'expression la plus complète [2]. Evidemment l'esprit peut tout imaginer, c'est-à-dire, ici tout penser comme possible, mais à condition que ce possible n'implique pas contradiction. La même possibilité d'un monde sans lois, de nébuleuses livrées au pur hasard, a été soutenue, du point de vue de l'empirisme, par Stuart Mill. Si Comte et Mill avaient été familiers avec le *Critique de la Raison pure* ils n'auraient point avancé de pareilles possibilités, qui sont proprement impensables : nous ne pouvons rien concevoir d'existant sans le penser, et nous ne pouvons rien penser que selon des catégories, c'est-à-dire selon un ordre et dans un ordre.L'homme a besoin d'ordre et son intelligence fait toujours de l'ordre ainsi que M. Jourdain faisait de la prose. Les chaînes comme celles dont nous avons parlé font de l'ordre, en supposant, ainsi que le veut la méthode cartésienne, cet ordre même entre les objets qui ne se suivent pas naturellement. Mais ce qui est aussi intéressant que ce besoin d'ordre c'est cette « imagination du désordre ». Pour que le désordre soit imaginé, il faut nécessairement qu'il soit imaginé comme un ordre (je renvoie à l'analyse célèbre de M. Bergson). Non seulement, chez M. Maurras, il est imaginé comme un ordre, celui de la fameuse chaîne Luther-Rousseau-Kant-Fichte-pangermanisme, ou Luther-Rousseau-Kant-Bloc, mais c'est un diable qui porte sa pierre à Dieu, c'est un désordre dont l'imagination sert à nous faire mieux apprécier l'ordre, et qu'une *pia fraus* analogue à la phrase impensable

1. *Le Pape*, p. 241.
2. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 126.

d'Auguste Comte figure comme un repoussoir et des fonds d'ombre derrière la lumière de l'ordre.

M. Maurras qui sent le besoin de penser par opposition, comme Dante, entre blancs et noirs, entre guelfes et gibelins (est-ce un peu de ce manichéisme, plutôt méridional, qu'il dénonce chez Hugo et Michelet ?) donnerait volontiers de l'être à son ennemi, pour mieux s'affirmer, s'éprouver et se limiter. Il confronte la beauté de la Civilisation telle qu'il la conçoit à la Contre-Civilisation telle qu'il l'imagine, comme Auguste Comte, plutôt sur des concepts historiques que sur de l'histoire proprement dite. « Avant la Réforme, la culture romaine s'étendit à la chrétienté tout entière. La Germanie n'existait point à l'état de *protestation* contre cette culture. Il y avait bien des sauvages et des sauvageries, mais il n'y avait point de *barbarie constituée* comme aujourd'hui. La Civilisation n'était pas *contrefaite* [1]. »

La barbarie, le désordre n'ont pu évidemment se constituer et s'ordonner que par une certaine présence de l'ordre. C'est surtout du point de vue de l'histoire de France que M. Maurras, blanc du Midi, hait le protestantisme. Il le hait sans doute du même fond dont il est monarchiste, mais enfin il le hait plus — historiquement s'entend — qu'il n'aime la monarchie traditionnelle. « J'aurais ligué pour ma part jusqu'à la conversion du roi huguenot et non au delà [2]. » Evidemment il eût été pour la France, en majorité catholique, aussi rude d'avoir un roi huguenot, s'appelât-il Henri de Navarre, qu'il fut insupportable à l'Angleterre en majorité protestante de subir Jacques II. Mais il lui fut bon de posséder un roi qui eût été huguenot, le roi de l'Edit de Nantes. L'esprit de l'édit de Nantes et du Béarnais n'est même pas tout à fait éteint chez M. Maurras, politique qui n'a jamais, que je sache, versé dans les intempérantes apologies de la Révocation commises autour de lui. Dans sa *Politique Religieuse* il a écrit sur la question protestante soulevée par une lettre d'un industriel connu, M. Gaston Japy, un chapitre d'une singulière pondération et d'une grande éloquence qui nous fera mieux toucher les raisons de son attitude que d'autres lignes, de polémique plus excessive.

« Peut-être également coupables et peut-être également innocents, les hommes se sont succédé : ils ont passé et ils sont morts, se dérobant à toutes nos prises ; mais l'idée qui les anime subsiste ; il demeure

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 223.
2. *Le Dilemme de Marc Sangnier*, p. 81.

nécessaire de les juger. De quelque forme respectueuse, affectueuse même, qu'il faille envelopper, devant les personnes qui croient en cette idée, le jugement impersonnel que nous devons porter sur elle, il est impossible de l'arrêter sur nos lèvres et de le glacer sous notre plume, à moins de donner notre démission d'être raisonnable, d'animal politique et de citoyen prévoyant.

» Ce n'est pas persécuter les protestants que de compter les destructions nées du protestantisme en Europe. Ce n'est pas organiser les massacres et provoquer l'intolérance que de constater courtoisement cette vérité objective que le protestantisme a pour racines obscures et profondes l'anarchie individuelle, pour frondaison lointaine et pour dernier sommet l'insurrection des citoyens, les convulsions des sociétés, l'anarchie de l'Etat. [1] »

Il faut donner acte à M. Maurras qu'il mène un combat d'idées. Et c'est avec un juste usage des termes qu'il prétend le mener en tant qu'animal politique. En partie par nature, en partie par nécessité des temps où il lutte, M. Maurras possède un cerveau d'Etat, pense avec une raison d'Etat. « Politique d'abord » et « Nous ne sommes pas des gens moraux ». Tous ces termes flamboyants et courroucés qu'il emploie pour désigner les tristes résultats du protestantisme, ces passages de l'apoplexie dans la privation de la vie où conduit la folie luthérienne, signifient en somme l'usurpation qu'étend la conscience individuelle sur le domaine de l'Etat et sur le domaine du pouvoir ou des pouvoirs spirituels.

Mais son autre grief français contre le protestantisme est plus particulièrement politique. Il regrette que catholiques et protestants n'aient pu, dans le passé, se tendre la main comme Crillon et Lesdiguières après s'être battus tout un jour sur la brèche de Sisteron. Aujourd'hui il est trop tard pour bien faire. Depuis cette époque, en effet, « catholiques et protestants firent bande à part, et, tandis que les plus nombreux, les plus puissants, les mieux placés continuaient le large courant de la tradition nationale à l'ombre des vieilles églises, des antiques mœurs, et de la Royauté, le protestantisme s'organisait aussi en province distincte, en diocèse moral et mental tout à fait séparé, sorte d'ilôts qui ne communiquaient que par certains ponts très étroits avec le reste de la vie française : mais de larges chaussées, de nombreuses passerelles, de spacieuses levées de terre rejoignent

1. *La Politique Religieuse*, p. 47.

au contraire le monde huguenot français à l'Allemagne (par la Suisse), à la Hollande, à l'Angleterre... [1] »

Ce sont des faits, M. Maurras veut qu'on les constate, et non qu'on en cherche la cause. « C'est une manie bien libérale d'évoquer le fantôme des responsabilités où cette notion n'a que faire. Il est toujours facile de charger Louis XIV, d'inculper Coligny. » L'Ulysse de Martigues, le « monstre de souplesse ! » C'est peut-être dans l'histoire de France du P. Loriquet, en deux petits volumes non signés où ne se trouve pas malheureusement la phrase fameuse, qui au moins eût été spirituelle, sur Buonaparte, ou bien c'est dans le manuel de Mélin que j'ai lu autrefois que les huguenots, lors de la Révocation, « ne rougirent pas de porter à l'étranger les secrets de notre industrie ». De la même encre M. Maurras leur reproche les chaussées, les passerelles, les levées de terre qu'édifia Louis XIV avec son confesseur pour Vauban. — A quoi bon chercher des responsabilités quand il n'y a qu'à constater des faits ? Ou plutôt faisons un marché. Qu'on ne parle pas de Louis XIV et je ne parlerai pas de Coligny. Et j'y aurai du mérite, car vous n'ignorez point que ce scélérat... — Pardon. Coligny date de l'époque où les protestants et les catholiques se battaient. Les guerres de religion furent atroces de part et d'autre, et je conviens que les protestants furent politiquement plus coupables, en ce qu'ils les commencèrent. Je conviens que la monarchie devait surveiller et contenir des turbulents qui d'ailleurs, une fois matés par Richelieu, avaient cessé d'être dangereux. Mais enfin l'Edit de Nantes et celui d'Alais avaient avait donné à ces fractions de la famille française une charte de paix religieuse. La monarchie de Louis XIV a rompu cette charte, elle a causé par la Révocation une partie des malheurs de la France. La Révocation s'est traduite par les ruines matérielles que vous savez. Elle s'est traduite par des ruines sociales : les émigrés protestants appartenaient aux classes moyennes, garantie de stabilité pour un Etat, comme le protestantisme est lui-même une classe moyenne de la religion, de la pensée et de la culture, également éloignée de certains sommets et de certains bas-fonds (il est intéressant que le protestant Guizot ait été le théoricien politique et le ministre de ces classes). Elle s'est traduite par une ruine diplomatique et militaire qui a arrêté net l'arrondissement de la France vers l'Est. Comme le dit Sorel, elle « unit l'Empire à l'Empereur... Les catholiques d'Alle-

1. *La Politique Religieuse*, p. 43.

magne demeurèrent unis à la maison d'Autriche, et les protestants se joignirent à eux. La terrible guerre qui désola l'Europe de 1688 à 1697 vit l'Empire coalisé et l'Europe liguée contre la France. Louis XIV y perdit la Lorraine... Il y perdit aussi les alliés de la France en Allemagne [1] » mal remplacés par la clientèle de l'électeur catholique de Bavière qui ne donna jamais que des mécomptes. Fléchier pouvait dès lors voir dans l'Oraison funèbre de Turenne « l'Allemagne, ce vaste et grand corps composé de tant de peuples et de nations différentes, déployer tous ses étendards et marcher sur nos frontières pour nous accabler par la force après nous avoir effrayés par la multitude ». La Révocation fut le « pouvoir fédérateur » de l'Allemagne. Nous sentons encore aujourd'hui les conséquences de cette grande erreur monarchique. Dès lors, au cas où il serait vrai que le protestantisme français représenterait un élément national mal rejoint aux autres, est-il juste d'en accuser ce protestantisme lui-même qui est ce que l'a fait une politique dont il a été le premier à souffrir ? Est-il juste de séparer les effets de la cause ? M. Maurras se méfie des protestants à cause des rancunes historiques qu'ils ont conservées contre l'ancienne France. Singulière façon d'y remédier que de chercher à y ajouter d'autres rancunes « en extirpant, non pas les hommes protestants qui sont de nos frères, mais l'esprit protestant, qui est notre ennemi et le leur [2] ». Ainsi un candidat déclarait qu'il faut demander moins au contribuable et plus à l'impôt. Observez qu'une cause d'antagonisme social fâcheux est, en France, précisément ce même raisonnement appliqué à l'aristocratie française. On lui reproche les rancunes historiques qu'elle « doit » avoir contre la France de la Révolution. Au : « Le protestant sera toujours le protestant » répond un « Les blancs seront toujours les blancs ». On contribue à créer soi-même le mal que l'on dénonce, et l'on y contribue volontiers. Brunetière, dans une discussion avec Yves Guyot, se plaint d'un procédé de polémique qui consiste à répondre non pas à ce qu'a dit son adversaire, mais à ce qu'il serait nécessaire qu'il eût dit pour qu'on lui répondît victorieusement. (Il me semble d'ailleurs que toute discussion glisse nécessairement sur cette pente savonnée.) Etendez cette méthode à la vie politique, et reprochez à un groupe les sentiments qu'il doit avoir pour justifier votre vigilance civique...

1. *Recueil des Instructions*, etc. (Autriche), Intr., p. 12.
2. *La Politique Religieuse*, p. 53.

M. Maurras, blanc du Midi, a vu de la tour Magne la question protestante. On ne saurait juger du reste de la France par les arènes de la politique nîmoise et par les passions du pays des *biou*. M. Gaston Japy, à une lettre de qui répondait l'article de M. Maurras où j'ai pris ces dernières citations, avait toutes raisons de s'étonner. J'écris précisément ces pages sur M. Maurras, cet hiver de 1917, à Beaucourt, où les hasards de la vie militaire me fixent quelques semaines. C'est le siège de la grande famille industrielle des Japy, et la partie de la France où le groupe protestant est le plus dense. Or, dans tout ce pays luthérien de Montbéliard, la question protestante n'existe pas. On tirerait même ici des faits certaine vague confirmation des vues de Renouvier lorsqu'il voyait dans la protestantisat on de la France un moyen de paix sociale. A une dizaine de kilomètres de Beaucourt, la famille Viellard représente comme les Japy une puissante féodalité industrielle. Les Viellard sont catholiques militants et grands constructeurs d'églises et d'écoles libres ; les ouvriers de Morvillars, où notre compagnie passa le dernier été à élever des baraques Adrian, déclarent en général que ce n'est qu'en hantant ces églises et en peuplant ces écoles que l'on obtient avancement et faveurs. Mais il est indifférent aux Japy, cela va de soi, que leur personnel fréquente ou ne fréquente pas le temple, l'église, la synagogue, voire même la mosquée pour laquelle, pas loin d'ici, le docteur Grenier menait sa réclame. Les Viellard et les Japy sont des industriels également honorables et d'une philanthropie pareillement active, qui appartiennent les uns et les autres au monde conservateur : n'est-il pas vrai cependant que, dans la France d'aujourd'hui telle que son histoire l'a faite, le protestantisme des Japy écarte automatiquement certaine cause d'antagonisme ? — Vérité à Beaucourt, erreur à Nîmes. — Eh je sais bien. Raison de plus pour que M. Maurras, à l'imitation de Frédéric Amouretti, tempère un peu de Maistre et Comte par le Bottin des départements.

Mais c'est de l'extérieur plutôt que de l'intérieur que Renouvier tirait la principale raison de son mouvement utopique et uchronique. La décadence des peuples catholiques et la prospérité des peuples protestants au XIXe siècle est le principal argument qui paraît infirmer les vues d'Auguste Comte et de M. Maurras ur le protestantisme instrument d'anarchie, de désordre et de faiblesse sociale. Depuis la Réforme qui marquerait le principe de la décadence politique de l'Europe, les faits ne semblent point marcher dans la voie qu'ont cru discerner les auteurs de la *Politique positive* et de la *Politique Religieuse*.

M. Maurras, dans les rallonges qu'il apporte aux exposés de Comte, n'en est pas embarrassé.

« C'est, dit-il, en se recatholicisant dans une très large mesure, je veux dire en appliquant à leur système certains principes de politique empruntés à la catholicité que jadis la Grande-Bretagne, plus récemment la Prusse, sont revenues à un état de puissance civilisée et civilisatrice. On ne saurait trop engager les nationalistes français à considérer ces exemples et surtout à ne pas les comprendre à rebours : ce n'est pas d'avoir rompu avec Rome, c'est d'avoir plagié certaines grandes idées romaines et françaises, que grandirent Londres et Berlin. Les nationalistes français qui ne verraient pas ce grand point risqueraient plus qu'une faute. Ils commettraient un véritable crime contre leur patrie, traduisons mot à mot, contre le sang des pères, contre les os même des morts [1]. » Ces adjurations pathétiques tiennent la place des preuves dont M. Maurras n'a garde d'étayer ce qu'il affirme. « Certaines grandes idées romaines », « certains principes », cela paraît tout le contraire d'idées et de principes bien certains.

D'autre part voilà que M. Maurras nous explique ailleurs les maladies des pays catholiques par l'infiltration des idées protestantes, c'est-à-dire de la Germanie « à l'état de protestation » contre la culture romaine. « La Grèce, l'Espagne, l'Italie d'aujourd'hui, la Dacie elle-même, où les dialectes latins se sont gardés assez purs, ont été plus subjugués encore que notre France par le germanisme des cent cinquante dernières années... Dans toute l'Europe méridionale, la haute société représentée par les cours, les compagnies savantes représentées par les universités, ont subi la civilisation des Anglo-Saxons ou se sont rattachées à la médiocre demi-culture des Allemands [2]. »

Ainsi les pays catholiques seraient en décadence simplement parce qu'ils sont devenus à moitié germaniques, c'est-à-dire protestants, et les pays protestants en progrès parce qu'ils se sont refaits à moitié catholiques. Cela me paraît ressembler un peu aux tours de passe-passe de Faguet. Mais alors ? *Patere baculum quem ipse tuleris...* Et quelles sont ces idées romaines et françaises que Londres et Berlin auraient « plagiées ? » L'idée centrale du patriotisme anglais, c'est précisément la haine et du papisme et de la maison de Bourbon, et ils ne les ont combattus ni avec un autre papisme, puisque l'Angleterre

1. *La Politique Religieuse*, p. 274.
2. *Le Romantisme Féminin*, p. 223.

est précisément le pays de l'Eglise nationale et des « sectes », ni avec une autre maison de Bourbon puisque l'Angleterre, à qui est échue une chaîne de rois aussi incohérente et mauvaise que la nôtre était en général excellente et suivie, a dû se constituer plutôt contre ses rois, tyrans, papistes, étrangers ou fous, que par ses rois. Et les infiltrations anglo-saxonnes dans le catholicisme (Newman, l'américanisme) et dans les idées françaises (régime parlementaire) d'ailleurs déplorées par M. Maurras, sont beaucoup plus évidentes que les infiltrations inverses, Ainsi M. Lloyd Georges fut longtemps pour le journal de M. Maurras (avec cette manie potachienne des sobriquets qu'affectionne l'*Action Française)* le « prédicant gallois Lloyd George » et M. Maurras ne pouvait pas le souffrir. Il prévoyait que « l'Angleterre prédicante et biblomane du XVIIe siècle peut reparaître au XXe, mais à condition de tout compromettre et de tout gâcher de ce qui la fît prospère et puissante [1] ». Ne sont-ce pourtant pas, évidemment, des vertus de l'Angleterre d'autrefois, analogues à celles dont fut cimentée l'armée de Cromwell, qui ont désigné Lloyd George, contre le vent parlementaire anglais lui-même, comme le pilote de l'idée anglo-saxonne en son grand péril, en même temps que Clémenceau achevait a guerre par son entêtement de bleu de Bretagne? (Michelet, dans son *Tableau*, loue le granit celtique d'avoir toujours fourni à la France des têtes plus dures que le fer de l'étranger.)

Et la Prusse ! Suffit-il que les Hohenzollern aient été, comme les Capétiens, des rassembleurs de terre pour qu'ils soient taxés de « plagiat ? » L'origine la plus apparente de la grandeur prussienne consiste dans une idée en somme protestante, celle de la liberté de conscience. Tandis que Louis XIV, et des princes allemands qui se faisaient gloire de l'imiter, prétendaient ne plus vouloir chez eux de sujets qui ne fussent de leur religion, et ce conformément aux droits des rois reconnu à Augsbourg, les Hohenzollern souverains d'un pays pauvre, rois calvinistes d'un peuple en majorité luthérien, peuplèrent leur Brandebourg et leur Prusse avec des sujets indésirables pour les souverains fanatiques, mais très désirables pour des princes qui ne songeaient, selon la formule du roi-sergent, qu'à faire *ein Plus*. Si M. Maurras veut dire qu'ils ont en effet « plagié » Henri IV et que la liberté de conscience est une idée française, s'il évoque le Béarnais et Michel de l'Hospital, j'y souscrirai, mais le dira-t-il ? Quand les

1. *Kiel et Tanger*, p. 142.

rois de Prusse ouvraient, comme leur basse-cour à la volaille fugitive des voisins, leurs états aussi bien aux protestants persécutés par Louis XIV qu'aux Jésuites dissous par Ganganelli, ils colonisaient et construisaient la Prusse en prenant le contre-pied des Français et des Romains de leur temps. Et lorsqu'Auguste Comte a voulu donner à l'un des treize mois positivistes un nom qui symbolisât l'Etat moderne, ce n'est point le nom de Louis XIV qu'il a choisi, mais celui de Frédéric II. N'est-on pas toujours, en bonne politique, le « plagiaire » de quelqu'un ?

Il y a dans les *Amitiés Françaises* un chapitre délicieux sur les démêlés d'un petit garçon avec son institutrice allemande au sujet de l'âme des bêtes. Et M. Barrès conclut : « Magnifique document sur l'origine des guerres de religion ! Une fois de plus la répugnance à accepter une étrangère se doublait de prétextes théologiques. » M. Maurras a inversement doublé sa théologie d'une répugnance nationaliste à accepter l'étranger tel que son flair le subodorait en chaque sectateur de Calvin. La lutte qu'il engage est une lutte d'idées, et l'enjeu de cette lutte est le pouvoir spirituel français. Cette question, posée par Saint-Simon et Comte, de pouvoir spirituel, M. Maurras l'a profondément reprise et suivie, et c'est du point de vue de ce pouvoir seulement que nous apercevrons les vraies raisons qu'il a eues de « liguer » contre le protestantisme.

III

LE POUVOIR SPIRITUEL

L'idée d'un pouvoir spirituel, ou plutôt le problème du pouvoir spirituel, semble avoir occupé depuis longtemps M. Maurras. Expliquant une phrase qui, dit-il, ne correspond plus à sa pensée, au sujet de « la fâcheuse scission intervenue à l'ère chrétienne entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux », il l'explique ainsi : « Ce que j'ai le plus admiré de l'unité antique, ce n'était pas son étatisme, c'était sa théocratie, où c'était l'ordre religieux qui absorbait l'ordre civil. » (Etrange.

Les collèges sacerdotaux n'avaient à peu près aucun pouvoir politique dans les cités antiques. Le mot comme la chose de théocratie répugne absolument à la langue grecque et à l'Etat grec. Le *Thesaurus* d'Estienne ne cite qu'un exemple du mot Θεοκρατία, employé pour la première fois par l'historien Josèphe dans son livre contre Apion lorsqu'il veut exprimer en un terme grec le caractère essentiel de l'Etat juif. Et c'est du côté de cet Etat juif seulement que peut se donner carrière l'admiration de M. Maurras pour la théocratie. Mais passons). Il ajoute : « C'est de mes plus anciennes lectures de Lamennais que m'était peut-être restée, entretenue par les fantaisies fumeuses de Renan, cette inclination à un gouvernement direct de l'esprit pur, qui, en dernière analyse, devait imposer à notre planète un système analogue à celui des Jésuites du Paraguay [1]. » Illusions qui s'évanouirent, dit-il, devant « l'usurpation juridique et politique des Intellectuels ». L'*Avenir de l'Intelligence* « montre en vingt endroits la différence qu'il faut faire entre les fonctions d'influence qui sont propres à la lumière intellectuelle et l'action matérielle et morale de l'autorité ».

Auguste Comte avait fait cette distinction que la courbe de sa vie intellectuelle et politique a permis à M. Maurras de retrouver. M. Maurras nous dit qu'il a été de l'une de ces conceptions à l'autre, de celle d'un pouvoir spirituel avec la force temporelle à celle d'un pouvoir spirituel réduit à l'ascendant lumineux de l'intelligence. En réalité il a oscillé et toute idée du pouvoir spirituel doit osciller de l'une à l'autre.

M. Bouglé, ayant un jour défini le mouvement démocratique « la volonté de conformer de plus en plus, en poussant aussi loin que possible le respect des personnes, l'organisation sociale aux vœux de l'esprit », M. Maurras observe : « Il manque une majuscule à ce dernier mot qui est tiré de l'*Apocalypse*. » C'est « une formule de mysticisme ». L'idée du pouvoir spirituel selon Comte et M. Maurras serait, au contraire, semble-t-il, de conformer et d'adapter les vœux de l'esprit à l'organisation sociale, ce qui implique une organisation de l'esprit ; le terme étant sans majuscule entendu au sens d'intelligence humaine. Le pouvoir spirituel serait donc non le pouvoir de l'esprit, mais le pouvoir d'un système spirituel. Un système, c'est-à-dire un ensemble organique de vérités, de principes, et non un droit de l'esprit à remettre

1. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 135.

sans cesse tout en question en le faisant passer par la critique individuelle toute-puissante, en le reprenant dès ses racines.

Mais si le pouvoir spirituel ne dispose pas de moyens matériels, directs ou indirects, il n'est pas un vrai pouvoir, et s'il en dispose, il n'est plus un pouvoir purement spirituel. Et toute séparation de pouvoirs, dans tout état social ou dans toute constitution écrite, reste théorique, ne s'applique qu'à des limites. Cela dit pour expliquer qu'une telle question admet nécessairement un certain flottement, et que le terme de pouvoir spirituel, bien que sa définition soit claire, comporte pourtant selon les cas des aspects très différents. De là les figures peut-être inattendues que nous lui verrons prendre au cours de cet exposé.

C'est une idée familière à M. Maurras que, la démocratie étant l'anarchie, la France ne fait encore figure politique que parce que la République est conduite, sous figure de démocratie, par quatre aristocraties qu'il dénomme les Quatre Etats confédérés, juif, protestant, maçon, métèque. De ces quatre Etats, le deuxième, le protestant, conduit depuis quarante ans, selon M. Maurras, le spirituel de la France. Il y a là tout un côté de la vie politique et spirituelle française sur lequel M. Maurras, par la grande influence qu'il exerce sur la génération actuelle, force d'ouvrir les yeux, de réfléchir et de parler.

Il est de fait qu'un Etat laïque et républicain, surtout dans un pays centralisé, s'il fait profession d'ignorer tout pouvoir spirituel extérieur à lui et indépendant de lui, est obligé d'assumer lui-même un pouvoir spirituel. Il y est obligé parce que la République n'est pas donnée seulement comme un fait, mais comme une idée, tout aussi bien que le royaume de Dieu ou la Jérusalem céleste, et qu'une action spirituelle est impliquée dans le gouvernement et la propagation de cette idée. Il exerce ce pouvoir de trois manières. D'abord, anticlérical, il faut qu'il lutte contre l'Eglise, sur son terrain, avec des armes comme les siennes. C'est ainsi qu'au moment de la catastrophe du Bazar de la Charité, le P. Ollivier ayant dans un discours prononcé à Notre-Dame rappelé les doctrines de la théologie catholique sur le péché et l'expiation, l'Etat fit afficher dans toutes les communes de France une réfutation de ces théories, composée par le président Brisson, et lue par lui sur le siège élevé d'où il présidait aux débats de la Chambre des députés. En second lieu l'Etat distribue l'enseignement secondaire et primaire :

1. *La Politique Religieuse*, p. 216.

il expose comme vraies certaines doctrines philosophiques et morales. Enfin la République est un régime parlementaire, un régime où l'on parle et où doit fleurir l'éloquence, non seulement celle du genre délibératif, mais celle du genre démonstratif : cette dernière surtout réclame, pour étoffe de ses plis oratoires, des idées générales. (Observez d'ailleurs que ces deux dernières formes du pouvoir spirituel ne sont pas particulières à l'Etat français : en Allemagne le pangermanisme était naguère doctrine d'Etat, et Dieu le père, nous apprend le professeur Ostwald, était réservé exclusivement, pour l'usage oratoire, à l'Empereur).

La deuxième de ces trois formes du pouvoir spirituel est évidemment la plus importante. Ce pouvoir spirituel ayant pour instrument une morale, l'État, représenté souvent par des hommes de haute valeur, ne pouvait le déléguer qu'à des professionnels de la culture morale. Pour plusieurs raisons, le monde protestant était prêt à fournir le personnel nécessaire. N'étant point clérical il inspirait confiance aux anticléricaux ; n'étant point athée, il était accepté par la bourgeoisie bien pensante sinon comme un bien, du moins comme un moindre mal ; le monde protestant, classe moyenne de la pensée, de la religion, de la société, se trouvait propre à prendre le gouvernement de l'éducation publique. Pendant la période où s'organisa l'enseignement républicain, les directeurs des trois enseignements, ceux des grandes écoles, les professeurs des chaires influentes, les auteurs des livres scolaires officiellement propagés, furent protestants, et teignirent à leurs nuances méthodes et principes d'instruction.

Or, tandis que l'efficace du catholicisme et de l'éducation catholique consiste dans une idée de la hiérarchie, dans un rangement de l'individu à l'ordre extérieur, la vertu du protestantisme consiste toute dans la valeur morale des individus. Un très grand et très pur protestant, Amiel, écrit en parlant de la France : « Ces races disciplinées et sociables ont une antipathie pour l'indépendance individuelle ; il faut que chez elles tout dérive de l'autorité militaire, civile et religieuse. Dieu lui-même n'est pas tant qu'il n'a pas été décrété. Leur dogme instinctif c'est l'omnipotence sociale qui traite d'usurpation et de sacrilège la prétention de la vérité à être vraie sans estampille, et celle de l'individu à posséder une conviction isolée et une valeur personnelle [1]. » Et ailleurs : « La République suppose des hommes libres : en France elle

1. *Journal Intime*, II, p. 93.

doit se faire tutrice et institutrice. Elle remet la souveraineté au suffrage universel comme si celui-ci était déjà éclairé, judicieux, raisonnable, et elle doit morigéner celui qui, par fiction, est le maître [1]. » Aussi les éducateurs protestants se proposèrent-ils, en France, de mettre l'enfant et l'homme en état de juger eux-mêmes, d'exercer leur volonté, de se donner une vie morale.

On a certainement attribué une influence exagérée à la morale de Kant, que les professeurs de l'Université « réfutaient » dans leur cours comme ils « dépassaient » sa critique, et tout ce qu'inspire à ce sujet à M. Barrès, dans les *Déracinés*, reste très fantaisiste. (Je discuterai cela ailleurs.) M. Maurras allonge démesurément une idée juste lorsqu'il écrit : « Nos kantistes sont les directeurs de l'enseignement. Certains livres, certains systèmes, certains noms sont proscrits par eux : les écoles n'en entendent jamais rien dire... Index huguenot et révolutionnaire [2]. » Ce qui est exact, c'est que du kantisme pris dans son ensemble a passé dans la philosophie universitaire une doctrine de la *croyance*. On peut même trouver caractéristique que la croyance fasse le titre et le sujet de la thèse de M. le recteur Payot, l'homme dont l'influence sur le « spirituel » de l'enseignement primaire a été le plus considérable (il appartient d'ailleurs à une famille protestante de Chamonix.) Une raison personnelle s'est opposée peu à peu à cette raison impersonnelle que l'éclectisme de Cousin avait, avec un certain flair pédagogique, établie comme un terrain neutre ou une plaque tournante entre des doctrines que l'enseignement philosophique devait, entre 1840 et 1880, obligatoirement respecter. Or le protestantisme pouvait trouver dans sa nature religieuse le principe ou l'équivalent des théories de la raison personnelle. Le philosophe de la liberté et du « personnalisme », notre plus forte tête pensante entre Comte et Bergson, était exactement dans la logique sociale de son criticisme lorsque, reprenant une idée de Quinet (qui en sema beaucoup) il se fit inscrire à l'église réformée d'Avignon et commença son apostolat naïf pour protestantiser la France.

Tout cela M. Maurras l'exprime à sa façon en donnant de ce pouvoir spirituel cette définition :

« La seule doctrine que patronne et que subventionne cet Index est celle-ci.

1. *Id.*, I, p. 98.
2. *La Politique Religieuse*, p. 216.

« Il y a au monde un objet respectable, et il n'y en a qu'un : l'homme individuel. La société n'est une « chaîne » tolérable que parce qu'elle peut être quelquefois un moyen de perfection et de progrès pour l'homme individuel. Celui-ci, quel qu'il soit, en est donc le but ou l'excuse.

« Il en est aussi le principe. Toute société légitime est censée résulter d'un contrat, d'un libre pacte entre les personnes conscientes, raisonnables et libres. Elles n'aliènent pas leur liberté, elles les juxtaposent, comme de petits cubes pareils, égaux de taille, de dimension et de poids. Cette liberté, cette conscience et cette raison individuelles font le prix, l'honneur, le bien de la vie [1]. »

Il y aurait peut-être un peu à redire là-dessus. Observons qu'au moment de l'affaire Dreyfus, où se fixait le spiruel de la France démocratique, la morale enseignée dans les écoles primaires et secondaires avait pour base un petit livre de M. Bourgeois appelé *Solidarité*, d'ailleurs vide. La solidarité, telle que la définissait cet homme d'Etat, était fondée non plus sur un contrat, mais sur un quasi-contrat, et par cette fiction juridique on pouvait rejoindre facilement la plus pure orthodoxie comtiste. Il me souvient fort bien que dans l'enseignement secondaire le meilleur moyen d'avoir de l'avancement était de prendre pour sujet de discours de distribution de prix : la Solidarité, et de pleuvoir d'une façon grise, une demi-heure, d'après ce thème. Ces cinq syllabes figuraient le *schibboleth* spirituel qui vous intégrait à l'Université républicaine. L'éloquence démonstrative, représentée par son chef, montrait le chemin : chaque discours que prononçait M. Loubet contenait obligatoirement ces deux mots, qui furent, comme le « sensible » du XVIIIe siècle, toute une époque : « solidarité » et « les humbles ». Si un superdreadnought ne s'appela point la *Solidarité*, c'est peut-être que M. Bourgeois lui-même, homme de goût, s'y opposa. A la même époque on inaugurait, sous la présidence du général André, l'Auguste Comte de la place de la Sorbonne, sur qui paraissent aujourd'hui avoir déteint tous les produits de la boutique de produits chimiques qui lui fait face : image peut-être des revendications bigarrées dont son œuvre est l'objet. Le pouvoir spirituel tendait donc en ce temps à prendre une figure assez différente de celle qu'indique ici M. Maurras.

Le solidarisme du sénateur de la Marne n'en resta pas moins un

1. *La Politique Religieuse*, p. 216.

pouvoir spirituel de deuxième zone. La bonne et authentique marque demeure dans l'enseignement philosophique cette doctrine du perfectionnement, ce culte du moi auquel il arrive d'ailleurs tout aussi bien qu'à celui de M. Barrès de trouver son chemin de Damas social, et même (pourquoi pas ?) national. Evidemment on peut faire ici toutes les critiques que l'on voudra. On peut alléguer avec les positivistes et avec M. Maurras qu'il est contradictoire de fonder une moralité commune, une conscience nationale, un ordre de foi unanime sur la vie individuelle, la culture intérieure, le sentiment religieux, la volonté autonome. Une moralité commune implique une société spirituelle réelle, avec un support matériel, un corps, — un être, Dieu ou Humanité ou Patrie, spirituel dans son espèce, mais visible dans sa manifestation, supérieur à l'individu qu'il commande logiquement et à qui il commande réellement.

Ce qui se passa à l'époque de l'affaire Dreyfus est, à ce point de vue, assez typique. Du côté républicain l'affaire fut mise en mouvement par l'arrêt, l'examen, la réflexion de la conscience individuelle : elle fut, pour les dreyfusards de la première heure, une question morale. Mais du jour où Pecus eût lancé des pierres dans le cabinet de travail de M. Bergeret et où l'affaire eût agité toute la France au point que tout le monde fût d'un côté ou de l'autre, l'idéal moral et individuel fut dessaisi en faveur d'un idéal collectif, d'une doctrine sociale, totale « catholique » au sens étymologique du mot, le socialisme. A l'époque où Jaurès était l'Eminence grise du ministère Combes, où l'*Humanité* débutait avec les allures, et même les commandites, d'un *Temps* socialiste, où l'armée ouvrière défilait avec les bannières rouges devant le *Triomphe de la République* et bousculait Guy et Gontran sur les pelouses de Longchamp, le socialisme fournissait vraiment à la République un pouvoir spirituel vivant et organisé. Et cela en vertu de son contenu messianique, de tout ce qui lui constitue un corps, un être, une étoffe. République en arrivait à désigner simplement socialisme imparfait, socialisme du dehors. Le nom du parti au pouvoir : radical-socialiste, qui paraît inepte, était en réalité très significatif, le premier des deux mots désignant le réel et le temporel, le second l'idéal et le spirituel. L'affaire Dreyfus fut, autour du socialisme et dans un pays à la fois logique et nationaliste, l'équivalent de ce que sont dans les pays anglo-saxons les *revivals* à la Wesley. Le mouvement des Universités Populaires *(quarum pars minima fui)* par exemple dont l'histoire serait étonnamment intéressante (il reste

encore dix ans pour l'écrire) avait pour nous sans que nous nous en doutions tous les caractères d'un mouvement religieux.

Ainsi, à ce tournant de l'histoire française, le pouvoir spirituel, représenté par les professeurs de philosophie et par ce que M. Maurras appelle le cénacle de M. Renouvier, passa, un bon moment, entre les mains de l'un d'entre eux, devenu chef de groupe et chef religieux, Jean Jaurès. Cela n'infirme point le caractère de culture individuelle et de perfectionnement intérieur que présentait d'ordinaire leur enseignement : soit qu'ils conseillassent à leurs élèves, avec la persuasion d'un Lagneau, de sculpter eux-mêmes leur propre statue, soit qu'ils les initiassent, avec Hamelin et Rauh, à la dignité délicate de la personne humaine, soit qu'ils distillassent pour eux avec Bazaillas l'essence fine de la vie intérieure, soit qu'ils les conduisissent avec Lachelier, Boutroux et Bergson dans les plus secrètes salles des palais d'idées. M. Maurras discerne en ce pouvoir spirituel de nos modernes philosophes l'influence du protestantisme, et il a tout vu arriver, de ses yeux, par l'échancrure de Genève et de Coppet. Mais quel besoin de chercher spécialement ici Madame de Staël, Rousseau et ce Calvin au culte de qui M. Gabriel Seailles avait voulu parait-il, en Sorbonne, « ramener les Muses et les Grâces décentes ? » Il y a là simplement une nécessité entière, vitale, et en définitive professionnelle de toute philosophie. Antique ou moderne, c'est toujours en valeurs intérieures qu'elle a converti les réalités extérieures. Tous ses grands mouvements, toutes ses révolutions ont consisté à approfondir davantage la conscience, à permettre à l'homme de se connaître mieux, à lui présenter dans sa propre personne un monde dont la morale intellectualiste, sorte de morale professionnelle des philosophes, figure les nombres et les lois. Des professeurs de philosophie, devant leurs élèves ou devant leur papier, ne peuvent en général penser que selon les vieux rythmes de la vie philosophique, tels qu'ils se sont constitués dans les écoles d'Elée ou d'Athènes. Que la philosophie se soit formée contre la cité, comme l'a pu montrer, avant l'affaire Dreyfus, certaine affaire Socrate, ou qu'elle ait essayé de reformer la cité selon ses lois abstraites et idéales, que la philosophie moderne soit l'œuvre du déraciné Descartes, du juif Spinoza, du rêveur Malebranche, de l'Allemand Leibnitz, du Prussien Kant, et, au XIXe siècle, de plusieurs anglicans, protestants et juifs, c'est la triste vérité. Mais alors réclamez qu'on revienne à la classe de logique de M. Fourtou, reprenez la campagne à laquelle s'amusa jadis, dans la *Revue Bleue*, M. Vanderem, « Une classe à sup-

primer », celle de philo, et envoyez aux Carrières ces agrégés de philosophie, ce cénacle de M. Renouvier, desquels en les temps derniers de sa vie Brunetière se plaignait amèrement parce qu'ils s'étaient refusés à prendre au sérieux ses fantaisies de parler et de trancher tout simplement sur Kant.

J'entends bien que M. Maurras ne dénonce jamais un mal sans indiquer le remède ou tout au moins sans l'avoir tout prêt dans sa pensée. Signalant une prétendue conjuration huguenote dirigée dans le haut enseignement, contre Fustel de Coulanges, par Gabriel Monod, il continue : « En philosophie, notamment, les docteurs et commentateurs du Kantisme procédaient aux mêmes savants efforts d'obscurcissement et recevaient la même protection de l'Etat pour défendre l'honneur de la Déclaration des droits de l'homme que menaçaient vers la même époque l'avènement du positivisme français et la Renaissance du thomisme dans les chaires catholiques. Les étudiants en Sorbonne ont avoué qu'il y avait comme une tenture abaissée pour eux au devant des doctrines de Fustel, d'Auguste Comte ou des anciens scolastiques [1] ». Je puis assurer, en passant, M. Maurras que les étudiants en Sorbonne qui lui ont « avoué » cela ou bien l'ont mystifié ou bien avaient étudié sur les banquettes du Balzard et de la Source de préférence à la salle H et à l'Amphithéâtre Guizot. C'est l'exécuteur testamentaire et l'éditeur de Fustel de Coulanges, M. Camille Jullian, qui occupe au Collège de France la chaire des *Antiquités Nationales*, et les ouvrages de Fustel n'ont jamais été, pas que je sache, bannis de la bibliothèque de l'Université ni de ce vieil Albert Dumont. Auguste Comte serait mal venu à se plaindre. Quand on créa, au même Collège, l'enseignement d'*Histoire générale des Sciences*, c'est son successeur, Pierre Laffitte, qui fut nommé par le Ministre, et après la mort de Pierre Laffite, c'est un autre chef du positivisme, M. Wyrouboff, qui, sans y être le moins du monde désigné par sa valeur, et simplement comme représentant de la rue Monsieur-le-Prince, se vit attribuer la chaire contre Jules Tannery. Le livre le plus clair et le plus sympathique sur la philosophie de Comte fut écrit par M. Lévy Bruhl et professé en Sorbonne avant d'être publié. Quant aux scolastiques, ils n'avaient jamais été à pareille fête. Les interlocuteurs de M. Maurras eussent été accueillis avec joie par M. Picavet, titulaire en Sorbonne de la chaire d'histoire des philosophies médiévales, et ils eussent assouvi

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 95.

dans l'érudition de ce maître leur fringale d'ancienne scolastique. Il leur eût taillé de la besogne, il leur eût enseigné à rechercher cet or que Leibnitz disait caché dans le fumier de l'Ecole, il leur eût indiqué du saint Thomas à éclairer, du Duns Scot inédit à publier, des thèses à élaborer aussi savantes que la sorbonique de M. Gilson sur les origines scolastiques du cartésianisme. Mais il leur était plus facile évidemment d'aller bourrer les crânes de leurs parents et de M. Maurras en leur racontant qu'il n'y avait rien à faire dans une Faculté germanisée et que les sorbonagres tiraient sur tout ce qui eût intéressé de jeunes nationalistes des tentures pleines, comme un rideau de théâtre, de réclames en faveur des Droits de l'Homme.

Ces polémiques de M. Maurras, qui sont d'un homme d'esprit, ont mis quelque vie et quelque couleur sur la Montagne Sainte-Geneviève, mais le positif de sa pensée importe plus que sa critique. Des dernières lignes que nous avons citées, retenons que dans une Sorbonne réorganisée à la royale, il verrait avec joie que, l'ancienne Faculté de Théologie catholique rétablie dans toute son autorité, l'honneur de lui faire pendant et de partager avec elle le magistère spirituel fût confié à une pensée organique, positive, par exemple au positivisme [1]. M. Maurras a d'ailleurs signalé lui-même dans ses fortes pages sur Comte le rapport qui existe entre la théorie du Grand Etre et la pure ontologie de la première scolastique. M. Maurras, enfant de son siècle, éprouve une forte tendance à matérialiser, à convertir en institutions les directions qu'a prises sa vie intellectuelle. On s'expliquera sa conception propre du pouvoir spirituel en songeant qu'il s'est reconnu dans ce Charles Jundzill, dont Comte cite la lettre en tête de la *Synthèse Subjective*. Les pages qu'il lui consacre sont même, si nous en croyons le P. Descoqs une véritable autobiographie intellectuelle.

« Il ne croyait plus, et de là venait son souci. On emploierait un langage bien inexact si on disait que Dieu lui manquait. Non seulement Dieu ne manquait pas à son esprit, mais son esprit sentait, si l'on peut s'exprimer ainsi, un besoin rigoureux de *manquer de Dieu* : aucune interprétation théologique du monde et de l'homme ne lui était supportable... Seulement, Dieu éliminé, subsistaient les besoins intellectuels, moraux et politiques, qui sont naturels à tout homme civilisé, et auxquels l'idée catholique de Dieu a longtemps correspondu avec plénitude. Charles Jundzill et ses pareils n'admettent plus de Dieu,

1. *Enquête*, p. 553.

mais il leur faut de l'ordre dans leur pensée, de l'ordre dans leur vie, de l'ordre dans la société dont ils sont membres. Cette nécessité est sans doute commune à tous nos semblables : elle est particulièrement vive pour un catholique, accoutumé à recevoir sur le triple sujet les plus larges satisfaction. Un nègre de l'Afrique ne saurait désirer bien vivement cet état de souveraine ordonnance intellectuelle et morale auquel il n'eut jamais accès. Un protestant, fils et petit-fils de protestants, s'est de bonne heure entendu dire que l'examen est le principe de l'action, que la liberté d'examen est de beaucoup plus précieuse que l'ordre de l'esprit et l'unité de l'âme, et cette tradition, fortifiée d'un âge à l'autre, a effacé de son esprit le souvenir du splendide tout catholique ; bien que sujet aux mêmes appétits d'unité et d'ordre que les autres pensées humaines, il n'est pas obsédé de l'image d'un paradis perdu : de son désordre même il tire un orgueil bien naïf [1]. »

Ce paradis perdu, cette institution catholique de la pensée, de la vie, de la société, il est, pour l'âme de goûts et de formation catholique, mais sans Dieu, deux moyens d'en compenser l'absence. Ou en reconstituer une image : c'est ce que fait Auguste Comte dans son monument de la religion positiviste. Ou en composer une idée, définir le « splendide tout catholique », le « paradis perdu » dans son ciel intelligible et platonicien, le considérer et le construire du dehors, l'apercevoir dans un panorama, le proposer comme un modèle, un type, et penser soi-même d'après les normes qui présidèrent à la réalisation de ce type. C'est à peu près ce que fait M. Maurras. Tournant qui rentre lui-même dans un genre plus étendu et que nous rendait déjà visible ce que nous appelions tout à l'heure la littérature des Génies. Cette idée du « paradis perdu » c'est l'idée de l'Amour telle que la dégage dans le *Banquet* le mythe d'Aristophane. Nous aimons ce qui nous manque plus pathétiquement et plus consciemment que nous n'aimons ce que nous possédons. Il faut avoir perdu un paradis pour éprouver la douceur amère de le rêver et réunir en nous les forces qui nous reconduiraient vers lui. Pour toute grande réalité, un moment vient où sa beauté faite d'images suspendues et flottantes se répand vers son dehors, où ses valeurs se proposent et se définissent par ce dehors. Ce sont des images du dehors, c'est une distribution dans le passé, pareille à celle des masses d'un paysage, qui constituent de « splendides touts » .Le splendide tout catholique », ressemble au splendide tout classique et au splendide tout

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 108.

monarchique. A ce spectacle ordonné du dehors s'oppose toujours une culture de dedans, plus en puissance qu'en acte, mal composée encore, mais qui prépare, accumule et vit. Entre les deux sortes de cerveaux auxquels correspondent ces deux ordres de valeurs, cloisons, méconnaissance, incompréhension nécessaires.

Quoiqu'il en soit, M. Maurras n'envisage pas le tout catholique avec une simple imagination d'artiste. Il a les yeux fixés sur lui comme le Demiurge de *Timée* a les yeux fixés sur les Idées, pour travailler d'après lui, pour modeler sur le précédent de cette réussite unique le pouvoir spirituel que sa fonction d'écrivain lui donne, à lui aussi, le devoir de rechercher et d'exercer en cette période d'interrègne et de libre examen dont il est bien forcé de respirer l'atmosphère et de subir les nécessités. Ainsi un socialiste est obligé de s'accommoder aux lois de l'ordre capitaliste où le malheur des temps le force à vivre : dites-moi qu'à l'inépuisable dialecticien, au riche tempérament personnel et aux survivances éparses du « petit anarchiste » que vous observez en M. Maurras, cette obligation n'est guère plus pénible, sans doute, qu'il ne l'est à un amateur bien renté de sensations et d'idées comme M. Marcel Sembat de mener son existence parlementaire dans un ordre social qu'il réprouve, — à la bonne heure !

A l'exercice du plus humble fragment de pouvoir spirituel, celui d'un journaliste, est bienfaisante et nécessaire l'idée du pouvoir spirituel total, organique et organisé tel qu'il règne de la colline vaticane.

« Ni la douce clarté du parler de France, ni l'éclat d'or des bonnes raisons, ne font écouter, je veux dire écouter efficacement. Ecrivains, même lus, à chaque appel nous mesurons combien est médiocre l'action d'une pensée, même estimée, sur les ressorts réels de ces pouvoirs publics qui n'existent pourtant que par leurs vieilles étiquettes de « gouvernement de l'esprit » ou de l' « opinion » ou de la discussion » ou de la « raison ». Aucun système n'est aussi imperméable à ce qui n'est que de l'esprit[1]. »

Cela parce que l'esprit au nom duquel parle M. Maurras, n'est pas organisé en institution, parce qu'il ne s'intègre pas à la masse d'un digne pouvoir spirituel. Le pouvoir spirituel organisé de l'Eglise n'est, chez nous, pas écouté et n'est pas libre, — et le libre pouvoir spirituel de la discussion et de la raison, émietté dans l'individualisme et la contra-

1. *Le Pape*, p. 259.

diction, n'est pas écouté davantage : sans poids intérieur, sans organisation, son caractère extérieur, le bruit, le confond avec tout bruit qui passe et qu'emporte le vent.

Alors, dans cet admirable épilogue du *Pape*, si plein, si lumineux d'intelligence, auquel manque peut-être un peu de ce souffle oratoire vers lequel il aspire et qui l'achèverait, M. Maurras évoque le pouvoir spirituel réel, organisé, monarchique, du catholicisme. Il dresse un tableau de toute l'activité supérieure déployée par le Pape pour l'adoucissement de la guerre, pour le rétablissement de la paix, et il remarque que « le Pape n'a rien ». Le Pape n'est pas de ces neutres qu'on ménage et qu'on estime et qu'on courtise pour l'aide matérielle ou économique qu'ils apportent : « L'immense bienfait romain se trouve accompli par des mains immatérielles, puisqu'elles sont dépourvues de tout appareil militaire et ne sont chargées d'aucune puissance économique. L'esprit et son prestige, et son ascendant, et ses persuasions, et sa tradition travaillent tout seuls [1]. » Non évidemment cet esprit dont parlait tout à l'heure M. Bouglé, et aux vœux contradictoires duquel la démocratie aussi contradictoire que lui « conformait » l'organisation sociale, mais l'esprit qualifié, incorporé, avec le prestige matériel d'un Vatican, l'ascendant politique d'un monarque, les persuasions de la plus longanime patience, la tradition de dix-neuf siècles. Dès lors tout ce qui pense, tout ce qui écrit, tout ce qui exerce un pouvoir spirituel, est intéressé dans la beauté formelle de ce fait : « D'une source faite de pensées et de sentiments sans mélange, substance sœur de la méditation des sages et de la vertu des héros, jaillissent à longs flots *tous* les lourds éléments *nécessaires* à la réparation de la vie souffrante. »

Tous ? Hélas ! quelle disproportion entre la bonne volonté et les résultats, entre autrefois la trève de Dieu et les grandes abbayes, et le peu de bien que peuvent réaliser aujourd'hui, dans l'incendie de la terre, les quelques gouttes lustrales de l'eau spirituelle ! M. Maurras s'émerveille en ces pages que le Vatican et le nonce aient été, pendant la guerre, seuls capables de lui rendre un service important en faisant relâcher un consul ami de sa famille et prisonnier des Turcs. « Nulle part on n'aura mieux vu l'esprit créer sa matière ou bien s'assujettir jusqu'à un certain point la matière ennemie : le Grand Turc se laisse toucher. » Oui, parce qu'il est lui-même un pouvoir spirituel, parce que l'atmosphère de l'Orient, où la nationalité même ne rend qu'un son

1. *Id.*, p. 261.

religieux, est celle où s'échangent ces grands courants aériens, où l'esprit parle à l'esprit, où les dieux se visitent encore.

Ces méditations sur les sources hautes et sur les fleuves éthérés du pouvoir spirituel aboutissent, dans l'ordre de l'action, à une tentative limitée, mais qui suffit à occuper noblement, comme c'est le cas pour M. Maurras, une vie humaine : « Toute tentative dans l'ordre politique sera consécutive à l'organisation d'un pouvoir spirituel royaliste. Constituer cette très haute autorité scientifique, en rassembler les éléments, les proposer à tous les Français réfléchis, voilà quelle est ma tâche... Nous aurons vécu notre vie, nous aurons accompli notre naturelle fonction [1]. » La haute autorité scientifique qu'il s'est proposée d'acquérir porte non sur des détails, mais sur les principes généraux de la politique, sur ce général qui est, seul, « spécial à tout ». Ses principes établis sous une forme *ne varietur*, constitués comme un édifice bien maçonné de dogmes, il s'est occupé de leur créer un assentiment, un public, et il y a réussi. Quelle que soit la valeur des idées de M. Maurras, ces idées sont devenues le lien d'un véritable pouvoir spirituel, au sens exact et complet du mot, et le cas est unique aujourd'hui. Un pouvoir spirituel n'est tel en effet que s'il constitue un pouvoir, s'il rallie des hommes pour une action, s'il forme autour de lui une Cité des esprits bien spécifiée, bien délimitée, si cette Cité des esprits, soumise à un gouvernement, à un *Credo* (et c'est le cas des royalistes d'Action Française) tire de là tous les bienfaits d'une discipline spirituelle, image idéalisée des bienfaits de cette discipline temporelle qu'elle réclame dans l'Etat. On comprend l'admiration de M. Maurras pour l'édifice catholique, qui est le macrocosme de l'édifice spirituel qu'il a construit. Il pourrait (j'y change un seul mot, le dernier) s'appliquer à lui-même ce qu'il écrit du pouvoir pontifical : « D'une source faite de pensées et de sentiments sans mélange, substance sœur de la méditation des sages et de la vertu des héros, jaillissent à longs flots tous les éléments nécessaires à la réparation de la vie nationale. » Ajoutons que ce pouvoir spirituel se formulerait volontiers par un *Syllabus* analogue à l'autre dont M. Maurras a écrit l'Apologie, et qu'il comporte, comme l'autre, et le recours à la force que doit lui prêter le pouvoir temporel intronisé et défendu par lui, et l'appel au bras séculier. « Toute idée vive enferme, en puissance, du sang. Mais entre l'idée du Libéralisme et celle du Syllabus, il y a exactement la même différence

1. *Enquête*, p. 184.

qu'entre une vaine boucherie et la chirurgie bienfaisante [1]. » M. Maurras n'est d'ailleurs pas altéré de sang humain, et les châtiments corporels qu'il réclame pour ses adversaires ne sont en général que des coups de bâton. Tradition littéraire plus que religieuse : il a été écrit un livre curieux sur l'histoire des coups de bâton dans les lettres françaises. Le docteur du néo-classicisme nous a donné de la matière pour le dernier chapitre de cette littérature baculaire.

Pour trouver l'analogue du pouvoir spirituel de M. Maurras, il faudrait remonter à Saint-Simon, auquel il se rattache par Auguste Comte. De lui à Saint-Simon, les autres tentatives de pouvoir spirituel apparaissent avortées. L'essai de Renouvier pour amener les Français à s'inscrire aux Eglises protestantes n'est point sans analogie formelle avec celui de M. Maurras : il s'agissait pour lui, en somme, d'organiser autour d'une idée, d'une réforme, les éléments non catholiques de la France et de les soustraire à l'anarchie en leur adaptant un minimum d'ordre. La *Critique Religieuse* ne put jamais trouver le moindre public, et Renouvier avait depuis longtemps abandonné son projet quand le testament de Taine vint lui donner son unique et précieuse adhésion, — *victa Catoni*. Auguste Comte paraît avoir mieux réussi. Le positivisme forma une Eglise, et même deux qui vivent encore aujourd'hui. Mais le pouvoir spirituel du grand prêtre de l'humanité ne s'étendit jamais que sur quelques doux rêveurs. On aura un bon terme de comparaison entre le pouvoir spirituel de Comte et celui de M. Maurras en rapprochant l'indifférence avec laquelle les jésuites reçurent les offres d'amitié de Comte et les multiples appuis que s'est créés auprès de la cour de Rome, et dans cette cour, M. Maurras. Seul le saint-simonisme, qui posa le premier la question du pouvoir spirituel, a marqué une organisation et une efficace de ce pouvoir analogues à celles qu'il a reçues de M. Maurras. Ce pouvoir spirituel eut pour consécration, comme celui du christianisme à sa naissance, un procès, celui de Ménilmontant. La Haute-Cour a paru quelquefois guetter M. Maurras. Mais la ciguë est depuis Socrate l'emblème de tout pouvoir spirituel naissant...

M'est-il permis de rappeler Socrate ? Mais M. Maurras lui-même m'y convie. Le Politique d'abord, c'est l'idée d'une « réforme politique et sociale préalable » par laquelle « un beau mouvement religieux aurait des chances de réussir en France, d'y forcer l'atonie générale, et d'obtenir que l'intelligence régénérée reprenne le gouvernement de l'action

1. *La Politique Religieuse*, p. 142.

privée et publique. Il est clair que tout est sommeil et déchéance hors de là. Sans cela, tout est perdu de ce qui fait l'homme. A moins de cela, mon cher Glaucon, avoue Socrate dans Platon, il n'est point de remède aux maux qui désolent les Etats, ni même à ceux du genre humain. »

Ce sont les derniers mots du livre de M. Maurras sur *le Pape, la Guerre et la Paix*. Et la citation de Platon vient à point pour nous faire ressouvenir qu'au IVe siècle Platon pensait déjà de même sur la nécessité d'un pouvoir spirituel, — que ses vœux furent d'abord stériles, — qu'ils furent quelque peu réalisés longtemps après lui, comme il arrive toujours, de la manière à laquelle il se fût attendu le moins, — et qu'ainsi le monde et l'humanité eurent une existence non à vrai dire divine, mais humaine, qui valait tout de même la peine d'être vécue.

IV

LE POSITIVISME

M. Maurras appelle Auguste Comte « le maître de la philosophie occidentale [1] ». Sa philosophie est « éminemment française, classique et romane », en ce qu'elle incorpora la règle à l'instinct, l'art à la nature, la pensée à la vie [2]. On conçoit les colères de M. Maurras contre M. Bergson qui, discernant une incorporation de ce genre dans toute philosophie et dans toute intelligence (« Nous naissons tous platoniciens ») en a fait la psychologie critique de la même encre dont Adrien Sixte écrivait une *Psychologie de Dieu*. Contre ce retour de la Marthe syrienne, M. Maurras s'est cantonné avec plus de rigueur et de défi sur ses hauteurs d'Aristarchè. Il y a repensé fortement le positivisme de Comte. « Comte écrit et pense rudement. Sa philosophie a la puissance, mais la condensation et l'austérité d'une algèbre. Il faut gravir longtemps pour arriver au belvédère qui donne sur un beau paysage

1. *Enquête*, p. 495.
2. *L'Avenir de l'Intelligence*.

philosophique »[1]. Ce sont bien en effet les montagnes du Midi, le paysage rhodanien, la lumière compacte, les pentes rocailleuses, l'ombre et la fraîcheur rares et précieuses, l'eau retirée toute en la circulation intérieure et n'affleurant que par la source vauclusienne où l'image de Clotilde se confond avec celle de Laure.

Dans le *Discours sur l'Esprit positif*, Comte groupe systématiquement les sens différents des mots *positif* et *positivisme* et montre que sa doctrine est pour ainsi dire à l'interférence de toutes leurs significations. On peut en simplifiant l'exposé de Comte, distinguer trois sens généraux : un sens philosophique, *positif* se confondant avec *relatif*, s'entendant des connaissances et s'opposant à *métaphysique*, — un sens logique, *positif* se confondant avec *affirmatif*, s'entendant des jugements, et s'opposant à *négatif*, — un sens pragmatique, *positif* se confondant avec *pratique* et s'opposant à *théorique*. Le positivisme de M. Maurras, comporte, à peu près à la façon de celui de Comte, ces trois significations.

Tant que Jaurès vécut, la lecture de son article quotidien et de l'article quotidien de M. Maurras fournissait chaque jour au psychologue une occasion de jeter quelque remarque dans les marges des pages de Comte relatives à la loi des trois Etats. (Pages dont l'idée chronologique est insoutenable, mais qui gardent leur valeur par des vues justes sur la nature des trois types d'esprit.) Ces deux Méridionaux, le Toulousain et le Provençal, formulaient chaque jour les deux couplets symétriques du métaphysicien et du positiviste. Jaurès a écrit une thèse sur la *Réalité du monde sensible*, dont le titre mal compris serait trompeur. Il ne défend cette réalité que du point de vue métaphysique contre le relativisme psychologique, et, selon la mode instituée autour de lui par l'enseignement de Lachelier, il « dépasse » l'idéalisme, il « dépasse » Kant : tour de passe-passe qui était alors l'A B C du métier. Même lorsqu'il figurait dans les congrès socialistes l'élément pondérateur, opportuniste, il prenait la réalité du monde politique sous la protection de l'idée, de la même façon dialectique et superbe dont il prenait en Sorbonne sous la protection des Idées la réalité du monde sensible. Sa conception socialiste, si métaphysique, son histoire si naïvement idéaliste de la Révolution, sa notion dialectique et abstraite des forces économiques, le révèlent toujours dans l'acte, dont sa thèse philosophique traçait le schema, de dépasser sa

1. *Enquête*, p. 354.

nature pour s'installer dans la nature contraire et de retomber d'autant plus carrément dans la première. A ce tempérament oratoire et toulousain paraît s'opposer comme le paysage sec et lumineux de la Provence rhodanienne, le positivisme substantiel de M. Maurras. L'un se meut dans le futur et le possible, dans le milieu fluide qui n'offre qu'une résistance atténuée, l'autre dans le passé et le réel qui conviennent à sa « philosophie des solides ». Le métaphysique et le fluide, eau ou air, sont figurés dans la mythologie spontanée, dans la synthèse subjective de M. Maurras par ces formes d'eau et d'air qu'il appelle les Nuées. On reconnaît exactement les vieilles divinités dont le réaliste Aristophane a groupé le chœur autour du berceau même de la métaphysique. Tout cela se distribue, se voit, d'une manière satisfaisante pour l'esprit, et savoureuse.

M. Maurras n'est d'ailleurs guère plus que Jaurès l'homme du détail et des faits. On ne l'imagine point par exemple écrivant une histoire avec la méthode objective et critique que l'on apprend dans les Universités. Le positivisme de M. Maurras, comme celui de Comte, consiste dans une étude des lois et non dans un groupement de faits. « La généralité est une spécialité », elle est sa spécialité. Il y a là une division du travail, impliquée dans l'exercice ordinaire du cerveau humain, et dont le *Cours de philosophie positive* explique suffisamment le mécanisme.

« Petit ou grand, dit M. Maurras, le praticien spécialiste se figure qu'il doit commencer par vivre et agir sans savoir autre chose que son métier subordonné. Il subsiste des spécialistes de la raison, mais elle a perdu son empire [1]. » C'est bien cela qu'il représente : un spécialiste de la raison, un docteur en généralité politique. Il a comme Auguste Comte la faculté de concevoir le général, mais, avec un instinct plastique de visuel, celle aussi de le réaliser sous une forme concrète. Les pages qu'il a écrites sur la sculpture grecque, version esthétique de cette double faculté, tirent de là leur suc et leur sens vigoureux. L'idée du roi, centre de sa pensée, est, en même temps que la plus générale des idées politiques, la plus réelle, la plus vivante, celle dont le contenu imaginatif est le plus riche.

L'ordre politique imite l'ordre scientifique et, comme dirait Leibnitz, symbolise avec lui. Comme les généralités de la philosophie scientifique constituent une spécialité, l'intérêt général implique aussi une

1. *Le Pape*, p. 267.

spécialité. « Un Etat où chaque intérêt particulier possède ses représentants attitrés, vivants, militants, mais où l'intérêt général et central, quoiqu'assiégé et attaqué par tous les autres intérêts n'est pas représenté [1]. » Comte adressait exactement le même reproche à la science de son temps, et au régime des Académies.

Le passage de l'état métaphysique à l'état positif apparaissait à Comte comme devant se produire, selon ses deux adverbes favoris, spontanément et irrévocablement. Mais il pensait de sa chambre de la rue Monsieur-le-Prince, et il était le contemporain de ce Charles Fourier qui, ayant besoin de quelques millions pour première mise de fonds du régime phalanstérien, imprima qu'il attendait tous les jours, de onze heures à midi, le riche commanditaire soucieux de fonder avec lui le bonheur de l'humanité, et chaque jour, l'ayant attendu une heure, sortait à midi avec la certitude que ce serait pour le lendemain ; ce fut pour demain pendant trente ans. M. Maurras, qui fait du journalisme depuis plus d'un quart de siècle, sait que la vérité en marche avance souvent avec peine. « Il est en politique des vérités que tout établit, que rien ne dément et contre lesquelles le verbiage de l'orateur et la manœuvre de l'intrigant ne feront que pitié. Elles triompheront, ainsi que triomphèrent les renseignements d'Hecatée, au fur et à mesure que le monde sentira le besoin de les vérifier [2]. » Mais ce passage du métaphysique au positif, de la nuée au rocher, il se fait malgré ses efforts avec mille peines qui pourraient décourager. « Nous étant donné la peine d'étudier et de réfléchir nous savons : et le savoir ne nous sert de rien. Je veux dire qu'il ne sert de rien à notre justice. Ceux que nous avions convaincu ont encore dans l'oreille le poids de nos discours : ce plat rhéteur qui passe, ce chiffon de papier, n'importe quelle distraction le leur fera oublier.. Il n'y a pas encore d'intérêt assez vif pour faire préférer aux fables politiques une vérité politique. Comme pour la géographie du temps d'Hécatée, c'est de fictions que le public a faim et soif... » Mais la lenteur ou la vitesse d'un développement constituent une question de dynamique de laquelle reste indépendante la vérité statique. La vérité politique comme la vérité mathématique n'est point atteinte par le refus d'y adhérer. C'est celui qui la refuse, qui est atteint dans la mesure où i lprétend se passer d'elle. Auguste Comte aimait à citer ce mot de son « père spirituel » : « Le matelot

1. *Kiel et Tanger*, p. XLIX.
2. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 124.

qu'une exacte observation de la longitude préserve du naufrage doit la vie à une théorie conçue, deux mille ans auparavant, par des hommes de génie qui avaient en vue de simples spéculations géométriques. » Dans l'ordre politique et social, on n'a jamais en vue de simples spéculations ; notre être y est engagé de trop près, il faut parier. Mais l'application, la réussite de la vérité politique peuvent être longtemps différées sans rien perdre de leur valeur. « Tout est possible. Ce qui est impossible, c'est que l'art, c'est que la science de la politique se composent sur d'autres bases que celles que nous ont déterminées nos maîtres et que nous essayons d'affermir après eux : de nos petits faits bien notés, de nos lois prudemment et solidement établies, de nos vérités incomplètes, mais en elles-mêmes *indestructibles*, de là et non d'ailleurs le science politique s'élèvera. Nous sommes — à trois ? — à quatre ? — à cinq ? — à dix ? — nous sommes Hécatée le Milésien. Placés aux commencements de notre science, nous avons néanmoins le droit de répéter la fière et dédaigneuse profession du savoir : — *Moi, Hécatée le Milésien, je dis ces choses et j'écris comme elles me paraissent, car, à mon avis, les propos des Hellènes sont nombreux et ridicules.* » Si, dans cette page que lui-même, la reproduisant après dix ans, déclare un peu outrée, mais dont l'allure est belle, M. Maurras semble faire vraiment commencer bien tard, presque avec lui-même, la science politique, ne voyons là qu'un accompagnement nécessaire de toute pensée vigoureuse et un trait de ressemblance nouveau entre sa pensée et celle de Comte. La phrase vive et forte d'Hécatée de Milet, c'est l'accent dorien de la lyre d'Amphion, qui accompagne toute fondation de cité.

Au second sens, qui oppose positif à négatif, nul ne mérite cette épithète mieux que M. Maurras. M. Maurras n'était connu que dans les deux mondes un peu restreints du Félibrige parisien et de l'Ecole Romane à l'époque où M. Paul Desjardins écrivait le *Devoir Présent*. Dans ce petit livre vert qui pour quelques-uns apparut comme au bec de la colombe de l'arche, M. Desjardins séparait les écrivains de son temps en *positifs*, où M. de Vogüé et M. Brunetière culminaient, et en *négatifs*, qu'il honnissait et dont Renan, Lemaître et Barrès formaient trois damnables têtes. Il a dû reconnaître depuis que ces deux derniers avaient simplement manqué le départ ou, qu'ayant laissé les autres faire le train, ils étaient arrivés bons premiers au poteau. Mais enfin il est bien certain que nul mieux que M. Maurras n'a droit, en le sens de M. Desjardins, au titre de positif. J'ai déjà rappelé à son

sujet la distinction de l'organique et du critique, que Saint-Simon transmit à Comte, et que Comte aurait transmise à M. Maurras si celui-ci ne l'avait trouvée dans sa nature. Il partage la sympathie de Comte pour tous ceux qui cherchent à construire et son antipathie pour tous ceux qui veulent détruire. Ainsi, dans ses jugements sur la Révolution, Comte met la Convention, qui a gouverné et bâti, bien au-dessus de la Constituante, qui a critiqué et aboli. M. Maurras appelle de même la Constituante « la plus folle et la plus criminelle de toutes les Assemblées françaises, sans excepter le sanguinaire, mais réaliste, positive et patriote Convention [1]. » La philosophie « romane » de Comte, le romanisme de M. Maurras appartiennent au même ordre du positif et du constructif. « Je suis Romain par tout le positif de mon être », s'écrie-t-il dans *Barbares et Romains* et le morceau entier constitue comme une somme du positif portée au crédit de Rome.

Reste le dernier sens, le positif rapproché du relatif et opposé à l'absolu. Ici encore nous retrouvons chez M. Maurras une double démarche de la pensée comtiste. D'une part le positif, pour lui, c'est le domaine des faits, de l'expérience, qu'il prétend interpréter et même totaliser, mais qu'il se défend toujours de transgresser. Non l'expérience en général, mais l'expérience politique acquise et groupée du point de vue d'un seul problème, — l'intérêt national. Il se refuse à traiter aucune question d'esthétique, de justice, de politique sinon dans sa relation avec l'intérêt français, qu'il s'agisse du romantisme, de l'affaire Dreyfus, de la forme du gouvernement. Cet inflexible relativisme national choquera fréquemment une pensée souple, habituée à s'élargir et qui trouve sa vérité dans cet élargissement, de même que l'on est surpris de voir le relativisme humain de Comte se désintéresser presque de l'astronomie stellaire parce que c'est trop loin et trop vague. Répondant à un article de M. Jaurès sur la question d'Alsace-Lorraine, M. Maurras écrit : « Pour M. Jaurès il n'y a point d'Alsace, il n'y a point de Lorraine, Jaurès ne retient, il ne compte que l'idée d'une offense morale faite en 1871 aux Lorrains et aux Alsaciens, à ceux, du moins qui vivaient à ce moment-là. Où nous parlons géographie, économique, histoire, art militaire, il nous répond jurisprudence, éthique et religion : les Allemands ont fait du mal aux Alsaciens et aux Lorrains, ils les ont annexés sans leur consentement ; les Allemands sont donc tenus à réparer leur tort. M. Jaurès est inflexible sur ce

1. *L'Etang de Berre*, p. 85.

dommage. Mais on peut lire et relire son article, on n'y trouve rien qui soit relatif au fait alsacien-lorrain considéré comme nécessaire à la force et à la durée du reste de notre patrie [1]. » Ces lignes font bien comprendre le positif ou relatif que M. Maurras oppose en politique à tout absolu. Mais il n'y a là qu'une face de la question et chez Comte et chez M. Maurras.

Ce domaine des faits humains, ce troisième sens du mot relatif s'oppose au domaine de la spéculation pure, à l'absolu. Mais ce n'est pas par cette opposition qu'il se définit, il a un contenu propre. Cette humanité par rapport à laquelle, chez Comte, tout doit être pensé, elle n'est pas comme pour l'idéalisme anglais, celui de Berkeley ou de Stuart Mill, simplement l'esprit, la perception, un fantôme verbal de la psychologie, ou, plus simplement, l'individu. Elle existe comme un être, comme le seul être réel et complet, comme le Grand Etre. Le troisième sens de positif rejoint par là le deuxième. L'humanité est une idée positive, elle est la grande idée positive précisément par ce qu'elle contient l'être, l'organisation portés à leur haute et pleine puissance. Tout est relatif à l'humain, mais tout reprend ainsi sa vraie et digne réalité, comme la réalité du monde se trouvait fondée pour Malebranche sur ce fait qu'il était relatif à Dieu. Le positivisme au sens clair et complet du mot implique donc dans l'ordre scientifique la suprématie de la sociologie, dans l'ordre religieux et moral la constitution du Grand-Etre. On trouverait chez M. Maurras une ontologie analogue appliquée à une idée vivante et totale de la France. Si tout doit se considérer relativement à l'intérêt français, notre pensée s'ordonne, se totalise, construit sa synthèse subjective dans la réalité du royaume de France. « Le futur royaume de France est le rendez-vous naturel et comme le rond-point nécessaire de toutes les idées justes [2] ». Les idées justes seraient suspendues en l'air, comme les Nuées elles-mêmes, si elles ne s'accordaient sur ce terrain et ne convergeaient vers ce rond-point d'une réalité.

1. *Kiel et Tanger*, p. 259.
2. *Kiel et Tanger*, p. 373.

V

LE TEMPLE DES DÉFINITIONS

Cet accent placé sans cesse sur les valeurs positives implique naturellement le désir de la certitude, le besoin nécessaire de se référer à la certitude et de produire des certitudes. « Si les petites passions, celles qui ressemblent à des vices, s'accommodent du vague de l'inconnu, ou des vacillations d'une demi-lumière, les passions fortes ont besoin d'une pleine certitude, comme la vie a besoin de beaucoup d'air et de beaucoup d'eau [1]. » Et en effet le besoin de certitude, l'horreur du doute, ressemblent au besoin de la vie et à l'horreur de la mort. C'est comme citadelle parfaite du dogmatisme, comme architecture d'affirmations que M. Maurras admire l'édifice catholique. « Rien au monde n'est comparable à ce *corps* de principes si généraux, de coutumes, si souples, soumis à la même pensée, et tel enfin que ceux qui consentirent à l'admettre n'ont jamais pu se plaindre sérieusement d'avoir erré par ignorance et faute de savoir au juste ce qu'il devaient. La conscience humaine, dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude, salue ici le temple des définitions du devoir [2]. » L'envie que porte à une âme toute catholique M. Maurras, l'ardeur avec laquelle il a cherché vainement la foi, ne sont nullement, comme des adversaires religieux le lui ont reproché, des attitudes feintes. Elles correspondent rigoureusement à sa faim de certitude, à son sentiment de l'intelligence, à sa conception du spirituel.

De là une logique et une ontologie non à l'état de doctrine développée, mais à l'état de directions et de tendance. Toutes deux de figure assez nettement scolastique. M. Maurras aurait été le plus pur scolastique de son temps si Durkheim n'avait pas existé.

1. *La Politique Religieuse*, p. 337.
2. *Id.*, p. 383.

Ecrivant pour défendre le système d'enseignement de la théologie catholique, il admire qu'en cette théologie « les doutes se résolvent en affirmations, les analyses, si loin qu'on les pousse, en reconstitutions brillantes et complètes. Voilà pour de jeunes esprits la préparation désirable... On les aura introduits à l'art de penser... Ce n'est pas au cœur, mais au cerveau que se marque la race humaine ; même pour notre vie pratique le meilleur traité de morale n'aura point l'efficace du noble exercice logique qui instruit l'âme à bien penser [1] ». On pourrait ici discuter beaucoup. La méthode dont M. Maurras fait l'éloge a été peu à peu refoulée sans retour, resserrée comme l'Empire byzantin du XVe siècle dans l'enceinte de Constantinople, en les murailles des séminaires. M. Maurras, comme Dante, « élève et bon élève des lecteurs et disputeurs en théologie » a mobilisé, heureusement pour sa cause, d'autres ressources dialectiques. Les services que la théologie, par son contenu d'affirmations et de certitudes, rendait à la discipline intellectuelle, sont remplacés depuis Descartes (et M. Maurras peut se reporter à Auguste Comte) par l'utilisation pédagogique des mathématiques.

Le paragraphe XIII du *Syllabus* condamne comme erronnée cette proposition : « La méthode et les principes d'après lesquels les anciens Docteurs scolastiques ont cultivé la théologie ne conviennent plus aux nécessités de notre temps et aux progrès des sciences. » M. Maurras, dans son Apologie du Syllabus, cite cet article avec enthousiasme, et l'appuie au-delà même de ce qu'il affirme, puisque le Souverain Pontife ne prétend faire ici que la police des études théologiques, où évidemment il est le maître : le lecteur qui s'imaginerait que le pape prétend imposer la méthode scolastique à la biologie et à la psychologie abuserait du droit à ne savoir pas lire. M. Maurras défend cette méthode comme l'exercice le plus vigoureux et le plus plein de la raison humaine : « La méthode des *anciens docteurs* avait pour principal défaut d'être loyale et claire ; le libéralisme, qui n'est qu'une pêche en eau trouble, commence par supplier les gens de ne point définir les termes, de ne point les qualifier, ni les enchaîner, ni les mettre en réaction les uns sur les autres : moyennant quoi, sans doute, si l'on peut espérer de vivre en fait avec son voisin, on ne peut rêver d'entrer en conversation étroite et suivie avec lui : où serait la langue commune ? Le préjugé antiscolastique aurait pour dernier effet la disparition du langage et la

1. *Trois Idées Politiques*, p. 69.

suppression de tout rapport intellectuel entre les hommes [1]. » C'est là une vue systématique, mais dans une direction très juste. La scolastique, aboutissement dernier, pétrification gigantesque de la dialectique socratique et de la philosophie du concept est en effet comme une hypostase du langage. Elle avait pour problème central la question des universaux, réalités pour les uns, *flatus vocis* pour les autres. La mobilité de l'esprit grec a trouvé toujours des ressources d'une souplesse infinie contre cette rigidité et cet empâtement auxquels tendait une forme de pensée que lui-même avait créée. Il a toujours entouré, atténué, allégé la pensée solide par ces voiles subtils et presque liquides que sont aux mots du langage qu'il emploie la conjugaison et les particules. L'éristique de Zénon d'Elée, la sophistique de Gorgias, les scrupules de Platon, l'argumentation des sceptiques, le probabilisme de la Nouvelle Académie ont marié a la netteté dorique du concept défini la mobilité ionique d'une intelligence plus versatile et fluide. L'esprit grec a côtoyé la scolastique, côtoyé l'anti-scolastique. Mais il avait le sentiment que si le préjugé anti-scolastique aurait pour dernier effet la disparition du langage, le préjugé scolastique aurait pour ultime résultat son ossification ou sa congélation.

M. Maurras, dans la précision de son atmosphère intellectuelle, la sécheresse d'arêtes de ses pensées solides et compactes, la maçonnerie romaine de ses idées et de son argumentation, écarte comme une faiblesse cette temporisation indéfinie, cette complaisance aux molles ambiguités du doute. Il les écarte aussi paradoxalement qu'Ingres écartait le coloris et le clair-obscur. Cet admirateur de Fustel de Coulanges éprouve de se passer du doute le même besoin que cet admirateur du christianisme de se passer de Dieu. Renan exprime le regret esthétique que saint Paul soit mort vraisemblablement sans avoir eu sur la valeur de son œuvre ce doute mélancolique qui l'eût embelli pour son historien. Certainement M. Maurras quittera la vie sans souci de complaire aux Renan et aux Châteaubriand de l'avenir. Je suis évidemment des premiers à estimer son style intellectuel, et je ne le voudrais pas autre. Mais ce n'est pas à lui que je veux penser ici, c'est à ses idées, ou, si l'on veut, à son « préjugé scolastique ».

La pensée grecque a su rester vivante en se défendant du préjugé scolastique ; mais dans toutes nos civilisations occidentales il est toute une lignée qui les en défend pareillement, tout un sel marin qui les

1. *La Politique Religieuse*, p. 152.

protège et les assainit. Voltaire, dans une lettre de M. de Tressan, énumérant les raisons de son goût dour Montaigne, termine ainsi : « et, ce que j'aime, sachant douter ». La science et l'art de douter, la chaîne de Montaigne, Saint Evremond, Voltaire, Stendhal, Sainte-Beuve, il faut bien y reconnaître l'analogue de la chaîne grecque dont je parlais tout à l'heure. Et voyez en Angleterre la chaîne Bacon-Hume-Berkeley-Stuart Mill, — en pays germanique la chaîne Erasme-Leibnitz-Schopenhauer-Nietzsche. Les grandes formes de la culture ont là leurs cheminés d'aération. N'appelez pas cela du négatif, appelez-le la curiosité de la pensée, le travail actif de l'esprit pour lui-même. On ne peut plus concevoir une culture occidentale sans cela, c'est-à-dire qu'on ne peut plus concevoir de scolastique. Je ne touche pas à la question de savoir jusqu'à quel point et si en effet l'archaïsme de M. Maurras rencontre en politique des paradoxes analogues à son paradoxe philosophique. Je pense seulement qu'il faut maintenir pour l'esprit ce droit d'envisager toute tentative positive d'un point de vue critique à la Montaigne, — analogue au droit pour tout positivisme de repousser, à son point de vue, comme le fait Comte, toute critique négative. Il y a là un dialogue nécessaire des esprits qui est incorporé bon gré mal gré à toute notre culture d'Occident ; par lui tout se balance, s'additionne ou se soustrait dans une chambre de compensation idéale. Notre atmosphère intellectuelle est faite, comme notre atmosphère physique, d'un oxygène et d'un hydrogène, et les expériences du docteur Ox ne sont pas à recommencer tous les jours.

Les mêmes qualités de réalisation qu'il trouve dans les formes romanisées et mécaniques de la philosophie du concept, M. Maurras les aperçoit pareillement dans la forme supérieure de l'art humain, l'art classique. Il est intéressant de le voir porter dans les sphères les plus différentes un même critère. « L'esprit classique ne cessa de répéter en grec, en français, en latin, en italien, en provençal, non seulement pour les peuples qui boivent à la coupe de notre mer, mais pour tout citoyen du monde, non seulement en art, mais dans les sciences et les industries, dans les arts de la politique et même de la vie, ce grand, cet uniforme et invariable conseil de *réaliser* avant toute chose, et pour celà de *définir*, de préciser, d'organiser. » L'art classique « ne tend donc jamais à la beauté qui pourra être et qui devient, mais à la beauté en acte. Il ne suggère pas, mais expose lucidement ce qu'il conçoit [1] ».

1. *L'Action Française* (mensuelle), 1er octobre 1907.

Réalisme et définition vont de pair, l'un est la face ontologique et l'autre la face logique d'un même concept. Il est inutile de ramener encore des chaînes de noms pour montrer que cette conception de l'esprit et du style classique n'enferme que la moitié de cet esprit et de ce style, leur état de statique et de synthèse, et non de dynamique et d'analyse. Mais en somme ces manifestations de réalisme congénital à l'esprit de M. Maurras sont assez secondaires si on les compare à ses formes et à ses formules politiques. Dans l'ordre de l'esprit, qu'il s'agisse de philosophie ou de poésie, le stable et le défini, le mobile et l'indéfini peuvent s'équilibrer, se rectifier, vivre l'un par l'autre. On peut même dire en somme que la philosophie dans son ensemble depuis Socrate jusqu'à Bergson, serait plutôt une école d'idéalisme, de mobilisme et de critique, que ses jeux suprêmes paraissent, de ce côté, porter sur des pointes délicates, sur des valeurs qui se dérobent, sur des limites pareilles à celles où la poésie pure hallucina Mallarmé. Mais en politique c'est différent. L'animal politique peut être évidemment un animal poétique et métaphysicien, mais il ne le sera pas d'une manière suprêmement raffinée. L'Etat, à moins d'être Néphélococcygie, doit consister en du réel, s'appuyer sur du solide, se fonder sur de la pierre et non s'écrire sur de l'eau. Tout ce réalisme intellectuel de M. Maurras ne vaut que comme prélude à son réalisme politique.

Ce sens du solide et du réel ne lui permet pas d'être républicain. « On est patriote, on est royaliste avec quelqu'un pour quelque chose. On est républicain surtout contre quelqu'un, pour repousser et désavouer quelque chose... La démocratie vénère obscurément l'anarchie comme son expression franche, hardie et pure [1] ». L'esprit républicain se confond avec l'idéologie anti-réaliste. Un certain idéalisme est peut-être la condition nécessaire de l'esprit philosophique. Il est le contraire de l'esprit politique : la corporation des professeurs de philosophie, en fournissant à la République une partie éminente de son personnel politique, a remis beaucoup d'idéologie là d'où il aurait fallu en déblayer. Il me souvient d'une formule qui se répétait souvent au temps de l'affaire Dreyfus : La patrie est une idée, elle n'est pas une idole. On entendait par le terme péjoratif d'idole ce qui, ainsi que les images païennes pour les juifs, avait la grossièreté d'exister en pierre et en bois, sinon en chair et en os. Quitte à la voir traiter d'idole, ce qui lui serait peut-être indifférent, M. Maurras ne conçoit la patrie

1. *Kiel et Tanger*, p. LXXXVI.

que comme une réalité. Réalisme = royalisme. *Res* = *rex*. « Le monde moderne perçoit les périls dont l'environnent l'anonymat, l'impersonnalité, l'irresponsabilité, du pouvoir collectif. On veut désormais que l'Etat soit une personne avec une tête et des membres, une cervelle, un cœur, des entrailles vivantes, quelqu'un enfin à qui le public puisse dire comme autrefois : l'Etat c'est vous [1] ». Il voit l'Etat avec ces caractères d'humanité et de vie qui apparaissent dans une œuvre d'art comme dans une production de la nature. « Nous ne faisons ni ontologie ni métaphysique politique. Nous savons que les sociétés humaines ne sont des êtres animés que par métaphore, nous avons assez critiqué l'organicisme social pour y tomber le moins du monde... Tout adversaire qu'il fût de l'organicisme, Tarde n'estimait pas illogique de souhaiter à un Etat de se rapprocher autant que possible du modèle d'organisation représenté par l'esprit humain, et, puisque les Etats se développent dans la durée, de lui désirer, par exemple, de ne pas se composer d'impulsions contradictoires et de lier le mieux possible les instants successifs dont il est formé. Un Etat florissant ressemble à l'âme humaine, *sui conscia, sui memor, sui compos*... Ce n'est point là une simple vue de philosophe. Les plus médiocres artisans de la politique l'ont compris [2]. »

Réalisme qui, allié aux idées et aux sentiments nationalistes de M. Barrès, a déterminé depuis quinze ans une conception vivante de l'Etat et de la patrie, a fait descendre d'un pâle ciel oratoire et abstrait la notion substantielle de la France, a matérialisé pour les yeux qui ne la voyaient pas la figure architecturale de l'Eglise. La force plastique de la pensée de M. Maurras peut être, comme les groupes qui se développaient au fronton des temples grecs, un bienfait public. Cela ne doit pas nous empêcher de la considérer techniquement comme un cas privilégié d'une forme générale d'intelligence.

L'idéalisme consiste à faire des idées avec des choses, à oblitérer la réalité sensible, physique, visible ou pensante pour en garder seulement un signe, pour la retirer toute en une idée. L'idéalisme politique procède de même. Il absorbe volontiers la réalité de la France dans les idées qu'elle est censée personnifier : c'est la théorie de la *France mais*... que M. Maurras a poursuivie avec une verve inlassable. Le réalisme politique de M. Maurras, aussi radical et intégral que l'est

1. *Kiel et Tanger*, p. CVI.
2. *Id.*, p. XXX.

par exemple cet idéalisme politique chez Jaurès, procède de la manière exactement inverse : il fera, poussé à son extrême logique, des choses avec des idées. En se plaçant au cœur même de l'ontologie scolastique, on suit facilement, comme une allée droite, d'un seul coup d'œil, cette ligne. La preuve ontologique de saint Anselme et de Descartes consiste à poser l'existence comme l'attribut nécessaire de l'être que l'on conçoit comme parfait. M. Maurras en a rapproché avec raison la théorie positiviste du Grand Etre. Sur le même plan réaliste que l'Humanité de Comte, M. Maurras pose « la plus grande des réalités naturelles, la déesse France [1] ». « Le dogme catholique met à son centre l'être le plus grand qui puisse être pensé, *id quo majus cogitari non potest*... Le dogme positiviste établit à son centre le plus grand être qui puisse être connu, mais connu positivement [2] ». Le dogme nécessaire au sentiment national doit comporter un centre analogue. Et, comme le Dieu catholique, comme le Grand Etre positiviste, cet être n'a de portée humaine que par la réalité non plus générale, mais vivante, d'une personne.

Faire, avec des idées, des choses. La pente logique de ce pli consiste, en dernier lieu, comme cela se passe dans la preuve ontologique de saint Anselme et de Descartes, à porter au crédit de l'être la compréhension logique de l'idée. Si Kant défait ce pli par le raisonnement au troisième chapitre de la *Dialectique Transcendentale*, il fait comprendre aussi comment il est naturel à l'esprit humain. Il consiste à introduire, au prix d'une contradiction, dans le concept d'une chose conçue comme possible le concept de cette chose admise comme réelle, et il n'appartient, dit Kant, qu'à l'esprit scolastique de vouloir extraire d'une idée arbitrairement jetée l'existence même de l'objet correspondant.

Le pari de Pascal nous présente, au fond, une autre figure de la preuve ontologique, puisqu'il réalise comme un motif de croyance en la réalité de l'idée l'excellence de l'idée en tant que représentation. Le calcul des probabilités ne fait chez lui que rajeunir l'argument scolastique par des considérations de l'ordre arithmétique, de même que l'argument cartésien le rajeunissait en lui conférant une figure ou au moins des affinités géométriques. Les mathématiques, où le réel ne se distingue pas du possible, admettent facilement que l'on trans-

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 272.
2. *Id.*, p. 124.

plante en elles ou que l'on confirme par elles des raisons de cette sorte.

Pareillement, la tendance de M. Maurras consiste à concevoir, dans tous les ordres, l'idée la plus nette, la plus haute et la plus puissante, à considérer moins la possibilité matérielle de sa réalisation que la dignité formelle qui en fait le prix et qui mérite que l'on combatte pour elle. Son esprit parfaitement viril n'en tire pas, comme cela se passe ordinairement dans la littérature des génies, une sorte de découragement devant l'action, de mépris et de malveillance pour la réalité: il flétrira au contraire cette attitude dans Châteaubriand. Voici une formule excellente de cette association entre la dignité du but et l'énergie de l'action. « Le réalisme ne consiste pas à former ses idées du salut public sur la pâle supputation de chances constamment déjouées, décomposées et démenties, mais à préparer énergiquement, par tous les moyens successifs qui se présentent, ce que l'on considère comme bon, comme utile, comme nécessaire au pays. Nous ignorons profondément quels moyens se présenteront. Mais il dépend de nous d'être fixés sur notre but, de manière à saisir sans hésiter ce qui nous rapproche de lui [1]. » Ainsi, il ne s'agira pas de faire entrer la monarchie en France par la porte basse et par l'escalier de service, en murmurant toujours à ses partisans comme la mère d'Uriah Heep dans *David Copperfield* : « Soyez humble, Uriah, soyez humble ! » en la rendant aussi élective, actuelle, parlementaire et administrative que possible, et en la montrant comme la meilleure des Républiques. Mais on la présentera dans toute sa netteté réactionnaire (réaction d'abord !), comme héréditaire, traditionnelle, anti-parlementaire et décentralisée sous la figure d'un roi qui règne et qui gouverne. — C'est le moyen de ne rien obtenir, gémit M. Piou. — Eh quel pas avez-vous donc fait, vous, en vous avançant à plat ventre ? répond M. Maurras. M. Piou et consorts « n'ont-ils pas été traînés de défaite en défaite par la modestie de leurs réclamations ? » — Peut-être ont-ils été au contraire traînés par leurs défaites successives à la modestie de leurs réclamations. Mais enfin, n'importe ! Combattre pour un but élevé, noble et total, cela ne diminue pas les chances de réussite (puisque le moyen contraire n'a pas réussi davantage) et cela réclame la netteté et la force dans l'esprit, provoque l'énergie dans l'action. A quoi bon, disait Mallarmé de la poésie, à quoi bon trafiquer de ce qui ne doit pas se vendre, surtout quand cela ne se vend pas ?

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 279.

Même raison à l'attitude de M. Maurras vis-à-vis de l'Eglise. D'abord l'accepter tout entière et n'en point dissimuler honteusement certains aspects, comme le *Syllabus*, sous prétexte qu'ils sont impopulaires, — la recevoir et la présenter dans son idée intégrale. Puis la convier à réclamer non pas une mesquine tolérance, mais un sort digne d'elle. « Ces Messieurs *devaient* se borner à promettre au clergé catholique une situation égale à celle des rabbins et des pasteurs du saint Evangile ; mais, de son côté, le nationalisme français avait le droit de reconnaître une dignité politique et morale à l'Eglise, puisque les services qu'elle a rendus à la France se souffrent pas de comparaison [1] » — Enfin le maximalisme des revendications de M. Maurras et de son journal pendant la guerre, la rive gauche du Rhin, le dépècement des Allemagnes, la guerre qui paie et la Part du Combattant consistent également à intensifier l'action par l'élévation du but, à faire entrer cette grandeur même du but dans ses raisons de se réaliser.

Ainsi M. Maurras, s'efforçant dans l'*Enquête* d'amener à la Monarchie, en M. Barrès, une magnifique recrue, lui montrait « la volupté de faire quelque chose de difficile, mais de grand. » Le bon sens, la finesse et la prudence que M. Barrès tient des petites gens lorraines lui firent sans doute considérer cette proposition du même œil dont il envisagea celle du jeune Tigrane quand ce séduisant Arménien s'efforça de lui montrer combien il serait beau de renouveler les exploits et la mort de lord Byron en partant pour Trébizonde et en fournissant des secours, même un cadavre magnifique et utile, aux insurgés du Sassoun. Peut-être M. Maurras eût-il, en rappelant le pari de Pascal, touché en les hérédités de M. Barrès quelque racine arverne par le fil de laquelle il eût emporté la forteresse.

Le nerf psychologique de cet argument à figure ontologique, c'est en somme la présence d'une idée-force. Pour une âme grande la force d'une idée peut provenir de son intégrité et de sa beauté. Pour une âme ordinaire elle proviendra de sa facilité. Nous retrouvons toujours ce style dorique que recherche pour gouverner son intelligence M. Maurras.

Sans doute est-ce aux mêmes directions logiques que l'on pourrait rattacher ces arguments à forme étrangement mathématiques de M. Maurras qui ont étonné de bons esprits. Evidemment il faut les prendre *cum grano salis*, à peu près comme Platon nous engage à

1. *La Politique Religieuse*, p. XXVIII.

prendre cet argument de la *République* qui démontre que le « roi » est exactement 729 fois plus heureux que le tyran. Ainsi la Monarchie ayant vécu huit siècles et comporté trente-trois règnes « contre l'historien idolâtre et hypnotisé, cette Monarchie peut se définir une institution qui ne craque et ne tombe que tous les huit cents ans et que tous les trente-trois règnes »[1]. Le conseil municipal de la Rochelle ayant voté 10.000 francs pour la statue de Guiton et 100 francs pour un monument à Richelieu, M. Maurras en conclut que « 10.000 pour 100, tel est le rapport de la passion républicaine à la passion patriotique »[2]. M. Japy lui écrivant, pour défendre ses coreligionnaires, que « si M. de Pressensé, M. Pelletan, sont protestants d'origine, MM. Combes et Clemenceau, Jaurès, Rouvier, Dubief, Trouillot, Lafferre et tant d'autres sont d'origine catholique », M. Maurras prend sa plume et calcule : « Les protestants sont 500.000 et ces 500.000 donnent deux sectaires (1 pour 250.000) ; les catholiques sont 36 millions, qui ne donnent à eux tous que *sept* sectaires (1 pour 5.142.857) : ils devraient en donner cent quarante-quatre si le sectarisme des hommes d'origine catholique était égal à celui des protestants originels. Le sectarisme de ces catholiques est au sectarisme des protestants d'origine comme 7 à 144. Le sectarisme catholique est plus de vingt fois moindre, d'après les nombres mêmes que M. Gaston Japy nous a fournis spontanément, et seule l'habitude l'a pu rendre insensible à l'énormité de la différence[3]. » Objectez à M. Maurras que, s'il ne meurt, comme je le lui souhaite, qu'à cent ans, il trouverait peut-être bizarre que son sépulcre des Martigues dût s'orner de cette inscription : « Ci-gît Charles Maurras, Martégal, nationaliste intégral et bon écrivain français, qui ne meurt, comme le phénix, que tous les cent ans. » — Ajoutez qu'il était naturel que les Rochelois souscrivissent la forte somme pour le maire Guiton, qui n'est qu'à eux, et que leur quote-part de 100 francs pour un monument au grand Cardinal, qui est à la France entière, implique, la population de la Rochelle étant de 20.000 âmes, une souscription de 100 francs par 20.000 habitants, ce qui donnerait pour toute la France environ 200.000 francs (sans faire souscrire les indigènes des colonies), et ce qui mettant à 200.000 pour 10.000 le rapport de la passion patriotique à la passion républi-

1. *Enquête*, p. 355.
2. *La Politique Religieuse*, p. LIX.
3. *Id.*, p. 49.

caine, réhabilite du coup l'assemblée charentaise. — Dites enfin que M. Maurras n'a point lu le texte de M. Japy à bien grand renfort de besicles, puisqu'il en élimine simplement les mots « et tant d'autres » et que par ces quatre mots M. Japy indiquait certainement la suite des trois ou quatre cents députés d'origine catholique qui votèrent les lois « sectaires ». Lui était-il donc nécessaire, pour prévenir les raisonnements arithmétiques de M. Maurras, de recopier une énumération aussi longue, mais moins pittoresque, que celle des jeux de Gargantua dans notre grand Alcofribas ? — Répondez tout cela à M. Maurras, et il rira avec vous, car l'auteur des *Trente Beautés de Martigues* reconnaîtra que vous avez comme lui le sens de la galéjade. Ne faites point comme Tartarin qui eut la naiveté de prendre au sérieux les explications de Bompard sur la « Compagnie ». Retenez seulement qu'à l'extrémité de la plus agile et de la plus souple dialectique, il y a quelque chose d'analogue à ce que Flambeau appelle « du luxe », et que ces raisons ailées et fuyantes, ces chiffres capricieux qui écrivent des vols d'oiseaux sur le ciel, sont un peu au raisonnement ce que les *Odes funambulesques* et la *Prose pour des Esseintés* sont à la poésie. Le passage de la *République* que je citais met tout cela au point. « O fourbe, dit Minerve à Ulysse, qui te surpasserait en malice, si ce n'est un dieu ? » Ainsi il sied que le réalisme le plus matériel et le plus solidement maçonné, s'achève, comme une maison vivante, par la spirale d'une fumée,

Des bouts de fumée en forme de cinq

VI

L'IDÉE DE L'UNITÉ

L'idée constructrice, de formule et de type romains, qui guide M. Maurras, implique, comme les deux Muses sans cesse présentes de la vie intellectuelle, politique et sociale, l'unité et la durée.

Personne, depuis Bossuet et le Sermon sur l'Unité de l'Eglise, n'a maintenu, éclairci, codifié, de façon plus combative et plus décidée

que lui les droits et le primat de l'Unité. Peut-être sont-ils moins nés, pour lui, de l'unité qu'il trouve en lui que de l'unité qu'il n'y trouve pas, dont le désir le hante et dont la beauté extérieure le fascine. « Lorsque nous concevons un régime type pour fournir une règle à notre jugement ou un modèle à nos programmes de réforme, nous sommes obligés d'y comprendre le règne de l'unité morale et religieuse ; de plus, quand nous songeons à ce qui nous éloigne de cette unité exemplaire, nous éprouvons les émotions qui conviennent à notre cas, une tristesse mâle et grave où le désir s'unit salutairement au regret [1]. »

Cette idée de l'unité morale et religieuse est une idée catholique. M. Maurras la prend, la pèse et l'admire sous cet aspect. Mais il ne laisse pas de lui voir, à diverses occasions, une forme morale et politique plus générale où elle apparaît plus claire et plus nue que dans sa solide réalisation romaine.

L'unité morale et religieuse née d'un consensus spontané entre les volontés, d'une vue pareille chez toutes les intelligences, n'a évidemment jamais existé. Pratiquement cette unité implique la discipline, non seulement consentie, mais imposée ; tout conformisme est produit par une coercition possible et la produit. C'est dire que l'idée de l'unité se confond ici avec celle de l'ordre et l'idée de pluralité avec celle de liberté.

C'est un des problèmes auxquels la pensée de M. Maurras a essayé de s'appliquer, avec le plus de vigueur et de netteté, sur un parvis supérieur d'idées pures. L'ordre et la liberté sont envisagés en eux-mêmes, dans ce rayon indivisé qui ne s'est pas encore bifurqué entre l'individuel et le social. « Platon dans la *République* se sert du social pour découvrir l'individuel. Il ne paraît point illégitime ni superflu de suivre un ordre inverse, et de rechercher dans la vie individuelle de la pensée le prototype, le modèle simplifié de ce qui se passe dans la vie sociale et politique. Ce procédé permet l'étude du problème de la liberté et de l'unité sur le terrain le plus neutre, le moins irritant, et sans diminuer la rigueur de cet examen ; si, en effet, ce que je dis de la subordination du principe de liberté est trouvé juste quand on l'applique à la vie solitaire d'un seul esprit humain, les mêmes conclusions seront d'autant plus vraies, et à plus forte raison, appliquées au fonctionnement de la société [2]. »

1. *La Politique Religieuse*, p. 108.
2. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 202.

Hypothèse qui doit nous agréer, en tant qu'elle permet la circulation aisée et lumineuse d'une belle pensée ; mais prenons garde que ce monisme idéal ne nous présente le même risque d'utopie que la République platonicienne. M. Maurras nous introduit dans l'intérieur d'un esprit qu'un heureux mouvement détermine et ordonne, dans les rythmes esthétiques et intellectuels qui font sortir d'un petit anarchiste un restaurateur de l'ordre et un docteur de l'Être. « Une grande âme n'est pas liberté, elle est servitude : et sa grandeur s'estime non point précisément sur le rapport de ses énergies naturelles avec la règle supérieure qui les conduit. » Une âme richement douée commence normalement par une liberté voluptueuse et fiévreuse ; elle se sait capable de se porter en beaucoup de places, elle se croit capable de se porter partout. Puis au fur et à mesure qu'elle a trouvé dans sa liberté la multiplicité des buts inconciliables, dans son activité sans cohésion et sans sacrifice le désordre et les échecs, l'âme se circonscrit, s'assure et se règle jusqu'à ce qu'elle se soit formée selon des arêtes nettes, qu'elle ait abandonné sur son chemin son indétermination et ses rêves, comme une belle journée au long de ses premières heures s'est dépouillée de ses vapeurs matinales.

Mais l'analogie de l'état politique avec ces rythmes individuels est-elle complète, les rythmes du politique ne sont-ils pas inverses ? L'état politique commence par l'acte ou par les actes d'autorité, par la puissance de la coutume et de la force : plus tard, lorsqu'il a crû en complexité, il se relâche nécessairement de son emprise sur les individus et, puisqu'en politique on appelle liberté le pouvoir laissé à l'individu, on peut dire que l'état social gagne automatiquement en liberté. — Vous croyez ? Comparez le citoyen administré pendant la paix et enrégimenté pendant la guerre, tel que vous le voyez et tel que vous l'êtes en 1918, et ce gentilhomme du XVIe siècle que le poids de la souveraineté, disait Montaigne, ne touchait qu'une ou deux fois dans sa vie. — La souveraineté qui ne le touchait pas pour le gouverner ne le touchait pas non plus pour le protéger, et vous savez que Montaigne vivait à Montaigne dans le risque perpétuel d'être volé ou tué. D'une époque à l'autre, liberté et servitude se déplacent, et l'on ne gagne souvent sur un tableau que pour perdre sur l'autre. Mais enfin l'organisation du monde moderne vaut comme un incomparable moyen de liberté ; les modes de vie individuelle sont de plus en plus nombreux, complexes et variés. Quelle que soit chez vous la puissance de la raison d'Etat, quels que soient votre vénération pour l'Etat et votre principe

du *Politique d'abord*, vous n'admettez point comme le nationalisme prussien de la chaire que l'Etat constitue une valeur en soi, que l'individu n'existe que par rapport à lui et dans la mesure où il règle et circonscrit cette existence. Vous n'êtes point de Sparte, mais d'Athènes. Personne au contraire n'a mieux que vous spécifié le caractère, la primauté de la liberté, des libertés : vous attribuez à l'Etat la fonction de respecter, de garantir les unes des autres et de défendre contre le dehors une multitude de petites sociétés qui existent au même titre que lui et avant lui, depuis la famille jusqu'à la province; vous donnez à votre roi le beau nom de Roi des Républiques françaises. Vous souhaitez la renaissance et la prospérité de ces Républiques. Vous désirez les affranchir. — Oui, précisément comme politique de l'ordre et comme ennemi de l'individualisme. Ce sont elles qui constituent les freins les plus réels et les déterminations les plus justes pour l'individu. Contre l'individu libre, l'individu isolé, l'individu principe, j'ai écrit mon Contr'un. — Vous avez rappelé en effet qu'une grande âme est servitude, qu'elle se mesure à la solidité de la règle supérieure qui la conduit et de l'ordre humain qui l'encadre. Elle est servitude non par ce qu'elle est, mais par ce qu'elle donne, par la discipline qu'elle accepte, l'obéissance à laquelle elle se soumet, l'hommage spontané qu'elle rend. Pareillement l'Etat, le roi si vous voulez, est liberté non par ce qu'il est, puisqu'il est le premier serviteur de l'Etat, le premier ministre du roi, ainsi que le disait le roi-sergent, mais liberté par ce qu'il donne, par ce qu'il permet. Une grande âme est une liberté qui se donne une servitude, une loi. Un grand Etat est une servitude, une discipline qui fonde et qui permet des libertés, qui rayonne en liberté, en droits qu'il confère ou protège. Considérez la société élémentaire, la famille. L'Etat républicain lui apporte ce que M. Dumont, dans une discussion sur la liberté d'enseignement, appelait le droit de l'enfant, c'est-à-dire la liberté de l'enfant. Votre Etat à vous lui apporte la liberté du chef, du père de famille. Mais enfin tous les deux vous apportez une liberté, vous vous battez à coups de libertés, comme les chantres et chanoines se battent chez Barbin avec des livres. L'Etat républicain appelle liberté la possibilité pour l'enfant de choisir plus tard entre des idées qui lui auront été proposées, non imposées. Votre Etat appelle liberté la possibilité pour le père de faire élever son enfant selon ses idées à lui. Je n'entre pas dans le fond du débat, je n'en considère que la forme. Or dans la forme, aucun des deux partis ne dira, l'un : Je vous apporte la servitude de l'Etat, et l'autre : Je vous apporte la ser-

vitude de l'Eglise, — quoique ces expressions aient autant de signification que les précédentes. Le mot de servitude peut-être pourvu d'une bonne conscience individuelle (celle sur laquelle est bâti *Servitude et grandeur militaires* par exemple) mais il implique une mauvaise conscience politique, et cela sans doute parce que les deux courants, l'individuel et le politique, vont en raison inverse l'un de l'autre.

En général pourtant l'appel au sentiment de la liberté ou même à l'idée des libertés, n'est présentée par M. Maurras que comme accessoire ; comme l'individu est pour Comte une abstraction sociale, la réalité, la liberté individuelles sont pour M. Maurras tirées par abstraction de ces grandes et solides réalités qui sont l'ordre et l'unité.

La succession de la liberté état inorganique et de l'ordre état organique, voici comment il la transporte de la vie individuelle dans la vie sociale. En politique « toute politique d'empire a dépassé la liberté. L'Allemagne eut besoin de la liberté pour être, pour compter (1750-1850). Pour acquérir et conquérir l'unité fut indispensable. » Soit. Unité, organisation, ordre, sont les valeurs qui poussent sur le terreau de la liberté. Mais à leur tour elles n'ont de valeur humaine que si elles sont productrices de liberté, si elles protègent le citoyen dans sa liberté de se mouvoir, d'acquérir, de jouir. Il y a là quelque chose d'analogue à ce chemin de fer circulaire auquel M. Helfferich comparait pendant la guerre la politique financière de l'Empire allemand.

De même « ni l'Allemagne ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis, ne s'arrêtèrent à la liberté helvétique. Mais aucune de ces trois puissances n'est parvenue à la discipline unitaire qui distingue la civilisation des Français. La France et la Suisse figurent donc les deux extrêmes de la série entre lesquels on peut intercaler une infinité de moyennes. » Précisément, liberté et discipline sont en saine politique complémentaires. L'une ne perd pas ce que l'autre gagne, bien que l'une et l'autre soient en apparence antagonistes. Mais le sentiment de l'une est en fonction du sentiment de l'autre. Une discipline vigoureuse implique la réaction d'une liberté vigoureuse et réciproquement. Nietzsche dit fort bien que les Français ont été le plus chrétien de tous les peuples, et que, précisément pour cette raison, la libre-pensée française, celle du XVIIIe siècle, fut seule sérieuse et puissante parce que seule elle eut à lutter contre de vrais grands hommes. Pareillement si le caractère des Français, selon le mot de la Bruyère, exige du sérieux dans le souverain, ce n'est pas en tant qu'il est lui-même sérieux, c'est en tant qu'il ne l'est pas assez. La France a toujours été un pays où l'idée de l'ordre et

l'idée de la liberté ont fleuri extrêmement vivaces et l'un des deux éléments du couple ne serait plus qu'un pâle fantôme si l'autre disparaissait. La coexistence de l'une et de l'autre dans le microcosme de toute Assemblée, parlementaire ou non, n'est que la figure de leur succession générale dans une autre histoire et de leur simultanéité dans chaque moment de notre histoire. — C'est bien pourquoi, entre mille raisons, il faut être anti-parlementaire. — Ne mêlons pas ce filon à celui que nous suivons à présent. D'une façon générale toute culture supérieure consiste en un rapport original entre des valeurs d'ordre et des valeurs de liberté. Toujours le dorique et l'ionique de notre Acropole. La France a été comme le laboratoire des idées claires et distinctes, logiques et plastiques de l'une et de l'autre. Fille aînée de l'Eglise et mère de la Révolution, elle implique bien les deux Frances dont M. Seippel a fait le portrait dans son livre ingénieux. Mais n'existe-t-il pas pareillement sur le même plan deux Angleterres et deux Allemagnes ? L'Angleterre de l'imitation, de la discipline sociale et du *cant* n'est-elle pas l'Angleterre de la grande, pleine et saine liberté individuelle ? L'Allemagne de l'organisation et du *Verein* n'est-elle pas l'Allemagne de la musique ?

La musique... Schème général ou réalité-type du monde comme le voulait Schopenhauer, unissant l'ordre mathématique le plus rigoureux avec la liberté la plus indéfiniment vaporeuse. Un peuple, pour qui le déchiffrerait comme une partition, ne révélerait-il pas dans son unité le même contraste intérieur ?

Restons, avec M. Maurras, à ces racines, à ces essences. « Un poème, dit-il, n'est pas liberté, il est servitude : sa beauté se juge précisément au rapport des valeurs naturelles mises en jeu avec la sereine vigueur du rythme ondoyant qui les courbe. » Un poème est donc servitude, ordre fixé et défini, et nous avons vu M. Maurras trouver au degré le plus éminent ce caractère dans l'art classique. Mais à son tour ce poème, ce rythme ondoyant, vigoureux et serein, constitue une valeur naturelle de suggestion vivante, souplement et diversement rayonnante. Il n'est point asservi à son texte, il n'est même pas asservi à un rythme fermé et fini. Il s'en libère pour se répandre dans d'autres texte et sous d'autres rythmes. Le Racine de M. Maurras, celui qui le mène à la belle discipline française, n'est pas celui qui faisait verser tant de larmes par la voix de la Champmeslé : il n'est point le Racine exemplaire du goût et modèle à imiter du XVIIIe siècle. Et le poème en dehors de cela, de ces lectures, de ces imitations, de cette humanité,

qu'est-il? Je sais bien que cette liberté de suggestion n'est pas elle-même un état dernier, qu'au long de cette eau courante la critique intervient avec des coupes, des terrasses, des belvédères, qu'elle intègre des valeurs de jugement et d'histoire comme la poésie intégrait des valeurs de sonorité et de vie. Mais comme le soleil autour duquel se meut la terre est lui-même emporté vers la constellation d'Hercule, le même rythme enveloppe et conduit la critique elle-même : le Sainte-Beuve de M. Maurras, maître de l' « empirisme organisateur » n'est pas tout à fait le Sainte-Beuve des abonnés du *Moniteur* en 1860. La valeur de toute œuvre réside en grande partie dans ce rayonnement sans lequel elle ne serait rien, dans cette indéfinie fécondité par laquelle retournent en quelque sorte au mouvement et à la liberté les éléments que groupa et fixa l'ordre.

Dès lors il paraît que les exemples saisis par M. Maurras pour étayer son idéal de l'unité et de l'ordre en ce qu'il a de sommaire, de simplificateur et de nu, impliquent tous, au même point critique, le même artifice.

Dans le livre des *Deux Frances*, M. Seippel, dénonçant comme le germe de nos divisions françaises un « tourment » romain et catholique, semblable dans les deux partis, de l'unité, remarque que ce tourment se rattache à Rome, mais non à la Grèce, les Grecs affirmant non cette idole romaine de l'unité, mais un goût de diversité et de liberté. Il déplairait étonnamment à M. Maurras que les idées familières à son esprit ne l'eussent pas été à l'esprit des Grecs. Il accorde que « les Grecs ont donné au monde le spectacle d'un libertinage effréné en politique et en morale, et il est vrai qu'ils l'ont payé. » Je crois — en passant — qu'il accorde trop, ici, et exagère ce « libertinage ». L'idée la plus haute de la politique, la soumission du citoyen à la loi et à la loi seule est une idée grecque, et les constitutions politiques des Grecs sont des chefs-d'œuvre d'ingéniosité et d'industrie intellectuelle, aussi bien que leur géométrie, leur langue ou leur architecture. En morale ? C'est faire beaucoup de bruit pour ce qu'on a nommé l'amour grec, de même qu'on appelle Grecs ceux qui trichent au jeu, comme si les Hellènes étaient seuls à faire dévier ici la nature et là la fortune. Le genre de libertinage qui faisait le plus d'horreur aux Grecs et qu'ils punissaient le plus sévèrement était l'adultère, et le foyer du Grec était protégé plus que celui des modernes par la coutume et par la loi. Mais enfin il est vrai que le génie grec répugnait à ce que la Grèce s'unifiât en Etat, et il est vrai que la pensée grecque a poussé

très loin la critique des idées morales. Ce n'est, pour M. Maurras, que dans l'ordre des arts et dans l'ordre des sciences, que « l'art grec et la science grecque supportent la comparaison avec ce que Rome et Paris ont constitué de plus *un* en politique, en morale et en religion ». Il est évident qu'il n'y a pas de création esthétique ou de théorie scientifique sans l'unité, puisque l'un et l'autre sont des êtres vivants et que la vie réside dans l'organisation. Mais enfin il ne s'agit pas là de l'unité religieuse, la seule qui intéresse l'objet des études de M. Maurras. Lorsqu'il écrit : « Les sociétés de type supérieur excluent de leur enceinte toutes les formes de la divergence religieuse. La cité antique l'excluait, et à très bon droit. A très bon droit encore l'empire romain. A très bon droit enfin la chrétienté du moyen âge [1] », nous comprenons bien que le droit lui importe ici plus que le fait. Car le fait doit former pour lui un terrain bien fragile.

Le passage est même assez savoureux. Le contenu historique en est tiré tout entier de ce syllogisme : Les sociétés de type supérieur excluent toute divergence religieuse. — La cité antique, l'empire romain, le moyen âge chrétien sont des sociétés de type supérieur. — Donc ils excluaient toute divergence religieuse. Voilà évidemment le mécanisme scolastique qui a joué dans le cerveau de M. Maurras. Le malheur est que, la mineure étant vraie et la conclusion fausse, il faut bien que la majeure soit fausse. L'Etat qui exclut nettement toute divergence religieuse, d'une façon entière et absolue, c'est l'Etat théocratique juif, sans que l'on puisse dire s'il les exclut parce qu'il est monothéiste ou s'il est monothéiste parce qu'il les exclut : l'un et l'autre évidemment. M. Maurras en serait donc réduit à faire de l'Etat juif une société de type supérieur ? Couleuvre épouvantable à avaler. La cité antique et l'Empire romain ont accueilli les cultes et les idées des Juifs, alors que le royaume juif n'a jamais reçu la moindre miette des leurs. Ils vivent dans un afflux continuel de nouveaux dieux, de nouvelles dévotions que l'Etat accepte et protège, comme fit Marius de la Syrienne des Martigues, à moins qu'elles ne favorisent la débauche (procès des Bacchanales à Rome) ou ne soient elles-mêmes exclusives et intolérantes : alors l'Etat exclut l'exclusion et ne tolère pas l'intolérance. Ce n'est pas à cause du dieu qu'ils reconnaissaient que les chrétiens furent persécutés, c'est à cause des dieux qu'ils refusaient de reconnaître, l'Etat et l'Empereur divinisés. Il n'y a pas dans l'antiquité gréco-

1. *La Politique Religieuse*, p. 71.

romaine de clergé qui veille professionnellement sur l'unité de foi et l'orthodoxie des doctrines. Aucun esprit ne touche des bornes spirituelles qui le refoulent et le meurtrissent. Cette liberté est-elle le résultat du polythéisme, ou le polythéisme était-il donné aux Hellènes dans leur besoin même de liberté spirituelle ? Même réponse que tout à l'heure. Enfin le moyen âge chrétien a exclu, il est vrai, les formes de la divergence religieuse ; mais la diversité des dévotions, le culte de milliers de saints, la multitude et l'opposition des sectes philosophiques, les luttes religieuses, soit sur des questions de personne soit sur des raisons de dogme, ont maintenu à l'intérieur du christianisme la riche multiplicité, la vie ardente et touffue du monde antique. Le « à très bon droit » de M. Maurras signifie peut-être bien que les sociétés auraient dû exclure ces divergences, qu'elles ont eu le malheur de ne pas l'avoir fait suffisamment, et qu'elles en sont mortes. Louer quelqu'un d'avoir fait ce qu'il aurait dû faire et n'a pas fait, c'est peut-être un moyen de l'amener à le faire, — à condition qu'il en soit encore temps.

Et pourquoi ne serait-il plus temps ? M. Maurras a une politique religieuse. Il a même écrit sous ce titre un livre qui est un chef-d'œuvre. Or sa politique religieuse ne me paraît pas différente de celle qu'il eût souhaitée chez les empereurs, en des lignes qui furent souvent incriminées, lorsqu'il leur reproche d'avoir été de mauvais tuteurs du paganisme expirant. La *Politique Religieuse* comme l'*Enquête sur la Monarchie* propose les moyens par lesquels l'Etat se montrera bon tuteur des biens spirituels qui nous restent et sauvera au moins les lambeaux ou les fantômes de l'unité perdue.

« Déchus de ce bonheur », l'unité religieuse, M. Maurras et les siens ont cherché « une trace, une ombre, un reflet », une unité du second degré que voici : « Les hommes qui ne s'accordaient pas sur le point de savoir si le catholicisme est le vrai, ont reconnu qu'il est certainement le bien. » Dès lors l'unité du second degré ne pourra se faire que sur le terrain du bien ». Il ne peut pas être question d'extirper par le fer ou le feu nos sujets de grand désaccord : le souci du bien public ne le permet que dans les cas où l'arrachement se ferait sans produire de plus grands maux, dont le risque est ici certain. » Observons que M. Maurras accueille un peu froidement une autre unité religieuse qui serait plutôt du troisième degré, celle qui se ferait non sur le vrai ni sur le bien, mais sur le beau, celle qui reconnaît que le catholicisme c'est le beau, celle du *Génie du Christianisme* et de la *Grande Pitié des*

Eglises de France. Les pages de *Trois Idées Politiques* classent en la bousculant un peu cette idée romantique.

L'Etat, reconnaissant que le catholicisme est le bien, ne proposera ni contre lui, ni sans lui, ni avec lui, aucun autre bien : il n'aurait à le faire que s'il se chargeait de l'éducation, mais, dans l'Etat restauré de M. Maurras, « du service de l'Etat les maîtres de l'enseignement secondaire passeront sans secousse au service des familles, qui sont souveraines en matière d'éducation »[1], et l'enseignement supérieur sera libre. Dès lors aucune des trois causes qui l'amenaient à exercer un pouvoir spirituel ne subsistant, « il semble que l'Etat moderne, délivré des fardeaux et des responsabilités de l'éducation, n'ait désormais aucune raison précise d'embrasser une foi religieuse et philosophique plutôt que la foi opposée. Mais des causes fort énergiques (le sentiment, la tradition, la somme de grands intérêts nationaux) l'inclineraient non seulement à respecter le catholicisme, mais à le distinguer et à l'honorer, comme la plus ancienne et la plus organique des réalités nationales ». Le distinguer cela signifie le distinguer des autres, et l'honorer c'est l'honorer contre les autres. Si l'Etat perdait l'habitude de tracasser, il ne serait plus l'Etat : « Devant une secte d'iconoclastes ou de skoptsky, de mormons et de quakers, il est bien difficile de nier le droit de l'Etat à certaines appréhensions. On ne peut donc lui dénier non plus le devoir de se mettre en défense et d'exercer une surveillance ferme et discrète. Telle est sa charge, et, si l'Etat français l'exécute bien, les protestants, les juifs et les déistes seront vite placés dans l'impossibilité de lui nuire. Ils y seront d'autant plus impuissants que l'Etat se sera mieux efforcé de s'appuyer sur les groupes *archistes*, traduisons : ceux qui enseignent la nécessité de l'organisation politique et morale... groupes politiquement fédérés, dogmatiquement hostiles : les catholiques d'une part et d'autre part les athées, les païens et les positivistes[2] ». Ces quatre groupes fédérés vont donc remplacer au spirituel les « quatre Etats confédérés ».

Mais l'amour du rythme quaternaire paraît imposer à M. Maurras bien des fausses fenêtres, et les trois derniers groupes archistes ressemblent un peu aux deux consuls figurants dont la présence sauvait tant bien que mal aux côtés du Premier Consul la forme républicaine. Nous ne les rencontrons pas très souvent dans nos promenades. Les

1. *La Politique Religieuse*, p. 15.
2. *Id.*, p. 12.

positivistes ? Evidemment, il en existe en France plusieurs douzaines répartis comme il convient en Eglises rivales : l'État qui s'appuierait sur eux ne marcherait pas avec une canne bien solide. Les païens ? Cela doit être encore plus difficile à trouver. Il y en avait deux naguère, Louis Ménard et un de ses amis. Un jour l'ami se jeta par une fenêtre parce que les Dieux de la Grèce l'appelaient. Et le brave homme qui annonça à Ménard la mort de son unique coreligionnaire lui dit en pleurant : « Je savais bien qu'il était fou, mais je croyais que c'était comme vous ! » Quelque temps après, le délicieux auteur des *Rêveries d'un païen mystique* s'évapora, lui aussi, mais avec la douceur des fumées bleues que son neveu, René Ménard, fait monter d'un paysage antique. Et maintenant, de païen, il n'en est plus qu'un, c'est M. Maurras, qui nous conte ainsi ses enfances : « Dessiné par Homère, son jeune univers se parait de divinités inégales, mais uniques de force, de caprice et de volupté. Ayant trouvé dans un album l'aimable figure des *Grâces* liées de guirlandes de fleurs, les fossettes de leurs nobles académies lui parurent le signe de sa religion. Soit, disait-il un peu plus tard au catéchiste, mais pourquoi pas Phébus-Apollon ou Pallas[1] ? » — Les athées ? Il y en a évidemment beaucoup, mais la dernière chose à laquelle songe un athée, c'est bien à constituer avec d'autres athées un groupe organique et *archiste*. Il a existé longtemps, il existe peut-être encore un groupe blanquiste qui s'appelait *Ni Dieu ni maître*. Athéisme militant et anarchisme ont toujours été de pair. D'athéisme *archiste* on n'en connaît qu'un depuis que Jules Soury est mort, celui de M. Maurras lui-même. Il est vrai qu'à un adversaire qui l'avait appelé un « païen athée », M. Maurras répond : « Si je suis athée, comment suis-je païen, et païen comment suis-je athée ?[2] » Evidemment M. Maurras ne saurait être l'un et l'autre sous le même rapport. Mais enfin M. Maurras se range parmi ceux qui « éprouvent le besoin vigoureux de manquer de Dieu » et pour lui l'athéisme, marque en lui de loyauté et de sincérité, n'est point le commode mais le vrai. D'autre part, pour l'auteur d'*Anthinea*, le paganisme figure bien ce que représentait le fétichisme pour Auguste Comte, l'essence religieuse qui correspond le mieux à son sentiment non de l'ordre politique, mais du cœur et de la beauté. En tout cas c'est lui-même qui parle de païens organisés en groupe, et je ne pense pas qu'il entende par là les derniers adorateurs de Jupiter. Mais enfin

1. *Anthinea*, p. 10.
2. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 9.

je retiens que, des quatre groupes *archistes* constitués sur la question religieuse, il y en a deux au moins qui, tels que M. Maurras les conçoit, se composent jusqu'ici de lui seul. Et ce serait d'autant moins savoureux que M. Maurras militerait avec de moindres ardeurs contre l'individu. Peut-être avez-vous entendu parler de cette circonscription écossaise d'avant la réforme de 1832, où un seul électeur s'étant présenté il constitua l'assemblée, fit l'appel, répondit à son nom, s'élut président, parla en sa faveur, se mit aux voix et se déclara élu à l'unanimité?

Mais enfin si, en dehors du premier, les quatre groupes archistes de M. Maurras n'apparaissent pas comme des réalités sociales bien considérables, retenons que, d'une intelligence catholique, d'une politique positiviste, d'une sensibilité paienne, et d'un zèle que son athéisme empêche de se satisfaire dans l'unité divine, M. Maurras a été dès le début porté avec une irrésistible violence vers cette idée de l'unité religieuse. Le *Chemin du Paradis* où nous trouvons déjà dans leur jeunesse, leur verdeur et leur fumée toutes les pensées directrices de M. Maurras, disait : « Vous n'entendrez louer nulle part l'unité des consciences, cette excellente condition de la prospérité publique et de l'ordre privé, sauvegarde des faibles, défense des inquiets, forte discipline des forts, et qui mériterait bien qu'on la payât de temps en temps au prix de quelques larmes accompagnées d'un peu de sang versé. Tout le monde l'oublie : c'est à la seule liberté de conscience que vont aujourd'hui tous les vœux. Le droit sens l'admettrait encore, si l'on se contentait de respecter en celle-ci un effet naturel, consacré par l'histoire, de la mollesse et de l'incurie de nos pères, trop lents à se garer des vains fauteurs de nouveautés. Mais est-ce jamais sur ce ton qu'on nous la recommande ? On vante à haute voix cette force exécrable de dissolution et de ruine ainsi qu'un bien tout positif, un gain précieux et une sorte de conquête suprême des âges : comme s'il était rien de beau et de louable en soi dans la division des idées et le désaccord des doctrines ! Conception immonde aux yeux du poète et tout à fait absurde au point de vue du logicien [1]. » Et dans la *Politique religieuse* M. Maurras s'indigne que M. Hippolyte Parigot n'ait pas honte de « célébrer encore dans le *Temps* du 24 août 1912 la bienfaisante diversité des opinions [2]. » M. Maurras a-t-il réfléchi qu'aucun autre jour de l'année n'eût été plus mal choisi pour que M. Parigot fît écho dans le *Temps* à l'hymne dont

1. *Le Chemin du Paradis*, p. XXV.
2. *La Politique Religieuse*, p. 106.

M. Maurras accompagne cet « un peu de sang versé » en faveur de l'unité religieuse, le 24 août étant l'anniversaire de la Saint-Barthélemy ?

Que l'unité religieuse et, plus généralement spirituelle, soit un gage de paix sociale, c'est évident. Mais gage aussi de paix sociale que de constituer un petit peuple sans histoire. Ce qui importe ce n'est point tant la paix que la vie, la culture, la puissance, tous les biens qui font qu'un peuple ou une époque laissent une trace profonde ou font une lumière éclatante. Evidemment une religion, de par sa vertu expansive même, implique un vœu d'unité ; un Etat, de par sa raison organique, constitue un moyen d'unification. L'un et l'autre, de leur intérieur, voient en l'unité un bien. Mais il n'est pas certain que, les voyant et les jugeant du dehors, on doive tenir absolument et sans réserve cette unité pour leur bien.

L'unité comme le repos engendre la corruption. Il n'y a pas d'exemple qu'un grand corps sacerdotal ou laïque, soustrait à l'élection et se recrutant par lui-même, ait pu se réformer. Une fois corrompu comme le veut l'inévitable cours des choses humaines, il ne se reforme que sous l'action du dehors, par une force plus ou moins violente, plus ou moins ennemie, mais extérieure à lui. L'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne nous montre que, si les guerres religieuses furent pour elles un grand mal politique, le résultat de ces guerres, la diversité de religion, fut tourné chez elles, finalement, à un bien religieux. Les Anglais éclairés conviennent que la surveillance, la concurrence des non-conformistes a contribué puissamment à maintenir l'Eglise anglicane dans sa dignité et sa pureté morale, à la garantir contre les tentations de sa richesse et de son privilège. Il en est de même, en Allemagne, des catholiques vis-à-vis des protestants. Le Play, catholique sincère, considérait la Révocation de l'Edit de Nantes comme un malheur non seulement pour la France, mais pour l'Eglise : mettant à son service l'injustice et la force brutale, elle la dispensait de vaincre par la dignité de la vie et la pureté des mœurs, elle préparait le clergé amolli du XVIIIe siècle, en vertu de la même loi qui avait fait préparer par la Réforme le clergé vigoureux du XVIIe. Considérez la dégradation des clercs dans les pays de culte orthodoxe où l'unité religieuse se confond avec l'unité nationale. Aujourd'hui l'Eglise catholique s'est révélée féconde en progrès, riche en hommes de valeur là où elle est une minorité, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne. La crise de l'Eglise de France est venue en partie de ce qu'elle s'est refusée

jusqu'au bout à voir que le catholicisme était la religion de la minorité des Français. La force des choses, le régime de la séparation l'amèneront sans doute à se considérer d'un œil plus clair, d'où probablement une Renaissance catholique et une plus grande paix publique.

« Une nationalité où règne l'unité de la foi religieuse échappe à l'influence de ces courants d'idées profondément étrangers, radicalement destructeurs, tels que Bayle, Rousseau, Mme de Stael, George Sand, Quinet, Michelet et Hugo en introduisirent chez nous [1]. » Dans la fête aux idées qu'est l'œuvre de M. Maurras, on ne fait jamais beaucoup de pas sans se trouver devant ce jeu de massacre et la même ligne de têtes abattues. Parmi les avantages de l'unité, M. Maurras voit donc pour un peuple l'avantage de se suffire intellectuellement à soi-même ou de ne rien tirer de l'extérieur que sous certaines conditions d'affinité et de contrôle. L'unité est un gage de protectionnisme spirituel. D'autre part voici une très bonne page de M. Maurras : « Le XVIIe siècle français monta comme un soleil sur les champs de bataille de l'Europe. Il versa avec sa puissance et sa gloire le raffinement de l'esprit et la politesse des mœurs, le culte des sciences, l'amour des lettres et des arts, une direction intellectuelle et morale acceptée du monde entier avec joie et reconnaissance, recherchée avec curiosité et passion. Cela se prolonge bien au-delà du temps que dura le bonheur des armes du grand roi. Toute la première moitié du XVIIIe siècle en Europe, et je dis en Suède, en Russie autant qu'en Allemagne et en Angleterre, porta spontanément les couleurs de notre civilisation nationale. De tels reflets supposent un foyer magnifique. Pouvons-nous oublier d'où venaient, d'où sortaient tant de lumières ? Et comment nous résoudre à nommer inutiles ou absurdes ces conflits et ces guerres, pères et mères de tout, conflagrations qui aboutirent à construire cet ordre, à faire cette paix, à créer tant de vertus et de beauté [2]. » Paraphrase du mot de Bossuet quand il se demande si la Fronde ne semblait pas les convulsions de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis. Mais alors ces conflits et ces guerres, et surtout cette diversité, cette opposition préparatoire à une riche fusion, elles étaient nécessaires pour donner à l'unité dans la mesure où le XVIIe siècle représente une unité, (et dès qu'on y regarde de près cette mesure diminue), son ton, son énergie, son mordant vigoureux et vivace. Elles sont prises

1. *La Politique Religieuse*, p. 46.
2. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 192.

dans son rythme, enrichissent de leurs dissonances sa symphonie. La France classique a si peu comporté l'unité religieuse qu'elle s'est formée autour de luttes religieuses. M. Maurras parle plus loin de « stades de synthèse » alternant avec des « stades de critique et de division ». Les uns et les autres se succèdent dans toute grande et longue culture comme dans un vers les temps forts et les temps faibles. Pouvez-vous comprendre Descartes et Pascal sans Montaigne ? Malherbe sans Ronsard ? Bossuet sans Luther et Calvin ? La synthèse fait la synthèse de la division, et la critique fait la critique de la synthèse. Nos quatre grands siècles alternent aussi logiquement que les pleins et les vides d'une architecture. Pour M. Maurras la synthèse et l'unité nous viennent de nous-mêmes, la critique et la division nous viennent de l'étranger. Mais s'il loue la France du XVIIe siècle d'avoir ainsi rayonné sur le dehors, il était inévitable que le dehors se reflétât sur la France. Une géographie départementale du Var mentionne sur une rivière un pont qui permet d'aller de la rive droite sur la rive gauche et *vice-versa*. Tout pont intellectuel ou religieux implique la même réciprocité. Remarquez d'ailleurs que l'hégémonie intellectuelle de la France n'apparaît vraiment avec tout son éclat que dans le stade de critique et de division qu'est le XVIIIe siècle. Le temps où Rousseau nous arrive de Genève est aussi celui où Voltaire règne à Berlin. Dès lors n'est-ce point par un mythe de poète et par une abstraction de logicien (les deux catégories auxquelles doit selon lui répugner l'idée de la division) que M. Maurras isole, pour leur vouer un culte exclusif et agressif, des périodes d'unité et de synthèse ? C'est peut-être un mauvais calcul que de réaliser et d'arrêter en un trésor illusoire la poule aux successifs œufs d'or.

Ce que M. Maurras admire d'unité dans ces périodes privilégiées du passé tient un peu à ce qu'il les voit de loin. A mesure qu'on a plus d'esprit, dit Pascal, on aperçoit plus d'hommes originaux. Pour la même raison, mieux on connaît une époque ou un peuple et moins on y voit d'unité. Brunetière en voyait peu dans le XVIIe siècle et son maître Bossuet n'en trouvait non plus pas beaucoup. Et cette unité dont M. Maurras loue le Moyen Age s'évanouit devant les yeux de M. Ch.-V. Langlois. Renan qui considérait l'Egypte de son fauteuil de la Société Asiatique s'émerveillait qu'elle fût restée immuable tant de siècles, comme une Chine, et les égyptologues aujourd'hui sont d'accord pour déclarer qu'elle a passé par beaucoup de changements, ce que les sinologues disent également de la Chine.

L'unité de M. Maurras, c'est son Uchronie. Il place ses Salentes dans le passé comme les socialistes mettent les leurs dans l'avenir. Je ne veux pas le lui reprocher, car après tout et sous la réserve de l'observation précédente, il n'y a pas d'histoire intelligente et constructive qui ne doive le faire dans une certaine mesure. Ce qui me paraît plus étrange ce sont ces lamentations qui, chez lui comme chez Auguste Comte, remontent si loin. Ah ! sans la Réforme ! sans la Révolution ! sans le Romantisme ! Si Luther avait passé ses jours dans un fond de basse-fosse ! Si les porcelets avaient mangé le petit Jean-Jacques ! Si les gitanes d'Andalousie avaient volé vers 1809 ce garçonnet du comte Hugo ! « Sire, disait à François Ier un Chartreux de Champmol en lui montrant le crâne fendu de Jean-sans-Peur, voilà le trou par lequel les Anglais sont entrés en France. » C'est par des petits trous de rien du tout, à commencer par « l'échancrure de Genève et de Coppet » que tous les fléaux se sont déchaînés chez nous. Et, à leur commencement, un peu d'énergie eût suffi à les obturer. M. Maurras a vu ce qui s'est passé quand les dreyfusards constituèrent, comme on disait, leur Syndicat. Au début tout ce monde eût tenu, selon le mot de Quesnay de Beaurepaire, dans la largeur d'un coup de filet. Il y eut ainsi au début de toutes nos maladies sociales, l'heure du coup de filet, qu'il fallait saisir pour éviter l'heure du coup de chien. Tout cela c'est une recherche du péché originel de notre société, péché que M. Maurras aperçoit après Auguste Comte dans le serpent Luther et la pomme du libre examen. Mais l'Eglise elle-même a fini par se consoler de la faute d'Adam en chantant : *Felix culpa quæ talem meruit redemptorem.* Nous avons vu que ces courants d'idées ont déposé pour M. Maurras les matériaux dont est faite sa digue des Martigues. Il est d'ailleurs curieux que Fustel de Coulanges — si admiré de M. Maurras — ait construit sur le même rythme sa *Cité Antique* : reconstitution de la cité antique primitive et idéale autour du culte des morts, de γένος et du βασιλεύς, et temps de l'histoire écrite, dramatique et vivante ne nous présentant que sa pente descendante, sa décadence. Ainsi M. Maurras : « La patrie sans les dieux, la France sans l'invocation au Dieu qui aima les Français, sont des concepts dégénérés. Combien nos pères étaient heureux d'unir à leur enthousiasme pour cette terre de leur tombe et de leur berceau leurs belles espérances d'un céleste asile éternel ! Autre malheur : voilà deux cents ans, ce catholicisme profond unissait moralement la France à une moitié de l'Europe ; au moyen-âge le catholicisme avait fait de l'Europe entière un seul peuple. Du XIIIe siècle

au XVIe, du XVIe au XXe, la décadence est double. On n'y peut rien ? On peut toujours éviter de prétendre qu'on a gagné quand on a perdu. Un pis-aller inévitable, mais cruel, n'est pas un profit ; ce qui peut être profitable, c'est de s'en souvenir [1]. »

C'est bien cela. Vivre dans la division parce qu'il le faut, mais penser et serier ses valeurs du point de vue de l'unité, parce qu'elle est, pour le poète et pour le logicien, un moyen du beau et du vrai, et de ces sources intellectuelles transporter dans la réalité les ombres et les restes que comporte cette unité perdue. De là les principaux points d'appui de la pensée de M. Maurras, l'idée de l'Eglise et l'idée de la monarchie, l'idée du page et l'idée du roi, l'idée de tout ce qui unifie avec précision et vie dans l'ordre de l'individuel et dans l'ordre du social. De là cette belle passion logique de l'unité qui dépasse encore ses objets, car ces objets sont des moyens dont l'Unité abstraite, belle par elle-même à la façon de l'Un éléate, est la fin. La monarchie n'en constitue que le moyen : « J'aurais ligué, nous dit M. Maurras, jusqu'à la conversion du roi huguenot, mais pas après. » Et si l'Eglise défaillait, M. Maurras indique légèrement de nouveaux moyens d'unité éventuelle, à peu près comme ces *Rêves* qui font la troisième partie des *Dialogues Philosophiques*. « Il y aurait l'Islam si le positivisme n'existait pas [2]. » Entendons bien que lorsque M. Maurras désigne ainsi la Mecque ou la rue Monsieur-le-Prince, c'est par une manière de jeu et pour faciliter à ceux qui savent lire le repérage de ses directions. Autrement, déjà signalé par le clergé démocratique comme païen et comme athée, il ne lui manquerait plus que d'être marqué comme adepte du docteur Grenier. Rome seule demeure le symbole et le signe vivant de l'unité parce qu'elle est le symbole et le signe de la perpétuité. Le *Romanus sum* de M. Maurras ne s'applique pas seulement à la Rome qui unifie le divers de la vie simultanée, mais à la Rome qui dessine au long du successif sa chaîne de perpétuité, et le caractère de la monarchie est non seulement d'unifier par l'ordre, mais d'unifier par l'hérédité et par la tradition, le progrès n'étant, selon la formule positiviste, que le développement de l'ordre .

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 213.
2. *Id.*, p. 214.

VII

LA DURÉE

Il existe chez M. Maurras une idée vive et vivace de la durée, et l'époque à laquelle elle se produit la rend particulièrement intéressante. Le mot durée comporte aujourd'hui deux significations presque opposées. Tantôt il s'applique à ce qui change, et tantôt à ce qui ne change pas. Le premier sens est celui qui, par l'analyse à laquelle M. Bergson a soumis la durée, vaut au bergsonisme le nom de philosophie de la durée : là, durer, c'est épouser le mouvement dans son acte, c'est traverser comme autant de conventions, comme autant de nécessités utilitaires et provisoires, les coupes stables et définies où l'intelligence s'efforçait, pour obéir à sa loi, d'arrêter ce qui change et de cristalliser ce qui coule. Mais, au second sens du mot, durer c'est au contraire ne pas changer, durer c'est demeurer. En réalité cette opposition, dont Héraclite eut la notion si nette, s'évanouit facilement, d'abord parce que tout changement continu implique une loi de ce qui change et un détail de ce qui change, c'est-à-dire comporte du permanent et du mobile, ensuite parce que, en langage Kantien, l'un des deux points de vue sur la durée est celui de la sensibilité, l'autre celui de l'entendement. Un philosophe n'est donc pas embarrassé pour résoudre l'opposition, mais il trouvera utile aussi de ne pas la résoudre complètement, de conserver d'elle comme un levain actif qui l'aidera à classer des esprits.

Adversaire farouche de M. Bergson, contempteur de l'étang de Marthe, de l'inconsistant et du poumon marin, promeneur des rochers d'Aristarchè et de la vieille pierre romaine, c'est le second de ces deux exposants que M. Maurras donne toujours à son idée de la durée. « Durer, continuer, résister aux forces mortelles, voilà la merveille sacrée [1]. » Ces coupes abstraites qu'il stabilise dans le passé, ces

1. *Le Dilemme de Marc Sangnier*, p. 149.

époques d'unité qu'il voudrait gardées de toute agitation, de tout courant extérieur, telles sont pour lui les formes authentiques et pleines de la durée. Durer ce n'est pas céder au temps, c'est lui résister, c'est lui dérober ce qui vaut la peine et mérite l'honneur de subsister, c'est lui imposer une figure plastique. Ainsi « la prévoyance politique des peuples civilisés utilise toujours l'unité et l'hérédité pour maîtriser la complexité des affaires et s'emparer de l'avenir pour conduire à des fins humaines la course sans règle du Temps [1]. »

De telles puissances vivantes au foyer intérieur d'une âme engendrent nécessairement dans tous les ordres une attitude conservatrice. « Le goût des belles choses, le sens de leur ruine possible, le désir passionné de les défendre et de les perpétuer autant qu'il est dans l'homme, qu'il s'agît des toiles du Louvre (si menacées par la Commune) ou des marbres de l'Acropole (encore une fois sous les canons destructeurs) cette fièvre sacrée, émue de la pitié du beau et des meurtrissures qui le dévorent, nous fit opter, voilà près de trente ans peut-être, pour les mesures ou les mouvements de conservation plutôt que pour les mouvements et les mesures de l'anarchie alors à la mode [2]. » L'idée de la durée se confond avec celle d'un héritage à défendre, d'un passé à perpétuer. La monarchie est la figure de cet héritage et le roi le délégué de ce passé. Pas de perpétuité veritable dans un corps, dans un groupe, si cette perpétuité n'est pas personnelle, si elle ne se confond pas avec la perpétuité d'une famille investie de la durée même de l'Etat. Toute la politique de M. Maurras s'affirme par sa tête et par ses racines, par sa monarchie héréditaire et ses républiques décentralisées, comme une politique de la tradition et de la durée.

Le style de la durée, telle que M. Maurras la conçoit, n'est pas celui d'une phrase musicale, mais d'une phrase oratoire, construite et solide : « Sous la simple menace de l'empereur allemand, on n'avait guère fait que des réponses démocratiques et républicaines, c'est-à-dire discontinues et brèves, comme il convient aux êtres qui sentent à peine, enchaînent peu, ne pensent rien : notre œuvre aura été d'éclaircir la vue du péril, et de la débrouiller, et de la rendre intelligible, d'en faire chaque jour un rappel très concret [3]. » écrit-il des événements dont la courbe est dessinée par *Kiel et Tanger*. Le propre de l'humanité supé-

1. *Le Parlement se réunit*, p. 7.
2. *Les Conditions de la Victoire*, p. 228.
3. *Kiel et Tanger*, p. LI.

rieure est de sentir vivement, d'enchaîner logiquement, de penser vigoureusement : ainsi l'intelligence ramasse, somme et définit la durée, au lieu de se laisser mener par elle comme l'aiguille d'un baromètre enregistreur par les variations de la température. Le général dans l'ordre de la pensée — le général qui est le spécial à tout — forme l'équivalent de ce qui est la perpétuité monarchique — présent perpétuel d'une famille qui ne meurt pas — en politique.

Sous ces grandes formes simples, comme un arbre qui élève d'autant plus haut ses branches qu'il enfonce profondément ses racines, les puissances auxquelles un grand passé est incorporé sont celles qui s'avancent le plus sûrement et le plus fortement vers l'avenir. C'est là le secret de la vertu attachée aux pierres et à l'âme de Rome, de l'incomparable poids avec lequel est promulguée la parole du Pape. « Sur le siège, élevé de dix-huit siècles, d'où il lui est prescrit de considérer l'univers, les hauteurs du passé lui donnent la puissance de tenir un compte essentiel, presque unique, de l'avenir [1]. » Cet attribut du pouvoir spirituel le plus élevé et le plus complet, le plus ancien et le plus fécond qui soit dans l'univers, tout pouvoir spirituel a le devoir de s'en inspirer, et, dans sa sphère petite ou grande, de s'attacher à en reproduire quelque image. C'est à un point analogue, devant des routes et des horizons de durée à maintenir et de continuité à renouer, que M. Maurras a nourri la légitime ambition d'installer sa pensée active : « L'avenir, certes, se découvre assez clairement des terrasses de la Sibylle. Mais Paris, mais la France ne sont pas non plus des lieux médiocres, et les neuf cents ans de l'histoire capétienne accrus du dernier siècle de nos révolutions ne font pas un observatoire misérable non plus. Un citoyen français, établi sur la tradition de la France, éclairé aussi par les convulsions de l'histoire de son pays, peut, s'il a l'âme droite et l'esprit net, essayer, sans outrecuidance, de se rendre un compte précis de l'avenir de sa nation. Il n'aurait qu'à donner sa démission de citoyen si on lui contestait ce droit [2]. »

La durée vraie appartient aux corps sociaux et non aux individus. Un peuple, une nation, une famille royale, une cité politique ou spirituelle sont seuls capables de lutter indéfiniment contre la mort, de se faire par la mort même des individus un moyen de persévérer ou de se rajeunir, c'est-à-dire qu'ils sont seuls capables de durer. Ils ne

1. *La Politique Religieuse*, p. 316.
2. *Id.*, p. 319.

durent point par une force intérieure, par une présence spontanée de la vie. « Je ne suis pas des fanatiques de la Vie », a dit M. Maurras, qui, seul peut-être entre les écrivains de son temps,n'a jamais orné ce mot d'une majuscule. Ils durent par un moyen humain, et, comme dirait Montaigne un moyen « artiste » : l'institution. « Rien n'est possible sans la réforme intellectuelle de quelques-uns. Mais ce petit nombre d'élus, ces favorisés, fussent-ils les plus sages et les plus puissants, ne sont que des vivants destinés à mourir un jour ; eux, leurs actes et leurs exemples, ne feront jamais qu'un moment dans la vie de leur race, leur éclair bienfaisant n'entr'ouvrira la nuit que pour la refermer s'ils n'essayent de concentrer en des institutions un peu moins éphémères qu'eux le battement furtif de la minute heureuse qu'ils auront appelée sagesse, mérite ou vertu. Seule l'institution durable à l'infini, fait durer le meilleur de nous. Par elle, l'*homme s'éternise*, son acte bon se continue... Un beau mouvement se répète, se propage, et renaît ainsi indéfiniment ment [1]. » Le nom et la réalité de Rome signifient pour M. Maurras l'institution dans l'ordre religieux, le nom et la réalité de la France signifient l'institution dans l'ordre esthétique et l'institution dans l'ordre politique. Ces trois formes de l'institution, aux moments où elles s'établissent, où elles s'épanouissent, où elles se relâchent et où elles se dissolvent, il les a étudiées avec une grande vigueur, il a tenté de les saisir dans leur problème central, et c'est là particulièrement qu'il a creusé dans son époque un grand sillon d'intelligence.

VIII

L'ORDRE CATHOLIQUE

La pleine et fervente adhésion de M. Maurras au génie de Rome n'a pas été immédiate et sans réserve. Considérant tous les biens que Rome prenait dans sa barque pour leur faire passer le fleuve du temps, tous les Penates que son Enée arrachait à la destruction pour les

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 16.

fonder sur la pierre immortelle, M. Maurras demeurait mélancolique : il trouvait cette cargaison bien mêlée, et il l'eût choisie autrement. « Rome a propagé l'hellénisme, et avec l'hellénisme le semitisme et son convoi de bateleurs, de prophètes, de nécromants et d'agitateurs sans patrie [1]. » Puis le style de Rome paraissait médiocre à son goût très épuré, à l'Acropole rétrécie où il installe ses images de perfection. Telle allocution de Henri IV au matin de Coutras « fournirait peut-être un moyen de montrer de combien la fine nature hellénique ou la souple nature gauloise mérite de l'emporter sur le compassé romain [2]. » M. Maurras saluait Rome, mais à quelque distance. Il a été amené vers elle plus par la réflexion politique que par sa sensibilité. Il dit dans *Barbares et Romains* que son adhésion complète au génie de Rome fut provoquée par les cris de M. Clemenceau contre le « Romain ». Devant ce masque de Kalmouk et de Hun qui au IVe siècle tiré à des millions d'exemplaires, se rua, homme déchaîné, vers la Rome de Léon et vers le Paris de Geneviève, M. Maurras a entrevu dans Rome le nom de famille de la Civilisation, dont les autres noms nationaux ne sont que les prénoms. Il a lancé son : *Je suis Romain*. Il ne s'est plus souvenu que le consul Marius avait amené à Martigues la Syrienne qui y laissa son nom, mais seulement qu'il avait rejeté, dans les champs de Pourrières à leur élément naturel la première vague des Barbares. A ses yeux les deux Romes, l'antique et la moderne n'en ont plus fait qu'une seule, dont Auguste Comte lui aide à désigner le caractère commun, la positivité : « Je suis Romain par tout le positif de mon être. » Romain par le *oui* de l'homme constructeur d'édifices, fondateur de familles, œkiste de cités, Romain par la haine du *non* des démolisseurs, des destructeurs et des barbares. Rappelons même en l'honneur de M. Maurras et pour que son idée figure aussi, comme toutes les idées justes, sur l'Acropole, que les Grecs modernes ont emprunté leur *oui*, ναί, au parler hellène et au sang antique, mais que leur *non*, 'όχι, a été laissé dans leur langue par le yok de leurs anciens maîtres touraniens, les Turcs.

Mais M. Clemenceau, par son masque de nomade de la steppe et par son radicalisme destructeur, ne fit, jusqu'en 1917, que personnifier pour M. Maurras, pittoresquement, la barbarie politique. C'est par le spectacle de cette barbarie et par les idées de la politique contraire

1. *Anthinea*, p. 236.
2. *La Part du Combattant*, p. 75.

qu'il est amené moyennant un grand détour, à ce romanisme catholique qui n'était point donné dans sa nature et qui fut en lui le produit de la réflexion. Par quelle courbe est-il passé de cette nature à cette réflexion, et comment les sentiments et les raisons qui faisaient de lui un ennemi du christianisme l'ont-ils en s'infléchissant conduit à son apologétique catholique du dehors ?

Dans les mythes du *Chemin du Paradis*, on ne trouve qu'un seul récit à personnages vivants, la *Bonne Mort*. Des prêtres honnêtes, un peu lourds, s'en sont scandalisés : ils y ont vu une parodie sacrilège du catholicisme. Il faut le prendre très au sérieux, d'abord comme un document d'autobiographie nuancée, ensuite comme l'exagération, l'idéalisation paradoxale des raisons qui peuvent attacher au catholicisme romain une âme foncièrement païenne, après qu'elle a reçu en la foi chrétienne de son enfance des blessures douloureuses et des occasions de scandale. Le collège des Saint-Cœurs, dont parle M. Maurras, est le collège catholique d'Aix, dont le P. Descoqs écrit : « Comment, dans un tel milieu, tout jeune encore, M. Maurras, aujourd'hui l'apôtre de la tradition, a-t-il pu se détacher de ces dogmes qui le ravirent jadis et de ces pratiques dont le souvenir continue toujours d'enchanter son âme ? Mystère qu'il ne nous appartient pas de pénétrer. » Un membre de notre grand ordre éducateur doit avoir des moyens de pénétrer ce mystère, mais aussi des raisons de s'en taire.

« Le collège des Saints-Cœurs, situé aux portes d'Aigues, sur le penchant d'une colline où sont construits des monastères », est très fidèlement décrit. La *Bonne Mort* est l'histoire, plus commune qu'on ne croirait, d'un enfant à la vie intérieure et sensuelle très ardentes, qui, malgré tout l'enseignement de l'Eglise « ne peut placer sa confiance dans la bonté de Dieu ». Toute son aventure, et, je crois, toute l'aventure dramatique de M. Maurras, tiennent dans ces mots du jeune Octave de Fonclare à son directeur : « Croyez, mon Père, que c'est vrai : je manque de l'amour de Dieu. Je ne puis rien faire à celà : je le sens ! » Dès lors Octave doit se croire voué à la damnation. Mais d'autre part il porte le scapulaire de Simon Stock, pourvu de vertus miraculeuses et qui assure à son possesseur la certitude de la bonne mort. « Vingt-deux Souverains Pontifes l'ont reconnu et ratifié. Benoît XIV a fortement blâmé le docteur Launois qui n'avait pas craint d'élever d'insolentes critiques contre cette coutume connue depuis des siècles dans la chrétienté. » Grâce à ce scapulaire Octave pourra mourir en état de grâce sans avoir jamais aimé Dieu. Tout ce que son

confesseur peut répondre, c'est que Dieu, si le pécheur ne se repent pas et si l'amour vrai ne vient au dernier moment le justifier, fera qu'il meure sans son scapulaire. Alors Octave, ayant assuré, attaché fortement sur son corps l'objet, se pend.

« Et maintenant, son corps fluet, comme la tête des cyprès, se balance dans la lumière ; comme les cloches des chapelles, il répond au vent matinal. Et le jeune soleil, ayant enfin bondi au ciel, le revêt de riches clartés. Rien ne serait plus beau que cette chair resplendissante, n'était le feu serein, couleur de la première aurore, qu'est devenue au même instant son âme délivrée. Vêtue de confiance elle s'avance hors du monde, accompagnée de flûtes et de chants nuptiaux. Sur la rive opposée, l'odeur des lys unis à la fleur d'olivier présage la venue de la Vierge Marie, chantant avec ses filles selon les harpes de David : « Béni soit-il celui qui vient, il a lié la terre au ciel. »

Toute l'histoire de la vie religieuse est là, pour montrer à quel point le problème soulevé par la *Bonne Mort*, sous une forme paradoxale qui rappelle la *Thaïs* d'Anatole France, s'impose à la conscience du chrétien de façon vivante, profonde, dramatique. Au XVIIe siècle les âmes en ont été obsédées, le jansénisme et le quiétisme en sont nés. L'homme ne peut être sauvé que s'il aime Dieu. Mais l'amour de Dieu ne se commande pas. La plupart des hommes, tous les enfants, peuvent craindre Dieu ; ils ne peuvent provoquer en eux le mouvement de cœur par lequel ils l'aimeraient. Le première parole du *Credo* du petit Joas devant Athalie est

Que Dieu veut être aimé,
Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé.

On sait que le Roi-Sergent, père du grand Frédéric, se promenait dans les rues de Berlin, à la main une canne dont il rossait les oisifs qu'il rencontrait. Un jour une femme, voyant venir le roi et la canne, s'enfuyait. Il courut sur elle : Pourquoi te sauver, gredine ? — Parce que j'ai peur. — Il ne faut pas avoir peur de moi : il faut m'aimer. Fut-elle convaincue ?

C'est précisément parce qu'elle avait de telles difficultés à surmonter, parce qu'elle rencontrait, comme un fleuve puissant, de telles épaisseurs rocheuses sur le terrain qu'elle traversait, que l'Eglise, traçant sa route sévère et salutaire à l'humanité supérieure, a dû soit les tourner par des courbes savantes, soit ouvrir en elles, comme le Rhin

dans les schistes, une trouée héroïque. Luther, Jansénius, ne lui permettent pas d'oublier ces problèmes tragiques qu'elle tient de saint Paul et de saint Augustin. Au XVIIe siècle elle précise par toute une jurisprudence minutieuse la doctrine de compromis et de mesure établie à Trente. Distinguant la contrition parfaite, soit l'acte par lequel l'homme déteste en ses péchés l'offense qu'il a faite à Dieu, et l'attrition, soit le regret et la haine du péché motivés par la crainte de la damnation, l'Eglise tend à admettre que l'attrition jointe à la pratique des sacrements suffit à justifier l'homme s'il s'efforce en même temps, sincèrement, même sans résultat, de parvenir à la contrition. C'était la doctrine des jésuites qui furent accusés par les jansénistes d'enseigner que l'amour de Dieu est inutile. C'était, paraît-il la doctrine professée par Richelieu dans son catéchisme de Luçon, et l'on a prétendu qu'une des raisons pour lesquelles il mit à la Bastille Saint-Cyran était que la croyance janséniste impliquait la damnation de qui n'avait pas l'amour vrai de Dieu : or Louis XIII n'avait jamais dépassé l'attrition, et pour le cardinal troubler inutilement la conscience du roi était une façon de troubler l'Etat. Ainsi la doctrine de l'amour pur de Dieu nécessaire au salut fut considérée par l'Eglise romaine comme une théorie qui avait besoin de tempérament et d'explication par Richelieu, puis Louis XIV comme une théorie fâcheuse, — et c'est bien de son fonds indépendant et frondeur que Boileau écrit son épître janséniste sur l'*Amour de Dieu*. A plus forte raison la doctrine quiétiste de l'amour pur, c'est-à-dire de l'amour de Dieu non seulement nécessaire, mais suffisant pour le salut. Ce n'est pas là une digression : il importe de marquer que le primat jaloux de l'amour de Dieu, c'est-à-dire du sentiment que M. Maurras s'est déclaré incapable de comprendre et d'éprouver, a été, dans le grand siècle classique français, surveillé par l'Eglise au nom de la psychologie humaine, endigué par la monarchie au nom de la raison d'Etat.

Mais, avec son fanatisme logique de blanc du Midi, M. Maurras a vu un ennemi personnel dans ce sentiment dont, enfant, il avait constaté en lui l'absence, et dont l'ayant cherché vainement, il avait souffert. Par un trait de cette nature qu'il se plaisait à éprouver et à retrouver entre les palais noirs de Florence, il répute ennemie toute réalité étrangère que l'une au moins de ses pentes n'incline pas vers lui. Non seulement l'amour de Dieu lui a semblé mauvais, mais ce mal lui a paru venir du mal contenu dans chacun des deux termes que l'amour de Dieu associe, — l'amour et Dieu. De sorte que, pour

lui, un homme qui vivra beaucoup par l'amour en arrivera, et pour cela même, à haïr l'amour. « Pour bien aimer, il n'est pas nécessaire d'aimer l'amour, il est même bon de ressentir pour lui quelque haine » et tout le leit-motiv des *Amants de Venise* où M. Maurras s'efforce de construire en loi, contre le romantisme et son culte de l'amour, tant l'amour que la raison. De sorte aussi qu'un homme qui se cramponne au « tout catholique » de toutes ses forces ardentes, sincères, parfois désespérées, en arrive à haïr Dieu ou tout au moins à traverser la haine de Dieu. Et ces deux haines ne sont, selon le grand mot de Fichte, que des amours trahis, et ni l'une ni l'autre ne sont d'une âme médiocre. M. Maurras parle des « sombres reproches que connaissent également les sectaires et les victimes de la religion de l'Amour, le plus sombre et le plus étroit des monothéismes humain » [1]. Il s'en est trop senti la victime pour ne pas devenir le sectaire de la religion opposée.

C'est ici que ce sentiment original et ardent s'embranche à la fois sur la critique du monothéisme qu'Auguste Comte a formulée dans le *Système de Politique Positive*, et sur l'antisémitisme né dans la pensée parisienne du XIXe siècle.

La critique comtiste du monothéisme est très logique. Le monothéisme pur est exclu, au spirituel, par la religion de l'Humanité, comme il est suspect, au temporel, pour la raison d'Etat de M. Maurras. Le Grand Etre ne saurait coexister avec l'Etre suprême. La communication de la conscience humaine avec la conscience divine, la société spirituelle formée par l'union de l'homme avec Dieu ne pourraient que dérober l'homme à le communication avec la cité des hommes, limiter ou mutiler la société spirituelle formée par l'union de l'homme avec ses morts. Aucune de ces concurrences n'est dangereuse avec le fétichisme et le polythéisme qui ont été associés dans toute l'antiquité classique à la religion des morts, se sont nourris d'elle et l'ont nourrie. De là la sympathie de Comte pour ces deux essences religieuses, puisqu'il voit dans le catholicisme avec son culte des saints et de la Vierge Mère une transition entre le polythéisme et la religion de l'Humanité et qu'il incorpore purement et simplement le fétichisme au positivisme intégral.

Le monothéisme, pour M. Maurras, commet de même un détournement à l'égard de la société. L'homme, faisant son Dieu à son image, lui donne ses propres caractères et ses pires. Il projette sur les

1. *Les Amants de Venise*, p. 241.

brouillards de l'infini sa propre image, mais informe et démesurée. Cette image ne trouve plus dans d'autres images sociales ce que Taine appelait des réducteurs antagonistes, et le champ de l'hallucination lui est ouvert. Le dieu unique des Juifs est un produit du désert. On ne l'imagine point né dans une Grèce toute humanisée, dans ce que Curtius appelle le caractère doux et bienveillant de la mer Egée. Sortie à présent du désert, mêlée à cet autre désert, à cet humide poumon marin du marais martégal, cette importation juive « pourrit les passions d'une ridicule métaphysique ». Le monothéisme les pourrit en ce sens qu'il les justifie et les divinise par l'appel direct de l'homme à Dieu, appel au moyen duquel l'homme élude l'ordre terrestre, autorise de Dieu ses fantaisies et ses caprices. Ainsi, chez les anciens Israélites, « les prophètes élus de Dieu en dehors des personnes sacerdotales furent des sujets de désordre et d'agitations [1] ». L'estime de M. Maurras pour l'anarchiste Proudhon irait-elle jusqu'à le faire souscrire au mot de ce destructeur : « Dieu c'est le mal ? » Peut-être, mais certes pour des raisons non proudhoniennes, pour des raisons « archistes » et parce que, pour M. Maurras, Dieu n'est le mal que comme principe même de l'anarchie.

S'il ne peut admettre l'idée d'un Dieu individuel, c'est exactement du même fonds dont il écrit son *Contr'un* et qui lui défend d'admettre la personne humaine considérée comme fin, l'individu divinisé. Qu'est-ce que l'amour humain sinon la divinisation d'un individu ? Et c'est pourquoi si, défendu heureusement de l'amour divin, on a été subjugué par l'amour humain, il ne faut pas aimer cet amour, il faut le craindre, le subir avec inquiétude, le référer à sa mauvaise conscience, y trouver l'âpreté substantielle et solide d'une résistance et d'un péché. Alors d'une part l'amour est saisi, embrassé dans l'intégrité de son désespoir sombre, peut-être dans cette conscience du péché dont le catholicisme augmentait pour Baudelaire la profondeur d'une sensation, et d'autre part l'ordre social demeure intact, mis par cette ombre en une plus éclatante lumière. L'amour immodéré, l'amour absolu, qu'il soit de Dieu ou qu'il soit de l'homme, ramène l'âme humaine à la confusion de ces marais de Marthe dont il semble que M. Maurras garde la vive image comme celle d'une poche de l'enfer dantesque. Parlant, dans le *Romantisme féminin*, de la *Nouvelle Espérance*, le roman aigü de madame de Noailles, il en écrit : « Un prêtre catho-

1. *Trois Idées Politiques*, p. 61.

lique pourrait l'interpréter sans invraisemblance comme la nostalgie des sacrements. Cette âme, dirait-il, ne s'offrirait pas aussi nue sans l'obscur sentiment qu'avouer c'est se racheter, souffrir c'est expier et pleurer c'est se repentir. Mais je ne trouve nulle trace d'expiation ni de repentir dans ce livre. Le désepoir en est très pur : sans horizon, ni perspective, il aboutit droit à la mort. Pas une phrase, pas un mot qui fasse soupçonner la moindre confiance en un juge surnaturel ni dans quelque amitié céleste. Pour tout Dieu, Sabine de Fontenay a son amant, ou plutôt son amour, ou plutôt elle-même, ou plutôt une étincelante minute d'intensité et de frénésie pour son moi. La sensibilité saturée aspire à finir. Elle a atteint le bord du cercle qui l'environne, tout ce qui peut s'éprouver du monde est souffert et goûté. Bulle écumeuse ou sphère en flamme, le moi crève et se rompt. Puisque *cela* n'est plus et que *ceci* n'est pas, que peut-il subsister au monde ? La mélancolie romantique s'explique tout entière par ce terme mortel assigné au Sentiment maître de l'âme » [1].

De son fonds grec, et politique, M. Maurras serait, plus qu'au monothéisme, favorable au polythéisme dont le catholicisme au moyen du culte des saints à conservé les bénéfices sociaux. Dans sa première philosophie, Renouvier avait été porté vers l'hypothèse polythéiste parce qu'il la jugeait éminemment républicaine alors que l'hypothèse théiste lui paraissait s'accorder au monarchisme. Il était dès lors bien peu logique de vouloir, en protestantisant la France, en extirper le culte des saints. Aussi, après qu'il se fût fait inscrire à l'Eglise réformée d'Avignon, Renouvier en vint-il au monothéisme de sa philosophie personnaliste. Pour M. Maurras le théisme porte à leur plus haute puissance les abstractions de la vie intérieure et de la raison personnelle ; le théisme est anti-social à peu près de la même façon et dans le même sens que le christianisme était, pour les Romains, l'*odium generis humani*. C'est l'appel direct à Dieu qui légitime et nourrit la rébellion « contre les intérêts généraux de l'espèce et des sous-groupements humains... Ce commerce mystique inspire le scepticisme en spéculation comme en pratique la révolte... Chaque égoïsme se justifie sur le nom de Dieu, et chacun nomme aussi divine son idée fixe ou sa sensation favorite, la Justice ou l'Amour, la Miséricorde ou la Liberté [2]. » L'hypothèse théistique décompose l'Etat, la science, jusqu'à la pensée, enlève enfin

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 234.
2. *Trois Idées Politiques*, p. 59.

« aux passions leur air de nature, la simple et belle naïveté ». Aussi le Juif monothéiste est-il « un agent révolutionnaire. Le protestant procède absolument du juif : mothéisme, prophétisme, anarchisme, au moins de pensée ». Tout cela s'est installé dans le pays de M. Maurras avec la Marthe qu'y amena Marius. Sorcière d'Asie d'où procèdent la barbarie, le judaïsme, le protestantisme, le Romantisme, la Révolution, le Bloc et « toutes les fureurs dont le bloc est le père », Sycorax qui a pour Caliban M. Reinach de qui M. Maurras écrit que « jamais sorcier d'Asie ne se joua comme lui de la naïveté du peuple des Gaules » [1]. Tel est l'effroyable arbre de Jessé du monothéisme juif, qui plonge dans les marais de Martigues, porte les fleurs vénéneuses du romantisme et dans les hautes branches duquel M. Maurras désigne avec horreur la tête de notre Polybe.

Le monothéisme étant l'anarchie, M. Maurras exalte l'Eglise catholique pour avoir accompli la tâche miraculeuse d'organiser cette anarchie, de ployer selon l'ordre helléno-romain le sauvage théisme de Sem, d'arracher à l'idée d'un seul Dieu son « venin », de mettre, comme l'autre Marthe, la bonne, au cou de la bête le cordon qui l'amène à la ville, l'apprivoise, et en fait un ζῶον πολιτικόν.

L'Eglise, selon lui, a organisé l'idée de Dieu. Elle ne laisse passer sa parole que contrôlée par une autorité, incorporée au statut social de la nature humaine. Elle interdit à la conscience de s'adresser à Dieu *omisso medio*. Elle institue un protocole des relations entre l'homme et Dieu, elle élève la communication de l'homme à Dieu à la hauteur, à la dignité de la société civile, de la société romaine sur laquelle elle s'est modelée et dont ses fondations ont épousé le roc. Interdisant à la fantaisie individuelle d'épouser la matière docile et dangereuse du monothéisme, elle fait au contraire de Dieu une tradition, elle fournit à l'homme une tradition de Dieu, qui canalise et règle la spéculation sur Dieu. De sorte que « le catholicisme propose la seule idée de Dieu tolérable aujourd'hui dans un Etat bien policé. Les autres risquent de devenir des dangers publics. »

Supplément paradoxal à Bossuet, à la *Défense de la Tradition et des Saints-Pères*. « Je ne quitterai pas, dit M. Maurras dans la Préface du *Chemin du Paradis*, ce cortège savant des Conciles, des Papes et de tous les grands hommes de l'élite moderne pour me fier aux Evangiles de quatre Juifs obscurs. Car autant vaudrait suivre le Christ intérieur

1. Préface de *Joseph Reinach, historien*, par Dutrait-Crozon, p. XI.

des gens de la Réforme, ou la conscience morale des Latins, ces huguenots antiques, ou encore le vague Dieu qui multiplie par l'infini les divers *placita* de M. Jules Simon ».

La caractéristique de l'Eglise catholique est de maintenir un équilibre vivant entre la religion des peuples orientaux du livre et la tradition qui était seule pour l'antiquité classique à transmettre le dépôt des croyances, « Il n'est guère, écrit un professeur d'histoire religieuse à la Sorbonne, que le catholicisme à placer ainsi sur le même plan, — *pari pietatis affectu et reverentia*, écrivent les Pères du Concile de Trente — l'Ecriture et la Tradition [1]. » Mais si Bossuet défendait la Tradition contre les protestants, c'était évidemment comme tradition de quelque chose. Les Saints Pères n'ont fait que développer et soutenir contre les hérésies une théologie dont le noyau est dans l'Evangile et dans saint Paul. Admirer le cortège et mépriser ce qu'il transporte, vénérer la tradition et détester ce qu'elle transmet, voilà un bien paradoxal formalisme. Ici encore la pensée de M. Maurras nous apparaît un simple comtisme immodéré, et nous reconnaissons en lui un pur écho du philosophe qui, dans une lettre du 9 Aristote 69, écrite à Alfred Sabatier après l'entretien de ce disciple avec le jésuite auquel il avait porté à Rome les étranges propositions d'alliance du Fondateur du Positivisme, s'étonne douloureusement que Sabatier ait trouvé là « un naïf interlocuteur, assez arriéré probablement pour ne pas même sentir combien Ignace de Loyola surpasse, à tous égards, leur Jésus Christ. »

Voici, je crois, comment on pourrait fixer sur ses racines religieuses cette conception individuelle et paradoxale d'un catholicisme canalisé dans ses définitions sociales. Le Christianisme, quelle que soit sa confession, peut se définir comme la religion qui admet entre Dieu et l'homme un médiateur divin, Jésus-Christ. Aucun monothéisme d'ailleurs n'est rigoureusement pur en ce qu'aucun ne se passe de médiateurs, qui, dans le judaïsme et l'islamisme, sont simplement des hommes, Moïse et Mahomet. Mais l'Eglise catholique ne s'arrête pas là. Entre Jésus-Christ, médiateur divin, et l'âme individuelle, elle organise tout un système de médiation humaine. Un médiateur humain dans le temps, qui est la tradition, un médiateur humain dans l'espace, qui est l'Eglise, l'Eglise triomphante en son chef la Vierge et en ses membres les saints, l'Eglise militante en son chef le page, en ses membres les clercs, en son troupeau les laïques. Cette

1. Guignebert. *L'Evolution des Dogmes*, p. 100.

double médiation humaine, en 1870 le concile du Vatican l'a précisée, l'a complétée, en lui faisant faire, dans la même direction, deux pas, ou, si l'on veut, en l'achevant par deux « définitions ». Par le dogme de l'Immaculée Conception, il a désigné en la personne de Marie un médiateur sinon divin, du moins plus qu'humain. Par le dogme de l'infaillibilité, il a ramené la diversité des membres à l'unité du chef, il a constitué dans l'Eglise militante ce même médiateur individuel qu'il érigeait dans l'Eglise triomphante. A l'opposé du catholicisme est donc le déisme *omisso medio*, qui nie de Dieu à l'homme cette chaîne et cet ordre social catholiques, et qui les réduit l'un et l'autre à des individus. Si une religion est une société, le catholicisme réalisera précisément, avec le maximum de société, le maximum de religion. Voilà le fonds vrai que M. Maurras, s'inspirant du positivisme, nous aide à conduire dans une forte lumière.

Maximum de religion, maximum de société donnent ceci : maximum d'ordre. « C'est, dit M. Maurras, à la notion la plus générale de l'ordre que cette essence religieuse (le catholicisme) correspond pour ses admirateurs du dehors. » Et ce passage de *Barbares et Romains* pourrait conclure aussi les *Amants de Venise*. « Aux plus beaux mouvements de l'âme, l'Eglise répéta comme un dogme de foi : *Vous n'êtes pas des dieux* ! A la plus belle âme elle-même : Vous n'êtes pas un Dieu non plus. En rappelant le membre à la notion du corps, la partie à l'idée et à l'observance du tout, les avis de l'Eglise éloignèrent l'individu de l'autel qu'un fol amour-propre lui proposait tout bas de s'édifier à lui-même ; ils lui représentèrent combien d'êtres et d'hommes existaient près de lui, méritaient d'être considérés avec lui [1]. »

Rome est l'ordre, elle est l'être, qui est un autre nom de l'ordre. « Je suis Romain par tout le positif de mon être, par tout ce qu'y joignirent le plaisir, le travail, la pensée, la mémoire, la raison, la science, les arts, la politique et la poésie des hommes vivants réunis avant moi. Par ce trésor dont elle a reçu d'Athènes et transmis à notre Paris le dépôt, Rome signifie sans conteste la civilisation et l'humanité. *Je suis Romain, je suis humain*, deux propositions identiques. Rome dit *oui*, l'Homme dit *oui*... Qu'est-ce que l'Etre sans la loi ? A tous les degrés de l'échelle l'Etre faiblit quand mollit l'ordre ; il se dissout pour peu que l'ordre ne le retienne plus [2]. »

1. *La Politique Religieuse*, p. 386.
2. *Id.*, p. 396.

Etre, ordre, Eglise. « Tout ce que pense l'homme reçoit, du jugement et du sentiment de l'Eglise, place proportionnelle au degré d'importance, d'utilité et de bonté. Le nombre de ces désignations électives est trop élevé, leur qualification est trop minutieuse, motivée trop subtilement, pour qu'il ne semble pas toujours assez facile d'y contester, avec une apparence de raison, quelque point de détail. Où l'Eglise prend sa revanche et où tous ses avantages reconquièrent leur force, c'est lorsqu'on en vient à considérer les ensembles [1]. »

Mais c'est précisément à cette puissance affirmative du catholicisme qu'un catholique vrai et complet en appellera de cela même à quoi M. Maurras dit non. Si, dans l'édifice de l'Eglise, tout reçoit une place « proportionnelle au degré d'importance, d'utilité et de bonté », il ne faut pas oublier que la première place y est pour Dieu, que toute autre place y est occupée en fonction de Dieu. L'Eglise catholique est apostolique avant d'être romaine. Devant le « cortège savant » des Conciles et des Papes, les « quatre juifs obscurs » ne font pas figure de parents pauvres, et l'Eglise ne les rejette pas dédaigneusement dans un coin de son tableau.

Allons plus loin. Une plaisanterie fort ordinaire consiste à retrouver au nez, à la barbe ou à la race de tout antisémite une apparence juive. C'est ainsi que M. Joseph Reinach avance dans son *Histoire de l'Affaire Dreyfus* que Drumont était juif. Je ne voudrais pas toucher M. Maurras de ces facéties faciles. Mais je me demande si ce qu'il admire le plus dans l'Eglise romaine, ce ne serait pas justement cela même qu'elle tient de ses origines juives et ce qu'elle apporte et impose de proprement juif à la civilisation occidentale.

Une grande idée à passé du judaïsme pur dans l'Eglise catholique pour lui donner son âme, et de l'Eglise catholique dans cette Eglise idéale de l'ordre où M. Maurras l'achève et la transfigure. C'est l'association entre la loi et la foi, la loi suivant partout la foi pour la sonder, la contrôler, la définir et l'imposer : pas de foi indépendamment de la loi. Au contraire la cité antique, la civilisation gréco-romaine réduit en matière religieuse la loi à un symbole extérieur, à un acte public, en dehors duquel la foi est parfaitement libre. Surtout la cité antique n'implique sur les consciences ni sur les actes aucune autorité sérieuse des corporations ou des individus sacerdotaux, des prêtres et des prophètes qui chez les Juifs se détestaient bien, mais n'en poursuivaient

1. *La Politique Religieuse*, p. 383.

pas moins le même but, l'établissement de plus en plus strict de la loi.

L'idée du pouvoir spirituel, telle que l'Eglise catholique l'a transmise à Comte et à M. Maurras, est une idée juive. Elle apparut dans l'intelligence des Grecs comme une pensée philosophique organique et complète, elle ne put trouver le moindre interstice par où pénétrer dans la vie publique. On n'en parla plus à Crotone après que le parti démocratique eût mis le feu à l'Institut pythagoricien, ni à Athènes, après qu'elle eût conduit Socrate au tribunal et à la ciguë. Platon l'a formulée dans les *Lois* avec une singulière ampleur, mais, n'ayant jamais reçu dans la cité un commencement de réalisation, elle disparut même, après Platon, de toutes les écoles philosophiques.

Au contraire le type de l'Eglise catholique se trouve déjà complet dans la nouvelle fondation de Jérusalem par Esdras, et c'est du fond même de l'Etat juif que l'Eglise nouvelle reçoit le principe et l'idée du pouvoir spirituel. Mais dès les origines, aux sources mêmes de l'Eglise, apparaît aussi la force antagoniste qui de façon ouverte ou secrète luttera toujours contre ce pouvoir. Le conflit de Pierre et de Paul à Antioche s'étend plus loin qu'à un débat sur la circoncision. C'est contre le judaïsme que se formule la théologie paulinienne, telle que la reprendront Luther directement de Paul, et Jansénius par l'intermédiaire d'Augustin. La justification par la foi, voilà l'acte décisif par lequel ce Juif hellénisé de Tarse rompt avec la synagogue, qui avait déjà reconnu dans le Royaume de Dieu tel que l'enseignait Jésus le contraire de la justification par la loi. De sorte que, d'un certain biais, la justification luthérienne par la foi remonterait, autant que l'autorité interposée de la Bible pouvait le permettre, aux sources de l'individualisme philosophique ancien, et que le retour protestant au livre juif implique le contraire de la loi juive, c'est-à-dire de la parole de Dieu interprétée et défendue par le pouvoir spirituel d'un corps sacerdotal. Ainsi encore, politiquement une des causes de la Réforme fut l'esprit de la cité antique ressuscité par l'humanisme, un retour au droit romain qui impliquait, contrairement à la théorie catholique des deux pouvoirs, la totalité de la puissance entre les mains du prince et ce *cujus regio ejus religio* si contraire à la doctrine du Siège romain.

L'homme extraordinaire qui releva contre la Réforme l'armée autonome du pouvoir spirituel, Ignace de Loyola, eut pour ami intime et pour collaborateur un Juif converti, Polaco : hasard peut-être, mais instructif. La Société de Jésus eut pour but de reconstituer avec les moyens les plus politiques et les plus savants une société théocratique

où la foi intérieure concordât trait pour trait avec ce qui peut être surveillé, contrôlé, imposé, la loi extérieure. Bien mieux que les Mormons dans l'Utah, elle la réalisa au Paraguay. L'esprit de la Synagogue n'est-il pas présent dans les racines où l'Encyclique *Pascendi* puise sa condamnation contre ceux qui pensent que « la foi, principe et fondement de toute religion, réside dans un certain sentiment intime engendré lui-même par le sentiment du divin ? »

Je n'avance tout cela, bien entendu, qu'à titre de jeu individuel et en le donnant comme une coupe toute arbitraire dans ce tout organique de l'Eglise, le plus complexe et le plus plein de l'histoire humaine. Quiconque a considéré attentivement ce puissant édifice de l'Eglise, ce monument installé à toutes les croisées de l'intelligence et de l'activité, cette construction d'une science et d'une activité infinies qui a tenu compte de toutes les conditions de notre nature individuelle et sociale, sait que tout point de vue sur elle est misérable et fragile à côté de celui qui s'élève et qui règne de son centre, des terrasses de la Sibylle et de ses dix-huit siècles d'institution. Que les condamnations de l'Encyclique *Pascendi*, et tous les actes du Siège romain et les constitutions de la Compagnie de Jésus prennent leurs racines dans le terrain juif de l'Eglise ou parmi ses pierres romaines ou bien en l'un et l'autre endroit, le contrôle de la foi par la loi n'en est pas moins une condition nécessaire de toute société spirituelle qui veut vivre. M. Maurras a eu en effet l'honneur de proposer ici à la raison certaines vérités et certaines lois méconnues. Ce que je voudrais, d'un point de vue extérieur et laïque comme celui de M. Maurras, c'est-à-dire aussi précaire et incomplet que le sien, indiquer en ce lieu, c'est ceci.

Du judaïsme au christianisme, et se renforçant d'éléments empruntés tant à la culture classique qu'au développement politique des états modernes, a passé moins un état stable que la tradition et la nécessité d'un conflit, d'une opposition tantôt dévastatrice et violente, tantôt apaisée et féconde entre deux éléments : d'une part l'ordre sacerdotal et la loi écrite, et d'autre part l'ordre moral, l'ordre du cœur. Dans cette dualité de l'Eglise et de l'Evangile, dualité qui survit à toute union et la maintient heureusement en un état de vigilance et de tension, consiste la tragédie intérieure et la vie supérieure de l'un et l'autre. Rien de plus tonique que cette sorte de bilinguisme dont relève la conscience chrétienne et catholique, bilinguisme spirituel qui pose sans cesse des problèmes à résoudre, des transactions à effectuer, des conflits à apaiser, analogues à ceux qu'exigent les rapports entre la

société temporelle et la société spirituelle. Comme on protège « la chasse contre les chasseurs », l'Eglise protège l'Evangile contre l'Evangile, mais à son tour l'Evangile protège l'Eglise contre l'Eglise, la poussée de la foi contre la pesée du dogme.

Comme un gouvernement entre les partis de résistance et les partis de mouvement, l'Eglise est dès lors tenue de gouverner entre deux extrêmes et de tenir la crête entre deux versants. L'hérésie qu'elle surveille de plus près, le danger dont elle s'alarme le plus c'est la séparation de l'Evangile et de l'Eglise contre l'Eglise, la négation protestante de l'Eglise au nom de l'Evangile. La racine de presque toutes les hérésies, c'est l'idée qu'à un certain degré d'esprit évangélique l'homme est à lui-même son propre prêtre, n'a plus besoin du ministère symbolique et provisoire de l'Eglise. Mais l'hérésie elle-même prête à l'Eglise la doctrine d'après laquelle il y a un degré de catholicisme intégral au-delà duquel l'Evangile devient inutile et même dangereux. Lecomte de Lisle, dans un des *Derniers Poèmes*, figure un pape du moyen âge à qui le Christ apparaît, et qui lui dit, ou à peu près, qu'il n'a plus rien à faire dans la maison. Mais Leconte de Lisle, républicain rouge et farouche athée, dessine là une caricature haineuse. C'est au contraire avec un zèle parfait que M. Maurras ajoute à la bâtisse romaine ses solides pavés, dont une louable intention est de tuer en passant la mouche protestante. : « De quel droit, dit le P. Descoqs, distinguer l'Evangile et l'Eglise, le Christ et son épouse mystique ? » Le Grand Etre positiviste est l'Eglise de Comte, mais l'Eglise catholique de M. Maurras n'est-elle pas une sorte de Grand Etre positiviste ? M. Maurras aime à citer la définition d'Anatole France : la République c'est l'absence du roi. L'Eglise catholique dont il construit la théorie qu'est-ce, sinon l'absence de Dieu ? Nous avons vu M. Maurras, dans la *Bonne Mort*, mener, par un jeu logique de sa pensée, le catholicisme romain à son extrême et paradoxale pureté, et faire d'Octave de Fonclare, élève des Jésuites, l'Alissa de la porte large.

A cela voici peut-être ce que répondrait l'auteur de la *Politique Religieuse* : « Tout ce que vous dites contre mon catholicisme du dehors ne serait valable que s'il se présentait comme un catholicisme du dedans. Mais précisément parce que je suis un apologiste du dehors, je ne puis voir l'Eglise que comme une construction du dehors, je suis obligé d'en éliminer Dieu. Si je croyais en Dieu, je serais un catholique du dedans, un catholique complet. Mais est-il de l'intérêt de l'Eglise, est-il même de sa doctrine, que son existence, en tant qu'organisme

intellectuel et moral, en tant que construction d'hommes, en tant que le plus ancien, le plus vaste et le plus utile monument spirituel, soit liée à la croyance en son Dieu ? N'a-t-elle, comme une maison de Damas, qu'une beauté intérieure, ou bien, comme un palais romain, rayonne-t-elle pour le dehors et pour ceux-là qui ne sont pas admis à l'habiter ? » L'histoire de l'Eglise dicte assez la réponse et vient légitimer en principe la position de M. Maurras. L'Eglise invoque des droits non seulement vis-à-vis de l'Etat catholique, mais vis-à-vis de tout Etat. Elle reconnaît comme prince de fait le prince athée ou hérétique, elle demande que le pouvoir spirituel catholique soit reconnu comme pouvoir spirituel de fait. Or l'existence, pour M. Maurras, de l'Eglise, est celle qu'elle revêt pour un cerveau d'Etat normal. Le catholicisme entre dans l'ordre social pour être utilisé du point de vue de cet ordre. Telle était l'idée de Comte, — et aussi de Henri IV : il ne saurait déplaire à M. Maurras que la royauté ait, à un moment critique, considéré la messe comme une valeur sur Paris. M. Maurras utilise le catholicisme en tant qu'il le tient « pour un élément de paix publique, d'ordre intellectuel et moral, de tradition nationale ».

L'Eglise constitue un élément de paix publique. Paix dans l'Etat entre l'Etat et les individus. Paix dans l'humanité entre les Etats.

Paix dans l'Etat. « Un gouvernement, remarque Faguet, ne peut pas aimer ni quelqu'un ni quelque chose doués d'une grande force morale. Il ne peut pas aimer la moralité. D'où il suit que ceci précisément qui fait la force d'une nation fait la terreur du gouvernement et lui est en défiance, ce qui est une assez plaisante antinomie » [1]. Sauf que cela n'a rien de plaisant, ces lignes justifieraient fort bien le rôle d'instrument de paix publique que reconnaît à l'Eglise M. Maurras. Ces forces individuelles, étrangères ou rebelles à l'Etat temporel, l'Eglise les ordonne, les pétrit, les unifie sous forme d'Etat spirituel sans qu'elles y perdent rien de leur vigueur. Par son travail d'adaptation et de mise au point, elle les fait passer au service de l'Etat temporel. Elle joue, entre la monarchie et la société, entre l'individu et l'Etat, un rôle de médiateur plastique. La théologie protestante, la philosophie contemporaine considèrent le sentiment religieux comme le fond sacré de l'âme humaine, sa part la meilleure et son diamant mystique. Au contraire M. Maurras, comme l'Etat de M. Faguet, y voit une force sauvage, redoutable à la fois pour l'individu qu'elle affole et débride, pour la

1. *Le Libéralisme*, p. 115.

société qu'elle offusque d'exigences spirituelles. Mais l'Eglise intervient, qui la rend inoffensive, puis féconde, qui transforme la force en pouvoir spirituel, organisé, en face du pouvoir temporel, de façon à moyenner la grande fin sociale, la paix, jusqu'à y faire participer le pli le plus secret de la conscience individuelle.

La réflexion de Faguet que j'ai citée fut faite à propos d'un républicain absolutiste, qui est censé lui avoir dit, à l'époque où M. Paul Desjardins essayait de « fonder une petite association de progrès moral, d'épuration, d'édification : « C'est très dangereux, cette machine que fonde Desjardins, elle créera des embarras au gouvernement. » Précisément, pour que son gouvernement n'ait pas d'embarras ou pour qu'il en ait le moins possible, M. Maurras ne voudrait pas que Desjardins fondât des « machines ». Il voudrait avec Comte que tous les gens pour qui ces « machines » sont des besoins s'en tinssent à celle qui a fait ses preuves, à celle qui depuis dix-huit cents ans est appuyée sur la pierre de Rome : « Il faut, dit-il, définir les lois de la conscience pour poser la question des rapports de l'homme et de la société ; pour la résoudre il faut constituer des activités vivantes, chargées d'interpréter les cas conformément aux lois. Ces deux conditions ne se trouvent réunies que dans le catholicisme. Là, et là seulement, l'homme obtient ses garanties, mais la société conserve les siennes : l'homme n'ignore pas à quel tribunal ouvrir son cœur sur un scrupule ou se plaindre d'un froissement, et la société trouve devant elle le corps d'une société complète avec qui régler les litiges survenus entre deux juridictions semblablement quoiqu'inégalement compétentes. L'Eglise incarne, représente l'homme tout entier ; l'unité des personnes est rassemblée magiquement dans son unité organique. L'Etat, *un*, lui aussi, peut conférer, traiter, discuter et négocier avec elle. Que peut-il contre une poussière de consciences individuelles que les asservir à ses lois ou flotter à la merci de leur tourbillon ? [1] »

Théoriquement, ce sont là de belles et nobles idées qui s'enchaînent avec solidité et s'épanouissent avec ampleur. On y reconnaît l'allure des thèses théologiques, et il n'est pas étonnant que des pages de M. Maurras soient citées comme des modèles dans des traités de théologie romaine. Nous sommes ici sur le terrain idéal où se place par exemple le *Syllabus* dont M. Murras a écrit une intelligente apologie.

1. *La Politique Religieuse*, p. 390.

Ce genre de vérité, cette « thèse » ne sera pas complètement infirmée par toutes les restrictions, les tempéraments qu'apporterait l'observation de la réalité. Dans le fait, l'Eglise est loin d'avoir été toujours un instrument de paix intérieure. A partir du XVIIe siècle il y eut plus de paix religieuse dans les pays protestants que dans les pays catholiques. Au XVIIIe et au XIXe siècle le chapitre de nos querelles à ce sujet reste beaucoup plus touffu qu'il ne l'est en Allemagne et en Angleterre. Dans les pays anglo-saxons, aux Etats-Unis surtout, les fantaisies de la conscience individuelle sont poussées à un degré paradoxal, les sectes les plus étranges foisonnent, les prophètes aussi, des Desjardins de toutes les couleurs et de tous les costumes fondent des « machines » à soixante étages à côté desquelles l'impasse Ronsin n'est qu'une bien pauvre petite chose, et tout cela ne crée nul embarras au gouvernement. L'Etat s'en désintéresse. Si l'on offrait au Président Wilson de lui installer aux Etats-Unis un pouvoir spirituel complet, une Eglise unique dotée de tous les avantages, pour elle et pour l'Etat, qu'énumère complaisamment M. Maurras, il y aurait chance pour qu'il vous reçut à peu près comme le personnage de Mark Twain reçoit le commis-voyageur en paratonnerres. Je ne veux pas dire qu'il faille juger l'Europe d'après l'Amérique, la France d'après l'Allemagne, la France d'autrefois d'après la France d'aujourd'hui. Cette page de M. Maurras eût fait un beau portique oratoire pour une Assemblée du clergé au XVIIe siècle. Elle offre tout le genre de vérité qui peut appartenir à l'éloquence démonstrative, et c'est à peu près ainsi qu'un cerveau sage et bien équilibré du XVIIe siècle devait concevoir les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Paix dans l'humanité entre les Etats. La grande guerre a posé naturellement la question de la grande paix. Pour M. Maurras le mot, les moyens, l'essence de la paix, le pacifisme vrai appartiennent à l'Eglise. Il la définit heureusement « la seule Internationale qui tienne », la seule qui représente pour les nationalismes un tribunal acceptable, parce qu'il est spirituel, parce qu'il constitue « le seul ilôt d'humanité pure que puisse montrer la planète » [1]. « Nous sommes de ces nationalistes qui ne méprisent ni n'avons jamais méprisé dans les choses humaines l'humanité, l'universel, ni, par conséquent, la seule institution organique et vivante dont l'esprit soit universel, le catholicisme [2] »

1. *Le Pape*, p. 53.
2. *Id.*, p. 12.

Et M. Maurras montre que le Pape ne peut sans oublier son caractère, sans anéantir lui-même, par une contradiction, son magistère d'universalité et son ministère de paix, tomber « de l'état de juge à celui de plaideur et du rang de père pacifique et silencieux au rang de fils armé et belligérant ». D'autre part l'esprit de paix entre les hommes ne pouvant être répandu ou accru que par des moyens spirituels, la plus haute puissance spirituelle est la puissance la plus capable de le répandre et de l'accroître : « L'Eglise conseille de déraciner l'avarice. On se battra moins pour le bien être matériel quand les hommes et les peuples en seront un peu détachés. Hors de ce détachement, hors de cet esprit catholique, toutes les perspectives d'avenir sont guerrières fatalement. »

Il est exact que le pouvoir spirituel du Souverain Pontife est un instrument de paix internationale. Mais l'est-il bien précisément en tant que pouvoir spirituel ? L'est-il par le contenu catholique ou simplement moral de ce pouvoir ? Ne l'est-il pas, à peu près au même titre que la Confédération Suisse, comme pouvoir temporel, comme souveraineté neutralisée ? Le Vatican a fait pendant la guerre l'office d'une Croix-Blanche analogue à la Croix-Rouge. — Mais la Confédération Helvétique peut être amenée à prendre parti. Elle se meut sur un terrain politique d'intérêts. Elle peut craindre à chaque instant une violation de sa neutralité et doit entretenir une armée qui est autre chose que la garde rayée de jaune et de noir du Vatican. Ses nécessités de ravitaillement l'obligent à négocier sans cesse pour elle, avant de négocier pour les autres. On ne peut la comparer à une puissance spirituelle comme le Siège romain. — Et le Siège Romain ne doit-il pas négocier pareillement pour lui ? Pour entrer au conseil des nations, pour prendre place autour du tapis vert de la paix, ne doit-il pas triompher de l'hostilité que lui porte son voisin du Quirinal, la neutraliser par sa diplomatie personnelle ? La question autrichienne, la question russe, la question polonaise, ne sont-elles pas pour lui des questions qu'il faut traiter non du point de vue de l'esprit pur, mais du point de vue strictement catholique, des questions qui relèvent d'une politique catholique, d'un « nationalisme » catholique ?

Pareillement, M. Maurras croit-il que l'esprit de paix ne saurait prévaloir dans les rapports internationaux que par le canal spirituel d'un *Moral d'abord ?* Déraciner l'avarice est-ce possible ? est-ce même utile ? Une société de célibataires comme l'Eglise, un philosophe sans autre besoin que celui de penser clairement et bellement

ont beau jeu contre ce désir ou cette passion des richesses. Mais elle est établie psychologiquement sur le même besoin de s'étendre et de durer qui conduit l'homme à fonder une famille, le philosophe ou l'artiste à réaliser une œuvre, le politique à fortifier un Etat. On prêchera contre l' « avarice », avec la même inutilité et le même anachronisme qu'on exhumera les thèses de saint Thomas contre l' « usure ». Mais au contraire l'idée de paix aura fait un pas décisif, quand la science économique, rendue plus manifeste, écrite en plus grosses lettres par des événements comme ceux de la grande guerre, aura fait reconnaître à tous la « grande illusion » et montré que la guerre ne paie pas, que la guerre paiera de moins en moins. Il est vrai que M. Maurras s'est attaché à propager pendant la guerre l'idée d'une guerre qui paie. Mais on peut jouer sûrement à la baisse sur cette valeur intellectuelle de guerre.

Le spirituel ne règle que l'individuel, la doctrine de l'Eglise sur la guerre consiste tout entière en ceci, qu'elle s'efforce de faire en sorte que ce fléau social qui perd les Etats ne devienne pas un mal individuel qui corrompe les âmes. M. Maurras parle d'un « pacifisme catholique et positif » qui « se présente comme une doctrine intelligible, liée, rationnelle, supérieure en réalité, mais en accord avec toutes les lois des choses [1]. » Mais en quoi consiste ce « pacifisme ? » L'Eglise enseigne que la guerre est un des châtiments qui sont imposés depuis le péché originel à notre nature déchue, que telle guerre en particulier châtie tels ou tels péchés collectifs des nations, qui n'ayant pas de vie d'outre-tombe pour les expier doivent être punies dans ce monde. Elle a pour fonction propre d'établir la paix dans l'homme, de le réconcilier avec lui-même, avec autrui, avec Dieu. Là est son domaine : le peu de cet esprit qu'elle fera par hasard passer dans les relations entre peuples sera toujours autant de gagné, mais qu'il en passe peu ! Contre les puissances de haine gratuite et aveugle déchaînées dans le cœur humain par la guerre, la morale chrétienne et l'Eglise qu'ont-elles fait ? Le socialisme humanitaire seul a agi, mais en reportant sur des compatriotes une part de cette haine. Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, dit l'Eglise : à quand la paix sur la terre par les hommes de bonne volonté ?

L'Eglise constitue un instrument « d'ordre intellectuel et moral ». A M. Maurras aussi, sans doute, on n'a pas manqué de dire : Vous

1. *Le Pape*, p. 8.

voulez une religion pour le peuple. Argument qui, appliqué à un apologiste du dehors, n'est jamais complètement inexact : le catholicisme est toujours pour lui la religion des autres. Mais ce n'est là, quand il s'agit de M. Maurras, que le degré le plus bas et le plus grossier de la vérité. Lui aussi pourrait dire comme M. Barrès dans sa campagne pour les églises de France : C'est pour moi-même que je me bats. Seulement, tandis que M. Barrès se bat pour une condition de sa sensibilité, M. Maurras se bat pour une condition de son intelligence. Certes il se reconnaît une sensibilité catholique. « Bon gré mal gré, ce sang, cette chair, nos premiers éléments de pulpe nerveuse, ce que nous sommes d'intime, de physique, d'originel, tout cela n'a pas eu à choisir une religion... Nous sommes une organisation catholique... Toute atmosphère catholique nous pénètre de l'air spirituel qu'ont respiré nos morts [1]. » Mais au-dessus de nos organisations particulières régne en nous l'intelligence qui organise, et cette intelligence, selon M. Maurras, en tant qu'elle organise, en tant même qu'elle pense juste, est catholique aussi. L'Eglise est le « dernier organe autonome de l'esprit pur. Une intelligence sincère ne peut voir affaiblir le catholicisme sans concevoir qu'elle est affaiblie avec lui : c'est le spirituel qui baisse dans le monde, lui qui régna sur les argentiers et les rois, c'est la force brutale qui repart à la conquête de l'univers [2]. »

L'Eglise, sous son chef, constitue le chœur puissant et subtil, un et divers des forces qui subordonnent le particulier au général, l'ordre défini qui soutient les individus et contre lequel l'individu ne peut, sans extravagance et sans contradiction, usurper, puisque sans cet ordre il ne penserait pas, il ne serait pas. Dans le *Chemin de Paradis*, où toutes les idées de M. Maurras figurent déjà, mais nues et comme de juvéniles bacchantes, le mythe des *Serviteurs* nous décèle clairement quelle pente, dans son intelligence, ces idées creusent et suivent. Il flétrit ces hommes sans discipline, qui « redoutent d'être esclaves, et c'est l'être, en quelque façon, que d'obéir à soi, d'exécuter d'anciens projets, d'être fidèle à de vieux rêves. Ils se sont affranchis de la constance et l'univers entier les subjugue chaque matin [3]. » Mais les bons serviteurs disent à leur maître Criton : « Nous avons besoin d'un père, d'une mère et d'un fidèle ami. Tout de toi nous sera léger, les injures, les

1. *La Politique Religieuse*, p. 19.
2. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 13.
3. *Le Chemin du Paradis*, p. 295.

coups. Car cela fait partie de notre condition, et les pires maux appliqués aux places convenables deviennent des présents du ciel [1]. » M. Maurras a donné, dans l'*Action Française et la Religion Catholique*, la glose catholique de ce mythe où il n'y qu'un désir, celui d'atteindre « l'individualisme ». Diogène disait chez Platon, en marchant sur le tapis : Je foule aux pieds l'orgueil de Platon. — Avec un autre orgueil, répondit Platon. Sans doute M. Maurras a prévu qu'on lui reprocherait d'atteindre l'individualisme avec un autre individualisme, puisqu'il paraît prévenir ce reproche dans une page de la *Politique Religieuse*, supplément fort élégant aux *Serviteurs*.

« Assurément il est de beaucoup plus facile à des libre-penseurs de supporter les formules dogmatiques du catholicisme qu'à des catholiques de supporter avec la même égalité des formules directement opposées à leur foi. Un indifférent, un positiviste peut fort bien se sentir honni chez les catholiques et ne point s'arrêter dans ses déclarations d'estime, d'affection et même de vénération et d'amitié pour le catholicisme. Il peut donner sans espérer de recevoir, et ne souffrir d'aucun sentiment d'une duperie. Et plus les catholiques se manifesteront rigoureux catholiques, c'est-à-dire précis en matière de dogme, richement nuancés en science morale, réalistes en politique, plus ils auront de droit à l'admiration de cet esprit positif. On ne parviendra point à le blesser en l'excommuniant. Il conviendra qu'il n'est point de la communion, mais que la communion lui paraît belle, forte et utile au bien de l'Etat. C'est tout ce qu'il accordera, dans l'ordre de la la pensée. Il l'accordera de grand cœur [2]. »

En fait M. Maurras, attaqué par des catholiques, commence par sauter sur son bâton et par exécuter dans l'*Action Française et la Religion Catholique* trois cent cinquante-quatre pages de magnifiques moulinets ; seulement ces catholiques ne sont pas de rigoureux catholiques selon la définition de M. Maurras qui a reçu au contraire en toute déférence les critiques, parfois vives, du P. Descoqs. C'est au livre de ce dernier que pourraient s'appliquer les lignes citées. — L'athée à qui il plait d'être battu, direz-vous, ressemble fort à la femme de Sganarelle. — Pourquoi pas ? La logique de Martine est une logique, ne vous en déplaise, même une logique réaliste et « archiste ». Sganarelle a beau battre sa femme, il forme avec elle un ménage, un groupe, un

1. *Le Chemin du Paradis*, p. 287.
2. *La Politique Religieuse*, p. 17.

Etat. Il appartient à la femme d'être battue, pour son bien, à l'homme de battre, pour le bien commun, comme à l'athée d'être blessé et excommunié, à l'Eglise d'excommunier et de blesser. Qu'est-ce alors que M. Robert qui s'en vient remontrer, démontrer à Sganarelle qu'il n'a pas le droit de battre sa femme? Parbleu, M. Robert c'est le libéral. Faites-lui sortir ses papiers : il arrive de Suisse, il s'est glissé par l'échancrure de Genève et de Coppet. Dès lors le ménage qui veut rester un ménage, l'Etat qui veut demeurer un Etat, le catholique et l'athée, bons archistes, se réconcilient pour tomber de leurs quatre bras sur l'intrus qui personnifie à lui seul les quatre Etats confédérés.

D'une façon plus générale, si nous restituons, par delà le sens vulgaire qu'il englobe de loin, au terme de « police » la plénitude originelle de son sens, nous pourrons dire que M. Maurras admire dans l'Eglise une police : ce qui défend le général contre le particulier, l'Etat contre l'individu, ce qui donne en même temps et par là l'être, la définition au particulier et à l'individu, ce qui exprime dans sa lumière et son intégrité l'ordre intellectuel et moral.

La belle et forte synthèse exposée par M. Maurras a semblé a des membres éminents du clergé susceptible de fournir à l'apologétique des éléments précieux. Peut-être pourrait-on la trouver partielle et partiale. M. Maurras serait d'ailleurs probablement le premier à en convenir, lui qui écrit : « Quelque étendue que l'on accorde au terme de gouvernement, en quelque sens extrême qu'on le reçoive, il sera toujours débordé par la plénitude du grand être moral auquel s'élève la pensée quand la bouche prononce le nom de l'Eglise de Rome. Elle est sans doute un gouvernement, elle est aussi mille autres choses... La règle extérieure n'épuise pas le concept du Catholicisme, et c'est lui qui passe infiniment cette règle [1]. » M. Maurras ajoute : « Sans consister toujours en une obédience, le Catholicisme est partout un ordre. C'est à la notion la plus générale de l'ordre que cette essence religieuse correspond pour ses admirateurs du dehors. » Alors, de ses admirateurs du dehors à ceux qui la connaissent et qui la vivent du dedans, le point de vue sur cette essence varierait singulièrement. L'ordre catholique n'est pas une fin, mais un moyen en vue d'une fin qui est le salut de l'âme individuelle. L'ordre catholique suppose des éléments chrétiens à ordonner, et la formule comtiste pourrait se répéter, à peine modifiée, comme formule catholique : L'amour de

1. *La Politique Religieuse*, p. 382.

Dieu pour principe, l'ordre social pour base, le progrès de l'âme (c'est-à-dire le salut) pour but. Dans ce triple élément. M. Maurras, en défiance contre le premier et le dernier, attribue à la base un primat exagéré. Son hymne à l'Eglise de l'ordre ne s'adresse qu'aux parties inférieures de l'Eglise. « En rappelant le membre à la notion du corps, la partie à l'idée et à l'observance du tout, les avis de l'Eglise éloignèrent l'individu de l'autel qu'un fol amour-propre lui proposait tout bas de s'édifier à lui-même ; ils lui représentèrent combien d'êtres et d'hommes, existant près de lui, méritaient d'être considérés avec lui [1]. » Précisément parce qu'elle est un ordre, l'Eglise classe, hiérarchise tout ce qu'elle contient, et, dans cette hiérarchie la place supérieure appartient à des valeurs mystiques, à une réalité individuelle, au diamant pur de l'âme rachetée : « J'ai versé telles gouttes de sang pour toi. » Le Docteur qui classerait la *Politique tirée de l'Ecriture Sainte* au-dessus de l'*Imitation* ne serait pas loin de préférer, comme le fondateur du positivisme, Ignace de Loyola à Jésus-Christ. Marthe a nettoyé la maison pour la venue du Sauveur, elle a fait de la Tarasque un animal politique, elle a été la patronne de la Provence. Marie n'a passé sur la terre que pour mener avec le Christ son dialogue intérieur. l'Eglise a canonisé les deux sœurs, mais à un rang certainement inégal, puisque la meilleure part appartient à Marie.

Enfin l'Eglise est incorporée à notre tradition nationale. M. Maurras considère l'Eglise catholique du même œil politique dont un Anglais bien né considère l'Eglise anglicane. Avec cette différence que l'Eglise d'Angleterre est chère aux Anglais parce que nationale, tandis que l'Eglise catholique doit être chère aux Français parce qu'universelle et romaine. Comme elle interpose sa médiation entre Dieu et l'homme, elle figure aussi un médiateur entre l'humanisme mediterranéen et les puissances autochtones du sol français.

Comme Dieu est pour un hégélien la catégorie de l'idéal, l'Eglise figure, pour M. Maurras, la catégorie de la tradition. Et, puisqu'une nation se construit de tradition, la France, en épousant le catholicisme, double ses forces, ses ressources de tradition. La continuité de l'Eglise fait partie de notre continuité nationale, lui communique, par une vibration sympathique, sa valeur spirituelle.

Dès lors il serait injuste, selon M. Maurras, d'offrir simplement chez nous au catholicisme une liberté et une tolérance qu'il par-

1. *La Politique Religieuse*, p. 386.

tagerait avec toutes les formes de la pensée et de la religion. Sa place dans l'histoire de France lui donne droit dans la France à une place privilégiée,et non à un privilège tout honorifique et décoratif mais à un privilège effectif qui lui permette de militer efficacement contre ses ennemis. « En adhérant à la Ligue d'Action Française, on s'engage à combattre les influences religieuses hostiles au catholicisme traditionnel, ce qui consacre la situation privilégiée qui, selon nous, est due, entre toutes les confessions, entre tous les cultes, à l'Eglise catholique sur la terre de France et sur toute terre habitée [1]. » Tous ces termes sont dosés avec le plus subtil doigté. Combattre aujourd'hui les influences religieuses hostiles au catholicisme ne signifie pas combattre demain les confessions religieuses différentes du catholicisme. Celles-ci connaîtront « une honnête licence à l'égard des personnes vivantes. » (Et les corps ? C'est à peu près ce genre de licence que la Révocation de l'Edit de Nantes laissait aux protestants). De sorte que, dans la France de M. Maurras, les cultes seraient libres, mais les cultes suspects de tendance individualiste et anarchiste (protestants ou juifs) seraient surveillés, les cultes archistes, s'il en survenait (positiviste et païen) seraient favorisés, et le culte traditionnel, civilisateur et français (catholique) serait privilégié.

M. Maurras ne se place pas là au point de vue d'un droit abstrait, égal pour tous, mais au point de vue des faits, au point de vue des groupements spirituels que l'histoire a formés, qu'elle a associés à la vie nationale française, et qu'il faut considérer du point de vue d'une tradition et d'un intérêt national. Dès lors ne serait-il pas utile de se demander si cette situation de l'Eglise catholique, celle d'une Eglise privilégiée au milieu de confessions tolérées, n'aurait pas déjà existé chez nous, et dans ce cas d'examiner par quel moyen elle a été établie, dans quel sens elle a été entendue, et quel bienfait ou quel dommage elle a pu apporter à l'Etat et à l'Eglise.

Or je crois que le seul homme politique du XIXe siècle qui ait réalisé une idée fort approchante de celle de M. Maurras serait Villèle, que M. Maurras lui-même appelle quelque part « le plus appliqué des politiques, le plus avisé des administrateurs, peut-être le meilleur citoyen de son siècle » [2].

C'est en effet le sens de la loi du sacrilège. Je ne sais si M. Maurras

1. *La Politique Religieuse*, p. 110.
2. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 39.

n'y a pas songé ou si, l'ayant vu, il a préféré passer sous silence un précédent impopulaire. La liberté des cultes étant reconnue par la Charte, une loi confère cependant au dogme essentiel de l'Eglise catholique, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie une reconnaissance officielle et une protection spéciale, puisqu'elle prononce contre la profanation publique d'une hostie la peine de mort. — Cette loi de privilège a, tout à fait dans le sens de M. Maurras, une portée politique plus que religieuse : elle est votée moins pour le vrai que pour le bien par une majorité de députés et de pairs où les voltairiens et les athées sont nombreux. Elle signifie pour l'Eglise catholique ce qu'en Angleterre signifient contre elle et pour l'Eglise anglicane le bill du *test* et l'obligation pour tout fonctionnaire de répudier par écrit ce même dogme de la présence réelle. — Enfin elle est agencée très adroitement de façon à demeurer plus spirituelle que temporelle, plus décorative qu'efficace. Les cinq ans qu'elle dura, elle ne fut jamais appliquée. Faisant bloc avec la loi sur le milliard des émigrés, elle donnait à l'Eglise une satisfaction idéale en même temps que la noblesse spoliée recevait une compensation réelle. A l'égard de ces deux corps, la monarchie réparait les catastrophes du passé. Elle les réparait avec le moins de frais pour le reste de la nation, puisque la loi du sacrilège devait demeurer inopérante dans l'arche sainte, et que la loi du milliard, provoquant une plus-value des biens nationaux désormais en sûreté, profitait à tout le monde. Ce milliard des émigrés, multiplié par la loi au bénéfice de chacun, fait même un pendant fort élégant au milliard des congrégations anéanti par la loi au détriment de tout le monde.

Malheureusement pour la Restauration, pour l'Eglise et pour la France, Villèle ne réussit pas. Le résultat de la loi du sacrilège fut que, cinq ans après, les prêtres, pendant une année, ne purent sortir à Paris en costume ecclésiastique sans être insultés et maltraités. Au contraire, de 1830 à 1848, la campagne du parti catholique sur le terrain de la liberté et du droit commun fut couronnée par des succès définis et considérables, par la loi Falloux et par les avantages de toutes sortes que conserva l'Eglise pendant toute la durée du second Empire.

Il est dès lors naturel que le clergé, ému du zèle déployé par M. Maurras, lui dise à l'oreille : Surtout ne nous protégez pas ! — et que depuis 1830 le trône et l'autel, même dans leurs rapprochements passagers, se soient tenus prêts toujours à couper la corde, comme Tartarin et Bompard au Mont-Blanc.

C'est un devoir pour nous, dit M. Maurras, d'offrir à l'Eglise une situation privilégiée. Mais si elle trouve la mariée trop belle, ce sera évidemment son droit de la refuser. — Est-ce bien sûr. Quand il parle de privilèges, M. Maurras s'incline devant les théologiens catholiques, comme le cardinal Billot, qui « font observer que ce mot est pris au sens large ; car c'est au nom d'un droit commun strict, le droit de la vérité, qu'ils demandent la préséance du catholicisme ». Renvoyons son Eminence à Pascal pour lui faire entendre que la vérité en tant que telle n'a que faire des préséances, et que ce sont les valeurs sociales conventionnelles qui en ont besoin, qui s'en nourrissent. Mais cette réflexion nous indique bien que l'Eglise du cardinal Billot ne se reconnaîtrait pas le droit de renoncer à l'un de ses droits : son domaine spirituel, qui contient le droit à la préséance, est inaliénable. Les idées de M. Maurras seront dès lors vues de l'œil le plus bienveillant par le monde de la pourpre et les théologiens romains. Mais il est de braves curés français qui relisent sans doute certain dialogue de leur confrère de Meudon : « Sire, nous vous faisons aujourd'hui plus grand, plus chevalereux prince qui oncques lut depuis la mort d'Alexandre Macedo » et qui se souviennent que tout le résultat, pour Picrochole, ce fut de finir ses jours, après sa déconfiture, comme marchand de moutarde.

Une autre raison pourrait mettre en méfiance certains catholiques, très romains ceux-là, contre l'idée d'une Eglise catholique incorporée à la tradition nationale et, pour cette raison précise, privilégiée. N'évoque-t-elle pas l'essaim poussiéreux des souvenirs gallicans, et la figure de ces infatigables légistes dont l'argumentation passionnée multiplia sur le chevet de la cour romaine pendant trois siècles les nuits sans sommeil ? Si la place de l'Eglise dans la tradition nationale exige aujourd'hui que la France l'élève à une situation privilégiée, la vraie tradition nationale n'était-elle pas autrefois de demander pour la France, dans l'Eglise, une situation privilégiée de fille aînée et majeure ? Cela, M. Maurras, ultramontain résolu, l'appelle la turlutaine gallicane. Il ne veut nul bien au gallicanisme et il introduit contre sa mémoire vivace, sa présence impalpable et son avenir problématique trois sortes de raisons. Il n'appartient pas à notre vraie tradition nationale. Il n'a plus de raison d'être depuis le concile du Vatican. Une Eglise nationale nous livrerait à Jérusalem et à la Bible.

M. Maurras loue le *Syllabus* de « n'être pas suspect de concessions

aux turlutaines gallicanes qui n'ont rien de commun avec le culte du passé de notre nation ». Evidemment il se montre là bon Méridional, les Parlements des pays d'oc étant dans l'ancienne France décriés pour leur ultramontanisme. Mais il paraît surtout sacrifier à ses amitiés romaines tout un beau plan de tradition française. M. Maurras a d'éloquentes pages pour montrer que le *Oui* est romain, le *Non* barbare ; mais entre le oui et le non n'y a-t-il pas une gamme de formules françaises, même normandes, et surtout la formule critique du XVIIe siècle, celle d'un Pascal, celle qui dit : jusque là et pas plus loin? La doctrine gallicane, c'est la raison française en tant qu'elle se soumet pour un bénéfice certain. Jansénisme et catholicisme signifient qu'une âme française fut portée au sein du catholicisme et qu'un sel français le défendit chez nous contre des puissances espagnoles et italiennes, comme un sel latin nous défendait contre des puissances germaniques. Entre Rome et ces formes françaises le roi servait de médiateur, intervenant contre celle des deux puissances, romaine ou nationale, qui usurpait : ce fut, de 1614 à la Restauration, toute la politique religieuse de la monarchie.

Et il n'est peut-être pas exact que tout cela ne soit que de l'histoire morte et qu'allusion inutile à une tradition coupée : « La turlutaine gallicane ne tient plus dès qu'on fait observer que, depuis le Concile, le catholicisme ayant complété sa définition, il faut le voir comme il se voit et comme il est, non comme il plait de le rêver [1]. » Il est très juste que le gallicanisme, aux deux sens anciens du mot, comme ensemble de libertés propres à l'Eglise de France, et comme doctrine professée par les légistes, a cessé d'exister. Mais le principe formel qu'il représente est incorporé à l'existence de toute nation catholique et se manifeste avec d'autant plus de force que la vie catholique de cette nation est plus intense. Quelles que soient l'obéissance et la fidélité d'un clergé au siège romain, il arrive souvent des moments où l'immixtion de Rome dans une affaire de détail, une habitude locale, une tradition nationale, parait abusive à une partie, grande ou petite, de ce clergé. De là une résistance qui demeure respectueuse de la discipline, mais qui la respecte avec des réserves, des détours, et, dans certains cas graves, une oppsoition plus nette. — Esprit d'orgueil, esprit de Satan. — Attendez : ce diable apporte sa pierre à l'Eglise. Un axiome politique certain veut qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. L'Eglise de France, parce

1. *La Politique Religieuse*, p. XXV.

qu'elle était forte, a pu autrefois se défendre en même temps contre la Réforme et contre les prétentions ultramontaines. Dans les pays où l'Eglise est forte, quand il le faut, contre le pouvoir civil, elle se montre ferme, quand il en est besoin, contre Rome. Lors de l'encyclique *Pascendi* et de la décision romaine qui prétendait imposer à tous les clercs le serment anti-moderniste, les catholiques allemands s'insurgèrent. Le cardinal Kopp déclara que l'Encyclique « ne peut s'appliquer à des Allemands, qu'elle n'est pas faite pour les catholiques d'Allemagne », du ton dont un capitaine prussien ferait connaître au feldwebel d'ordinaire que les pommes de terre gelées sont pour les hommes et non pour les officiers. L'opinion catholique allemande résista au nom de la science allemande, de la liberté allemande, de la probité allemande, de tout ce qui est au-delà du Rhin réputé allemand, contre l'étranger, le monsignor, les cardinaux Billot, Merry del Val, Vivès y Tuto. Et ce fut Rome qui céda. Le *Non possumus* des catholiques allemands au pape avait sa source dans les mêmes énergies que le *Non possumus* des catholiques allemands à Bismarck. La docilité du clergé et des catholiques français à l'égard de Rome peut être prisée comme une vertu, mais cette docilité leur vient du même fonds que leur faiblesse devant l'Etat.

Cette docilité générale à l'égard de Rome ne s'est pourtant pas étendue, dans le clergé français, jusqu'à adopter avec enthousiasme les directives romaines de M. Maurras. Sont-ce les vieux ferments gallicans, est-ce le nouveau levain moderniste, ou est-ce seulement cette crainte des représailles que devant une solidarité possible de l'Eglise avec les partis monarchistes exposait éloquemment par sa lettre de 1880 au pape le cardinal Lavigerie, est-ce enfin l'esprit de fidélité aux directions prudentes de Léon XIII et du cardinal Rampolla ? toujours est-il qu'une bonne partie du clergé n'a pas vu sans inquiétude ni mauvaise humeur le rôle d'adjudant faiseur de zèle que s'attribuait l'*Action Française* dans les relations entre l'état-major romain et le *popolo minuto* du monde religieux, les dithyrambes de M. Maurras en l'honneur de la « juste et sainte alliance du froc et de l'épée, du corps des officiers et des Congrégations religieuse » [1]. Ecrivant contre l'un des prêtres qui l'attaquaient sans ménagement, il s'écrie avec un étonnement qui m'étonne : « Malveillance profonde, sans mesure, sans frein, et dont j'ignore absolument la source ! Que lui avons-nous

1. *Id.*, p. 260.

fait ? Pour ma part je ne pense pas avoir causé jamais de préjudice à M. Pierre, que j'ignorais profondément. » M. Maurras se gausse ailleurs de Gabriel Monod qui devant ses attaques violentes s'écriait, lui aussi : « Qu'est-ce que je lui ai donc fait ? Je ne le connaissais pas. » Et il énumère abondamment les torts de Monod envers la France, au nom de laquelle il se porte contre lui partie plus ou moins civile. Que M. Maurras se rappelle son triomphe sur le *Sillon*, ou, plus simplement, qu'il relise le *Curé de Tours*. Qu'avait fait l'abbé Birotteau à l'abbé Trubert ? Rien et tout. M. Maurras devait prévoir rigoureusement à quelles haines sacerdotales l'exposerait sa politique religieuse et quels germes de guerre ecclésiastique implique la phrase où toute cette politique est résumée : « L'*Action Française*... rallie les catholiques... à proportion qu'ils se montrent plus fidèles à l'unité du dogme romain. » Conception précieuse pour donner à M. Maurras « l'ordre intellectuel et moral », beaucoup moins pour apporter à la France et à son Eglise la « paix publique ».

De sorte que les adversaires catholiques de M. Maurras sont fondés quelque peu à circonscrire son Génie du Catholicisme sur le même terrain, dans le même camp de concentration où lui-même relègue Châteaubriand et le Génie du Christianisme : le grand cimetière décoratif de la littérature des génies. Dans une note de la *Politique Religieuse* [1], M. Maurras cite un article du *Temps* où M. Paul Souday (Rome alors honorait ses vertus) exposant qu'un Huysmans a plus de saveur qu'un Fogazzaro conclut : « Pour tout dire, à l'opportunisme ambigu et fade des modernistes, il est loisible de préférer, par simple goût des belles choses réalisant la plénitude de leur type, soit la netteté de la pure libre-pensée, soit la splendeur traditionnelle du catholicisme intégral ». M. Maurras épingle en triomphant cette citation, et y voit la preuve que « les sympathies de la libre-pensée ont finalement abandonné le protestantisme ainsi que le libéralisme, son succédané. » Le *Temps* et M. Souday s'embrigadent-ils donc dans la « juste et sainte alliance du froc et de l'épée ? » que M. Maurras s'écrie : « « Une aube se fait peu à peu ? » Attendez. Supposez que M. Souday ait écrit ceci : « Pour tout dire, à l'opportunisme ambigu et fade de l'Alliance démocratique, il est loisible de préférer, par simple goût des belles choses réalisant la plénitude de leur type, soit le net syndicalisme révolutionnaire de la C. G. T.,

1. *La Politique Religieuse*, p. XL.

soit le splendide nationalisme intégral de l'Action Française. » M. Hebrard eût demandé à M. Souday s'il était devenu aliéné, et le grand organe républicain eût fait moins bon marché de l'opportunisme que du protestantisme. A M. Souday étonné M. Hebrard eût expliqué que son indifférence dans le premier cas venait de ce qu'il ne s'intéressait pas du tout à l'Eglise, de ce qu'il la voyait réaliser chez les littérateurs la plénitude de son type avec la même bienveillance distante dont il regardait le gothique épanouir dans la façade de Notre-Dame l'intégrité du sien. Mais quand il s'agit de la politique, c'est une autre affaire. M. Hebrard, de son bureau et de son expérience, voyait la France vivre beaucoup de l'Etat et peu de l'Eglise. Or, par son centre, un organisme implique à chacun de ses moments ce qui est la condition de la vie, un « opportunisme ambigu et fade », lisez simplement une faculté d'adaptation. Il n'est pas d'État sans cela. Il n'est pas non plus d'Eglise vraie, de conscience chrétienne tragique et vivante sans cela. — Vous confondez le spirituel et le temporel, dira M. Maurras. Le spirituel exclut l'opportunisme que le temporel implique. Le vers d'Auguste Comte : *Conciliant en fait, inflexible en principe*, énonce la loi de tout spirituel, et le *Syllabus* est là pour nous le rappeler magnifiquement. — Pardon, il s'agit pour M. Souday et pour vous, quand vous considérez ce spirituel, de *belles* choses réalisant pour vos yeux et pour votre intelligence la plénitude de leur type et non de choses *vraies* qui ne pourraient la réaliser qu'aux dépens de votre croyance, non de choses *bonnes* qui ne pourraient la réaliser qu'aux dépens de votre activité et de ce que le Siège Romain appelait au temps de Lamennais *hæc detestabilis atque exsecranda da libertas artis librariæ*. Et puis le pouvoir spirituel n'est inflexible en principe que parce que les principes eux-mêmes sont flexibles, peuvent se tourner et s'interpréter dans les sens les plus divers (voyez votre Apologie pour le *Syllabus*, ô Protagoras !), parce que leur abstraction d'abord, puis le mouvement même de l'intelligence où ils vivent et par laquelle ils vivent constituent pour eux un esprit et une présence de conciliation immanente. Mais enfin, tout ce qui est vie, tant dans l'intelligence que dans l'action, implique conciliation, et tout ce qui est opération esthétique, création d'art, littérature de génies, implique réduction à la plénitude d'un type. C'est bien la plénitude d'un type, une essence religieuse que M. Maurras veut connaître seule en l'Eglise.

Rien n'est plus digne, en somme, d'intérêt et d'estime que le système de politique religieuse et l'idée du catholicisme romain édifiés par

M. Maurras avec un grand esprit architectonique de décision et de hardiesse, à la suite d'Auguste Comte, sur un champ de raison méridionale. Un catholicisme du dehors se développe comme un automne paradoxal et pur, comme un été de la Saint-Martin après le grand été catholique, total, mûrissant et fécond. Il le suit, et paraît attendre le moment où il ira s'asseoir, sur un tombeau, dans une attitude pensive et plastique de génie héroïsé. Comme le système de Comte était une grande création de logique historique nue, celui-ci dessine une figure de logique infléchie, assouplie et humaine. Il devait séduire un esprit sensible à la volupté de tenter « quelque chose de difficile, mais de grand », un Athénien qui trouve le chef-d'œuvre de l'art dans la fusion de deux idées opposées, là-bas ionique et dorique, ici païenne et catholique. On se laisse aller à l'admiration ou l'on demeure sur la réserve selon que l'on est sensible soit au goût des belles choses réalisant pour l'esprit « la plénitude de leur type » soit à la situation délicate de l'Eglise de France, qui, pareille à une forêt frappée et brûlée, aurait besoin, pour se refaire, non pas qu'on y traçât des routes romaines et royales, mais qu'on lui laissât d'abord du silence et du repos.

LIVRE IV

TERRE DE FRANCE

I

LE ROMANTISME

« Ceux qui sont satisfaits n'auront pas à ouvrir ce livre que je soumets à la raison de tous les Français mécontents. » Ainsi débute l'*Enquête sur la Monarchie*. Les premiers sujets du futur roi de France sont, comme il convient, ces sujets de mécontentement dont Rochefort voyait la France de 1869 peuplée. Ils ont en général les origines les plus diverses, et proviennent le plus souvent, ainsi qu'il est naturel et humain, de mécomptes personnels. La raison suit naturellement, comme l'ombre le corps, ces menus déboires que la République des camarades, avec la facilité et la débonnaireté de ses mœurs, multiplie autant et plus que tout autre régime. Si M. Maurras exerce un règne spirituel sur le peuple de ces sujets, personne ne pensera que son mécontentement à lui prenne sa source dans des terrains aussi communs et aussi bas. Ce mécontentement est lui-même royal et misère de roi dépossédé, il appartient à une démarche de sa raison, à tout un ordre de hauteurs, de glaciers blancs, de théorie esthétique et de pensée historique.

M. Maurras remonte loin dans le passé pour y trouver le principe de notre désordre. La grande lézarde sur notre vieille maison a ses origines dans les tremblements de terre de la Réforme et de la Révolution. Puis le temps l'a comblée d'une terre végétale qui la masquait et la faisait paraître belle et qu'au printemps et à l'été toutes les fleurs de muraille dissimulaient sous des écharpes d'or. Cette terre végétale et ces fleurs ce fut la littérature romantique. M. Maurras reporte en colère sur elle toutes les angoisses que lui inspire la maison branlante. Cet éclat qui pare les ruines depuis Châteaubriand, il le considère d'une âme d'architecte. Sa première opération de police consista à nettoyer : romantisme, campagne critique anti-romantique et cette pure faucille d'or des *Trois Idées Politiques* ont frayé le chemin à sa grande campagne de reconstruction française. Nous ne sommes pas en République, disait l'ancien archevêque d'Aix, mais en maçonnerie. Pour M. Maurras nous sommes en République parce que nous sommes en romantisme.

Le romantisme lui-même, d'ailleurs, procédait de la Révolution qui procédait de la Réforme. A condition de faire craquer bien vite les cadres abstraits que l'on a provisoirement établis et de voir le courant des choses sous ces coupures de mots, comme un fleuve sous des ponts, ces enchaînements de la raison entre les ordres esthétique et politique ne sauraient être que féconds : « Les rapports entre peuple et gouvernement, dit finement Nietzsche, sont les rapports typiques les plus forts sur lesquels se modèlent involontairement les rapports entre professeur et élève, maître et serviteur, père et famille, chef et soldat, patron et apprenti [1] ». Ajoutez-y, comme l'avait aperçu Platon, les rapports intérieurs entre les diverses facultés de l'homme. M. Maurras, venu de la critique littéraire à la politique, a vu naturellement, d'abord, la vie politique française comme une transgression d'un flot littéraire, le romantisme, puis il a envisagé la réforme littéraire comme une conséquence de la réforme politique. Et il a déterminé, ici comme ailleurs, un sillage intéressant dont on retrouve fréquemment la ligne, avouée ou dissimulée, dans la pensée française d'aujourd'hui.

Le mouvement néo-classique né des campagnes de M. Maurras a invité l'esprit français à une révision de certaines valeurs importantes. Il a constitué dans le calme plat de la littérature la seule école doctrinale, et il a hérité, en somme, de l'influence de Brunetière que M. Maurras n'aime pas plus que Comte n'aimait « le jongleur dépravé » Saint-Simon. Le livre un peu tendu et fumeux de M. Lasserre sur le *Romantisme Français* fut le succès le plus retentissant de la critique depuis le *XVIII*e *siècle* de Faguet, et Remy de Gourmont en écrivait : « J'attends M. Lasserre sur les contemporains. Il est capable d'en renouveler les valeurs et d'en corriger les hiérarchies. » L'école nouvelle réussit presque à marquer, pour le langage courant, le mot romantisme d'une signification péjorative, comme s'il s'agissait d'une maladie. Déjà en 1830, on écrivait couramment que le romantisme n'est pas une doctrine, mais une maladie, terme d'ailleurs très élastique. Une dame, qui déjeunait d'une assiette de pâtes et d'une pomme, démontrait un jour à quelqu'un que l'appétit était proprement et rigoureusement une maladie. Mais enfin, bonne ou mauvaise, cette attitude indique une critique qui juge plutôt qu'une critique qui comprend.

Une critique de jugement et de doctrine, il sembla d'abord que M. Maurras dût y prendre, avec moins de connaissances et plus de

1. *Humain, trop humain*, t. I, tr. fr., p. 385.

style, moins de système et plus de goût, la place de Brunetière. Il eût balancé par elle l'impressionnisme nuancé de Lemaître, l'impressionnisme tintamarresque de Faguet. Si la méditation d'un texte de Demosthène et la vieille maison de Théophraste Renaudot ne l'avaient amené à élire parmi ses buts possibles une œuvre de restauration politique, la critique certainement l'aurait mené aux palmes vertes, à la coupole et à un noble belvédère d'idées. Mais il réfléchit sans doute que, tout étant commandé par le politique, ce serait là une œuvre partielle, inefficace, et qu'avant de s'occuper de ce qui fait la beauté d'un corps, il est nécessaire, dans l'intérêt même de cette beauté, de rechercher, de découvrir et d'appliquer ce qui en fera la santé. Le *Politique d'abord* rendait service à la critique elle-même.

Sa conception de la critique était d'ailleurs elle-même politique et monarchique. Un des malheurs du romantisme, une raison de ses défauts, consista en ce fait qu'il n'eut pas autour de lui une critique de jugement, cette critique que M. Maurras, venu trop tard peut-être, pouvait infliger pour son bien au romantisme littéraire, et qu'il s'est décidé à infliger au romantisme politique. Il écrit de la littérature romantique : « On n'était plus tenu par le scrupule de choquer une clientèle de gens de goût, et l'on fut stimulé par le désir de ne pas déplaire à un petit monde d'originaux extravagants. Plus soucieuse d'*intelligence*, (c'était le mot dont on usait) que de jugement, la critique servait et favorisait ce penchant ; de sorte que, au lieu de se corriger en se rapprochant des meilleurs modèles de sa race et de sa tradition, un Gautier devenait de plus en plus Gautier et abondait fatalement dans son péché, qui était la manie de la description sans mesure ; un Balzac, un Hugo ne s'efforçaient que de se ressembler à eux-mêmes, c'est-à-dire de se distinguer par les caractères d'une excentricité qui leur fût personnelle [1]. »

Corriger les écrivains en les rapprochant des meilleurs modèles de leur race et de leur tradition, telle est la tâche que M. Maurras se serait proposée en critique, et faute de laquelle, avant lui, le romantisme a envahi librement toute la littérature. Observons cependant que le romantisme, de 1830 à 1850, accepté, soutenu par le public, a été combattu avec acharnement par la critique qui alléguait déjà contre lui une bonne part des arguments et du décri mis à la mode par ses récents adversaires. Et la critique n'a guère réussi. Est-il dans sa nature et dans ses effets ordinaires d'avoir une action sur les écrivains ? C'est

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 46.

au temps du romantisme que vécut le roi de la critique, Sainte-Beuve. Quelle fut son influence sur les romantiques, sur les auteurs de son temps ? Nulle. Il est vrai qu'il n'en chercha pas.

M. Maurras dira peut-être : La littérature classique, elle, impliquait une critique, un goût, une règle ; de là sa supériorité sur le romantisme. — Distinguons. Bien que la pure critique professionnelle ne date guère que du XVIIIe, c'est au XVIIe que nous rencontrons la seule œuvre critique qui chez nous ait jamais exercé sur les auteurs une action profonde et patente, les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, qui ont déterminé en partie l'évolution de Corneille, et que Racine a sûrement médités de près, comme il pratiquait assidûment les *Remarques* de Vaugelas. Mais les *Sentiments* ne sont pas une œuvre de critique professionnel, ils sont le procès-verbal d'une discussion à laquelle donne lieu chez les interprètes les plus autorisés du goût, réunis en Compagnie, un important ouvrage nouveau. Ils forment un recueil collectif d'observations, auquel collaborent des compétences diverses, ils sont un état du goût en 1636 comme les *Remarques* de Vaugelas sont un état de l'usage, et leur autorité leur vient de cette source collective. Or ce qui, du point de vue auquel nous amène M. Maurras, me paraît curieux et important, c'est que précisément cette œuvre de 1636, justement estimée, n'ait jamais eu de lendemain. Lorsque Richelieu demanda aux compétences littéraires, groupées par lui en Académie Française, une opinion motivée et détaillée, un rapport qui pût éclairer le public sur une pièce alors sans commune mesure et jaillie comme une merveille inattendue et inclassable, il était parfaitement dans la logique de l'Etat français tel que le concevait et l'accouchait son génie. Cette besogne commune d'une assemblée de notables littéraires pouvait être répétée à certaines occasions analogues, telles que celles d'*Andromaque*, du *Tartuffe*, des *Caractères*, de la *Nouvelle Héloïse*, du *Génie du Christianisme*, des *Méditations*, d'*Hernani*. Personne n'y songea plus jamais. Lorsqu'en 1830 une délégation de l'Académie alla trouver Charles X pour gémir sur la représentation d'*Hernani*, le roi se moqua d'elle. De sorte que les *Sentiments sur le Cid* et leur influence sur la tragédie figurent réellement le témoignage d'un pouvoir spirituel littéraire, tel que le cerveau d'Etat de Richelieu le concevait comme possible et désirable, mais tel que la nature des choses le révéla au contraire comme impossible et indésirable, et qui ne survécut pas à la première année de l'Académie. Ce pouvoir spirituel littéraire, seule forme sous laquelle la critique puisse

exercer l'influence que M. Maurras lui propose, parait tout à fait dans la logique du positivisme monarchique. La critique de jugement réussit une fois, à l'origine de la tragédie classique. Mais en 1830 ni Charles X ni personne ne pouvaient faire sortir du nouveau *Cid* un *Horace*. Un Maurras de 1830 n'eût pu que conseiller au monarque d'exécuter contre le romantisme destructeur un mouvement tournant et de frapper d'abord à la tête politique. M. de Polignac s'en chargea cinq mois plus tard sans plus de succès. En ce temps là l'art était aisé et la critique difficile.

Mais que la critique fût d'intelligence ou de jugement, le premier soin qu'elle dût honnêtement prendre était de définir son objet. Définir le romantisme une maladie paraît un peu sommaire. Dupuis et Cotonet cherchent d'autres définitions et ils obtiennent entre elles celle-ci : « Le romantisme, c'est l'étoile qui pleure, c'est le vent qui vagit, c'est la nuit qui frissonne, la fleur qui vole et l'oiseau qui embaume... C'est l'infini et l'étoilé, le chaud, le rompu, le désenivré, et pourtant en même temps le plein et le rond, le diamétral, le pyramidal, l'oriental, le nu à vif, l'étreint, l'embrasé, le tourbillonnant, quelle science nouvelle ! [1] » Musset a beau se moquer, tout ce qu'il dit là se ramène à cette seule idée, de voir dans le romantisme la forme d'art et même de pensée qui incorpore à la philosophie, à la poésie, au roman (voire même à la peinture devenue une symphonie de couleurs) le plus possible de ce qui paraissait réservé à la musique. Un poète romantique, un enthousiaste de poésie romantique, peuvent d'ailleurs être inexperts en musique : ce qu'ils réalisent ou aiment dans leur art n'en participe pas moins de la musique, n'en est pas moins une musique. Lorsque M. Barrès, à la Chambre, dénonçait en Rousseau le musicien extravagant, il donnait une définition juste du romantique, à condition de prendre l'épithète dans son sens originel, point défavorable, de l'inquiète sortie, de l'aventure hors des limites, de tout ce qui fait « extravaguer » si délicatement M. Barrès lui-même à la pointe extrême d'Europe, à celle de Sion, à tant de pointes musicales

1. Dans la même lettre se trouve cette phrase qui contient déjà tous les griefs de M. Maurras contre le romantisme : « Madame de Staël, ce Blücher littéraire, venait d'achever son invasion, et de même que le passage des Cosaques en France avait introduit dans les familles quelques types de physionomie expressive, la littérature portait dans son sein une bâtardise encore sommeillante. »

et par tant de retombantes fusées. Si le goût de M. Maurras répugne au romantisme, c'est pour la même raison qu'il n'aime pas *Jean-Christophe*, c'est que

Cet homme assurément n'aime pas la musique

et qu'il est parti contre elle, sur le sentier de la guerre, pour la traquer dans tous les coins de sa forêt enchantée.

« Je demande la parole ! » s'écrie M. Barrès, et M. Maurras la demande aussi, et je sais bien ce qu'ils vont dire : qu'une tigresse d'Hyrcanie ne les a pas allaités, qu'ils honorent la musique, qu'ils estiment les musiciens, qu'ils se font, lorsqu'eux-mêmes pratiquent la musique, un plaisir et un devoir d'extravaguer, mais qu'ils entendent que la musique reste à sa place, qui est large et belle, et qu'elle n'entreprenne pas de pénétrer là où elle n'a que faire, singulièrement en politique. Le maître de M. Jourdain soutient que les malheurs des États viennent tous de ce que la musique n'y est pas suffisamment pratiquée. Et M. Jourdain l'a cru, M. Jourdain a laissé les musiciens romantiques extravaguer à cœur joie dans l'Etat : il a applaudi le ténor, encouragé la contrebasse, félicité les cymbales, c'est toute l'histoire du XIXe siècle, et voyez le bel ouvrage ! Le vrai romantisme, celui qu'il faut démasquer et terrasser, n'est pas celui du musicien dans sa musique, mais celui du musicien hors de sa musique, du musicien qui extravague partout, confond tout, abîme tout.

« Le romantisme, dit M. Maurras, naît à ce point où la sensibilité usurpe la fonction à laquelle elle est étrangère, et, non contente de sentir ou de fournir à l'âme ces chaleurs de la vie qui lui sont nécessaires se mêle de lui imposer sa direction. » Par une sorte de réverbération de son sujet sur lui-même, M. Maurras met sous le romantisme plus d'ardeur à en exorciser les puissances qu'il ne répand sur lui de lumière pour en distinguer les significations. Nous voyons qu'il n'aime pas le romantisme, en vertu d'un goût littéraire et d'un sentiment politique qui évidemment s'éclairent l'un l'autre, mais l'amènent aussi à transporter dans l'appréciation littéraire des considérants politiques, et à donner à sa politique sinon le fond du moins la couleur de ses antipathies littéraires.

Dans l'ordre littéraire, ce primat de la sensibilité implique un état de tension lyrique, tout ce qu'amène au jour verbal, en frémissant, dans une incessante pêche miraculeuse, un filet ruisselant de musique.

Il est raisonnable, très raisonnable, de voir le lyrisme vrai dans la strophe contenue d'Horace et de Malherbe et de préférer à une branche luxuriante de fruits le sac de noisettes fraîches que sont les stances de Moréas. Mais le romantisme, lui, établit un primat du grand lyrisme sensuel, comme le classicisme établissait le primat de la tragédie. Pourtant ce primat honorifique n'enferme ni n'épuise la complexe et riche république romantique des lettres, où l'on passe, par transitions insensibles, à des formes qui paraissent fort peu romantiques. Dans quelle mesure par exemple un Balzac, un Stendhal, un Flaubert sont-ils ou non des romantiques ? Un coup d'œil suffit pour mobiliser les deux séries de raisons par lesquelles on plaiderait le pour et la contre. Mais plaidoiries que doivent suivre un exposé du ministère public et un arrêt du tribunal. Et peut-être l'exemple suivant, pris à titre de métaphore, serait-il utile pour fixer sur ce sujet délicat les idées du ministère public. Le fonctionnement du régime parlementaire anglais implique ce principe que le *leader* de l'opposition joue, en face du gouvernement et presque dans le gouvernement, pris au sens large, un rôle utile, indispensable. Je crois même qu'au Canada il touche un traitement du budget. C'est ainsi que l'opposition au romantisme est, dans une certaine mesure, incorporée au romantisme. Le cas de Flaubert nous montre d'une façon typique comment le romantisme et le contre-romantisme peuvent coexister chez le même homme, se rattacher au même principe, se concilier dans la vivante vigueur d'un grand tempérament littéraire. Aussi M. Maurras a-t-il bien raison quand il incorpore au romantisme les réactions contre le romantisme, mais il a tort quand il argue de là qu'elles ne sont que des réactions apparentes. Le romantisme, selon lui, a eu trois états, romantisme de 1830, Parnasse, symbolisme, « trois états d'un seul et même mal, le mal romantique. Le romantisme de 1830 ne cesse pas en 1860 ; il se transforme et se renforce comme au Consulat la Révolution [1] ». Et M. Lasserre dit à son tour : « La réaction contre-romantique de 1860 est dominée par le romantisme. Et le romantisme gouverne encore celle, si impuissante, qui s'est produite en 1890 contre le déterminisme et le pessimisme [2]. » C'est une loi que toute réaction est gouvernée par l'action contre laquelle elle réagit et sans laquelle elle ne serait pas. Si nous appelons romantisme le primat du lyrisme chez Lamartine

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 181.
2. *Le Romantisme Français*, p. 542.

ou Hugo, le contre-lyrisme, discrédit du lyrisme, et appliqué d'ailleurs à l'apologie de la passion italienne nue, sera chez Stendhal romantisme ou conséquence du romantisme. Et l'action et la réaction coexisteront, indiscernables, tant chez Musset que chez Flaubert. Ainsi, à mesure que notre idée du romantisme se moule sur la réalité complexe, nous la reconnaissons mieux jusque dans les colères ou l'ironie qu'elle excite. Ce serait écrire un supplément trop facile à la série d'Emile Deschanel que de traiter ici du romantisme de M. Maurras. Bornons-nous à rappeler qu'aucun être, c'est M. Maurras qui l'a dit, ne peut « rester l'éternel ennemi d'une part de lui-même ».

Passons au côté politique du romantisme, qui touche de plus près M. Maurras. « Ronsard et Malherbe, Corneille et Bossuet, défendaient en leur temps l'Etat, le roi, la patrie, la propriété, la famille et la religion. Les lettrés romantiques attaquent les lois où l'Etat, la discipline publique et privée, la patrie, la famille et la propriété ; une condition presque unique de leur succès paraît être de plaire à l'opposition, de travailler à l'anarchie [1] ». Voilà le leit-motiv de la lutte contre le romantisme. Il y a là une très grande part d'imagination. Lorsqu'il s'agit du bon parti et du bon temps, M. Maurras cite quatre noms, et il est certain que ces quatre écrivains ont défendu, lorsque l'occasion s'en est présentée, ce que dit M. Maurras. Mais pourquoi, lorsqu'il s'agit des lettrés romantiques, ne fournit-il ni un nom ni un exemple ? Parce que ces exemples se retourneraient en grande partie contre lui.

Pendant toute sa période ascendante, jusqu'en 1843, le romantisme fut, ou bien, avec Lamartine et Hugo, à peu près conservateur en politique, ou bien, avec Gautier et Musset, à peu près indifférent. Aucun des lettrés romantiques n'a contribué, même d'une veilléité de son petit doigt, à la révolution de 1830. (Si en 1848 l'*Histoire des Girondins* descendit dans la rue, ce fut pour en chasser le roi des barricades : c'était le lapin monarchique qui avait commencé.) Au contraire elle est préparée par des voltairiens, des hommes de goût et d'éducation académiques et classiques, comme Thiers, Mignet, Carrel, les équipes du *National* et du *Constitutionnel*. Aucun n'a attaqué d'une façon systématique les lois et l'Etat. Au contraire Victor Hugo, Lamartine, ont réclamé des lois nouvelles, ce que nous appelons des lois sociales : héritiers du XVIIIe siècle ils ont péché seulement par une foi trop candide dans l'efficace suprême et toute-puissante de la loi. Cela

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 47.

regarde la discipline publique. Quant à la discipline privée, M. Maurras attache-t-il de l'importance à des fantaisies candides comme celles du bon Théo, *Fortunio* et *Mademoiselle de Maupin* ? Les romantiques anglais, Byron et Shelley, ont ici un autre tempérament et une autre envergure. Qu'on se souvienne de la place que tiennent le sentiment et l'apologie de la vie de famille chez Lamartine et chez Hugo. Chez Musset comme chez Baudelaire, la débauche s'accompagne presque toujours de mauvaise conscience, et l'âme la déteste quand la chair faible y cède. La patrie ? N'est-ce pas du romantisme qu'est né en France le grand lyrisme patriotique, celui de l'ode nationale à la Hugo, qui a ajouté sa quatrième corde, la plus sonore, au discours de Ronsard, au poème officiel de Malherbe, à la tragédie cornélienne ? La propriété ? Quel écrivain romantique a donc attaqué formellement le principe de la propriété individuelle ? » Cette malle doit être à lui », murmure, du romantisme, M. Maurras devant la malle barbue de 1848. Ainsi le Dauphin, fils de Louis XV, à qui son précepteur énumérait les crimes de Néron lui demanda : « Ne pensez-vous pas qu'un pareil coquin devait être janséniste ? »

N'exagérons d'ailleurs, à notre tour, rien. Il n'est pas de groupe littéraire un peu complexe où toutes les tendances de l'ordre politique et social ne soient représentées. Exclurons-nous, par exemple, du classicisme Fénelon que Louis XIV appelait le bel-esprit le plus chimérique de son royaume ? — Il y a tout de même, tant dans le romantisme que dans le contre-romantisme, son frère ennemi, des éléments de source et de tendance révolutionnaires, ou du moins nettement adverses de ceux qu'approuve et adopte la pensée de M. Maurras. Mais il semble que, parmi les romantiques et leurs voisins, M. Maurras dénonce avec le plus d'âpreté ceux-là même auxquels, peut-être, il doit le plus, et que cet enfant dru et fort réserve à sa nourrice ses plus vigoureux coups de poing.

Voici. La doctrine politique de M. Maurras est le nationalisme intégral, qui comporte d'abord un élément de raison et de volonté : tout subordonner au salut public, en définir les conditions et les réaliser par tous les moyens ; — ensuite un élément de sensibilité : se sentir Français par toutes ses racines et ses fibres, Français de son pays et de son terroir, fruit d'un arbre, d'une tradition, d'un ciel, attaché à sa grande patrie par l'intermédiaire nécessaire de sa petite patrie. Si, par le premier côté, M. Maurras procède de maîtres politiques, par le second il est un fils spirituel de Mistral et un frère de M. Barrès. Mais

quelles sont les figures anciennes de cette idée et de ce sentiment, en tant qu'ils fleurissent sur un visage des lettres françaises ? L'âge classique ne les a pas connus ; nous ne voyons jamais un auteur du XVIIe siècle reprendre la belle tradition de la Pleiade, du Vendômois Ronsard ou de l'Angevin du Bellay, parler, avec quelque complaisance et quelque tendresse, de sa province. Il en est de ce sentiment comme de celui de la nature. Gautier trouvait dans toute la littérature classique, deux vers pittoresques, l'un du *Cid* et l'autre du *Tartuffe*. De même il ne me souvient pas, chez nos classiques, d'une autre trace de sentiment local qu'une ligne d'une lettre où Descartes se dit avec quelque satisfaction « un homme né dans les jardins de la Touraine ». Il semble qu'un homme du XVIIe siècle se rapetisse en se rattachant à une petite patrie, tout aussi bien qu'en aimant le souvenir de son enfance et en ne la considérant pas comme une infirmité de la condition humaine. Or l'homme qui a porté le premier avec fierté le nom de sa petite patrie, qui a tiré de là des émotions et même des idées (les idées adverses de celles de M. Maurras) c'est celui-là même par qui s'est exprimé dans toute sa musique le sentiment de la nature, c'est le citoyen de Genève, le métèque Rousseau.

Et un tel sentiment prend un peu de ses origines, de ses résonances et de sa valeur littéraires, dans ce fait qu'il est une nostalgie, qu'il est repensé du dehors et qu'il cristallise dans l'exil. Aussi bien que Rousseau, M. Maurras et M. Barrès attestent qu'il n'éclôt pas dans le terroir idéalisé par lui, mais dans le séjour, les imaginations et les langueurs de Paris. Peut-être est-ce seulement chez un enfant délicat et sensitif de Paris que pouvait se composer en une idée vivante la somme de ces nostalgies, que la France devait apparaître comme le composé et le chœur de ces provinces, le point de vue central de ces monades et la figure de leur harmonie. Et ce fut en effet l'œuvre de Michelet. Les fonds décoratifs et sentimentaux, la terre et les morts, tout cet orchestre actuel des voix traditionnelles et provinciales, tout cela sort du *Tableau* qui ouvre le deuxième volume de l'*Histoire de France*. Ce *Tableau* marque une date non seulement dans l'histoire de la prose française, mais aussi dans celle de l'unité et de la conscience françaises ; il formule, par son étincelante densité, comme un trésor dans un coffre, la somme pure du patriotisme français. Or Michelet est dénoncé par M. Maurras comme le plus dangereux malfaiteur, après Rousseau. Il figure dans les *Trois Idées Politiques* comme l'expression la plus nette de la folie romantique et révolutionnaire. « Un

esprit pur et libre se décide par des raisons et, en d'autres mots, par lui-même : le sien cédait, pour l'ordinaire, à ce ramassis d'impressions et d'imaginations qui se forment sous l'influence des nerfs, du sang, du foie et des autres glandes. Ces humeurs naturelles le menaient comme un alcool. » Serait-il difficile de discerner chez M. Maurras les humeurs naturelles de Provençal blanc qui, plus peut-être que l'équitable raison, le conduisent contre Michelet et lui font méconnaître une des racines par lesquelles le traditionalisme monarchique lui-même a pu s'installer dans notre sol intellectuel ?

Mais est-il vraiment possible de marquer le moment précis où, chez un homme qui pense, « la sensibilité usurpe la fonction qui lui est étrangère », tient le rôle de guide au lieu de servir de moteur ? Existe-t-il un critère qui permette de discerner clairement, et non simplement à titre d'impression littéraire, de plaidoyer momentané, le moment où elle croit guider du moment où elle meut ? « On peut se passionner sans aucun romantisme », dit M. Maurras citant en exemple Bossuet. Pourquoi Bossuet passionné contre Luther n'est-il pas romantique, alors que Michelet passionné contre Madame de Maintenon est romantique ? Au fond tout grand art, classique ou romantique, tout beau et total rythme humain consiste dans l'ample mouvement d'une sensibilité forte qui s'ordonne ; il donne sa fleur quand la passion par lui s'épure et qu'il en lève l'image dans la paix. Un Michelet va à la Fête des Fédérations et au *Tableau de la France* comme Bossuet à l'*Exposition de la Doctrine Catholique* ou au *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*. *Jocelyn* et les *Contemplations* se terminent sur un apaisement aussi bien qu'*Horace* et que *Phèdre*, parce que depuis l'*Iliade* c'est là le nombre d'or qui règle les musiques de l'art et de l'âme.

Mais M. Maurras poursuit encore ici le romantisme. Ce que le romantisme aurait détruit, ce serait un certain tragique de la vie, et peut-être même une certaine grandeur possible de la passion. « A force de tout relâcher, les romantiques ont créé ce vil Olympe de héros dissolus, d'où semblent retombées des générations toutes faites d'argile [1] ». Le romantisme n'a ployé, utilisé la passion que pour l'exhaler dans une paix découragée et ne sachant, au lieu de l'affronter, que tantôt l'aduler et tantôt la dissoudre. « Il n'est jamais question aujourd'hui que de sentiments, écrivait M. Maurras dans la préface du

1. *Les Amants de Venise*, p. 287.

Chemin de Paradis. Les femmes, si brisées et humiliées par nos mœurs, se sont vengées en nous communiquant leur nature. Tout s'est efféminé, depuis l'esprit jusqu'à l'amour. Tout s'est amolli. Incapable de disposer et de promouvoir des idées en harmonieuses séries, on ne songe plus qu'à subir. » Des générations toutes faites d'argile M. Maurras verrait sans doute l'équivalent d'art dans une forme poétique trop spontanée qui ne sait que se complaire indéfiniment dans son abondance oratoire ou dans ses ressources verbales et que céder au flux et à la magie des mots.

En d'autres termes le romantisme lui est apparu comme la forme littéraire de ce que la République des camarades a installé en plein dans le centre de l'état politique, la facilité. Lamartine qui la possédait démesurément l'appelle la grâce du génie, et le classique qu'était au fond Musset se moque de lui. « Avez-vous lu *Jocelyn*, l'abbé ? — Oui. Il y a du génie, du talent, de la facilité. » Et dans une autre édition de *Il ne faut jurer de rien*, comme l'interlocuteur de M. Harpin, il efface *Jocelyn* pour le remplacer par Eugène Sue... Cette facilité qui coule de sa plume dans l'*Histoire des Girondins* comme elle coulait de la bouche même de Vergniaud, elle s'écoulera dans la rue quand l'*Histoire des Girondins* y descendra en 1848 ; elle est l'essence même, la pente naturelle du régime républicain et de la démocratie. Elle figure un acte de foi dans une sorte de facilité suprême qui serait à la racine de l'être, dans une disposition des choses à se faire toutes seules, idée tellement naturelle au philosophe démocratique de la *Réalité du monde sensible* qu'il nota comme une révélation prodigieuse (et vite oubliée) l'apophtegme contraire. Cette croyance, en relâchant les sources de résistance, les fibres combatives, les énergies de réaction, en faisant de la paix par exemple une sorte d'état naturel qui s'institue et se maintient de lui-même, représentait à M. Maurras, lorsqu'il écrivait *Kiel et Tanger*, « cinq cent mille jeunes Français couchés froids et sanglants sur leur terre mal défendue ».

Il n'y a pas longtemps, M. Maurras écrivant son article quotidien de l'*Action Française*, une nuit d'avions allemands, l'intitula tout naturellement *Philosophie de l'alerte*. Devant ces gens affolés qui couraient en hâte aux abris, M. Maurras songeait à l'essence de la paix et de la guerre. Il semblait que sur la capitale, fourmilière émue par le talon des puissances supérieures, cet état de trouble fût une exception, un scandale, le bouleversement de l'ordre et de l'assiette naturelle. M. Maurras invitait son lecteur à voir là au contraire un

retour à l'état normal. La vie, la société sont en état de guerre et de luttes perpétuelles, la vie est une réaction, et, selon la profonde définition de Bichat, l'ensemble des forces qui luttent contre la mort (exactement la direction sur laquelle s'embranche la cosmogonie bergsonienne de l'*Evolution Creatrice...*). Cette définition est, selon M. Maurras, « une vue de profonde philosophie, qui rend hommage à la qualité exceptionnelle, merveilleuse, réactionnaire de la vie, au milieu des assauts acharnés qui lui sont livrés de toutes les parts. Ainsi, la notion de la paix, inspirée de son vrai amour et de sa juste estime, doit être conçue par rapport à la multitude infinie des éléments et des puissances qui conspirent tantôt à l'empêcher de naître, tantôt à la détruire à peine est-elle née ». Et il disait puissamment cette tension vigilante, cette carapace fragile et tenace de courage et de génie humains suspendues dans l'atmosphère de la nuit sous les étoiles pour entretenir sur l'humanité menacée une enveloppe légère encore et précaire de sécurité.

Idée austère et tonique, pessimisme sain comme l'amertume du sel, domination de l'ordre mâle, cet aspect à la fois viril, courageux et triste du Thésée au Parthénon et de l'Adam à la Sixtine, — la racine élémentaire et la base originelle de la virilité et de l'énergie. A des « générations toutes faites d'argile » celui qui s'agenouillait devant une colonne des Propylées doit proposer l'exemple du marbre, du bronze, de la matière dure.

L'argile elle-même y trouve son compte, et par les bronziers péloponnésiens l'art est conduit à Tanagra. « Pour bien aimer il ne faut pas aimer l'amour, il ne faut pas le rechercher, il est même important de sentir pour lui quelque haine. S'il veut garder toute la douceur de son charme et toute la force de ses vertus, l'amour doit s'imposer comme un ennemi qu'on redoute, non comme un flatteur qu'on appelle.. Sans doute, quand l'objet est fort, quand il est digne, quand la passion est puissante, est-il bon que ce soit le trouble, en fin de compte, qui l'emporte ; plus l'obstacle aura été élevé, énergique la résistance, plus ce trouble victorieux aura gagné d'éclat ou de durée et pourra donner de délices. Telle est la grâce de la sagesse, tel est le prix de la raison, que leur frein serré constitue la condition dernière de tout plaisir un peu intense et pénétrant. Elles seules composent une volonté ferme, un corps pudique et un cœur vrai [1]. »

1. *Les Amants de Venise*, p. 267.

Ainsi le romantisme ne fait pas seulement déchoir le prix de l'ordre, mais le prix encore de ce qui rend belle, en tant qu'elle est redoutée et retardée, la rupture de l'ordre. Cette touche, que l'on croirait d'abord ultra-romantique et qui nous est donnée comme ultra-classique, elle tire, elle aussi et au même titre que le sentiment par elle indiqué, sa valeur de son exception, de son isolement dans la pensée de M. Maurras, de ce qui la fait scintiller comme un pic inattendu, d'ordinaire voilé sous le rideau d'une volontaire nuée. N'atteignons-nous pas là comme un hédonisme transcendant, frère plus aigu et paradoxal de celui qu'aménage savamment l'œuvre de M. Barrès ? Cette vie double, qui à une nature grossière n'apporte qu'hypocrisie, une âme bien née la connaît et la construit comme l'effort, tantôt humainement infructueux, tantôt divinement réussi d'une discipline. Et en effet la culture du XVIIe siècle, les racines de notre art classique, plongent dans ces assises. L'homme d'alors, né chrétien et français, vivait sur deux registres opposés, naïvement et puissamment, celui du monde et celui de la religion. De là, en partie, chez Descartes et chez Pascal, chez Corneille et chez Racine, un invincible dualisme, un perpétuel travail tantôt pour distribuer méthodiquement dans les deux ordres les objets de la nature humaine, tantôt pour ployer et réduire un ordre à l'autre. Ce dualisme fait du tragique le sommet même de cette culture. Dès le XVIIe siècle il est tourné en ridicule par Molière, ou plutôt Molière pose la question sur le terrain comique, tant avec le *Misanthrope* qu'avec *Tartuffe*. La franchise d'Alceste annonce si bien le philosophe de Genève que c'est tout juste si Rousseau, lorsqu'il reproche à Molière d'avoir rendu Alceste ridicule, n'estime pas, dans son délire de la persécution, que Molière l'a personnellement visé, — et Camille Desmoulins prétendra reconnaître en Philinte un feuillant, en Alceste un jacobin. Au sentiment de la vie double que la religion catholique entretient savamment, parfois dangereusement, succède une passion de simplicité, de franchise, d'unité.

Donc tandis que le secret de la culture est en partie dans une conscience qui discerne, dans une force qui hiérarchise, dans un frein qui discipline, le romantisme a simplifié tout cela à l'excès. Il a prétendu aller tout droit au bout de tout, il a mutilé la vie en ne la vivant que sur un plan. Et tout cela n'est pas faux, et il faut savoir à M. Maurras le meilleur gré de nous le dire ou de nous le suggérer. Seulement, ici encore, nous ne devons pas oublier de porter en compte au romantisme le bénéfice de nos remarques de tout à l'heure. Il nous a fait

sentir plus profondément le besoin de ce qu'il méconnaissait si grandiosement. On ne peut le séparer des réactions qu'il provoque, des examens de conscience qu'il oblige à faire, des nostalgies qu'il fait éclore, des beaux enfants qu'il a nourris et qui s'exercent à le battre. Certes il est une délicatesse de culture, une riche complexité de vie en partie double, qui manque aux Lamartine et aux Hugo, même aux Vigny et aux Baudelaire. Mais peut-on séparer du romantisme ceux qui ont construit du romantisme et contre lui cela même qu'ils ont reconnu lui manquer, les Stendhal, les Sainte-Beuve, les Renan, les Flaubert, les Barrès, les Maurras ? Nous avons là non pas certes un bloc, mais une unité complexe et vivante, riche, nuancée, équilibrée. Les Français, à M. Maurras, paraissent le peuple qui « après Rome, plus que Rome, incorpora la règle à l'instinct, l'art à la nature, la pensée à la vie ». Mais précisément romantisme et contre-romantisme font surgir dramatiquement devant la critique une vivacité d'instinct, une profondeur de nature, une puissance de vie, qui ne se laissent pas incorporer à fond toute la règle, tout l'art, toute la pensée. La résistance qu'ils leur opposent, l'étoffe ou la matière dont ils les dépassent, donnent même à la règle, à l'art, à la pensée, leur tragique, leur intérêt, leur humanité. S'il y a en effet dans le romantisme quelque chose de démesuré (le mot, qui se place bellement à la rime et s'y accorde avec azuré, est pris toujours chez Hugo, Banville, Heredia avec un sens de magnificence et d'éclat), l'ombre de ce démesuré céleste s'est projetée sur la terre comme un goût plus cher et plus fervent de la mesure.

Qu'un éclate de chair humain et parfumant !
Le pied sur quelque guivre où mon amour tisonne,
Je songe plus longtemps, peut-être, éperdûment
A l'autre, au sein brûlé d'une antique Amazone !

II

LA DÉMOCRATIE

Révolution, démocratie, république, tout l'ordre politique contre lequel s'est armé M. Maurras est associé de près au romantisme qui l'a sinon engendré, du moins légitimé et déchaîné. Il faut le louer d'avoir posé le problème politique avec cette ampleur, d'avoir placé sur une même ligne et expliqué l'un par l'autre le spirituel et le temporel du siècle. Il n'était pas le premier, et les romantiques lui avaient eux-mêmes montré le chemin. Dans la *Réponse à un acte d'accusation* Victor Hugo pousse jusqu'au bout, avec une verve illimitée, la comparaison de sa révolution littéraire avec la révolution politique de 1789. Il a fait pour les mots ce qu'elle avait fait pour les hommes. Mais on peut aller plus loin et parler plus sérieusement que cette imagerie d'Epinal. Le point de vue le plus général sous lequel on envisagerait ce parallélisme du politique et du littéraire serait, je crois, celui-ci : le romantisme a mis derrière l'humanité, la pensée, la poésie, une substance dont tout le reste n'est que manifestation passagère, la Nature. Romantisme, naturalisme, symbolisme, l'acceptent pareillement comme la réalité suprême qui commande l'homme, comme la mer universelle où retombent toutes les gouttes d'eau individuelles. Elle est donnée chez eux comme un élément. Au contraire l'art classique, qui était un art humain, réalisait la nature sous les espèces de l'homme. Du XVIIe siècle au XIXe s'est faite la grande transgression musicale, dont les eaux sonores ont tout envahi. Cette impression que nous verse magnifiquement la poésie romantique, je la retrouve transposée en l'ordre politique, mais toujours de même fonds et révélant les mêmes racines originelles, quand je lis les derniers chapitres de la *Démocratie en Amérique* où Tocqueville, avec une clairvoyance ironique, détachée, à peine teintée de mélancolie, développe, en le style élégant et nu qu'il tient de Montesquieu, en petites phrases égales et douces, le mouvement d'irrésistible marée dont la démocratie submerge peu à peu les sociétés

humaines. Peu à peu cette démocratie s'anime, occupe tout, déborde tout, comme le Satyre de Hugo devant l'assemblée des dieux. Elle investit l'humanité et l'espace, pareille à la Nature romantique, avec la puissance d'un élément. On pense aux personnifications panthéistes de Flaubert dans la *Tentation de Saint Antoine*. C'est en effet à la tentation du vieux solitaire qu'a été soumise l'intelligence du XIXe siècle. Les puissances multiformes du nombre et de la matière se sont imposées d'abord à elle par la force, puis se sont enracinées dans son consentement, se sont fait accepter et flatter. M. Maurras les désigne d'un nom sans honneur : « Taine avait dit le crocodile. Mais, de grâce, pourquoi le crocodile plutôt que le chameau, l'âne et la vipère ? Basse méchanceté, sottise, veulerie, tout cela est républicain-démocratique. Notre ami a trouvé un sobriquet plus synthétique. Il a écrit : la Bête, et tout le monde a reconnu le funeste animal [1]. » Le vicomte de Tocqueville s'exprimait en termes plus amènes : sous les lucides périphrases de la *Démocratie en Amérique* il pensait parfois la même chose. C'est la même Bête que Renan a introduite dans son *Caliban*. Mais l'auteur de la *Réforme intellectuelle et morale*, dégoûté par la nullité des vieux partis, séduit par les prévenances dont la démocratie l'entourait, par la liberté complète et les complaisances aimables qu'elle ménageait à ses travaux intellectuels, montra Caliban en voie de s'humaniser, et d'établir, en succédant à Prospero, un gouvernement sortable.

M. Maurras n'a pas regardé sans effroi l'Intelligence amoureuse, comme Titania, du nouveau Bottom, et caressant, enguirlandant (de fleurs en papier, celles des estrades officielles) ses oreille d'ânes. Devant ce retour offensif des puissances que symbolise le marais de Marthe, il s'est tenu plus ferme à l'autel des divinités poliades et aux pierres du rocher d'Aristarchè. Il a vu dans le vicomte de Tocqueville le successeur direct de ce marquis de la Fayette qui

Fit à Leviathan sa première layette

comme dit, en une belle rime qui a raison, Victor Hugo. Ainsi que saint Antoine il a su résister à l'immense diablerie orientale, mystique et romantique. A une Belle Jardinière où le crayon de Forain a figuré la démocratie arrosant les lys, il crie verveusement : « Oui !

1. *Enquête*, p. 155.

te voilà, Démocratie, épais arrière-train et croupe de bête mystique, grave accumulation de ce poids de bassesses qui te tirent, à chaque instant, un peu plus près de ton élément naturel !... La Belle Jardinière crie à première vue : Je suis bien cette juive que vous appelez République. Ne me regardez plus, si je vous fais horreur, mais, l'œil baissé, comprenez-moi. Comprenez : je suis la bêtise et je ne peux pas être moi sans préparer et confectionner mon contraire ; comme Catoblépas, qui se ronge et se dévore sans le savoir, je me tue à faire le jeu de mes ennemis déclarés [1]. »

Quand il explique le romantisme en deux importants ouvrages, les *Amants de Venise* et le beau morceau du *Romantisme Féminin*, M. Maurras ne se défend pas d'une estime éclairée pour la poésie romantique, d'une tendresse pour ceux qui furent les héros et les victimes du romantisme. Mais aucune atténuation dans ses jugements sur la démocratie : la démocratie c'est l'anarchie, c'est le mal, c'est la mort. « La cité antique est tombée en décadence quand le ver de la démocratie l'a rongée ; et les parties du monde moderne auxquelles le même animalcule immonde s'est attaqué inclinent au même destin [2]. » Défendre la société contre ses ravages, telle est l'œuvre qu'il s'est proposée, tonique par sa difficulté, escarpée par son but. Sa haine de la démocratie est fondée sur trois raisons : la démocratie est le contraire de l'organisation, — elle est la société à l'état de consommation et non de production, — elle représente dans l'intelligence politique la critique qui ne peut que détruire, mais ne sait pas édifier.

Le problème dit de l'organisation de la « démocratie » a fait le sujet de nombreux ouvrages, généralement peu substantiels. On déclare que c'est un problème vital auquel il est nécessaire d'aviser, puis après quelques tours de passe-passe, on se confie aux forces de la « vie », on constate une pagaille présente, dont on fait un tableau pittoresque, et l'on conclut que la démocratie saura probablement « se débrouiller ». Mais le système D n'est, dans l'ordre politique comme dans l'ordre militaire, qu'une rallonge que met l'esprit d'initiative à une organisation qui lui préexiste et qui lui donne sa base. Le terme d'organisation de la démocratie est simplement, d'après M. Maurras, un terme contradictoire, un *fer en bois*. « Une démocratie est nécessairement amorphe et atomique, ou elle cesse d'être une démocratie. Une démocratie ne

1. *Enquête*, p. 386.
2. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 316.

s'organise pas ; car « l'idée d'organisation, à un degré quelconque, exclut, à un degré quelconque, l'idée d'égalité. Organiser, c'est différencier, et c'est, en conséquence, établir des degrés et des hiérarchies. Aucun ordre ne saurait être égalitaire, si ce n'est dans les types les plus humbles et les plus récents de la vie politique, en des sociétés très pauvres et dénuées de toute complexité [1]. »

Logiquement, cela se tient en perfection et demeure irréfutable. Le raisonnement de M. Maurras porte, au spirituel, contre l'idée démocratique incorporée au spirituel de l'Etat républicain, contre la notion de démocratie intégrale. Il suit les théoriciens démocratiques sur leur terrain et leur démontre leur absurdité. C'est son droit et c'est leur faute. Mais il ressort des paroles de M. Maurras et de la saine raison qu'il n'y a pas, qu'il n'y aura jamais, de démocratie intégrale sinon dans un monde anarchique dont la Russie actuelle elle-même ne donne qu'un faible crayon.

Seulement la République ne constitue pas une démocratie intégrale. Et M. Maurras est le premier à en convenir, ou plutôt à l'établir triomphalement : l'organisme politique appelé République française ne vit que par un reste ou une imitation du vieil ordre monarchique, et par l'existence d'une aristocratie politique qui le gouverne, celle dite des quatre Etats. Lorsqu'il se dit démocratie il ment ; quand la loi parle d'égalité « la loi ment, et, les faits quotidiens mettant ce mensonge en lumière, ôtant aux citoyens le respect qu'ils devraient au régime politique de leur pays, ceux-ci en reçoivent un conseil permanent d'anarchie et d'insurrection » [2]. Il y a donc contradiction entre le spirituel et le temporel de l'Etat. Un régime qui séparerait les deux pouvoirs leur permettrait d'avoir raison chacun sur son terrain, un régime qui les confond ne peut les faire cadrer ensemble que par des sophismes ou des mensonges.

Si la République n'est pas une vraie démocratie, si ce poulet est baptisé indûment carpe, il se pourrait donc qu'elle fût un bon gouvernement... — Y pensez-vous ? s'écrie M. Maurras. Considérez sur quels fondements peut être bâti un Etat qui retient à sa base un pareil mensonge. Et puis, si la démocratie n'est point dans ce qui fait l'être de l'Etat, c'est-à-dire dans le minimum de force qui lui permet d'exister, elle est dans toutes ses causes de faiblesse et de ruine, elle est l'ensemble

1. *Enquête*, p. 117.
2. *Id.*, p. 117.

même de ces causes. Elle se développe incessamment, portant avec elle la maladie et la mort, grâce aux funestes institutions de l'an VIII, qui « travaillent depuis cent ans à affaiblir, faute de pouvoir les détruire complètement, la famille, l'association, la commune, la province et, en bref, tout ce qui seconde et fortifie l'individu, tout ce qui n'enferme pas le citoyen dans son maigre statut personnel. »

La démocratie pure n'existe pas. « Ce qui existe en France depuis la funeste Déclaration des droits de l'homme, c'est un état d'esprit démocratique ». Bien. Mais il existe aussi un état d'esprit aristocratique. A la page suivante M. Maurras écrit : « Il serait ridicule de dire que nos mœurs sont démocratiques. Tout observateur attentif distingue, au contraire, que les différences de classe se marquent et s'accentuent en France de jour en jour [1]. » Bien encore : des mœurs ne vont pas sans un état d'esprit. Et il existe enfin un état d'esprit monarchique. La République est l'absence du roi, mais cette absence garde l'empreinte de l'absent. Les institutions de l'an VIII, dont se plaint M. Maurras, et qui nous régissent non politiquement, mais administrativement, sont des institutions monarchiques, une mauvaise monarchie mais enfin une monarchie. Qu'est-ce à dire sinon que la France, absolument comme tous les Etats un peu complexes du monde, ceux du passé et ceux de l'avenir, représente un gouvernement mixte ? La théorie du gouvernement mixte, formulée par Aristote (d'après Platon) et jugée par lui le meilleur gouvernement était, comme en fait foi le *De Republica* de Cicéron, incorporée à l'opinion éclairée et à la sagesse des anciens. Ce n'est pas seulement le meilleur gouvernement, mais tous les gouvernements même médiocres qui sont mixtes, et qui comportent une dose plus ou moins modérée de démocratie. Dans un vigoureux chapitre de la *Politique Religieuse*, M. Maurras se moque beaucoup du vicomte d'Haussonville qui avait allégué que l'Eglise « offrait le parfait modèle d'une société démocratique où la naissance ne conférait aucun droit. » M. Maurras n'a pas de peine à montrer que l'Eglise, sauf en ce qui concerne l'hérédité impossible dans une hiérarchie de célibataires et dans une société spirituelle où l'on n'est introduit que par la naissance du baptême, a une constitution aristocratique et monarchique. C'est vrai. Mais enfin, dans notre langage d'aujourd'hui, le sens de démocratie ne se borne pas plus à celui de gouvernement par le peuple que le sens

1. *Enquête*, p. 119.

d'Eglise à celui d'assemblée : démocratie et démocratique s'entendent de tout système politique et social où les hommes sont classés par d'autres inégalités que celles de la naissance, par celle de l'intelligence ou de la vertu ou de l'argent ou de l'intrigue. Une société aristocratique comme l'Eglise pourra être démocratique par là. Une société démocratique par ses effets (l'émiettement individuel) comme celle créée par les institutions de l'an VIII est aristocratique par ses moyens (les familles où elle recrute son personnel) et monarchique par sa source (Bonaparte et les successeurs de Bonaparte). La monarchie de M. Maurras s'accommode d'ailleurs fort bien de cette triple formule : monarchie dans l'Etat, aristocratie dans le gouvernement local, qui s'organiserait autour des familles-souches, démocratie dans les corps, Instituts ou Syndicats, qui sont des sociétés d'égaux.

« Le moindre individu, dit Gœthe, peut être complet, à condition de se mouvoir dans les limites de ses aptitudes et de sa compétence. » La démocratie aussi peut se mouvoir sans usurper dans les limites de ses aptitudes et de sa compétence. Mais ces aptitudes, précisément, M. Maurras les limite à ce peu de choses : consommer ce que les régimes constructeurs ont produit.

« Mon ami Maurice Barrès s'est publiquement étonné que j'eusse rapporté d'Attique une haine aussi vive de la démocratie. Si la France moderne ne m'avait persuadé de ce sentiment, je l'aurais reçu de l'Athènes antique. La brève destinée de ce qu'on appelle la démocratie dans l'antiquité m'a fait sentir que le propre de ce régime n'est que de consommer ce que les périodes d'aristocratie ont produit. La production, l'action, demandait un ordre puissant. La consommation est moins exigeante : ni le tumulte ni la routine ne l'entrave beaucoup. Des biens que les générations ont lentement produits et capitalisés, toute démocratie fait un grand feu de joie. Mais une flamme est plus prompte à donner des cendres que le bois du bûcher ne l'avait été à mûrir, et ainsi ces plaisirs du bas peuple sont brefs [1]. »

C'est là poser avec une grande netteté le problème sur son point essentiel et sur son centre de gravité. Ces lignes d'*Anthinea* ont été écrites vers 1900. Je les recopie, ce mois de janvier 1918, aux lueurs d'un fameux bûcher, celui de la révolution russe. Quelques mois de démocratie, poussée à ses extrémités par la logique asiatique du cerveau slave, ont suffi pour détruire ce qu'avaient édifié en trois siècles les rassembleurs de terre russe.

1. *Anthinea*, p. VI.

Considérez tous les éléments actifs et positifs dont est faite une société, et voyez que la démocratie qui, du rang encore redoutable de Caliban, est descendue, pour M. Maurras, à celui d' « animalcule immonde » a pour fonction de les détruire. « Tradition, discipline, hiérarchie, famille, association spontanée, autorité, responsabilité et hérédité du pouvoir, — voilà ce qui crée et conserve les Etats, qu'ils soient anciens, qu'ils soient modernes, » Or la démocratie a coupé la tradition, énervé la hiérarchie, défait la discipline, émietté la famille, empêché l'association spontanée, puisé l'autorité à sa source la plus basse, fait de l'irresponsabilité le privilège du pouvoir et interdit à ce pouvoir, révocable après quatre ou sept ans ou selon le bon plaisir d'une foule parlementaire, d'hériter de ses propres expériences. Détruire une à une les forces dont l'acte est de construire, tel est donc l'acte de la démocratie.

Quand M. Barrès s'est étonné que cette haine de la démocratie n'ait reçu dans un voyage à Athènes aucun tempérament, sans doute songeait-il que le travail qui aux yeux de M. Maurras représente dans l'ordre du beau la production la plus parfaite de l'homme, l'Acropole, fut construit par une démocratie. — Non. Elle fut l'œuvre de Pericles, de Phidias, d'Ictinus et de Mnesiclès, et les deux premiers au moins n'eurent guère à se louer de la démocratie athénienne. Les œuvres de l'art sont filles du génie individuel, et n'ont pas grand chose à voir avec les œuvres de la politique. — M. Maurras publiera peut-être, quand des loisirs lui viendront, son *Essai sur l'échec de l'aristocratie athénienne* annoncé depuis longtemps et que nous aimerions bien lire. En attendant il allègue pour sauver son goût athénien et sa haine de la démocratie deux arguments dont il essaie de pallier la contradiction : d'abord que le grand nombre des esclaves faisait des république grecques, même quand leur constitution était démocratique, de véritables aristocraties ; ensuite que pendant la période démocratique Athènes a simplement usé et détruit ce qu'avait accumulé de ressources politiques l'aristocratie au second degré qui gouvernait son aristocratie d'hommes libres.

Je ne veux pas engager à ce propos un débat historique. Il sera temps de l'entamer quand aura paru le livre annoncé de M. Maurras. (Sa seconde *Quiquengrogne* peut-être...) Mais j'ai déjà noté, en me référant à Isocrate, tout ce qu'on rencontre d'affinités grecques dans la politique de M. Maurras. Une phrase, une page de lui nous ramène souvent à la *République* ou aux *Lois*. Cette idée de la démocratie qui à

Athènes ou en France répondrait aux époques de consommation me fait songer aux pages de la *République* où Platon compare l'Etat sain et l'Etat gonflé d'humeurs, le premier demeurant presque mythique, le second correspondant, dans la description qu'il en fait, aux formes réelles de cités qu'il avait sous les yeux. Cet état gonflé d'humeurs a beau être déclaré malade, il ose vivre, se développer dans ce bruit, ce luxe, ces conquêtes, cette expansion qui constituent pour Platon autant de vices mortels. La *Cité Antique* de Fustel donne une impression analogue : quand les cités antiques entrent dans l'histoire elles sont déjà en décadence, et c'est pourtant cette période proprement historique, cette pente de leur décadence qui a fait la fécondité de leur vie et l'a rendue digne d'être vécue. Le triomphe de la démocratie à Athènes, qui passe par les trois étapes de Clisthène, de Thémistocle et de Périclès correspond à la grande période productrice et civilisatrice de l'histoire athénienne. Que cette démocratie n'ait existé à Athènes que dans la mesure où la dosait une constitution mixte, d'accord. Que cela ne prouve pas grand chose contre la critique détaillée et précise faite par M. Maurras de la démocratie française, soit. Mais enfin, puisque nous nous occupons ici du jugement général, dogmatique, qu'il porte sur la démocratie en soi, Athènes fournit un premier exemple d'un peuple qui, en démocratie, a produit en même temps qu'il a consommé. Il y en a d'autres. Il y a la Suisse. Il y a les Etats-Unis, que Tocqueville alla étudier à fond et sur place comme le type le plus instructif de la démocratie. Or le bon état actuel et les chances de durée de la Confédération helvétique et de la République américaine n'impliquent aucune collaboration aristocratique : la Suisse n'a pas d'aristocratie, et celle des Etats-Unis, toute financière et industrielle, est à peu près viagère, se refait à chaque génération. La Suisse et les Etats-Unis ne vivent pas évidemment dans les mêmes conditions que nous, et M. Maurras aurait beau jeu à nous montrer les différences. Mais il ne s'agit toujours que de l'idée générale de la démocratie, et de la question de savoir si la démocratie appartient au règne humain et politique où simplement à ces espèces animales, monstrueuses ou immondes, Tarasque ou ver de terre, tout juste capables de manger et de détruire, parmi lesquelles la rangent les imaginations peut-être un peu entières et précipitées de M. Maurras.

On classerait à peu près les idées sur ce sujet complexe en remarquant qu'un pouvoir peut être démocratique de trois façons qui non seulement peuvent ne pas coexister, mais dont l'une exclut assez générale-

ment les autres. Il est démocratique dans son exercice, quand les décisions importantes sont prises par le peuple assemblé ainsi que cela se passait dans les républiques antiques et, aujourd'hui, dans les pays de *referendum* comme la Suisse. Il est démocratique dans sa source quand il est exercé par des mandataires élus au suffrage universel, comme c'est le cas en France pour le pouvoir politique, comme c'était le cas dans les constitutions de la fin du XVIIIe siècle, celles de nos Assemblées révolutionnaires et celle qui régit encore les Etats-Unis d'Amérique, pour les pouvoirs politique, administratif, judiciaire et même religieux. Il est démocratique dans son effet quand il est exercé, quelle qu'en soit la source, au bénéfice de la « classe la plus nombreuse et la plus pauvre » (le langage courant donne à cet état de démophilie le sens de démocratique lorsqu'il appelle par exemple l'abaissement des tarifs de chemin de fer une mesure démocratique). « La Monarchie, écrit M. Maurras, comme la Science, est réaliste. Elle ne se paye point de mots. Elle voit les choses et tient compte des plus infimes. Si la démocratie était, comme on le dit, un fait économique, et s'il existait, réellement, un état démocratique de la société, la Monarchie, comme la Science, en tiendrait compte avec scrupule. Mais la démocratie, on l'a bien dit, n'est qu'un mensonge [1]. » M. Maurras entend-il par monarchie la cité abstraite sur laquelle règne avec une majesté louis quatorzienne sa belle intelligence ? Les monarchies de l'Europe, à commencer par celle des Hohenzollern, ont tenu compte de l'état démocratique puisqu'elles lui ont fait sa part, puisque le Reichstag, élu au suffrage universel avec les garanties rigoureuses d'un vote secret, ses cent députés socialistes, était une pièce essentielle de leur empire. — Attributions réduites, socialistes domestiqués, impérialistes. — Peut-être. Il n'y en avait pas moins en Allemagne, que vous le limitiez ou que d'autres l'allongent, un état démocratique, une démocratie tout court, une *Sozialdemocratie*, toutes choses dont la monarchie impériale et royale tient autant de compte que la monarchie royale française de demain tiendrait de compte des états français analogues et dont elle savait se servir.

L'artifice de M. Maurras consiste à élire dans le sens complexe et mouvant que la vie politique a donné au mot démocratie tous les éléments négatifs et destructeurs, à dénommer aristocratiques ou monarchiques tous les éléments positifs et constructeurs. Il y a quelques

1. *Enquête*, p. 117.

années Faguet écrivant tous les jours dans le *Gaulois* une petite machine hachée et pressée qu'il signait « Un Désabusé » s'avisa d'y remarquer qu'au fond tout gouvernement est aristocratique, et que même la démocratie n'est autre chose que l'aristocratie du nombre. Evidemment Faguet estimait qu'un pareil raisonnement était toujours assez bon pour un quotidien, et il employait lors d'une soutenance de thèse en Sorbonne des arguments plus décents. Toujours est-il que M. Maurras, relevant ce passage dans l'*Action Française*, demanda pour une telle manière de ratiociner un certain nombre de coups de bâton. M. Maurras entend, plus raisonnablement, par aristocratie la domination d'une minorité sur la majorité, d'une qualité sur la quantité... mais ne reste-t-il dans la démocratie, dans la part d'autorité qui appartient à la quantité, au nombre, aucun contenu réel et « archique ».

Ce contenu, c'est le gouvernement de l'élection, l'élection du gouvernement. La démocratie, gouvernement direct dans l'antiquité, ne s'exerce dans nos Etats modernes que par des collèges de représentants. Dans le gouvernement direct, l'électeur vote sur un sujet réel ; dans le gouvernement par représentant il vote pour une personne. La démocratie d'Athènes était fort peu électorale, puisque les magistrats sauf les stratèges étaient désignés par le sort. Notre démocratie est au contraire toute électorale, et elle exclut le gouvernement du peuple par lui-même, puisque la loi interdit le mandat impératif. La même étiquette est donc portée par deux formes de gouvernement opposées, — ce qui continue à nous montrer la complexité de ces concepts et de ces états politiques. Notre démocratie à nous prend ses sources moins chez des citoyens que chez des électeurs. Or M. Maurras donne une formule pittoresque de l'élection politique. Elle consiste, dit-il, à « délivrer des blanc-seings à des inconnus ».

Cette définition n'est qu'une phase dans la destinée vraiment curieuse que la langue courante d'aujourd'hui ménage aux termes d'électeur et d'électoral. Sur les affiches du mois de mai, électeur signifie dépositaire de la science infuse, juge suprême des valeurs françaises, source incorrompue du beau, du vrai et du bien ; électoral se joint d'ordinaire au mot auguste de devoir : voter c'est remplir le devoir électoral. En dehors de cette époque privilégiée, l'un et l'autre mot passent par toute la gamme des sens ironiques, électeur signifie troupeau, gogo et poire, électoral appliqué à un acte de politique quelconque, le note de ridicule et d'infamie. Que signifient ces fortunes

bizarres ? Tout simplement qu'il y a une disproportion immense entre la compétence attribuée à l'électeur par la loi, compétence que le premier sens étend démesurément, et la compétence réelle de l'électeur, compétence que le second sens bafoue injurieusement.

La première partie de la formule de M. Maurras est plus vraie que la seconde. L'électeur délivre bien des blanc-seings pour traiter de tout, mais il ne les délivre pas à des inconnus. En général l'électeur, tant l'électeur isolé que le gros électeur influent, sait fort bien pour qui et pourquoi il vote : il cherche avant tout un factotum débrouillard, actif, capable de faire aboutir dans les bureaux et ailleurs les affaires locales et privées. L'avoué et l'avocat qui s'enrichissent attirent la pratique et c'est très naturel : malins pour leur compte, ils le seront pour le compte de leurs clients. Il en est de même de l'avoué et de l'avocat politique, de ce procureur, de ce courrier qui tient pour l'arrondissement le rôle du *defensor* dans la cité gallo-romaine. Notre constitution démocratique de 1875 est superposée aux administrations, bureaucratiques et monarchiques de l'an VIII ; le Parlement et les ministres figurent comme le collège des avocats du public auprès de ces administrations. Evidemment moins les intérêts locaux auront de litiges avec les administrations, moins ils auront besoin d'avocats ; plus ils seront autonomes dans leur sphère, moins ils auront de litiges : c'est pourquoi M. Maurras a fort bien compris qu'un gouvernement ne pouvait être sainement anti-parlementaire que s'il décentralisait : « La décentralisation, lui dit un de ses interlocuteurs de l'Enquête, sera l'os à ronger du parlementarisme » puisque l'on pourra continuer à parlementer dans les assemblées locales, compétentes sur leurs intérêts. Mais tant qu'il y aura des administrations centralisées, le Français aura besoin du courrier et du défenseur parlementaires. Aucune administration n'est plus autonome, plus monarchique que celle de l'armée : si pendant les cinq années de guerre, nous autres poilus avons obtenu successivement les améliorations matérielles qui ont rendu notre vie moins primitive, nous ne le devons pas à nos grands chefs, que le bien-être du soldat n'intéresse que secondairement, mais aux réclamations de nos avocats du Palais-Bourbon, aux millions de lettres qui leur ont parlé sur tous les tons, doux ou rudes, de permissions, de portions et de quarts de vin. En 1914 un commandant du Midi criait à des territoriaux réunis dans la cour d'une caserne, à Bourges : « Vous n'êtes plus des éléqueteurs, vous êtes des soldats et vous marcherez droit. » Le poilu s'est tout de même bien trouvé

d'être un « éléqueteur ». — Les électeurs rencontrent dans les hommes de loi et similaires les gens qu'il leur faut : quiconque aura bien compris l'horizon, la compétence et la psychologie de l'électeur, jugera qu'il vote fort sainement, et que ses choix, de son point de vue légitime, sont généralement bons.

Le vice réside dans le fait de déléguer à ce collège de défenseurs locaux tous les pouvoirs d'un Etat centralisé. Le parlementaire a joué un rôle utile — dont je lui suis reconnaissant — en enjoignant à l'intendance d'emplir mon quart, d'augmenter mon prêt et mon indemnité de tranchées. Mais lecteur de *Kiel et Tanger* je suis fondé à reconnaître que son ignorance en matière de politique européenne l'a mené aux fautes qu'un million et demi de Français ont payées de leur vie. Et (que les militaires ou le Parlement ou très probablement tous deux soient ici responsables) je sais que plus d'artillerie lourde au début de la guerre m'eût procuré des avantages plus appréciables que ne l'était ma chopine quotidienne de pinard. Tel député de mon département, deux fois ministre, cinq fois rapporteur du budget des affaires étrangères, pouvait être, pour nos intérêts locaux et même pour des affaires personnelles un excellent et précieux courtier, rôle appréciable, utile, et qu'il remplissait avec dévouement. Un matin de 1903, dans le petit appartement d'Asnières où, pauvre et honnête, il vivait exigüment, il me déclara du ton doctoral d'un homme dont l'essence est d'avoir raison : « On prétend que le parti radical n'a pas de politique extérieure. Le parti radical a une politique extérieure dont voici le programme : laïciser notre enseignement en Orient, et instituer l'arbitrage international. » La même semaine M. Henry Bérenger montait son escalier pour le prier de vouloir bien diriger la politique étrangère à l'*Action*, journal alors puissant. Ce genre d'ignorance, qui paraît bien congénital au régime, coûte cher à un pays.

Le pouvoir absolu d'un Parlement multiplie l'un par l'autre tous les périls de l'anarchie et de l'absolutisme, de l'incompétence et de l'irresponsabilité. Un parlementaire comprend mal pourquoi, grand homme vénéré dans sa circonscription, Paris se moque de lui. C'est qu'il est respecté dans le cercle des services qu'il rend, bafoué à la place où il usurpe. Mais bafoué ou non il y reste. Et comme on n'a jamais vu un corps se réformer de lui-même et par lui seul, comme le parlementaire ne sait corriger un abus qu'en s'attribuant des pouvoirs nouveaux, comme le parlementarisme n'est pas un accident du régime, mais le régime lui-même, les Français clairvoyants se trouvent rejetés sur

l'oreiller de l'indifférence ou vers l'espoir d'un coup de force. De là un malaise général et des crises périodiques.

Cette omnipotence, née de l'élection, n'est bornée que par l'élection, et ses bornes mêmes deviennent aussi néfastes que son principe. M. Maurras a montré souvent, avec beaucoup de sens, comment le gouvernement électif doit dépenser sa principale force non à gouverner, mais à se maintenir, non à exercer sa fonction, mais à conserver son être, — le souverain, c'est-à-dire le Parlement, à se conserver devant l'électeur, le délégué du souverain, c'est-à-dire le ministère, à se conserver devant le Parlement.

« Amiel, dit M. Maurras, a connu et décrit la maladie d'une âme chez qui la force et la vivacité de la critique, la constance et la hardiesse du contrôle, précédant la vie et l'action, viennent diminuer le pouvoir d'agir et de vivre. La maladie libérale et parlementaire, c'est la maladie d'Amiel étendue au corps de l'Etat. Les Chambres critiquent les moindres résolutions et les moindres tendances du Gouvernement. Celui-ci perd son temps à contester cette critique préalable : à la longue, il ne tente plus d'opposer, comme le ferait l'être sain, à de vaines censures, une volonté positive. Ses forces vives sont absorbées par le dialogue avec l'opposition. Il confond la nécessité de se maintenir contre les assauts de cette dernière avec son office d'administrer et de gouverner le pays. Le peu d'intelligence et d'énergie pratique qui n'est point frappé d'ataxie est ainsi dépensé à de basses manœuvres de défense ministérielle. L'Etat languit, il se dissout [1].

Souveraineté de la critique, analogue à ce « gouvernement de l'examen » dont on parlait devant Charles Jundzill. C'est par là que l'esprit de la Révolution, de la grande « période critique » des Saint-Simoniens, incorporé au spirituel de la France, agit sur elle. Il déplait à M. Maurras qu'on invoque à ce sujet certains travers anciens du caractère français. Pourtant, chez un peuple intelligent et logicien, porté à vivre en autrui et sur autrui, il était naturel que le sens critique, aiguisant le goût des idées et de la parole, ne pût être réfréné et maintenu à sa place que par une discipline aussi énergique que lui : une des premières pages du *Testament politique* de Richelieu dit à ce sujet en quelques phrases tout l'essentiel. La tendance politique de tout fait social à se tourner en institution est balancée aujourd'hui par la tendance parlementaire à discuter toute institution, par la tendance

1. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 174.

critique à la remettre sans cesse en question et en chantier. La démocratie implique un mécontentement, une inquiétude, un renouvellement perpétuels. « Les idées de la Révolution, dit fortement M. Maurras, sont proprement ce qui a empêché le mouvement révolutionnaire d'enfanter un ordre viable : l'association du Tiers-Etat aux privilèges du clergé et de la noblesse, la vente, le transfert, le partage des propriétés, les nouveautés agraires, la formation d'une noblesse impériale, l'avènement des grandes familles jacobines, voilà des événements naturels et, en quelque sorte physiques, qui, doux ou violents, accomplis sous l'orage ou sous le beau temps, se sont accomplis. Je les nomme des faits. Ces faits pouvaient fort bien aboutir à reconstituer la France comme fut reconstituée l'Angleterre de 1688 : il suffisait qu'on oubliât des principes mortels ; les effets de ces mouvements une fois consolidés et ces faits une fois acquis, l'œuvre de la nature eût bientôt tout concilié, raffermi et guéri. Mais les principes révolutionnaires, défendus et rafraîchis de génération en génération (n'avons-nous pas encore une *Société des Droits de l'Homme et du Citoyen* ?) ont toujours entravé l'œuvre naturelle de la Révolution. Ils nous tiennent tous en suspens, dans le sentiment du provisoire, la fièvre de l'attente et l'appétit du changement. Il y eut un Ancien régime : il n'y a pas encore de régime nouveau, il n'y a qu'un état d'esprit tendant à empêcher ce régime de naître [1]. »

Certainement la critique (et M. Maurras le méconnaît) sert de levain à une société.. C'est une utopie comtiste que de vouloir faire coexister dans le même cerveau le sentiment de l'ordre et le sentiment du progrès : toute opinion individuelle, en matière politique ou sociale, joue sur l'un ou sur l'autre tableau, et le groupement des deux opinions en deux grands partis semble un état normal des sociétés modernes. Le malheur est que le gouvernement, de forme anglo-saxonne, du pays par un parti, fonctionne en France d'une manière bien moins ordonnée qu'en Angleterre. Depuis près de vingt ans, le radicalisme et le socialisme à forme négative, partis critiques, ont fourni le personnel du gouvernement. Le meilleur moyen d'arriver à gouverner est de faire un stage dans la critique la plus systématique et la plus âpre. On arrive ainsi à deux résultats. D'abord on se fait craindre, ensuite on bénéficie de ce raisonnement que l'on a provoqué dans le public : celui qui voit si bien que tout va mal doit voir aussi bien ce qu'il

1. *Trois Idées Politiques*, p. 64.

faudrait faire pour que tout cessât d'aller mal. Mais avoir des moyens pour détruire ne signifie pas du tout que l'on a des plans pour remplacer. Ainsi la marine, par les qualités de continuité et de vigilance qu'elle exige particulièrement dans ses services directeurs, fournit un excellent microcosme de l'Etat, la ville de bois dont parlait la Pythie fait figure de cité complète. La marine, comme toutes les choses humaines comporte des abus, des lacunes et des vices. Il appartient à une critique clairvoyante de les signaler, et c'est en particulier la tâche d'un bon rapporteur parlementaire. Certain rapport sur la marine, d'Etienne Lamy, est réputé dans le monde politique comme un modèle du genre. Lamy, en 1885, relevait d'une Assemblée, d'un milieu et d'une éducation qui ne pouvaient lui suggérer l'idée de poser, par l'excellence de son rapport, sa candidature au ministère de la marine. Pressenti, il se fût récusé. Savoir reconnaître que des vers sont mauvais ne signifie pas du tout qu'on saura en composer de bons. Mais quand Lamy eût été remplacé comme député par Trouillot et comme critique de la marine par Lockroy, les choses changèrent. Après quelques rapports budgétaires, Lockroy s'assit devant le bureau de Colbert, qui échut plus tard de la même manière à Pelletan. Le nom, la vie politique et les ministères de M. Clemenceau symboliseraient à la perfection ce passage automatique de la fonction critique à la fonction organique.

Si le régime parlementaire nous convient mal, si ce vêtement de confection nous habille lourdement, c'est, pense M. Maurras, qu'il n'est pas français. « Le parlementarisme, dit-il, est une institution née anglaise et restée anglaise en dépit des transformations : c'est le gouvernement des Chambres ou plutôt d'une Chambre [1]. » Et il écrit ailleurs : « Non, la démocratie, le libéralisme, l'esprit de la République, de la Révolution et de la Réforme n'ont rien de latin. Tout cela tire, en fait, son origine des forêts de la Germanie [2]. » C'est pourtant à Athènes que tout dépendant du peuple le peuple dépendait de la parole ; c'est à Athènes qu'Aristophane dénonce la souveraineté de la Langue comme M. Maurras dans l'*Avenir de l'Intelligence* a dénoncé en France la souveraineté de cette Langue omnipotente qui s'appelle l'Ecrit. La puissance de l'éloquence est au moins aussi grande dans les pays latins que dans les pays anglo-saxons, et l'amour de l'*argute loqui*

1. *Enquête*, p. 316.
2. *La Politique Religieuse*, p. 202.

caractérisait nos pères gaulois. Or tout cela fait au parlementarisme, à l'esprit verbal et abstrait de la Révolution l'atmosphère qu'ils respirent.

Bien au contraire le gouvernement des Chambres ou plutôt d'une Chambre, l'omnipotence d'une Assemblée, aurait plutôt des racines françaises qu'anglaises, s'accorderait logiquement à la fois à notre passé monarchique et à notre goût pour la critique et pour la parole. La Révolution se montra beaucoup plus portée à succéder à la royauté par l'institution d'une Assemblée unique qu'à imiter l'Angleterre par la coexistence de deux Chambres dont l'une sert de frein à l'autre. La souveraineté illimitée d'un seul corps parlementaire n'a jamais été une idée anglaise : la question ne s'est même posée qu'une fois, après la mort de Charles Ier, et elle a été résolue immédiatement, presque sans lutte, contre le parlementarisme, au profit du pouvoir non parlementaire, celui de l'armée et de son chef. L'Angleterre est même le pays de ce qu'il y a de moins parlementaire, de plus sainement anti-parlementaire : les fondations intangibles, les corps constitués non par délégation de l'Etat, mais par un droit propre, égal et antérieur à celui de l'Etat. L'existence de ces corps, le respect de la personne et de la fonction royale, l'administration décentralisée, l'individualisme anglo-saxon constituent autant de barrages, qui durent encore, contre le parlementarisme.

Voilà pour le parlementarisme. Quant à l'organe politique qui s'appelle un Parlement, il n'est pas davantage une institution née anglaise et restée anglaise. La *Déclaration de Saint-Ouen*, en 1814, le rattachait un peu artificiellement, mais non tout a fait faussement, aux Assemblées de l'ancienne France. En réalité le Parlement est né du vieux droit de l'Europe féodale, celui de consentir les impôts. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les rois d'Angleterre peuvent ne le convoquer que s'ils ont besoin d'argent, comme nos anciens Etats-Généraux. La participation du Parlement à la législation, puis au gouvernement, ne s'est presque établie que contrainte et forcée, par suite d'une carence de la royauté. Cette carence, qui est chez nous un fait récent, constitue au contraire, depuis le moyen-âge, le fait capital de l'histoire d'Angleterre. N'oublions jamais que, sauf sous la dynastie nationale des Tudors (ravagée d'ailleurs de dissensions religieuses) l'Angleterre, sans jamais subir d'invasion étrangère, dut se défendre constamment contre des rois étrangers ou qui avaient un pied dans l'étranger, — Ecossais, papistes, Hollandais, Allemands ; les guerres napoléoniennes la trou-

vèrent même comme la guerre de Cent ans nous avait vus, avec un roi fou. La royauté anglaise fut donc aussi peu anglaise que la royauté française était française. De là l'obligation pour le Parlement de parer aux défaillances du pouvoir. Il en était d'autant plus capable que, formé sur une charpente d'aristocratie, il comportait comme la monarchie l'hérédité, et mieux que la monarchie la nationalité. L'aristocratie, toute anglaise, admettait pour rois le Hollandais Guillaume ou l'Allemand Georges, ainsi que la monarchie française admettait des ministres italiens comme Mazarin et des maréchaux allemands, comme Maurice de Saxe. L'histoire n'avait pas fait porter chez l'un et l'autre peuple l'accent national sur le même élément.

Le développement du régime parlementaire en Angleterre et en France nous permattrait de définir le Parlement comme une représentation d'intérêts qui, dans la carence du pouvoir monarchique, s'est trouvée investie d'attributions sans cesse plus étendues. Quand ce pouvoir, en Angleterre, est tombé en défaillance ou en sommeil, le Parlement l'a redressé ou suppléé en le conservant. En France le Parlement a pris, après les longs détours de l'histoire, la succession de la monarchie absolue ; mais son principe paraît celui du vieux droit romain, la délégation du pouvoir par le peuple. Le peuple délègue le pouvoir qu'il a, c'est-à-dire le pouvoir dans sa plénitude. Au contraire dans les pays à gouvernement héréditaire le peuple ne délègue qu'un pouvoir *limité* par l'institution monarchique. Aux Etats-Unis, dans un Nouveau-Monde qui n'a pas été touché par le droit romain, il délègue un pouvoir *divisé*, des pouvoirs séparés, — système que les constitutions de 1791 et de 1848 n'ont pu acclimater en pays latin.

L'état normal, sain, de l'Europe contemporaine, c'est le régime de la monarchie parlementaire, qui laisse évidemment à désirer du point de vue monarchique et du point de vue parlementaire, mais qui présente de bons gages de conservation et d'adaptation. L'exemple de la Norvège serait médité utilement par les nouvelles républiques européennes. Les deux grands hommes politiques du XIXe siècle, Cavour et Bismarck, n'ont pas hésité à lier l'un le *Statuto* à la dynastie nationale de Savoie, l'autre le suffrage universel à l'unité allemande. Une monarchie anti-parlementaire, telle que la veut M. Maurras, n'aurait de précédents que celui du Second Empire et de la Constituion de 1852 (qui avait d'ailleurs de fort bonnes parties). Comme l'écrivait Lionel des Rieux dans l'*Enquête*, le lys de M. Maurras butine sur l'abeille. — M. Maurras lui répond que, pour être « aussi peu parlementaire

qu'Henri IV » son ancêtre, Monsieur le duc d'Orléans n'aura pas à se mettre à l'école d'un Bonaparte. — Mais si Charles X eut le tort de n'avoir rien appris depuis Louis XVI, Philippe VIII monterait-il sur le trône pour tout oublier depuis Henri IV ? Quand M. Maurras nous affirme que « par ses besoins et ses mœurs, la civilisation actuelle est plus près d'un régime intermédiaire entre Louis XIV et Saint Louis que des assemblées de la Restauration ou des comités de la Convention [1], » nous reconnaissons les chimères comtistes du *Système de Politique Positive* plutôt qu'une vue réaliste de l'Europe moderne, et lorsqu'il fait ensuite remarquer que nous ne sommes pas au moment où l'on réclame « des constitutions et des chartes », il nous paraît qu'on ne les réclame pas, pour la simple raison qu'on les a. M. Maurras veut que la monarchie soit anti-parlementaire de tradition, et il s'écrie : « Qu'est-ce que le parlementarisme dans la tradition monarchique ? Une simple et funeste erreur du seul Louis XVIII [2]. » Et ailleurs : « Quant à la Restauration, que l'on calomnie, la vérité est que jamais l'expérience parlementaire ne fut tentée avec autant de loyauté et de talent ; qu'elle ait échoué, c'est la condamnation du système [3]. » Très bien. L'expérience parlementaire demandait de la loyauté et du talent chez le monarque comme dans le Parlement. Elle les a trouvés chez Louis XVIII. Elle a échoué avec Charles X parce que le moins qu'on en puisse dire est qu'en effet il manquait de talent, et que la violation de la Charte par les ordonnances marque un singulier aveuglement politique. Le vraie politique consistait, pour la monarchie, à suivre les conseils de Châteaubriand, car ce roussien, ce romantique et ce « perclus » est ici le vrai précurseur de Cavour et de Bismarck : identifier la monarchie et la Charte, la dynastie des Bourbons et l'ensemble des garanties, des privilèges que l'on désignait alors sous le nom de liberté politique.

Le gouvernement mixte qui s'appelle démocratie parlementaire est, en l'absence d'un autre, un compromis assez médiocre, mais sortable après tout et qui vivote. L'opinion française y est attachée sans enthousiasme comme à un moindre mal.

M. Maurras a écrit une Apologie du *Syllabus*. et sa raison ressort un peu au même ordre que la raison catholique promulguée par ce

1. *Kiel et Tanger*, p. CVII.
2. *Enquête*, p. 265.
3. *Une Campagne Royaliste*, p. 70.

document. Elle porte sur les thèses beaucoup plus que sur les hypothèses. Elle comporte l'ordre de vérité générale qui appartient à un pouvoir spirituel. Elle recherche, définit et qualifie ce qui est mauvais en soi. Or, de la démocratie, de la critique politique et du régime parlementaire, on peut dire à peu près ce que Richelieu dans son *Testament Politique* dit de la vénalité des offices, que ce fut une grande faute de l'établir, mais qu'on ne saurait pour le moment l'abolir sans tomber dans des maux plus grands que ceux que l'habitude dissimule et que l'usage amortit. De ce que le *Syllabus* appelle la liberté de conscience un mal, il ne s'ensuit pas que le pape en demande aux gouvernements la suppression, puisqu'au contraire il la réclame en faveur des catholiques là où elle leur est déniée.

Plus précisément nous vivons, tant bien que mal, de ce que nous avons, et nous souffrons de ce que nous n'avons pas. Le système politique de M. Maurras paraît, comme les systèmes de philosophie, vrai par ce qu'il affirme et faux par ce qu'il nie. Evidemment la démocratie sans mesure comme tout gouvernement sans mesure, c'est le mal, c'est la mort, la critique immodérée et sans fin ne peut que dissoudre et ruiner, l'omnipotence d'un Parlement est la plus dangereuse, la plus irresponsable des tyrannies. Mais pour les ramener à une mesure, à leur fonction de bien, un seul moyen est possible, une seule condition nécessaire : les contenir et les équilibrer par d'autres forces. Il y a une démocratie anglaise, mais aussi une aristocratie anglaise. Il y avait une démocratie allemande, il y avait aussi une monarchie impériale : pouvoirs qui semblent rivaux et qui peuvent se combattre, mais dont chacun dans sa sphère travaille au bien général. Une démocratie modérée et équilibrée reste aussi bien une démocratie qu'une monarchie constitutionnelle reste une monarchie. Ce qui importe ici c'est moins le vice de ce qui existe que, pour ce qui n'existe pas, le vice de ne pas exister. En d'autres termes, le problème de la réalité de la démocratie se pose au même titre que celui de la carence de l'aristocratie, de la carence de la monarchie : les trois problèmes se traduisent l'un dans l'autre. Et comme les amours de M. Maurras — et de tout homme de goût — ont un visage plus attrayant que ses haines, comme sa pensée est mieux dans son acte propre quand elle s'installe dans l'organique que lorsqu'elle se meut dans le critique, plutôt que devant les présences qui motivent ses colères il s'éclairera, comme Dante, devant les absences qui suscitent ses désirs.

III

L'ARISTOCRATIE

Un Etat démocratique a, pour M. Maurras, un gouvernement dans la mesure où il cesse d'être démocratique, où il est gouverné par une minorité organisée.

M. Barrès lui objectant, dans l'*Enquête*, qu'il manquerait en France autour de la monarchie, une aristocratie digne de ce nom, M. Maurras répond que les deux termes ne s'impliquent nullement, ou plutôt que, si la monarchie peut et doit constituer une aristocratie dans l'intérêt du pays, son développement n'est point subordonné à l'existence d'une aristocratie. Il ajoute qu'au contraire une aristocratie solide « pourrait fournir de grandes chances de vie et de prospérité au régime républicain », vu que toutes les républiques prospères ont été aristocratiques : il cite Venise, Rome, la période organique d'Athènes. « Les républiques patriciennes se conforment à la loi des Etats prospères. Cette loi c'est l'hérédité. »

C'est là un problème politique extrêmement délicat .Deux points sont à noter : l'aristocratie a pu fournir un bon régime à des cités, mais il n'y a pas eu et il n'y a pas de grand Etat moderne à constitution toute aristocratique ; — en fait les deux réalités politiques fondées sur l'hérédité, aristocratie et monarchie, se sont toujours dans les grands Etats appuyées l'une sur l'autre, puisque le privilège héréditaire de l'une est exactement le privilège de l'autre : la monarchie a pu combattre et abaisser une noblesse, mais en s'appuyant sur une autre noblesse et en la créant au besoin. Richelieu dans son *Testament* recommande d'employer les gentilshommes, à mérite égal, de préférence aux roturiers, et il en donne des raisons pleines de sens. Les monarchies en rendant l'accès à la noblesse aussi facile que possible, en la maintenant à l'état de classe ouverte, travaillaient dans l'intérêt général et dans le leur. Le rapport de solidarité entre l'aristocratie et la monarchie est à peu près le même dans toutes les monarchies de l'Europe chrétienne : le

type d'Etat monarchique sans aristocratie ne se rencontre que dans les civilisations musulmanes, et il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour voir à quel point il est inférieur au type européen. M. Maurras et M. Barrès s'accordent d'ailleurs à peu près, puisque l'un dit qu'une aristocratie manque à la monarchie possible, et l'autre que la monarchie réalisée créerait cette aristocratie. La tâche du roi serait la même que celle de Bonaparte en 1804, et le lys continuerait à butiner sur les abeilles : une reconstruction de la France devrait en effet emprunter ses éléments à l'expérience de toutes les reconstructions précédentes.

Mais M. Maurras pose en général la question sous une forme plus pittoresque et mieux liée à sa polémique ordinaire. Son raisonnement est celui-ci. Un Etat ne se maintient que par des institutions héréditaires, monarchie ou aristocratie. Or l'Etat français actuel se maintient. Il doit donc posséder, à défaut de monarchie, une aristocratie. Il en possède une. Mais : comme tout va mal c'est qu'elle ne vaut rien, — ou : comme elle ne vaut rien, tout doit aller mal. Il faut la remplacer par une bonne aristocratie, celle que la monarchie nous referait.

L'aristocratie que nous possédons (ou qui nous possède) est, selon M. Maurras, celle des « quatre Etats confédérés », juif, protestant, maçon, métèque. « La République, fidèle à la loi républicaine qui implique le gouvernement d'un très petit nombre, la République en France s'appuiera sur les seuls groupes héréditaires qui aient conservé de la cohésion. » Ce sont « les familles juives, les familles protestantes, l'Etat métèque ou Monod, le monde maçonnique. Ces oligarchies unies fortement au milieu de la désorganisation nationale, voilà les fatales maîtresses que nous donnent les lois de la Physique politique »[1].

L'idée de M. Maurras est trop intéressante pour qu'au risque d'être taxé d'une certaine candeur je n'essaie pas de la serrer de près. Il est entendu — et M. Maurras insiste sur ce point — qu'il n'y a aristocratie que là où il y a transmission héréditaire. Le mot ne convient donc à un groupe que si ce groupe est constitué non par des sentiments ou des intérêts ou des idées solidaires dans l'espace, mais par des générations solidaires dans la durée, par un emmagasinement d'autorité, d'influence et d'éclat au sein de familles perpétuelles. De ce point de vue les oligarchies dont parle M. Maurras sont-elles des aristocraties ?

Trois d'entre elles au moins ont un caractère très nettement viager.

1. *Enquête*, p. 229.

Je laisse de côté le monde protestant, qui maintient en effet dans l'Université, l'administration, la banque et les affaires un ordre de familles d'une certaine ancienneté, honorables, incorporées comme l'étaient la personne et la pensée de Guizot à l'ensemble de la bourgeoisie française, et ne s'en distinguant pas beaucoup. — Mais l'influence et la richesse des Juifs depuis un siècle se sont-elles consolidées chez nous en une aristocratie véritable de familles ? Fort peu, et cela malgré le sens familial développé chez eux comme chez tous les Orientaux, malgré leur loi de mariage qui maintient la pureté ethnique de leur sang : le cas des Rothschild, d'ailleurs très caractéristique, est à peu près unique. Les grands Juifs de qui la place dans la vie politique a été la plus considérable n'ont nullement été des fondateurs de famille. Et surtout qu'est-ce qu'une aristocratie honteuse d'elle-même et qui n'ose s'avouer ? L'antisémitisme serait un bienfait pour les Juifs s'il les obligeait à ne plus se dénationaliser, s'il les rejetait avec force dans leur conscience ethnique. Ils ont maintenu cette conscience grâce au mépris et à la persécution qui les ont frappés : l'antisémitisme qui serait comme le virus atténué de cette presécution salutaire devrait les garantir contre la dissolution intérieure et contre ce reniement d'eux-mêmes, les en garantir avec le moins de dommage, puisque cette ombre de persécution leur maintiendrait les avantages de l'ancienne persécution réelle, tout en leur évitant ses inconvénients les plus sensibles. La persécution réduite à la tracasserie donnerait le maximum de bien pour le minimum de souffrance. En tout cas la place considérable des Juifs à la Bourse, dans la presse et sur le boulevard ne les a nullement constitués à l'état d'aristocratie ou, si l'on veut, d'oligocratie héréditaire. — Attendez! Laissez à leurs familles le temps de se créer. — Attendons. En vérité on reconnaîtra que ce temps est venu quand le Dupont et le Martin autochtones, au lieu de se déclarer Dupont de la Tour-Prangarde ou Martin (de la Seine-Inférieure) circonviendront les employés de l'état-civil pour se faire nommer sur leurs papiers Martin-Lévy ou Blum-Dupont. Mais tant que ce seront Lévy et Blum qui se feront connaître en littérature sous les noms de Martin et de Dupont, le premier des quatre Etats confédérés demeurera dans le pur possible.

La maçonnerie a beaucoup moins encore le caractère d'une aristocratie. Il me souvient qu'un jour, en Sorbonne, à la conférence de M. Aulard, un de nos camarades développait une leçon sur la Congrégation au temps de Charles X. Quand M. Aulard en fit la critique, il

s'étonna que l'orateur n'eût rien dit de la comparaison qui s'imposait entre la Congrégation et la Maçonnerie, dont le rôle lui semblait en somme fort analogue. M. Aulard parlant à des étudiants dépouillait ainsi complètement l'ordre d'idées et le vêtement politique dans lequel il s'enfourne pour écrire à la *Dépêche* et au *Pays*. La Maçonnerie, en effet, comme autrefois la Congrégation, est une société de nature originellement spirituelle qui, prêtant son appui à l'Etat, exige de lui des faveurs spirituelles pour la propagation de ses idées et des faveurs temporelles pour la fortune de ses membres. Elle n'a aucun trait d'une aristocratie héréditaire où l'on serait introduit par la naissance. Est maçon qui veut, de même qu'est de l'Action Française qui veut.

Protestants, juifs et maçons ont au moins ce caractère d'une aristocratie, qu'ils sont, par le fait de certaines idées communes, réunis entre eux. Mais ceux que M. Maurras appelle les métèques ? Allemands, Scandinaves, Italiens, Levantins, quelle est leur solidarité dans l'espace ? Et, dans le temps, s'ils subsistent et acquièrent du poids seulement pendant deux ou trois générations, ils ne se distinguent plus du Français.

Alors, les quatre Etats confédérés signifient, pour M. Maurras, d'abord les trois organisations spirituelles qui ont bénéficié de la neutralité ou des faveurs de la loi pendant que l'Eglise et l'Etat se combattaient, puis la présence dans l'esprit et le corps français de cet étranger qu'il dénonçait comme l'auteur responsable du romantisme. « Organisation maçonnique, colonie étrangère, société protestante, nation juive, tels sont les quatre éléments qui se sont développés de plus en plus dans la France moderne depuis 1789 »[1]. Et M. Maurras explique le peu de résistance qu'ils ont trouvée par l'état de poussière et d'individualisme où la Révolution, puis l'Empire ont, avec leurs institutions et leurs lois, réduit la société française.

On ne saurait nier que ces quatre organisations (si l'étiquette collective de colonie étrangère signifie quelque chose, car il n'a y pas plus une colonie étrangère qu'il n'y a une langue étrangère) n'aient en effet en France une place plus grande que celle qu'elles tenaient avant la Révolution. Mais d'abord c'est là un fait général dans toute l'Europe : les minorités religieuses, les étrangers, les organisations internationales ont cessé, dans les Etats modernes, d'être suspectés sans cesse ou

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 217.

interdits. Ensuite il y aurait certainement une méthode plus positive et plus paisible pour traiter ce problème des aristocraties que soulève M. Maurras. Ce serait de considérer tous les éléments héréditaires, corporatifs ou collectifs qui subsistent chez nous, de les classer selon leur utilité générale, selon leur influence croissante ou déclinante, de rechercher en un mot quelles sont dans la France actuelle les formes survivantes d'aristocratie sur lesquelles un pouvoir est susceptible de s'appuyer.

Un ami de M. Maurras, qui figure dans son *Enquête*, Hugues Rebell, a écrit un ouvrage appelé *Union des trois aristocraties*, celles de la naissance, de l'intelligence et de la fortune, dont il préconise l'accord. En réalité il n'existe qu'une aristocratie possible, la première. M. Maurras le dit fort bien : « Une aristocratie est bienfaisante non de ce qu'elle se compose de gens bienfaisants, ou bien pensants, ou bien pourvus, mais de ce qu'elle se transmet avec le sang, de ce qu'elle est liée à l'avenir de la Patrie par l'intérêt héréditaire [1]. » Or la crise d'aristocratie que nous traversons ne provient pas de ce que l'aristocratie de naissance soit morte, puisqu'elle existe, et qu'il serait injuste de la juger d'après les caricatures envieuses des gens de lettres, mais de ce qu'elle n'est plus considérée comme liée à l'avenir de la patrie. Dans un Etat vigoureux, l'aristocratie de naissance se nourrit et se perpétue par un contact continuel avec l'aristocratie de la fortune ; il n'y a pas union de l'une et de l'autre, mais subordination de l'une à l'autre ascension de la seconde à la première. La fortune serait peut-être encore une aristocratie puisqu'elle se transmet, et qu'elle a une valeur généalogique. Mais c'est pour les démocraties une grave erreur et un grand danger que de penser se fonder sur une aristocratie intellectuelle. Une élite intellectuelle est aussi peu une aristocratie que la propagande pour l'arbitrage international, très utile en soi, préconisée tout à l'heure par mon député, ne constituait une politique extérieure. L'intelligence ne représente pas l'ordre des valeurs qui durent, mais, selon le point de vue, celui des valeurs individuelles et viagères, ou celui des valeurs idéales et éternelles. Je parle de l'intelligence des intellectuels, celle dont M. Maurras étudie les destinées dans l'*Avenir de l'Intelligence*. Elle n'a aucune qualité pour fonder une aristocratie, elle a qualité pour entretenir un pouvoir spirituel qui désigne, décore et sanctionne une aristocratie existante : M. Maurras dans les derniers paragraphes de

1. *Enquête*, p. 229.

son essai trace cette voie à l'Intelligence. Il ne l'y décidera, malheureusement, qu'avec difficulté.

En tout cas il appartiendrait à l'intelligence, comme pouvoir spirituel, d'analyser et de classer ces éléments d'aristocratie, anciens ou nouveaux, traditionnels ou spontanés, de même qu'il appartiendrait à un pouvoir temporel, héréditaire lui-même, de les réintégrer efficacement dans la loi d'hérédité. Mais l'Intelligence, ordre de valeur individuelle ou éternelle, a besoin, pour rendre à la notion sociale d'hérédité sa bonne conscience, de faire à la fois contre elle-même et contre son milieu démocratique un effort de résistance et de réaction extrêmement pénible. La loi d'hérédité confirmée d'un côté par la science et de l'autre côté par tout les faits de la vie politique quotidienne se heurte sans cesse à la double méfiance de l'intelligence elle-même et de la démocratie.

Si nous constatons par exemple que le Parlement, comme les Parlements de l'ancien Régime, refait de l'aristocratie héréditaire, la remarque sera ressentie par lui comme une injure et ramassée contre lui comme une critique. Il est pourtant naturel que le rôle de *defensor civitatis*, de courrier et de patron des intérêts locaux tende à devenir héréditaire exactement comme il l'est devenu au moyen âge, à l'origine de notre noblesse. Il est naturel et il est bon que la meilleure récompense pour un parlementaire dévoué à ces intérêts locaux soit de transmettre son mandat à son fils et de constituer dans sa circonscription une famille politique jouissant de la confiance de ses concitoyens. Il est naturel et il est inoffensif que cette fondation d'un rôle social s'accompagne d'un signe patronymique, que le trait d'union entre le nom et le prénom (que l'on a appelé la particule républicaine) signale que c'est sous Charles ou Jean et non sous Pierre ou Simon que la famille a acquis son rôle et son prestige ; il est encore plus naturel et plus inoffensif que, tels les Bouchard de Montmorency ou les Foucauld de la Roche, défenseurs de Montmorency ou de la Roche devant le voisin ou le Normand, ces défenseurs de Clagny ou du Jura devant l'administration centrale prennent le nom du lopin de terre régionale qu'ils ont protégé. La grande guerre a montré de façon très claire les avantages sociaux et moraux de cette aristocratie rudimentaire. Le choix laissé aux députés entre leur devoir militaire et leur « devoir » parlementaire a fourni une excellente pierre de touche. La masse des jeunes députés qui préférèrent le second était composée en majorité de nouveaux venus, d'hommes de café, qu'un flux électoral avait apporté et que le flux prochain remportera. Mais un parlementaire de famille,

incorporé héréditairement, ne fût-ce que d'une génération, à un pays, pouvait bien difficilement se dérober ou dérober les siens. Les notions d'honneur et de déshonneur que Montesquieu fait plus proprement monarchiques apparaissent ici dans leur naissance, dans leur détail, dans tout ce qui les offre nues et vivantes à l'analyse. Même si un Rohan eût valu moralement X..., un Rohan ne pouvait guère, moralement, en 1915, rester sur son siège de député, alors qu'un X..., après tout, le pouvait, ou, comme il le disait, le devait. Mais ce qui était vrai des Rohan, aristocratie qui remonte à mille ans, était vrai pareillement des Cochin et des Aynard, aristocratie bourgeoise qui remonte à deux ou trois générations, ou des Coutant, aristocratie qui ne remonte qu'à une. Rohan, Cochin, Aynard et Coutant ont payé pareillement les traites que leurs pères avaient endossées. — Des millions d'autres, qui n'étaient fils de personne ont aussi payé. — Evidemment. Mais la loi ne vous dit pas de bien faire, ce soin appartient à votre conscience. La loi vous empêche de mal faire. Mettez que l'aristocratie de naissance soit une rallonge intérieure à la loi extérieure, un conformisme et une éducation supplémentaires, mettez même si vous voulez qu'elle diminue le mérite personnel, et que les Rohan, les Cochin, les Aynard et les Coutant aient accompli pour choisir leur devoir militaire un effort moindre que celui auquel aurait dû se résoudre le citoyen X... pour déserter son devoir parlementaire.

Le plus instructif de ces cas est évidemment celui de Coutant, puisqu'il nous montre une aristocratie locale se formant sous nos yeux, aux portes mêmes de Paris. La carrière de défenseur et de patron local que le député Coutant d'Ivry tint pendant longtemps à la satisfaction de ses électeurs fut couronnée par les plus belles obsèques de ces dernières années et les regrets unanimes de la population. Son fils le remplaça comme par une sorte de promotion naturelle. Or le député Coutant d'Ivry avait toutes les qualités d'un fondateur de famille aristocratique : l'énergie, la combativité, le sens des réalités, la bienfaisance, une postérité nombreuse, l'attachement jaloux aux prérogatives du corps auquel il appartenait. Lorsque le vote des quinze mille francs eût fait murmurer ou crier, Coutant d'Ivry, saisissant le taureau par les cornes, se jeta au devant des détracteurs du Parlement avec le zèle corporatif des magistrats d'autrefois : il déposa une proposition de loi qui eût interdit dans la République tout traitement supérieur aux quinze mille francs des représentants du peuple... C'est exactement de la même manière et du même fonds que Saint-Simon, duc et pair

tout frais, s'indignait qu'aucun état de noblesse fût placé au-dessus des duchés-pairies. La formation d'une aristocratie est un fait extrêmement simple et qui porte toujours les mêmes caractères.

Une trentaine de coups de sonde analogues jetés dans la société française contemporaine permettraient une théorie de l'aristocratie plus substantielle que ne sont les billevesées sur l' « aristocratie intellectuelle » des démocraties, plus réaliste et moins systématique que l'idée, presque toute polémique, des quatre états confédérés. Cette théorie trouverait d'ailleurs de précieux secours dans les vues si justes de M. Maurras sur les caractères d'une vraie aristocratie, sur la fonction de l'Intelligence dans la création et la reconnaissance des valeurs sociales. Elle serait amenée à proposer tant au pouvoir spirituel qu'au pouvoir temporel un choix raisonné entre ces trois attitudes possibles : ou laisser avec indifférence le phénomène aristocratique jouer spontanément et l'ignorer, — ou l'affecter d'une mauvaise conscience par les railleries de milieu et par les obstacles du code civil ; — ou lui donner une bonne conscience, l'encourager par la bienveillance de l'opinion, le secours de la loi, et l'exemple de l'institution héréditaire placée au sommet du pouvoir.

IV

L'ABSENCE DU ROI

La critique de M. Maurras nous a donc donné de la France démocratique deux définitions également négatives : La démocratie c'est le mal et la mort, c'est l'inorganique et l'incohérent, — et : La République française, c'est la carence d'une vraie aristocratie que remplace grossièrement une fausse. Les deux définitions en supposent une troisième, que M. Maurras emprunte à Anatole France : La République c'est l'absence du roi.

Toutes les questions, dit M. Maurras, « sont parvenues à un degré d'acuité et de profondeur tel, vraiment, qu'aucune ne peut former un cas particulier ni isolé, et qu'il n'est plus possible de les distinguer

de leur cause supérieure. Et la cause, c'est que notre pays n'a plus de roi et que cependant il aspire à en avoir un. Mot à mot, il en a besoin, il en a faim. Cette faim, si elle n'est pas absolument consciente et ne se traduit pas dans la formule d'un désir exprès, est cependant trahie par des signes extérieurs et des troubles intérieurs, qui sont, en politique, les équivalents de la fièvre ou de l'amaigrissement en physiologie. Dès lors, tous les examens de symptôme, tous les traitements de détail, ne nous dispensent pas de remonter jusqu'à la cause. Ils y obligent au contraire [1]. » C'est très exact. Cette carence de la royauté doit être étudiée en elle-même, mais elle-même n'est pas un fait irréductible et dernier. Elle a des causes. Elle est liée à un ensemble de faits qu'il importe de considérer avant de regarder l'ensemble de ses effets. M. Maurras condamne plus haut « le grand attribut libéral : l'*Indépendance*. Or tout est dépendant et interdépendant : voilà ce que disentensemble la critique, l'expérience, la science [2] ». L'absence du roi, la carence de la famille royale, voilà un fait qui est lui-même dépendant.

La cause de cette carence, ou tout au moins une cause, M. Maurras l'a désignée. A la fin du XVIIIe siècle, les rois « doutaient sérieusement de la justice de leur cause et de la légitimité de cette œuvre de direction et de gouvernement qu'ils avaient en charge publique. Le sacrifice de Louis XVI représente à la perfection le genre de chute que firent alors toutes les têtes du troupeau : avant d'être tranchées, elles se retranchèrent ; on n'eut pas à les renverser, elles se laissèrent tomber. Plus tard, l'abdication de Louis-Philippe et le départ de ses deux fils, Aumale et Joinville, pourtant maîtres absolus des armées de terre et de mer, montrent d'autres types très nets du même doute de soi dans les consciences gouvernementales... Depuis que le philosophisme les avait pétris, ce n'étaient plus eux qui régnaient ; ce qui régnait sur eux, c'était la littérature du siècle. Les vrais rois, les lettrés, n'avaient eu qu'à paraître pour obtenir la pourpre et se la partager [3]. » Le chapitre est intitulé : Abdication des anciens princes. Mais si un tel événement a sa cause dans la force de ce qui attaque, il a son origine aussi dans la faiblesse de la défense et dans une ruine intérieure du pouvoir attaqué. C'est dans l'ordre politique aussi qu'est vrai ce que M. Maurras

1. *La Politique Religieuse*, p. 174.
2. *Id.*, p. 150.
3. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 38.

dit de l'ordre individuel : « Dans les profondeurs de l'être de chacun, la police de la nature, qui s'exerce par la disgrâce, par les échecs, par la maladie, par la mort, développe les simples conséquences de nos délits. La suite des malheurs issus d'une faute première accompagne jusqu'au tombeau [1]. »

La carence de la monarchie sous toutes ses formes et à toutes ses dates — 1789, 1830, 1848, 1873 — n'a point son origine principale dans le vice moral ou la faiblesse intellectuelle de ses princes. Le roi contemporain des philosophes et des lettrés ne mérite peut-être pas le nom de mauvais roi que l'histoire lui a donné et que M. Maurras lui-même lui laisserait volontiers. Ses mœurs n'ont pas été régulières, mais on en excuse de pareilles chez Edouard VII qui fut un vrai roi et Léopold II qui fut un grand roi. Il ne manque ni d'intelligence, ni d'humanité. Ayant eu tout le temps de son règne inscrites sur le marbre devant son lit les paroles de Louis XIV à son lit de mort : « J'ai trop aimé la guerre », — il fit la guerre avec répugnance et donna à la France les grandes périodes de paix durant lesquelles elle se refit. Timide et nonchalant il gouverna peu, mais il fit presque toujours de bons choix et la plupart de ses ministres gouvernèrent bien. Louis XVI n'avait pas de qualités brillantes, mais il eût fait le bon roi d'un grand ministre ou de bons ministres, et son règne pouvait, aurait dû être un grand règne. Charles X ne comprit rien à son temps, mais Louis-Philippe et même le comte de Chambord avaient toutes les qualités éminentes des princes. Le mystère des malheurs qui s'enchaînèrent persévéramment dans la destinée de la maison de France et par conséquent de la France paraît inexplicable. Il y faudrait une science de la mauvaise fortune analogue à cette science de la bonne fortune que M. Maurras propose à l'empirisme organisateur. Elle nous permettrait de répondre à la question que pose M. Maurras lorsqu'il écrit : « Le cadavre d'une monarchie est une idée qui ne représente rien. Comment une institution peut-elle être un cadavre ?... On cite cent exemples de restauration monarchique dans des pays républicains [2]. » Evidemment nous ne pouvons jamais savoir ce que l'avenir nous réserve. Mais la cadavre d'une monarchie dans le passé, c'est une idée qui représente quelque chose. Cela signifie, dans l'espèce, non seulement qu'un monarque est tombé une fois d'un trône, mais que des successeurs, après plusieurs essais

1. *Les Amants de Venise*, p. 259.
2. *Kiel et Tanger*, p. 363.

tentés pour remonter sur ce trône, en sont tombés, ou bien n'y sont pas remontés. Un autre essai sera peut-être le bon. Mais, en ce qui concerne le passé, une carence ainsi répétée et confirmée doit provenir d'autre chose que d'accidents, — et comporterdes causes profondes.

On ne l'expliquera pas en disant qu'elle est due à ce divorce du roi et de la nation, que l'on fera remonter soit aux journées des 5 et 6 octobre, soit à la fuite de Varennes. On peut obtenir une idée claire et juste, quoique complexe, de ce qu'a été l'union progressive, le mariage total et fidèle de la France et de la monarchie sous ceux que M. Maurras appelle les quarante Pères de la Patrie. Mais le divorce qui suit cette longue union et qui a lieu sous des princes nullement inférieurs, en général, aux princes sous lesquels s'était opérée l'union, reste encore, unique en Europe, un sujet d'étonnement. Trois causes, que l'on discerne lointainement plus qu'on ne les cerne précisément, pourraient être invoquées, mais en laissant encore pour résidu l'essentiel du problème.

On reconnait d'abord une longue lézarde qui court depuis Henri IV sur toute la maison de Bourbon, celle de la mésentente intérieure, celle de l'orléanisme. La rivalité des deux fils de Henri IV faillit compromettre l'avenir de la monarchie française. Quand on voit tout ce que cette monarchie doit au génie de Richelieu, quand on assiste à ses luttes tragiques pour conserver les quelques pieds carrés du cabinet du roi, quand on songe que jusqu'à la naissance de Louis XIV la France avec un roi toujours malade peut tomber du jour au lendemain dans l'anarchie féodale avec Gaston Ier, on découvre et on mesure l'abîme qu'à ce moment la branche des Bourbons-Orléans faisait courir à la France de la branche aînée. Mes camarades de Henri IV se souviennent de la véhémence avec laquelle notre professeur d'histoire, M. Dhombres, nous dénonçait comme les fléaux de la France depuis la guerre de Cent ans « ces cadets de France, ces cadets de France... » Heureusement Gaston n'eut qu'une fille, et le mariage de Louis XIII cessa d'être stérile. Mais le remède pouvait ramener le mal, car Louis XIII n'eut pas un garçon, il eut deux garçons, — et le second allait faire un nouveau duc d'Orléans. La fortune voulut que Monsieur, flottant sur les limites incertaines de deux sexes, ne fût jamais dangereux. Mais la nouvelle maison d'Orléans fondée durablement par lui allait recommencer, les temps redevenus troubles, à constituer un péril. De Gaston à Louis-Philippe, l'orléanisme n'apparaît qu'aux moments

difficiles, France de Louis XIII, Régence, France de Louis XVI et de Charles X. Il y apparaît comme le mal intérieur propre à la maison de Bourbon, et c'est de lui rigoureusement que mourra la monarchie. Le fait général, le mal que constitue l'orléanisme, est la formation d'une droite et d'une gauche dans la famille royale. La division de la France est en partie préfigurée dès l'ancien régime dans la cellule de sa maison-mère.

1830 marque la date tragique, le tournant décisif de cette ligne. Tout semblait désigner alors l'orléanisme comme un principe de vie pour la monarchie : il se révéla, avec une logique découverte trop tard, comme un principe de mort. Le précédent créé par l'histoire d'Angleterre paraissait saisissant. Le parallélisme Charles Ier-Louis XVI, Cromwell-Napoléon, Louis XVIII-Charles II, Charles X-Jacques II, semblait impliquer inévitablement un 1688-1830, Guillaume III-Louis-Philippe. La maison d'Orléans, la gauche de la maison de Bourbon, n'était-elle pas comme réservée providentiellement pour une telle éventualité ? La consolidation intérieure, l'expansion et la prospérité extérieures, allaient suivre 1830 comme elles avaient suivi 1688. La quasi-légitimité de la reine Marie allait se retrouver dans la quasi-légitimité de Louis-Philippe, que comblait cela qui manquait à Marie et à Guillaume, une jeune famille et une postérité magnifiques. Jamais, depuis Henri IV, un homme ne parut mieux désigné par un décret nominatif de la fortune française pour faire la soudure entre deux Frances ennemies que ce soldat de Jemmapes, qui avait le courage d'un Henri IV, les qualités procédurières et paysannes d'un Grévy et dont Renan compare le règne à celui des Antonins. Tout cela aboutit à Février. A la réflexion on put apercevoir que le triomphe de la Révolution de 1688 était lié à la vie religieuse, à l'unité anti-papiste de l'Angleterre, et que le génie heureux de cette Révolution tenait à la longue patience avec laquelle on avait enduré Jacques II. Les Anglais liguèrent non même contre le roi papiste, mais contre une lignée certaine de rois papistes, comme les Français avaient ligué contre le roi calviniste. Il n'y avait pas de ressemblance entre cette question religieuse et nationale et la question de parti qui faisait de Louis-Philippe le roi d'un parti, d'une classe, si considérable que fût cette classe. Le roi des bourgeois fut plus envié, plus haï, plus traqué d'assassins que ne l'avait été le roi des prêtres et des nobles. Le roi des barricades dut périr par les barricades. Jamais le : Pourquoi lui et pas moi ? ne suscita plus de basses haines dans l'animal populaire.

Cette maladie de l'orléanisme rentre elle-même dans un ordre plus général : la monarchie, qui a fait l'unité française, qui s'est identifiée à cette unité, s'est trouvée maladroite, désemparée, inhabituée devant une France divisée. Elle a cru — non le roi, mais le génie immanent de la monarchie — s'adapter à cette division par sa propre division. Elle n'a fait qu'y ajouter et qu'en mourir. Prisonnière de ses habitudes héréditaires d'humanité, de bienveillance et d'accueil, ne se concevant pas elle-même sans l'assentiment des cœurs et la bienvenue des yeux, gâtée par cette fidélité du long hymen qui l'avait associée à la nation, elle avait perdu ces réactions spontanées de défense grâce auxquelles le danger intérieur et les luttes des partis l'eussent rencontrée aussi prête que la trouvait le péril extérieur. De là ce manque de foi, ce découragement qui, au moment où la moindre goutte du sang de Henri IV eût dû les faire sauter à cheval, font monter Louis XVI dans la berline de Varennes, Louis XVIII dans le carrosse de Gand, Charles X dans la voiture de Cherbourg, Louis-Philippe dans le fiacre du Carrousel, Henri V dans le train de retour de Versailles à Frohsdorff et courir le Bourbon des *Rois en Exil* derrière l'omnibus d'où on lui crie : Complet !

Evidemment toutes ces révolutions ont été des malheurs, et aucun des monarques qu'elles ont frappés n'avait laissé péricliter entre ses mains l'essentiel des destinées nationales : « Louis XVI, dit M. Maurras, laissait à la France une armée et une marine ; la Restauration une magnifique situation en Europe ; Louis-Philippe l'organisation militaire créée par la loi de 1832, j'entends les troupes de Crimée [1]. » C'est exact. Mais aussi Louis XVI laissait la Révolution, Charles X laissait « la meilleure des Républiques » et Louis-Philippe laissait la pire. La monarchie, capable de conserver ne se montrait pas capable de réformer. « Réformer pour conserver, dit le duc d'Orléans dans l'*Enquête*, c'est tout mon programme. » Parfaitement, mais c'est là pour la monarchie la sagesse de l'escalier. Quand elle a réformé pour conserver, ainsi que l'ont fait Louis XVI avec Turgot et Louis XVIII tout le temps qu'a duré son règne bienfaisant, ses efforts ont rencontré un plein succès. Le malheur a voulu qu'elle n'ait pas su persévérer, et c'est là que nous saisissons la deuxième cause de l'absence du roi. La monarchie s'est trouvée désemparée devant les transformations comme elle était désemparée devant la division. Elle a succombé en 1789

1. *Une Campagne Royaliste*, p. 32.

devant un problème financier moins lourd à résoudre que ceux dont Colbert après 1661, Bonaparte en 1800 et le baron Louis en 1815, vinrent à bout en quelques années. Elle apparut comme un organe administratif d'entretien de la machine beaucoup plus que comme un organe politique d'initiative, d'action, de transformation. Nous n'avons pas d'Etat, dit un personnage d'Anatole France, cité par M. Maurras, nous n'avons que des administrations. Mais depuis le XVIIIe siècle, et même depuis la création de la bureaucratie versaillaise, l'Etat monarchique lui-même prit la figure solide, routinière et probe d'une bonne administration. Louis XIV était pour Saint-Simon le roi des commis. Le temps de Louis XV fut, mieux encore, le règne des commis. Evidemment l'Etat moderne tend de partout à prendre la forme concrète et organique d'une administration, c'est par là qu'il fait de l'ordre, qu'il emmagasine de l'habitude et du poids. Mais les grandes opérations de réforme sont venues au XVIIIe et au XIXe siècle de deux formes de pouvoir qui différaient fort, l'une et l'autre, d'une monarchie traditionnelle : des assemblées parlementaires comme en Angleterre, ou bien des dictateurs, au sens positiviste, soit rois, soit ministres, comme en Russie, en Prusse, ou en France avec les Bonaparte. La monarchie traditionnelle n'avait plus en elle la sève ni hors d'elle la matière docile et passive pour fournir des dictateurs, un nouveau Louis XI, un nouvel Henri IV, un nouveau Richelieu. Elle était gênée d'autre part pour épouser la voie que Châteaubriand traçait avec éloquence et que Louis XVIII suivait avec finesse, pour se solidariser de façon étroite avec des institutions représentatives. De là toujours cette inaptitude générale, ces réactions gauches, cette timidité devant l'action, qui contrastent si fortement avec la décision hardie d'un vrai dictateur, d'un Frédéric II, d'un Bonaparte.

Bonaparte, recevant un chouan et s'efforçant de le gagner à sa cause, lui rappelait la conduite du comte d'Artois lors de l'insurrection vendéenne, les tergiversations et la peur qui le firent renoncer à son débarquement. Le chouan, tout en sachant bien à quoi s'en tenir, tâchait d'excuser son prince, alléguait que les vaisseaux qui devaient le transporter n'étaient pas là : « Il fallait se jeter dans une barque de pêche ! » s'écria Bonaparte. La grandeur bourbonienne attachait Louis XIV au rivage du Rhin et Charles X aux côtes d'Angleterre, mais un Bonaparte pouvait se jeter dans une barque avec la même foi que Thémistocle et que César. Le mot est toujours d'actualité. La monarchie ne reviendra que dans une barque de pêche.

L'ABSENCE DU ROI

En troisième lieu l'absence du roi, une fois provoquée même par une cause accidentelle tend à se continuer par les mêmes forces qui tendent à perpétuer, dans la monarchie vivante, la présence du roi. Ce qui fait la vigueur de la monarchie présente fait la difficulté à renaître de la monarchie déchue : une fois à terre les puissances mêmes qui l'ont servie se retournent contre elle. C'est la prescription, qui s'applique à sa carence comme elle s'est appliquée à son existence. C'est l'hérédité, qui la fait solidaire des fautes, des abdications, des malheurs qui l'ont retranchée. C'est la personnalité, qui oblige le peuple à regarder en elle, comme en 1830 et en 1871, la personne du prétendant plutôt que le caractère de la royauté : il faut alors que la personne porte le principe, au lieu que, dans une monarchie normale, le principe porte la personne et supplée à sa faiblesse. C'est ainsi qu'une fois tombée, ses chances de retour décroissent régulièrement de même qu'une fois établie ses chances de maintien croissent automatiquement.

En même temps de longues périodes d'exil rendent à moitié étrangère la plus nationale des familles françaises. Cela diminue les chances de retour, mais peut fort bien, en cas de retour, constituer un avantage précieux. Ce fut en 1814 et en 1815 celui de Louis XVIII. Revenant d'un exil de vingt-quatre ans, il sut, comme le Corse qui l'avait précédé, se comporter naturellement, dans un pays déchiré par les factions, à la manière d'un podestat étranger, jouer comme Henri IV ce rôle d'arbitre intelligent et sans haine dont la France un jour pourra avoir besoin.

En somme, si la République est l'absence du prince, et si cette absence est fâcheuse, les premiers torts incombent à ceux qui se sont absentés ; et il faut bien convenir que les Bourbons ont eu l'absentéisme chronique. La République tire dès lors une force de n'avoir pas eu à s'imposer par la force, puisqu'elle figure le résultat automatique de l'abdication et de la carence des anciens pouvoirs. Carence de l'Empire au 4 septembre, mais aussi carence de la monarchie traditionnelle en 1873. La République est l'absence du roi, mais le comte de Chambord fut vraiment le roi de l'absence. On peut épiloguer tant qu'on voudra sur l'affaire du drapeau : toute l'histoire d'une dynastie, tout un passage de l'être au néant, — comme l'histoire de la tragédie entre le *Cid* et *Lucrèce* — tient entre le panache blanc de Henri IV et le drapeau blanc de Henri V. Et le duc de Bordeaux avait eu toute la valeur individuelle et française qui manqua au comte de Chambord. Si son cousin ne lui avait pas pris sa couronne en 1830, s'il était monté

à sept ans, avec Louis-Philippe pour tuteur et régent, sur le trône que lui laissait l'abdication de Charles X, ce règne d'un demi-siècle aurait probablement épargné à la France bien des catastrophes, et on le voit fort bien nous donnant l'équivalent de ce que fut pour l'Angleterre le long règne de Victoria. Au lieu de prolonger en bienfait sur la France le sourire de la fortune qui avait rayonné sur son berceau, il parut en 1870 comme la réserve et l'achèvement de notre mauvais destin. Sa vie fut prolongée le temps nécessaire pour empêcher la monarchie, pour en éloigner le sang vivant et vigoureux des Orléans. Comme Charles II d'Espagne, il figure un de ces poids morts, qui ne peuvent rien faire qu'empêcher et que susciter sur le chemin de la France comme des blocs tristes de fatalité.

M. Maurras songe-t-il à l'histoire politique, lorsqu'au début d'*Anthinea*, passant, en route vers la Grèce, près des îles Eoliennes, il évoque la venue d'Ulysse chez le maître des vents ? Eole, ayant fêté Ulysse un mois dans son île lui remit, au départ, les vents enfermés dans une outre en peau de bœuf. Mais quand « par l'imprudence et le pauvre esprit de ses compagnons, Ulysse revint, fouetté de nouvelles tempêtes, éprouvé de nouveaux revers, Eole n'eut que de l'horreur : « Va-t'-en, s'écria-t-il du plus loin qu'il l'eût aperçu, fuis au plus vite de cette île, ô le plus méchant de tous les mortels. Il ne m'est pas permis ni de recevoir ni d'abriter un homme que les dieux immortels ont déclaré leur ennemi. Va, fuis, puisque tu viens dans mon palais chargé de leur haine et de leur colère. » Ulysse qui trouvait Eole inhumain ne l'accusa pas d'injustice. Le plus sage et le plus patient des hommes savait qu'il convient de ne pas être trop malheureux. C'est une espèce de devoir. Qui se sent trahi par les dieux et rejeté de la fortune n'a qu'à disparaître du monde auquel il ne s'adapte plus. Ulysse, il est vrai, persista, et le héros supérieur aux circonstances par la sagesse éleva son triomphe sur l'inimitié du destin [1]. » Ainsi la race royale, trahie par l'imprudence et le pauvre esprit de mauvais compagnons, a représenté depuis Louis XIV une série lamentable de destinées en butte à la colère des dieux. Sortis de l'outre dont elle était la gardienne, les vents ont brisé le vaisseau qu'elle menait et blessé les passagers téméraires. L'histoire devant ce grand naufrage ne peut que s'émouvoir de tristesse et de pitié. N'était-il pas naturel que des sentiments pareils à ceux d'Ulysse pénétrassent dans ces cœurs, et que l'enfant du miracle, baptisé par

1. *Anthinea*, p. 7.

Châteaubriand de l'eau mystique et romantique, quand il eût senti sa sa maison divisée contre elle, quand il eût parcouru les routes de l'exil quatre fois les dix ans d'Ulysse, quand il eût vu sa race trahie par les dieux et son drapeau rejeté de la fortune, se soit, refusant sa dernière chance, résolu à disparaître d'un monde auquel il ne s'adaptait plus et à s'éteindre solitairement dans la Venise des rois exilés ? Mais l'homme, même découragé et vaincu, n'est qu'un moment de l'Ulysse éternel. Devant la parole de M. Maurras, je pense à la déesse qui, venant parfois sous des traits mortels ranimer le courage du héros, préparait son retour dans Ithaque, sa victoire sur les prétendants superbes, la lumière de sa sagesse sur la confusion des circonstances, et la beauté solide, l'indestructible grain serré que procurent à un triomphe, comme aux calcaires souterrains et comprimés du marbre, le poids même, la dureté, la longue inimitié du destin.

V

LE TROU PAR EN HAUT

Aux formules négatives de la République, dont M. Maurras emprunte la dernière à Anatole France, s'en est ajoutée une troisième qui eut du succès, et qui est due à M. Marcel Sembat : celle du « trou par en haut ». Renan concluait la page fameuse où il identifie la construction de la France et l'œuvre de la famille Capétienne par ces mots : « Voilà ce que ne comprirent pas les hommes ignorants et bornés qui prirent en main les destinées de la France à la fin du dernier siècle. Ils se figurèrent qu'on pouvait se passer du roi ; ils ne comprirent pas que, le roi une fois supprimé, l'édifice dont le roi était la clef de voûte croulait. » La chute de cette clef de voûte a déterminé le trou par en haut dont parle Sembat. L'édifice n'a pas plus croulé que n'a croulé sous les obus allemands la voûte de Reims, parce que les maîtres d'œuvre qui ont bâti l'un et l'autre édifices ont incorporé à des apparences de fragilité et de faiblesse une résistance, une solidité élastiques auxquelles n'atteignent pas des constructions maçonnées de plus

compacte manière. Mais il est devenu plus branlant, il a déchu.

Le trou par en haut est créé par ce fait qu'il n'y a *personne*, que nous sommes gouvernés non par Ulysse, mais par ce nom qu'il laisse au Cyclope comme son fantôme : Personne. La République n'est pas seulement l'absence du roi, elle est l'absence de la République elle-même : « Ce sophisme du *gouvernement existant* peut échapper parfois à l'étourderie de quelques bons Français, inattentifs à cette vérité évidente que la bonne République, restant à établir, n'est pas plus en vie que la Monarchie [1]. » Le raisonnement vaut ce qu'il vaut : si M. Maurras veut démontrer à la République ce que le Docteur démontre au Pierrot posthume, pendu et dépendu, de Théophile Gautier, à savoir qu'elle est morte, ce diable d'homme est bien capable d'y réussir.

J'ai de semblables cas fait une longue étude,
Et les pendus jamais n'ont bien longtemps vécu.
Mais, pour que vous soyez pleinement convaincu,
Je vais vous disséquer

En 1906, avant que M. Sembat lançât sa formule, M. Maurras analysant un article idyllique et attendri où M. Henri Chantavoine chantait les louanges d'un nouvel hôte de l'Elysée, M. Armand Fallières, le citait et le commentait avec le sourire : « M. Fallières n'aura ni « saisissement » ni mouvement de « vanité » en s'éveillant à l'Elysée chaque matin. M. Fallières n'aura point d'infatuation ni de solennité. M. Fallières ne sera pas « salué par des hérauts d'armes au manteau bleu de roy fleurdelysé ». Il ne fera pas, il ne dira pas, il ne sera pas... Tant de négations, sous la plume d'un habile écrivain, sont excellemment significatives, elles nous témoignent assez que, pour M. Chantavoine qui s'en réjouit, comme pour l'abbé Lantaigne qui s'en désole, la République en France n'est qu'*absence de prince* : c'est quelque chose qui n'est pas ce que l'imagination et la sensibilité de la France peuvent s'attendre à voir au sommet de l'Etat [2]. » M. Fallières était ainsi commis par la Constitution pour figurer le rôle insubstantiel et aérien du trou par en haut. C'est là la forme la plus pittoresque de présenter la question. Ce n'est pas la plus précise.

1. *La Politique Religieuse*, p. L.
2. *Id.*, p. 278.

La vérité est qu'il s'est passé, depuis la Révolution, durant l' « époque critique » une sorte de transmutation des valeurs politiques, en laquelle M. Maurras reconnaît l'influence et le règne de l'Ecrit. D'une manière plus générale la place des abstractions est devenue de plus en plus considérable dans l'Etat. Les valeurs abstraites, idées et lois, ont tendu tout au moins dans les paroles, les discours, les textes, l'atmosphère verbale du pouvoir, à remplacer les valeurs concrètes, les traditions, les intérêts, les personnes, les rois. « Un Etat moderne, disait M. Charles Benoist dans son rapport parlementaire sur la représentation proportionnelle, c'est un Etat où, rien ne se faisant que par la loi, la loi s'occupe et décide de tout. On y restreint aux dernières limites, on y pousse dans les derniers retranchements, on y coupe jusqu'aux racines la tradition, la coutume, tout ce qui n'est pas la loi écrite. Et la loi n'y est pas seulement, comme dans l'Etat plus ancien, un agent d'ordre et de conservation, mais un facteur de force, de mouvement et de transformation sociale. » Quelles que soient la vérité ou l'exagération de ces paroles, certains esprits réalistes verront en effet dans la substitution systématique de la loi écrite à l'élément traditionnel et coutumier des sociétés l'effacement du grain des choses devant la paille des termes, la création d'un monde d'abstraits à la place du monde solide et concret. Taine, qui avait étudié en philosophe dans l'*Intelligence* le mécanisme psychologique qui crée les abstractions a montré, dans les *Origines*, de quelle manière elles peuvent envahir, après la littérature, le monde social et politique. M. Maurras aborde cet ordre d'idées avec le même cerveau réaliste ; et, comme l'histoire dans sa complexité permet de suivre le filon que l'on veut, il fait dire à celle du XIXe siècle le contraire de ce qu'elle suggère à M. Benoist. « S'il est un échec complet, profond, enregistré par l'histoire de la France et de toute l'Europe au XIXe siècle, c'est l'échec du gouvernement abstrait fondé sur la loi, sur le droit écrit, et sur la souveraineté des citoyens libres et égaux [1]. » Le contraire? peut-être pas : peut-être reconnait-il comme un fait l'évolution signalée par l'éminent parlementaire, et constate-t-il qu'elle a partout abouti à des échecs. Je ne veux pas agiter ici une question délicate. Mais c'est précisément cet ordre d'abstractions, de droit et de morale qui pour un réaliste comme M. Maurras se traduit comme une absence, un vide, un trou.

La légende veut que lorsque Mac-Mahon apprit que l'amendement

1. *Le Parlement se réunit*, p. 89.

Wallon, qui faisait de la République le gouvernement de la France, avait été voté par une voix de majorité, il se soit écrié : « Et quel est donc l'imbécile qui l'a donnée, cette voix ? » Admettons que le maréchal, monarchiste dans l'âme, ait pensé au premier moment qu'une voix supposait des cordes vocales, une tête, quelqu'un. Il put se rendre compte ensuite qu'en régime républicain une voix représente un abstrait, un chiffre. Cette voix n'était celle de personne, ou était celle de tout le monde, — en réalité personne n'en était responsable, pas même M. de Witt, le dernier votant de la majorité par ordre alphabétique, à qui Mac Mahon, selon une variante de la même légende, prétendait la faire endosser. Une curieuse ironie des choses l'a mise, cette voix solitaire et anonyme, à l'origine de la République comme un souverain aussi mystérieux que le Putois de la famille Bergeret. Impondérable elle symbolise excellemment le vide, l'espace béant et circonscrit du trou par en haut.

Elle le symbolise mieux que ne le fit le pondéreux Fallières. Néanmoins le souvenir de ce gros homme ne sera pas inutile à notre examen. Un jour de sa présidence, M. Fallières s'ébattant sur l'estrade de quelque inauguration ou au mousseux de quelque repas dans l'éloquence démonstrative qui était le propre de son métier, rappela avec une pitié scandalisée le mot de ce bourgeois de Guizot : « Enrichissez-vous ! » Ce n'était pas la République qui donnait au peuple ces vils enseignements ! Elevez-vous sans cesse vers plus de vérité, de lumière et de justice, conseillait éperdûment le chef de l'Etat... M. Cornélis de Witt, gendre de Guizot, prit la plume, et, dans une lettre à M. Fallières, rectifia avec courtoisie la citation. Le discours de Guizot disait simplement : « Enrichissez-vous par le travail, la probité et l'économie », devenez des électeurs en payant le cens, élevez-vous de la même manière que s'élevait la bourgeoisie de l'ancien Régime, appartenez à des familles qui feront l'étape dont parlera ingénieusement M. Paul Bourget... Guizot, qui avait une vie spirituelle véritable et qui écrivit de fort belles *Méditations chrétiennes*, ne mêlait point ce spirituel au politique. Il donnait, dans les discours qu'il était amené à prononcer, des conseils aussi matériels que la poule au pot de Henri IV ; mais Lamartine, la Révolution du mépris et le « la France s'ennuie ! » étant passés par là, l'éloquence de M. Fallières se présentait avec un grain diaphane de sel entre ses doigts délicats, le grain que chaque auditeur était convié à aller placer sous la queue du petit oiseau bleu. Je ne sais ce que M. Fallières pensa de la rectifi-

cation de M. de Witt. Peut-être, quand il eût ruminé tout le cas en sa tête, jugea-t-il que ce que disaient, coupées du reste, les deux premiers mots de Guizot pouvait être bon à faire, mais restait mauvais à dire. Et voilà exactement, toujours, notre trou en haut. L'Etat, obligé d'assumer un pouvoir spirituel, d'édifier dans le bleu une cité de Dieu, se croit obligé d'avoir à son sommet cet esprit, ce bleu, ce vide, pareils à ceux qui donnent sa lumière au Panthéon de Rome. M. Maurras, reprenant à destination des poilus, en un *Enrichissez-les*, cet *Enrichissez-vous* ! dans la *Part du Combattant*, remarque : « Nous sommes gouvernés par le plus vain et le plus sot esprit de stoïcisme et par son inévitable frère jumeau l'esprit d'hypocrisie. Mais si nous osons une fois retourner à la saine et franche nature, si nous parlons avec netteté, rondeur, cordialité, on sera stupéfait du changement qui se produira dans les choses... [1] »

En matière politique, l'auteur d'*Anthinea* relève de la poule au pot et non de l'oiseau bleu. Son réalisme qui sympathise si bien avec des abstractions comme la preuve de saint Anselme s'appuie d'autre part sur une large base toute naturaliste. Il prend l'homme tout simplement comme un individu qui veut son bonheur et aussi son plaisir, ainsi que ceux de ses enfants parce qu'il les aime, et ceux de ses concitoyens dans la mesure où il les voit associés et nécessaires aux siens. Il fait son deuil, ici, de l'idéal et du transcendant : « Savez-vous la réputation qui commence pour nous ? C'est celle d'un Sarcey politique, ce sera bientôt celle d'un Sancho Pança, puis d'un M. de la Palice... Nos constructions sont d'un bon sens fort doux, même un peu gros [2]. » Je penserais plutôt au réalisme rustique des Attiques et des Latins, au nationalisme précis, étroit, d'Aristophane et de Caton.

D'une façon générale la conception réaliste, sarceyenne si l'on veut, de M. Maurras, tend à maintenir la nécessité matérielle de la force contre le concept oratoire du droit, la vérité positive de l'intérêt contre l'exigence verbale de désintéressement, la chair et les os de la personne contre la nuée abstraite de l'impersonnel.

« Le droit pour s'imposer et même pour subsister a besoin qu'on le fasse valoir, qu'on le soutienne et qu'on le publie. Il suppose l'activité, ou s'évanouit peu à peu dans le sang et les cendre des hommes massacrés et des édifices incendiés, puis dans le froid sublime de ces

1. *La Part du Combattant*, p. 36.
2. *Le Dilemme de Marc Sangnier*, p. 38.

espaces vides où s'éteint l'éclat de voix du plus véhément des rhéteurs [1]. » La croyance mystique en une force spontanée du droit, en un messianisme de la Justice immanente, s'adresse à une idole en laquelle crut la génération de M. Maurras et qu'il a été persévérant à dénoncer. Il a montré que le droit ne se sépare pas d'une force consciente qui lutte, d'un groupe humain qui travaille pour un but, d'une idée qui croit à sa réalisation possible et probable, qui connait, comprend et veut les moyens matériels nécessaires à cette réalisation. Il a poursuivi le droit abstrait sous la forme oratoire qu'il revêt chez un Gambetta ou un Jaurès. Il l'a poursuivi sous une forme plus subtile dans le catholicisme et le royalisme de Châteaubriand : « Cet artiste mit aux concerts de ses flûtes funèbres une condition secrète, mais invariable : il exigeait que sa plainte fût soutenue, sa tristesse nourrie de solides calamités, de malheurs consommés et définitifs, et de chutes sans espoir de relèvement. Sa sympathie, son éloquence se détournaient des infortunes incomplètes [2]. » Ainsi Jaurès conjurait avec éloquence la France de « répudier toute politique d'agression » et d'affirmer « sa foi idéaliste en la justice immanente qui s'accomplira pour les peuples violentés ». M. Maurras commentant ces mots s'écrie : « M. Jaurès pâlit à la seule pensée de voir s'envoler l'auréole et tomber en lambeaux la robe du martyre que la France avait méritée. Le voilà le « désastre ! » Puissent les lecteurs de l'*Humanité* n'être jamais enveloppés de cette infortune ! « L'activité morale » de la France y succomberait. Elle y perdrait la foi « sa foi idéaliste » dans les plans éternels de la Justice immanente [3] ». On reconnaît la voie idéaliste exactement divergente du réalisme de M. Maurras. Nous avons vu ailleurs son argumentation tendre de tout son poids psychologique et logique à faire de l'être avec l'idée. Il est naturel que son « impossibilité », comme dit Nietzsche, soit précisément l'ordre de pensée contraire qui pèse sur l'idée pour la maintenir dans son éther et pour l'empêcher de déchoir en se réalisant. La tentation pour celui qui épouse une grande et radieuse Idée consiste à l'aimer en elle seule et à la vouloir en elle seule, dans l'abstraction ou dans le rêve qui la maintient pure en l'empêchant d'être, comme ces plus beaux vers des poètes, qui n'ont jamais été écrits. Toute une génération a bu ce poison dans *Axel*...

1. *Le Pape*, p. 26.
2. *Trois Idées Politiques*, p. 12.
3. *Kiel et Tanger*, p. 268.

Montesquieu estimait que la vertu était le ressort des républiques. M. Maurras (nous ne sommes pas des gens moraux...) voit un danger des républiques, je ne dis pas dans la vertu, mais dans une certaine forme du désintéressement. Il y a un égoïsme intéressé qui manque dans une démocratie : « Tout le monde a su, tout le monde a vu, tout le monde a frémi par trois fois en lisant les trois informations alarmantes du journal le *Temps* ; puis comme ce n'était l'affaire personnelle de personne, et que nul égoïsme n'était intéressé à veiller au salut de tous, tout le monde s'est calmé, personne ne s'est souvenu, personne n'a agi, personne n'ayant de responsabilité permanente [1]. » La monarchie a le mérite de donner à l'intérêt général un organe, précisément en liant l'intérêt général à un intérêt particulier, le sort de l'Etat à l'égoïsme d'une famille. « La dynastie régnante ou, si elles sont en nombre convenable, les familles prépondérantes, étant unies étroitement, par leur intérêt propre, aux plus profonds intérêts de l'Etat, cherchent, sans doute, comme tout ce qui est humain, leur intérêt particulier, mais, en le trouvant, elles trouvent en outre et en même temps l'intérêt général. C'est une des plus grosses subtilités de la Politique naturelle. Il faut d'abord la bien saisir [2]. »

L'existence réelle de l'Etat dépend de cette existence personnelle. Un Etat normal est celui où quelqu'un peut dire : l'Etat c'est moi. « Un Etat où chaque intérêt particulier possède ses représentants attitrés, vivants, militants, mais où l'intérêt général et central, quoique attaqué et assiégé par tous les autres intérêts, n'est pas représenté... n'a, en fait, aucune existence distincte, n'existant qu'à l'état de fiction verbale ou de pure abstraction [3]. » Il rejoint dans le domaine du verbalisme et de l'abstraction oratoires la justice immanente, dans le domaine du verbalisme et de l'abstraction décoratives les images flottantes de Châteaubriand. Le royalisme est un réalisme.

Le trou par en haut, idéalement, fallacieusement comblé par l'abstraction et par la tendance idéaliste, témoigne simplement, pour M. Maurras, de l'absence et de l'interruption d'une réalité solide. Citant, dans une page de l'*Etang de Berre*, les têtes pensantes qui attestent la solidité et la profondeur de l'intelligence méridionale, injustement dépréciée, il écrit le nom de Gassendi. Nous pouvons, un

1. *La France se sauve elle-même*, p. 402.
2. *Enquête*, p. 142.
3. *Kiel et Tanger*, p. XLIX.

moment, et malgré de grandes différences, évoquer le chanoine de Digne, de qui Descartes disait : *O caro* ! et qui tient à côté de lui, par son rappel aux sens, à la matière, le rôle combatif d'Antisthène auprès de Platon. Impression rapide et qui n'a d'autre raison que de réunir un moment, dans une même lumière, deux intelligences du Midi : l'ordre politique et pratique où demeure M. Maurras comporte infiniment mieux le réalisme (auquel se rallie Descartes dans le *Discours de la Méthode*) que l'ordre philosophique auquel l'appliquait un peu faiblement Gassendi. L'auteur de l'*Enquête* prend par ailleurs une place dans un cercle de penseurs, non méridionaux, mais français de partout, dont lui-même se réclame et à l'expérience desquels il rattache le fil de sa pensée. C'est par des pères spirituels qu'il est conduit et qu'il conduit à reconnaître dans les « quarante rois qui ont fait la France » les Pères de la Patrie.

Taine, Comte, Fustel, Renan, Balzac, Bonald et Le Play — « énumération homérique » qu'il déclare emprunter à M. Paul Bourget — sont appelés par lui « les Docteurs et les Pères du réalisme naturel, qui rejoignent les Docteurs et les Pères d'une doctrine théologique dont il nous est impossible de contester le réalisme surnaturel [1]. » Dans la chaîne politique ce réalisme naturel consiste à se soumettre aux réalités. Il s'oppose à un idéalisme social comme celui de Rousseau et de la Déclaration des Droits. Pareillement, le réalisme surnaturel implique des réalités surnaturelles auxquelles la vie mystique se soumet comme la vie politique se soumettait aux premières : réalités surnaturelles de Dieu, de Jésus-Christ, de la grâce, du péché, de l'Eglise. Il s'oppose à un idéalisme surnaturel, qui dissout toute réalité en symboles d'une vie intérieure autonome, comme celui de la théologie protestante de gauche. Un idéaliste social, M. Bouglé, définit la démocratie comme une conformité croissante de la société aux vœux de l'esprit. Le réalisme social de M. Maurras et des sept Pères de ce réalisme consisterait au contraire à conformer de plus en plus l'esprit à l'observation, aux conditions d'existence, aux exigences d'ordre de la réalité sociale, à prendre, selon la formule comtiste, la soumission pour base du perfectionnement. Il est dès lors parfaitement logique que ce réalisme comporte, au lieu du trou par en haut, dans sa partie supérieure une clef de voûte faite de réalité suprême et condensée, et du même ordre que l'*ens realissimum* de saint Anselme ou le Grand Etre de Comte,

1. *La Politique Religieuse*, p 134.

la « maison historique » des *Origines de la France contemporaine*, l'Humanité du *Catéchisme positiviste*, la *gens* de la *Cité Antique*, la maison capétienne de la *Réforme intellectuelle et morale*, le moteur social de la *Comédie Humaine*, la famille agrarienne de Bonald, la famille-souche de la *Réforme Sociale*, l'idée du roi chez M. Maurras.

Ces deux figures concordantes, surnaturelle et naturelle du réalisme, impliquent une essence commune, qui est à la racine de la pensée de M. Maurras, et qui, plus originelle que les mots, mériterait d'être exprimée en architecture et en musique. M. Maurras, retrouvant avec une pénétration subtile cette essence dans le *Syllabus*, appelle ce document « le type et le modèle de l'architecture logique. Assurément il a des murailles et il a des voûtes, des piliers et des fondements. Il n'est pas tout en portes, en fenêtres, en ouvertures, il n'est pas composé de vide aérien, ni d'espace nu. Il existe, il pose, fonde, décrit une figure déterminée : circonscrit, il exclut ce qui n'est pas à lui [1]. » Il correspond à un souci architectural de ne laisser dans l'Eglise aucun trou par en haut. M. Maurras, comme les bons compagnons du Tour de France a demandé au monument catholique des leçons pour sa construction politique, pour « la bonne construction d'un ordre résistant ».

Cet ordre résistant, œuvre positive de M. Maurras, comporte pour méthode de construction l'empirisme organisateur, et pour construction, comme les trois étages superposés d'une église, une théorie de la société, une théorie de la France, une théorie du roi.

VI

LA SCIENCE DE LA BONNE FORTUNE

La question capitale qui se pose pour M. Maurras est celle que Comte appelle « l'immense question de l'ordre ». Pour la résoudre Comte établit un système politique compact, d'une architecture romane un peu massive et sombre, couronné par une religion entière, le tout

1. *Id.*, p. 148.

en rapport avec ses facultés puissantes et ses larges ambitions d'organisateur scientifique. M. Maurras n'a pas de visées aussi audacieuses. « La politique, dit-il, est formée d'une vue limpide des choses et de la connaissance d'un petit nombre de principes qui ne sont pas faits de main d'homme, mais que l'expérience humaine, devenue peu à peu la sagesse, a mises au jour lentement [1]. » Une expérience qui devient peu à peu de la sagesse : c'est ainsi que se sont formés dans l'ordre de l'art la chaîne et le goût classiques, c'est ainsi que s'est créée en France la tradition et qu'ont été conçus et accomplis les desseins et les destins de la monarchie. L'individu, avec sa durée limitée, ses courts moyens d'information et le cercle étroit de son investigation, ne saurait rien fonder contre le monument progressif de cette tradition vivante. Ces principes ont beau être en petit nombre, leur vérité hors du temps ne se révèle qu'à l'esprit qui s'est rendu compte de leur fécondité dans le temps. Observer des moments privilégiés, de belles réussites, se demander les causes de ce privilège et de cette réussite, les reconnaître, les aider, les susciter là où elles peuvent être sollicitées ou reproduites, c'est la méthode d' « empirisme organisateur » que M. Maurras met sous l'invocation de Sainte-Beuve. Le rôle d' « intercesseur spirituel » que le Barrès de l'*Homme Libre* attribuait dans la chapelle où se cultivait le Moi au jeune Sainte-Beuve de 1830, M. Maurras le reconnaît au « Thomas d'Aquin » des *Lundis* comme à un patron littéraire de la grande Eglise de l'institution et des intérêts français : maître de l'analyse extérieure plus encore que de l'analyse intérieure. Cette analyse « ne démembre point indistinctement tous les produits de la nature. Chez Sainte-Beuve comme ailleurs, l'analyse choisit plutôt, entre les ouvrages dont on peut observer l'arrangement et le travail, les plus heureux et les mieux faits, ceux qui témoignent d'une perfection de leur genre et pour ainsi dire appartiennent à la Nature triomphante, à la Nature qui achève et réussit. En ce cas l'analyse fait donc voir quelles sont les conditions communes et les lois empiriques de ces coups de bonheur : elle montre comment la nature s'y prend pour ne point manquer sa besogne et atteindre de bonnes fins. De l'étude de ces succès particuliers, l'analyste peut se former une espèce de Science de la bonne fortune. Il en dresse le coutumier, sinon le code. De ce qui est le mieux, il infère des types qui y soient conformes dans l'avenir. Cette élite des faits lui propose ainsi la substance des intérêts

1. *La Politique Religieuse*, p. 291.

supérieurs que l'on nomme, suivant les cas, le droit ou le devoir [1]. »

Les choses ne se fondent pas par raison, mais la raison se reconnaît dans la naissance et la perpétuité de leurs conjonctures heureuses. « Lesquels de nos ouvrages ne sont point nés des semences de nos passions ? [2] » Mais s'ils en naissent ils ne s'en construisent pas, et leurs parents ne sont pas leurs éducateurs. « Si le goût de la vérité n'est, à son origine, qu'une passion comme les autres, cette passion acquiert, en s'exerçant, tous les éléments de sa règle [3]. » Elle acquiert une règle parce que, de même que l'amour divin, elle transporte l'homme hors de lui-même, parce qu'elle fait vivre l'individu mobile parmi des images réalisées, parce que le goût de la vérité est une école constante de réalisme. Ce réalisme, en nous soumettant à la nature, nous montre que le meilleur de la réalité humaine consiste dans ce qu'au long de sa durée elle a déposé comme une nature, dans ces formes plastiques, pareilles aux Parques du Parthénon, assises aux carrefours et aux reposoirs de nos routes, équivalent subtil, peut-être païen, de ce qu'est dans le théisme de Bossuet. la présence de la Providence : « Morale, religion ou politique, ce qui ne fonde que sur la volonté des mortels n'est guère plus certain que ce que l'on construit sur leurs bons sentiments. La piété des Attiques... conçoit que la part de notre mérite, dans nos victoires les plus belles, est presque nulle, que tout, en dernière analyse, dépend d'une faveur anonyme des circonstances, ou, si l'on aime mieux, d'une grâce mystérieuse. Ainsi les Athéniens, quand ils priaient Pallas, invoquaient le meilleur d'eux-mêmes, et en même temps ils invoquaient autre chose qu'eux. La déesse à laquelle ils faisaient abandon, hommage et honneur d'Athènes était bien leur propre sagesse, mais la sagesse athénienne secondée, fécondée et couronnée des approbations du destin [4]. » On songe aux personnifications bienveillantes de la Terre et de l'Espace chez Comte. Mais plus exactement ces figures de la bonne fortune, cette approbation du destin se retrouvent, autour de la famille capétienne, dans la ligne et la série de la durée française, comme, en matière esthétique, dans celles de la durée classique. Ainsi se forme, pour la politique comme pour l'art, la théorie du *point*.

1. *Trois Idées Politiques*, p. 36.
2. *Anthinea*, p. 57.
3. *Trois Idées Politiques*, p. 39.
4. *Anthinea*, p. 84.

Le point, qui implique pour la raison le choix. La bonne fortune devient comme une synthèse idéale du fait et du droit. L'art de l'Acropole, la monarchie française, représentent deux faits heureux, — de ces faits dont l'idée, portée à sa plus haute puissance, fournit la notion de miracle — des faits que des chances heureuses ont consolidés hors du précaire et de l'imparfait, — mais des faits qui une fois constitués impliquent un droit, forment un type, imposent un modèle. Ce droit, ce type, ce modèle, permettent de classer, de hiérarchiser et aussi d'exclure. Ils se placent à l'antipode de cette acceptation universelle, de cette largeur illimitée d'esprit qui tolèrent tout, concilient tout, embrassent tout dans un panthéisme passif ou un évolutionnisme général : « Un Dieu immanent sacre la force des choses et divinise l'évolution des sociétés. Il sacre et divinise de la même manière tels arrêts fantaisistes des consciences isolées. Et il enseigne aussi à ne rien distinguer afin de tout confondre [1]. »

Ce panthéisme, cet évolutionnisme énervent l'action, éveillent le : Tout est bien, — le : A quoi bon ? — La science de la bonne fortune au contraire est orientée rigoureusement vers la pratique, le réalisme de la connaissance ne va pas sans un réalisme de l'action. La τύχη dans notre intelligence des choses implique le καιρός dans notre action sur les choses. « Le réalisme ne consiste pas à former ses idées du salut public sur la pâle supputation de chances constamment déjouées, décomposées et démenties, mais à préparer énergiquement, par tous les moyens successifs qui se présentent, ce que l'on considère comme bon, comme utile, comme nécessaire au pays. Nous ignorons profondément quels moyens se présenteront. Mais il dépend de nous d'être fixès sur notre but, de manière à saisir sans hésiter tout ce qui nous rapproche de lui [2]. »

L'*Avenir de l'Intelligence*, qui est dans l'œuvre de M. Maurras comme son Acropole choisie, se termine par *Mademoiselle Monk ou la Génération des Evénements*, — sa Tribune des Cariatides. Les *Mémoires* d'Aimée de Coigny « nous racontent comment la Restauration de la monarchie très chrétienne fut conspirée entre une dame très païenne et un ancien évêque assermenté et marié. L'un de ces sages Grecs, réalistes subtils, qui prenaient leur plaisir à exprimer le sens secret des réalités de la vie, y aurait trouvé la matière de réflexions bien

1. *La Politique Religieuse*, p. 150.
2. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 278.

instructives ». M. Maurras, qui incarne sans doute l'un de ces anciens Grecs, se complaît à ces réflexions. Il a rencontré sous une forme mortelle la déesse de la bonne fortune. Il a saisi la destinée dans sa courbe vivante, comme Apollon Daphné au moment où la nymphe s'enracine et se mue en arbre. Et il conclut :

« Il est permis de préférer à l'amusant détail de cette intrigue de château et de salon la poétique aventure de Jeanne d'Arc. Ainsi notre XVe siècle apparaît-il comme supérieur au XIXe. Mais, à peu près comme chevauchées de la Pucelle, les allées et venues de Mme de Coigny laissent voir le jeu naturel de l'histoire du monde. Il ne s'agit pas d'être en nombre, mais de choisir un poste d'où attendre les occasions de créer le nombre et le fait... Un moment vient toujours où le problème du succès est une question de lumières et se réduit à rechercher ce que nos Anciens appelaient *junctura rerum*, le point où fléchit l'ossature, qui partout ailleurs est rigide, la place où le ressort de l'action va jouer [1]. »

Ce sont les dernières lignes de l'*Avenir de l'Intelligence*, et les derniers mots marquent le tournant qui au cours d'une vie humaine, au milieu de son chemin, engage l'homme dans l'action délimitée et stricte dont l'épure, comme le cylindre d'Archimède, s'inscrira seule sur son tombeau. Point, et place, et ligne étroite comme le sillon dans un champ ou le sillage sous la proue, mais toute l'histoire humaine est faite de ces courbes, les unes géométriques, les autres inorganiques et d'autres vivantes, parmi lesquelles quelques privilégiées dessinent ou circonscrivent la figure d'une destinée immortelle. C'est en suivant ces pistes et en approfondissant ces traces que la science de la bonne fortune, l'εὐτυχία dont Socrate a déjà formulé le concept, s'est ramassée, est devenue vivante et plastique en trois théories sociale, française et royale.

1. *Id.*, p. 285.

VII

LA SOCIÉTÉ

La haine tenace par laquelle M. Maurras poursuit le nom et la réalité de l'individualisme ne s'expliquerait guère sans une sorte de rancune personnelle, — et très personnelle, très individualiste. L'individualisme semble bien sa mauvaise conscience, celle contre laquelle il se défend et dont il se débarrasse par une tension et par une crise. Son antipathie naturelle contre le romantisme, ses luttes politiques pendant l'affaire Dreyfus lui ont montré la nécessité d'un *Contr'un*, lui ont fait mieux sentir ce que M. Barrès a reconnu de plus en plus après les *Déracinés*, le primat du social, ou, au sens complet, du politique. Tout son combat est mené contre cette insurrection de l'individu que dénonçait Auguste Comte. « L'Etat français d'avant 1789 était monarchique, hiérarchique, syndicaliste et communautaire ; tout individu y vivait soutenu et discipliné. Châteaubriand fut des premiers après Jean-Jacques qui firent admettre et aimer un personnage isolé et comme perclus dans l'orgueil et l'ennui de sa liberté [1]. » Un homme de lettres, une sensibilité ardente et brillante impliquent toujours, à l'heure actuelle, un Châteaubriand en puissance que M. Maurras se soucie de ne pas laisser en lui-même passer à l'acte. Il suscitera donc pour le refouler toutes les représentations et toutes les idées antagonistes. Tout ce que perdra l'individu la chose sociale le gagnera, le réalisme social l'incorporera en des êtres. M. Maurras, qui s'en tient au point de vue de l'empirisme organisateur, n'a point formulé de thèses sociologiques, ne s'est pas mêlé au débat sur la nature du fait social et de l'être social. Mais, de son point de vue limité, il a apporté sur le problème de l'association politique, sur la vie du ξῶον πολιτικόν des lumières précises et précieuses.

M. Maurras professe une grande admiration pour l'œuvre de Fustel

1. *Trois Idées Politiques*, p. 9.

de Coulanges, pour sa contribution à l'histoire de France. Je suis surpris qu'il ne se soit jamais référé à la *Cité Antique*, qui développe une sorte de synthèse abstraite et mythique de l'antiquité très analogue à celle que M. Maurras présente de l'ancienne société française et propose comme idéal à celle de demain. Le schème de Fustel, — institution des familles sur le culte des morts et du foyer, constitution, autour d'un culte commun, des tribus ou associations de famille, des cités ou associations de tribus, identité de la fonction du roi, chef religieux de la cité, avec celle du *pater familias*, chef religieux de la *gens*, — se retrouve dans le traditionalisme de Bonald et de Le Play, dans leurs constructions de la famille agrarienne et de la famille-souche, et apparaît à l'état de mythe directeur dans la pensée de M. Maurras.

Auguste Comte définit l'individu une abstraction sociale, définition qui est exactement à l'antipode de Contrat social et de la Déclaration des Droits. L'individu, de même qu'il n'est pensable que par le jeu de concepts sociaux, est produit en tant qu'homme civilisé par l'action de réalités sociales. Or « si la société humaine produit l'individu humain, dit M. Maurras, elle ne peut être composée de ce qu'elle produit, d'individus. La société est composée de sociétés, c'est-à-dire de groupements d'êtres humains qui pourront être hommes un jour à la faveur de la Société, mais auxquels il est naturel, en attendant, de vivre groupés, soit pour continuer la vie, comme c'est le cas des familles, soit pour la fortifier, l'accroître et l'embellir, c'est le cas des communes et des syndicats, des nations et des religions, des corps, des compagnies littéraires, scientifiques ou artistiques de toute sorte, M. Ferdinand Buisson et ses pareils se figurent que ces Associations sont des groupes fictifs auxquels l'Etat veut bien concéder l'existence et la vie ; mais il est dupe des formalités administratives. Dans la réalité, l'Etat est de beaucoup postérieur à ces groupements. Il les reconnaît, il en tient registre. Il ne les crée pas. Comme elle est supérieure à l'individu, la société est supérieure à l'Etat. Il est aussi naturel à l'homme d'être d'un corps de métier que d'une famille et de tirer à l'arc ou de jouer aux boules que de se marier. Quand l'Etat se forme, non seulement les familles, mais des associations de toute sorte sont ou formées ou ébauchées depuis longtemps. Il est bien une pièce centrale de la société, mais ajustée pour la défendre et l'organiser, non pour la détruire [1]. »

1. *La Politique Religieuse*, p. 223.

La page est très forte, très belle, et je veux bien le dire très vraie, à condition qu'on s'entende sur son espèce de vérité. Ce n'est pas manquer de déférence à M. Maurras que de mettre sa construction sur le même plan que la *Cité Antique*, et de demander de Fustel de Coulanges et de lui où ils ont vu jouer toute cette pièce. Est-ce sur le terrain du droit ? Est-ce sur le terrain du fait ? Si c'est sur le terrain du droit, nous considérerons cette doctrine comme un ensemble de directives pour un Code civil et un Code administratif de demain, qui porteront non plus sur des individus, mais le premier sur des familles et le second sur des associations, nous y verrons le plan de la réforme politique et sociale que propose M. Maurras. Si c'est sur le terrain du fait, nous comprendrons que pour M. Maurras les choses se passaient à peu près ainsi sous l'ancien Régime, avant le cyclone de l'individualisme révolutionnaire. Si c'est enfin sur l'un et sur l'autre, nous entendrons que M. Maurras nous décrit un état ancien, qui était le bon, et auquel il nous faut revenir le plus vite possible : réaction d'abord ! Exactement, cette vérité demeure flottante au-dessus des deux sens : elle a la figure de la Cité de Fustel ou de ce pays des familles-souches pastorales que Le Play avait placé moitié mythiquement, moitié réellement, dans les grandes mers d'herbes de l'Asie centrale. Nous avons le sentiment que cela n'a jamais correspondu à une existence solide, consciente, entière, n'a jamais été réalisé totalement dans un état social donné. L'historien réunit arbitrairement du temporel et de spirituel, de la réalité qui vécut, dura, et de la vérité idéale qui même à l'époque dont il traite flottait déjà comme la vapeur et les lignes d'un âge d'or idéalisé. Quand Louis XIV, dans les *Mémoires* qu'il écrit pour le Dauphin, parle de la nécessité malheureuse où se trouve aujourd'hui l'Etat d'exiger les impôts, alors que dans l'innocence du bon vieux temps c'était un tribut spontané que les sujets accordaient avec bonheur, nous discernons là un élément de vérité historique, à savoir qu'il n'y avait pas d'impôt direct permanent avant Charles VII, mais nous apercevons également par quelle pente d'idéalisation naturelle on applique au passé d'une manière instinctive en matière de politique le mythe de l'âge d'or. L'époque même de Louis XIV paraît à M. Maurras non un âge d'or — ne chargeons pas — mais un âge normal durant lequel l'Etat tenait registre de ces groupements, les respectait, parlementait avec eux. En réalité je crois bien que si, au sujet de ces corps, de ces associations, on leur eût proposé le texte de M. Maurras et celui-ci, de M. Hanotaux, les

ministres de Louis XIV eussent préféré le sens, l'esprit, les directions politiques de ce dernier. Des difficultés compliquées naissent, écrit l'historien de Richelieu dans son *Histoire de France contemporaine* : « quand, dans la masse du corps social, se sont introduits, soit par le temps, soit par l'usage, des groupements particuliers, qui tendent à se développer, à se fortifier sans cesse : les aristocraties, les associations, les Eglises ; l'existence de ces corps peut devenir générale et même douloureuse quand ils exagèrent leur prétention à une vie indépendante, au maintien ou à l'accroissement de certains privilèges. C'est alors que se pose un autre problème, qui a occupé toute l'histoire de France, le problème des Etats dans l'Etat. Classe, caste, commune, province, noblesse, magistrature, tous construisent à l'abri de la société leur forteresse contre la société, et, au point précis où commencent leurs revendications propres, ils plantent hardiment un écriteau avec ce mot, toujours le même, *liberté* [1]. »

La plupart de nos difficultés, observait Montaigne, sont grammairiennes. M. Maurras, défenseur des associations, et M. Hanotaux, procureur de l'Etat, disent au fond la même chose, s'expriment en mots idéaux qui ont les mêmes racines, les mêmes groupes de consonnes, mais qui se manifestent avec des voyelles, des attitudes, un vent oratoire opposés. En réalité il n'y a pas d'Etat sans associations avec lesquelles il entretient des rapports amicaux, indifférents ou hostiles. Les associations se considèrent comme antérieures à lui, de droit au moins égal à lui, et l'Etat estime au contraire qu'elles n'existent que par sa permission et sa tolérance. Mais cet échange de points de vue entre les deux côtés fait partie de l'existence, de la nature, des rapports nécessaires entre l'un et l'autre. — Oui, mais enfin laquelle des deux théories est vraie ? — L'œuf est-il né de la poule ou la poule de l'œuf ? L'individu est-il un produit des sociétés ou les sociétés sont-elles composées d'individus ? L'Etat se forme-t-il de sociétés ou les sociétés existent-t-elles par délégation de l'Etat ? Est-ce ou non l'existence et le primat de l'Etat qui distinguent les sociétés supérieures, anciennes ou modernes, des tribus inorganiques ? Ces questions de droit, qu'on les résolve dans un sens ou dans l'autre, apparaissent comme des abstractions de légistes, nous font mieux sentir la courbe et le mouvement de la vie qui les traverse et les dépasse.

Si de ces généralités on passe à des questions d'espèce, les seules

1. *Histoire de la France contemporaine*, t. III, p. 124.

qui soient susceptibles de sortir de la dispute grammairienne, on jugera, je crois, qu'appliquée à l'Etat français la page de M. Maurras est historiquement forte, et politiquement faible, et celle de M. Hanotaux historiquement faible et politiquement forte. La France, comme tous les Etats modernes, est formée d'une construction coutumière et féodale et d'une construction romaine et politique, la première antérieure chronologiquement (dans la France d'oïl au moins) à la seconde. Le droit a d'abord été une coutume, la royauté a d'abord été une constitution féodale, qui a acquis peu à peu la suprématie sur les autres institutions féodales, les a ployées et pétries selon les directives qui ont, consciemment ou inconsciemment, présidé à la formation de tous les Etats modernes. Les « sociétés » ont d'abord été ce que dit M. Maurras, puis l'Etat les a qualifiées à peu près dans les termes qu'emploie M. Hanotaux. Ces groupements, aristocraties, associations, Eglises, sont accusés de s'être introduits abusivement et malicieusement dans le corps de l'Etat, qui se promet bien de prendre médecine. — Mais, répondent-elles timidement ou font-elles répondre par leur syndic M. Maurras, il y avait une noblesse, des associations communales, une Eglise avant qu'il y eût un Etat : que pouvions-nous lui faire quand il n'était pas né ? C'est l'Etat qui s'est formé, agrandi, avec notre secours et aussi à nos dépens. Vous gémissez sur le problème des Etats dans l'Etat. Cette expression prend depuis Richelieu le sens de maladie grave qui appelle des remèdes énergiques. Mais l'Etat a d'abord été un Etat d'Etats. Il s'en trouvait bien. Pourquoi ne le serait-il pas encore ? — C'est de l'histoire et du passé, ce n'est pas de la politique et du présent. Les Etats ont existé avant l'Etat comme les coches ont existé avant les chemins de fer. Reviendrons-nous pour cela aux coches ? On vous l'a dit, à propos d'un texte de M. Charles Benoist, qui descend, aussi bien que M. Hanotaux, des légistes de Philippe le Bel, l'Etat moderne est un Etat où tout se fait par la loi, où tous les rouages sociaux sont mus par cette électricité invisible. Ce n'est pas le moment de venir nous proposer vos lourdes machines. — Mais êtes-vous légistes et centralisateurs avec une conscience aussi bonne que vous le dites ? Si cette pente de l'Etat moderne était si nécessaire qu'il vous semble, comment se fait-il que tous les partis chez nous soupirent après la décentralisation ? — C'est une question de mesure. Nous songeons en effet de à bonnes lois de décentralisation. Elles sont à l'étude. Une commission... — C'est ici que je vous tiens. Ce que vous appelez l'Etat moderne est

une machine pléthorique et mal agencée. Votre peur des Etats dans l'Etat dénote la faiblesse d'un vieil Etat catarrheux et rhumatisant. Un Etat fort, c'est-à-dire l'Etat monarchique, n'aura pas peur des Etats, des corps, des associations, de l'Eglise. Pour qu'il décentralise il faut qu'il n'en ait pas peur, pour qu'il n'en ait pas peur il faut qu'il soit fort, pour qu'il soit fort il faut qu'il ait un roi. Vous m'avez donné raison pour le passé, sur le terrain historique. Quand les corps, les sociétés, seront soustraits à la centralisation qui les empêche de se développer ou d'être, notre idée se vérifiera sur le champ du présent, dans l'ordre pratique et politique.

Un décentralisateur doit être monarchiste, parce qu'un pouvoir héréditaire seul peut décentraliser et qu'un pouvoir électif ne le peut pas : en diminuant ses prises sur l'électeur, celui-ci scierait la branche sur laquelle il est assis. — En théorie c'est vrai. En fait que voyons-nous ? La monarchie française jusqu'à Louis XVI a toujours accompli œuvre d'Etat, œuvre centralisatrice. Louis XVI le premier fait machine en arrière, avec le rétablissement des Parlements et les Assemblées provinciales ; mais d'abord les résultats sont des plus médiocres, ensuite Louis XVI décentralise non en tant que pouvoir fort, mais en tant que pouvoir faible et sous la pression de l'opinion, des idées révolutionnaires. Car les idées révolutionnaires sont des idées décentralisatrices, follement décentralisatrices comme en témoignent les constitutions de 1791 et de 1793. C'est contre ces idées que le gouvernement révolutionnaire dut être, sous la pression de l'état de siège, impitoyablement centralisateur. Depuis la Révolution, aucun gouvernement héréditaire n'a décentralisé, et les mesures décentralisatrices, parfois exagérés ou maladroites, sont dues à des gouvernements électifs (loi Falloux, lois sur les conseils généraux, sur l'élection des maires, sur les Universités, sur les associations).

J'avance l'objection pour la prévenir dans l'esprit du lecteur. Elle ne porte pas beaucoup contre M. Maurras. Toutes ces mesures en apparence décentralisatrices ou bien étendent à tout, à tort et à travers, le principe électif et le suffrage universel, ou bien retiennent la réalité pour donner l'ombre, ou bien sont des instruments de lutte contre un parti. La Révolution et les régimes issus d'elle ont détruit les corps : voilà le mal. Un Etat décentralisé, c'est l'Etat qui garantit l'existence et le développement des corps. « La monarchie n'apporte aucunement aux bons citoyens, aux associations nationales, aux groupements religieux, une besogne toute faite, mais simplement la faculté d'exister

librement, de se développer sans contrainte, de vivre en paix sous des lois justes [1]. » En droit ces corps, ces républiques, existent avant l'Etat, sont souverains dans leur domaine comme l'Etat est souverain ou doit être souverain dans le sien. « L'Etat, quand il est bien institué, n'a presque pas affaire aux individus, mais à de petites organisations spontanées, collectivités autonomes, qui étaient avant lui, et qui ont chance de lui survivre, véritable substance immortelle de la nation [2]. » En tant seulement qu'il est encadré et défendu par ces organisations, le citoyen possède des libertés véritables. Favoriser le développement de celles qui sont, la naissance de celles qui tendent à être, le juste équilibre des unes et des autres, voilà la véritable décentralisation. Avec elle « la puissance de chaque citoyen serait augmentée de l'importance des corps et compagnies dont il serait participant... Le citoyen recouvrerait enfin sa liberté politique. Du vague administré sortirait enfin le citoyen véritable. L'Etat central serait tout aussi éloigné de lui qu'il peut l'être d'un citoyen américain. »

C'est le contre-pied exact du droit révolutionnaire républicain et français, tel que M. Poincaré l'exposait lumineusement dans sa plaidoirie pour l'Académie Goncourt : « Dans notre droit moderne, deux grands principes ont été posés. Premier principe : aucun être moral, aucune personnalité juridique ne peut exister sans une délégation générale ou sans une délégation particulière des pouvoirs publics... Second principe : tout établissement public, tout établissement d'utilité publique, ne pourra recevoir aucune libéralité, soit donation, soit legs, autrement qu'avec une autorisation spéciale des pouvoirs publics... Tout au contraire, en Allemagne et en Angleterre, les fondations directes non seulement sont autorisées mais sont encouragées, et d'un usage chaque jour plus fréquent. Ce sont en Allemagne les *Stilflugen* et en Angleterre les *trustees*. » Les fondations directes sont encouragées pour le présent et l'avenir dans les pays où les fondations du passé ne sont pas tenues en suspicion et en méfiance.

Le principe de ce droit révolutionnaire, républicain et français consiste en ce que l'individu et non la famille, le viager et non le perpétuel, figure le type de réalité sociale.

La monarchie héréditaire représentait une continuité naturelle par ce fait qu'elle était une famille, comme la monarchie traditionnelle

1. *Le Dilemme de Marc Sangnier.*
2. *Enquête*, p. 323.

représentait une continuité nationale par ce fait qu'elle recevait et transmettait une tradition. Dans une France sans dynastie, c'est-à-dire sans famille centrale, toute réalité familiale se trouve automatiquement déclassée. La France a perdu sa famille régnante non autrement qu'elle a dissous ou senti dissoudre les liens naturels qui formaient ses familles particulières. M. Maurras pense que cela est la cause et ceci l'effet : politique d'abord. Comme là est l'hypothèse qui permet son action, il n'y a pas à le chicaner. Toujours est-il que le progrès des idées démocratiques dans l'Etat et le progrès de l'individualisme dans la famille vont de pair. Cet individualisme se manifeste de deux façons, en apparence contraires, en réalité concordantes : liberté en droit personnel (divorce), servitude en droit réel (incapacité de tester librement). La liberté en droit personnel fait disparaître peu à peu l'hérédité professionnelle, dont M. Maurras montre la clef de voûte dans l'hérédité du métier royal. En de fortes pages de l'*Enquête*[1], il nous fait voir l'Etat républicain encourageant « ces migrations à l'intérieur, qui, de classe en classe, détruisent les familles professionnelles, et, par là même, affaiblissent notre diplomatie comme notre armée et notre marine, notre agriculture comme nos arts, notre commerce comme notre industrie. »

Ainsi la France devient le pays du viager : « Le républicain, écrivait Babeuf, n'est pas l'homme de l'éternité, il est l'homme du temps ; son paradis est sur cette terre ; il veut y jouir de la liberté, du bonheur, et en jouir, durant qu'il y est, sans attendre ou toutefois, le moins possible ; tout le temps qu'il passe hors de cet état est perdu pour lui ; il ne le retouvera jamais [2]. » Et Renan a écrit une page célèbre sur le code issu de la Révolution, « un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective et perpétuelle est interdite, où les unités morales, qui sont les vraies, sont dissoutes à chaque décès, où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possible, où la propriété est conçue non comme une chose morale, mais comme l'équivalent d'une jouissance toujours appréciable en argent. » Le Play, avec son *Morale d'abord*, en fait remonter la cause à la perte des croyances en l'immortalité de l'âme, et Bonald remarquait que « nous voyons les mêmes systèmes philosophiques nier à la fois la vérité et l'immortalité de l'âme et la nécessité

1. *Enquête*, p. 369-371.
2. *Journal de la Liberté de la Presse*, n° 5.

de l'hérédité du pouvoir.[1] » Quoiqu'il en soit, cet ébranlement de l'hérédité est l'œuvre propre du Code Napoléon, et il me souvient d'avoir éprouvé à Notre-Dame une singulière impression de justice immanente : le clergé de cette église y affichait naguère la liste des fondations de messe confisquées par l'Etat après la Séparation. Or plusieurs sont indiquées comme établies par le testament de Napoléon pour le repos de son âme. La logique du Code révolutionnaire et consulaire, développée par MM. Briand et Grunebaum-Ballin, est venu couper à ces fondations leur insolente perpétuité.

Le principe de l'Etat peut devenir, comme nous le voyons ici, l'antagoniste du principe de la famille. Mais le type d'existence qui appartient aux corps est le même que celui de la famille, et un Etat affaiblira les corps du même fonds dont il diminue les familles. Dans l'ancienne monarchie française, l'existence des corps donnait au pouvoir du roi la solidité de la pointe d'une pyramide. Les corps étaient pour le roi une garantie de son être. Pour que l'autorité soit en haut, dit M. Maurras, il faut que la liberté soit en bas. Or dans l'autorité du roi la liberté des corps respectait une liberté, et dans la liberté des corps l'autorité du roi respectant une autorité. Certes cette liberté des corps avait tendance à diminuer, cette autorité du roi à s'imposer de plus en plus par le jeu de la centralisation administrative. Mais la centralisation respectait deux limites. D'abord elle s'exerçait sans supprimer les corps. Elle se superposait simplement à eux, les rendait inutiles, créait seulement une atmosphère et des habitudes qui empêchaient à peu près d'en former d'autres : à la fin de l'ancien régime, les corps anciens étaient gauches et rouillés, et la monarchie ne voulut ou ne sut pas amener le pays à en constituer d'autres où à rajeunir les premiers; elle se fut probablement sauvée en se solidarisant avec des assemblées représentatives d'intérêts, Etats Généraux ou autres, comme Châteaubriand le comprit en 1815, et comme M. Maurras le promet en un autre sens de sa Monarchie anti-parlementaire. — Ensuite la plupart des pouvoirs étaient sous l'ancien régime constitués à l'état de propriété, d'offices, souvent héréditaires : ce qui explique qu'une institution aussi scandaleusement immorale que la vénalité des charges fût acceptée volontiers par l'opinion, sanctionnée par la bonne conscience de la bourgeoisie, féconde en résultats heureux.

Evidemment toute société prospère compte, selon sa nature et

1. *Recherches philosophiques*, ch. v.

selon son époque, des modes de centralisation et de décentralisation différents, et si M. Maurras poussait en matière esthétique et sentimentale l'archaïsme jusqu'à rêver sérieusement d'un sacre à Reims (quand Reims vivait) pour Philippe VIII, il ne songe nullement à emprunter à l'ancien régime ses formes corporatives et locales. Son système politique consiste, ainsi qu'il est naturel dans un vieux pays comme la France, à redistribuer la centralisation, à desserrer par en bas la centralisation *réelle* dans la mesure où par en haut la centralisation *personnelle* s'établira. Tocqueville avait déjà expliqué lumineusement la différence entre la centralisation politique, nécessaire et la centralisation administrative, néfaste. M. Maurras définit ainsi les mesures utiles de décentralisation *réelle* : « Reconstitution des provinces, autonomie des Universités, suppression du partage égal des héritages, reformation de puissants patrimoines industriels et fonciers, autonomie syndicale, autonomie confessionnelle, voilà exactement ce que notre passé conseille, ce qui manque à notre présent, ce que notre avenir réclame [1]. » On reconnaît le programme, adapté aux temps actuels, de l'ancien parti agrarien qui, à l'époque la plus favorable, de 1815 à 1830, lutta avec insuccès pour l'imposer. La décentralisation réelle que réclame M. Maurras est celle qui enracine des familles-souches, crée ou favorise des corps, ayant pour matière physique, comme les familles, la propriété. La démocratie, qui a une tendance à détruire ou à limiter ces fondations, n'a d'ailleurs pas les mêmes antipathies contre les associations personnelles, dont elle limite plutôt le droit de posséder que le droit d'agir. Les associations que M. Maurras a contribué à fonder, Institut d'Action Française ou Camelots du Roi, jouissent d'une liberté assez complète pour tout ce qui est action politique ou spirituelle. Je ne sais si la monarchie restaurée selon ses vœux laisserait les mêmes libertés aux associations républicaines. Mais, d'après son programme, elle réserverait ses faveurs, comme les ultras de la Restauration, aux sociétés et aux corps dont l'organisation cadrerait avec ses principes. Je ne veux pas amorcer un débat sur la décentralisation, question en laquelle je suis incompétent, et qui nécessiterait une connaissance approfondie de l'administration française et du Bottin des départements. Il y a, me semble-t-il, d'excellentes choses dans les mesures que M. Maurras nous annonce comme devant être mises immédiatement à l'étude par le pouvoir monarchique

1. *Enquête*, p. XXXIII.

fort dont il prépare l'avènement. Il est plus difficile de l'avoir fort que de l'avoir simplement, et s'il attend d'être fort et incontesté pour décentraliser il attendra peut-être un peu longtemps.

L'idée de décentralisation est séduisante, et, de même que Tocqueville, dans la plus pénétrante des analyses politiques, nous a montré comment la démocratie immatérialise le despotisme, M. Maurras nous fait voir comment les corps matérialisent en quelque sorte la liberté. « Les Républiques françaises sous le roi de France », c'est une formule magnifique. La beauté de l'idée nous y ferait rallier avec enthousiasme si nous ne songions à cette installation automatique, presque nécessaire, de tous les pouvoirs depuis 1815 dans le mobilier Empire et dans le lit de l'an VIII. Avec le système de M. Maurras, « l'Etat actuel serait tout aussi éloigné » du citoyen français « qu'il peut l'être d'un citoyen américain ». Mais les Etats-Unis sont des états véritables, qui existaient avant de s'unir et qui existent encore après s'être unis : si bien que, sans les chemins de fer, il se seraient probablement, comme Tocqueville le prévoyait vers 1840, désunis. Quel *fiat* royal fera naître les républiques françaises ?

« La vraie France, dit M. Maurras, la France réelle, celle dont les rhéteurs et les astrologues n'auront jamais le sentiment, forme un plexus riche et subtil d'organisations locales et d'organisations professionnelles. Le groupe local (province et commune) demeurera bien faible, s'il n'est composé de groupes professionnels (corporations, syndicats, etc...) : là est sa vigueur, là sa résistance, sa fermeté. Mais, s'il ne s'appuie pas sur quelque vigoureuse et précise réalité géographique, s'il manque de profondes racines urbaines et rurales, le groupe professionnel détermine un terrible péril pour la patrie ; il constitue une menace permanente de révolution internationale et d'anarchie cosmopolite. Les deux formes se complètent donc l'une l'autre. Elles offrent le même degré de nécessité. Les deux décentralisations, l'économique et la géographique, s'impliquent, s'appellent. Philippe VIII, organisant des Républiques professionnelles et des Républiques locales, sera le Protecteur des Associations Syndiquées aussi bien que le Roi des Provinces-Unies. Le roi des Provinces-Unies ! Cette trouvaille de poète [1] » est d'Arnavielle, le bon royaliste languedocien, qui fut *capoulié* du félibrige. Vraie trouvaille de poète en effet, mais tout ce qui précède ne vous parait-il pas aussi belle imagination et belle fresque idéale de

1. *Enquête*, p. 380.

poète ? Je pense à de nobles pages ondoyantes et prophétiques dans les discours de Lamartine. Et ses lignes m'évoquent aussi la butte de Troie où l'archéologue retrouve jusqu'à six villes superposées et où il est très difficile que les tranchées et les fouilles ne mèlent pas les vestiges des unes et des autres. Dans cette « vraie France, cette France réelle » qu'évoque M. Maurras, dans ce « plexus riche et subtil », voici du passé, de toute date, du présent de toute venue, de l'avenir de toute figure, et voici de cet idéal et de cet intemporel qui flotte sur les limites et sur l'horizon de tous trois. Evidemment l'analyste, l'historien strict sont déroutés et devant ce mariage de la vieille province historique et du syndicat ouvrier ils songent à l'hymen de la République de Venise et du Grand Turc. Mais le capoulié Arnavielle, en les vers charmants que traduit ici M. Maurras, écrit à la suite de la *Comtesse* mistralienne. Si nous sommes en poésie, nous sommes encore à même une vérité. L'art plastique et définiteur de M. Maurras, ici visible, anime et vivifie toute une dialectique, toute une doctrine politique. C'est son honneur d'avoir mêlé sur son Acropole provençale, comme son dorique et son ionique encore, la raison positiviste et l'imagination félibréenne.

VIII

THÉORIE DE LA FRANCE

C'est un honneur, c'est aussi un peu une peine et une déchéance. M. Maurras est venu à son œuvre politique pour des raisons qu'il déplore. Fontenelle, recevant à l'Académie Fleury, alors précepteur de Louis XV, lui adressait cette louange : « En initiant notre jeune prince à tout le détail de son métier, vous vous rendez inutile autant que vous pouvez. » Ce que des éditeurs, plutôt béotiens, croyant à une faute, rectifient en la platitude d'un : « utile autant que vous pouvez ». M. Maurras se résigne à se rendre utile, avec l'espoir de devenir un jour inutile, avec le regret d'un bel âge d'or, qu'il effleura, et où son esprit amoureux des idées et des formes se fût livré aux jeux de la haute culture et de l'inutilité supérieure. Sa pensée et son action,

mêlées à un état de crise, sont adaptées aux nécessités d'un siècle de fer. S'il se plaisait encore aux mythes, comme au temps du *Chemin de Paradis*, il en écrirait un transparent et beau.

Le sentiment vivant de la patrie et de l'intérêt français, il le porte avec une grande ferveur, et une ardeur militante, mais aussi avec une mauvaise conscience. Il envie une société où ce sentiment demeurait plus latent que patent. Au temps de nos rois « la solidité des frontières permettait à leur méditation (celle de nos pères) de se porter sur de tout autres problèmes, plus haut dans l'espace idéal, plus profond dans le cœur humain... Mais réserve n'est pas absence, et dès qu'on y regarde de près chez nos maîtres l'essentiel des plus sûrs principes est aperçu comme à fleur de sol, prêt à fructifier en conseils et règles de vie civique. Une politique française est sous-entendue parmi eux [1] ». C'est quelques-unes de ces idées élémentaires et de ces racines qu'il aperçoit dans quelques phrases de Bossuet qui servent d'épigraphes à chaque chapitre de son livre. Aujourd'hui « les principes de la politique classique débrouillent les motifs pour lesquels ce robuste et sage pays a mérité de vivre, de s'étendre et de prospérer... L'ordre logique de cette théorie de la France pourra être considéré plus tard. »

M. Maurras eût aimé sans doute considérer longuement cet ordre logique et cette théorie, n'apporter sur l'autel de la patrie que des libations, les fleurs et le miel de la pure pensée. Malheureusement le patriotisme à dû s'extérioriser, devenir lui aussi force et tumulte, à mesure que l'idée de la patrie descendait de l'Acropole sur l'Agora, et que le souci de l'intérêt national dépourvu de son organe propre se répandait, coulait comme une eau sur tous les membres du corps social. « Un mauvais gouvernement, un gouvernement extra-national, un gouvernement qui a d'autres guides que l'intérêt de la nation, et qui se montre ainsi trop bon pour l'étranger, laisse par la force des choses à ses particuliers le soin de défendre les intérêts communs : alors le patriotisme s'éparpille ; il s'exhibe à tout propos, à nul propos dans les manifestations des citoyens ; il est distribué au hasard, et avant l'heure, en sorte que ce précieux sentiment, d'abord devient fort indiscret et déplaisant, puis se trouve dilapidé, presque sans emploi utile [2]. » C'est une position de salut public que M. Maurras a dû prendre : il lui eût mieux convenu de faire son propre salut, au

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. XIX.
2. *Id.*, p. 388.

sens d'*Un Homme Libre*. Cela, M. Maurras l'écrit dans un chapitre sur la *Joyeuse Angleterre*, sur les beaux yeux calmes et reposés des Anglais et des Anglaises et cette lumière intérieure que conserve aux visages un gouvernement fort, vigilant, même hargneux qui les défend. Il pense à toute la lumière solide et paisible, à toutes les sœurs d'*Anthinea* qu'aurait laissées librement grandir un Etat sur lequel l'homme eût pu se reposer, insoucieux et tranquille, de ses destinées. Païen, il a bien été amené à écrire la *Politique Religieuse*, et ceci dans la préface : « Le catholique royaliste qui se demandera ce que je viens faire chez lui comprendra que la faute en est à notre siècle qui s'est mis à l'envers. Si le siècle était à l'endroit, ce n'est pas de la politique religieuse que j'écrirais. Il n'y aurait pas lieu d'en écrire. Mes idées, mes efforts constants, ces pages même sont le signe de mon regret [1]. » Ainsi la théorie de la France intégrale sera faite, si M. Maurras la formule, du point de vue de la France blessée et diminuée. Mais la sincérité et la vie de cette théorie seront prouvées et nourries par l'effort qui aura été tenté pour panser cette blessure et compenser cette diminution.

D'autre part la clairvoyance qu'impliquera une telle théorie sera faite aussi du regret avec lequel elle aura été formulée, du lointain dans lequel elle sera apparue et de l'absence sur laquelle sa présence idéale se sera détachée. Il se passe dans le temps un phénomène analogue à celui que M. Maurras constate justement dans l'espace. Parlant de la Flandre, de la Bretagne, de l'Alsace, il écrit : « Tout peuple prospère occupe, outre sa zone propre, une zone prochaine où son génie pénètre et rayonne, où son esprit s'épand par un effort, parfois inconscient, de prosélytisme moral... Par un étrange phénomène, c'est souvent dans ces Marches, peuplées de races hétérogènes, que le sentiment de l'union morale à la patrie se trouve être le plus puissant. Ainsi les races alliées, à qui Rome conférait son droit de cité, devenaient romaines de cœur. [2] » Cela tient à ce que précisément cette position permet de voir, jusqu'à un certain point, la France d'un point de vue étranger tout en restant Français. « Nous sommes déjà quelques-uns, n'est-il pas vrai ? mon cher Barrès, à élever, vous sur les Vosges, moi au bord des étangs, ce que vous nommeriez les premiers bastions du nationalisme intellectuel. » écrivait M. Maurras en 1895. Je parlais plus haut d'une littéra-

1. *La Politique Religieuse*, p. IX.
2. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 19.

ture de génies. Il existe aussi une littérature de bastions, que M. Barrès a heureusement pourvue d'un vocabulaire et d'une conscience. J'entends par bastion la défense spontanée du génie français contre un danger extérieur d'envahissement intellectuel, la conscience qu'il prend de lui-même et la réaction qu'il produit à l'une de ses extrémités particulièrement délicates et menacées. Les Bastions de l'Est dont M. Barrès a élevé le monument sont les plus actuels, les plus typiques, et l'histoire fait d'eux, au moment où j'écris ces lignes, les foyers de la planète embrasée. Les bastions du Midi, que M. Maurras avant l'affaire Dreyfus se proposait d'élever au bord de ses étangs plus paisiblement qu'il ne le fit depuis, sont dressés au nom de la lumière, au nom des idées plastiques et solides, au nom du patrimoine classique contre tout ce qui les menace, par l'Orient et par le Nord, d'immense, de puissant et de confusément mystique : défense de ce patrimoine méditerranéen dont la musique de *Carmen* apportait au rêve de Nietzsche la présence sensible et sensuelle, et dont l'Hymne à la Race latine, de Mistral, sera un jour la Marseillaise, « la Marseillaise commune de l'Occident et du Midi européens, si jamais notre civilisation menacée peut réunir tous ses pupilles autour de la force et de l'intelligence française contre la barbare anarchie germaine » [1]. Il y eut au XVIe siècle de véritables marches du Sud-Est, et le couple de Henri IV et de Montaigne fut une sorte de bastion, bastion du bon sens complet et harmonieux contre le « quichottisme » espagnol. Du côté du Nord, jusqu'à ce que Richelieu, Louis XIV et Vauban aient augmenté la carapace nationale, le vrai bastion c'est Paris : la *Satyre Menippée* forme un beau morceau de la littérature de bastions. La Bretagne littérairement un peu endormie au temps de l'ancienne France s'éveille avec Châteaubriand pour constituer encore une littérature de bastions : bastion de la vieille terre celtique et fidèle contre des nouveautés auxquelles elle s'adapte mal. Châteaubriand, Lamennais, Renan, Villiers de l'Isle Adam, forment comme les quatre talus tourmentés d'une âme et d'une terre où se pose tragiquement le problème du passé qui s'en va. Michelet dans son *Tableau* a vu ce caractère de bastions symétriques à nos deux pôles littoraux, le breton et le provençal. Contre-épreuve : ni la vallée de la Loire, ni la Bourgogne, les pays du liant et des routes ouvertes, ne vous présenteront dans leur littérature et leur pensée cette figure de bastions. A trois siècles successifs,

1. *L'Etang de Berne*, p. 156.

la Bourgogne offre avec Bossuet, Buffon, Lamartine, l'image harmonieuse, l'union amicale et forte de toutes nos puissances vivantes, la figure même de la grande route royale et française. C'est à elle peut-être que s'appliqueraient des lignes comme celles-ci : « Les Français modernes, dont les pères ont été trop heureux et qui ont besoin d'être avertis de la gravité d'une épreuve que tout prépare, ne trouveraient nulle part ailleurs (que dans la *Divine Comédie*) d'avertissement plus complet ni aussi pressant. Cette leçon de Dante pourra suffire à leur inspirer de la vigilance. Par ce grand personnage de la plus haute élite humaine de tous les temps, ils pourront éprouver par le cœur et les yeux ce qu'est une terre conquise et ce que vaut un noble peuple s'il a eu le malheur de se laisser recouvrir par la barbarie [1]. » Il convient que l'*altissimo poeta* figure la pointe extrême, la flèche de lumière d'un bastion élevé sur les bords de la mer latine.

Les alpinistes estiment que le panorama du Cervin serait le plus beau des Alpes s'il n'y manquait précisément le Cervin. La littérature de bastions, en considérant la France d'une lisière, d'une frontière, intègre, par un détour, autant que possible le point de vue français dans le tableau même de la France. Ce tableau depuis Michelet nous apparaît comme un morceau de géographie humaine, comme un ordre dans l'espace. M. Maurras, plus sensible à l'œuvre de formation historique de la France, le conçoit comme un ordre dans le temps, comme une tradition organique et choisie : « Par delà la Révolution, par delà Jean-Jacques et Genève, qui nous embrouillèrent de germanisme et de bibliomanie, par delà l'anarchisme hystérique soufflé de l'Orient, il existe une noble et pure tradition de la France, bien reconnaissable à ce qu'elle est *heureuse* pour les Français, que les œuvres inspirées d'elle *réussissent* complètement et que hors d'elle nous ne réalisons rien de *pur*. » Tradition, analogue à une conscience, et qui se développe harmonieusement d'un intérieur ; bonheur et pureté c'est-à-dire santé ; qualité d'un beau corps et d'une belle vie, — tout ce qui fait que nous pouvons adresser à un être, à une chose, les paroles d'Ulysse à Nausicaa, à cette figure de palmier delien vers laquelle l'âme naufragée marche nue et boueuse. Cette tradition on ne l'incarnera pas dans une idée préconçue, messianique et raide, on ne l'étalera pas sur le lit de Procuste d'un concept auquel elle devra s'ajuster. On la verra fleurir spontanément comme une bonne fortune, comme une conquête

1. Intr. à l'*Enfer*, p. XLV.

heureuse sur un destin indifférent ou hostile, comme un mélange de chance et d'expérience qui se sont fondus et consolidés peu à peu. La science de la bonne fortune analyse précisément pour les favoriser et pour les reproduire ces coups d'une destinée privilégiée.

D'abord elle constate sans grande difficulté la vérité de cet apophtegme que Jaurès écrivait avec enthousiasme sur une belle pancarte : « Les choses ne se font pas toutes seules. » Il faut convenir que Michelet, dans son *Tableau*, — qu'il est pressé de conduire à la Fête des Fédérations — laisse aller pour expliquer la France le jeu des actions géographiques et anonymes. De là d'ailleurs les colères de M. Maurras, qui voit en lui le théoricien d'une France décapitée et lui garde à peu près les sentiments et le geste du garde du corps Pâris pour Lepelletier de Saint-Fargeau. Vapeurs confuses et mortelles des marais de Marthe ! « Les Orientaux ne voient pas ce que nous voyons, nous autres vieux Français, soutenus de substance grecque et romaine, ils ignorent que l'homme est un facteur, une énergie artiste, un pouvoir modificateur. Le cerveau humain décompose l'univers pour le recomposer selon ses desseins. Dans l'histoire de la formation de la France, nos forces ethniques tiraient à hue, nos forces géographiques tiraient à dia, et nos forces économiques en un troisième sens peut-être. Comme le Dieu d'Anaxagore, la pensée capétienne fit converger ces trois forces en un même plan, et chacune trouva son expansion heureuse [1]. » La pensée capétienne n'a d'ailleurs rien d'une grande pensée individuelle et d'un coup de génie : M. Maurras reconnaît que presque tous ses rois ont été des gens assez honnêtes et appliqués, dont aucun n'eut de qualités extraordinaires, ne tint la place d'un César, d'un Charlemagne, d'un Pierre le Grand, d'un Frédéric II, d'un Napoléon. Leur valeur est une valeur de famille, de suite et de série. J'ajouterais que les vrais fondateurs de la famille, la grande série directe qui va de Louis VI à Philippe le Bel présentent même un aspect fort caractéristique : un grand roi (Louis VI, Philippe-Auguste, Saint Louis, Philippe le Bel) alterne avec un roi effacé, fautif ou médiocre (Louis VII, Louis VIII, Philippe III, les fils de Philippe IV) et la série ressemble à ces cordées d'alpinistes où celui qui tombe est retenu par les deux hommes solides auxquels il est attaché. Avec moins de régularité, les mêmes traits se retrouvent dans les branches suivantes de la race.

Ces rois présentent le type pur de l'homme appuyé sur une famille.

1. *Une Campagne Royaliste*, p. 31.

Mais la famille elle-même ne se conçoit qu'appuyée sur le pays et par le pays. Cette multiplicité de l'action anonyme dans l'espace et dans le temps, ce nombre indéfini, ces lignes entrecroisées réintègrent un peu dans l'idée de la construction capétienne les puissances de vie obscure et de complexité fuyante contre lesquelles la définissait M. Maurras. Certes l'histoire ne va pas toute seule, mais il est inévitable que l'homme voie sous l'aspect d'une nature, considère comme équivalent d'une nature spontanée le nombre illimité et pratiquement inconnaissable des actions individuelles qui s'y enchevêtrent. Une action individuelle privilégiée, que l'esprit isole et abstrait comme le νοῦς d'Anaxagore, sert ici pour la pensée, comme elle en a servi pour la nation, de mythe constructeur et bienfaisant. Mais M. Maurras rappelle que dans une conférence contradictoire où il prit la parole, un opinant « ayant répondu à un exposé des grandes actions de nos rois que les rois n'avaient pas été seuls à les faire et qu'ils avaient eu avec eux toute la nation », il eut « le plaisir extrême de donner le signal des applaudissements » [1]. L'idée qui réunit ici nation et roi, qui ne permet de les dissocier qu'abstraitement et artificiellement, c'est l'idée de l'intérêt français. Parlant du dernier livre du duc de Broglie, M. Maurras écrit : « C'est le grand charme de ce livre. On y est avec un esprit qui se meut du centre des choses, qui y revient toujours. Le centre des choses, en politique française n'est autre que l'intérêt français [2]. » De cette Acropole intellectuelle M. Maurras, pour construire sa théorie de la France, retrouve en quelque sorte le mouvement par lequel la Frances 'est formée ; c'est exactement le système de critique qui nous installe par le centre dans une œuvre d'art, qu'il s'agisse d'une statue, d'un édifice ou d'un poème, nous amène à la suivre du dedans, à en épouser l'ondulation et le rythme. « Celui qui a le sens historique, dit Amouretti dans l'*Enquête*, et qui contemple dans son ensemble l'admirable développement harmonique de la France et des Capétiens, sent des frémissements de plaisir au plus profond de son cerveau [3]. » M. Maurras apporte à son belvédère français, au bastion qu'il a construit sur le bord des étangs, une sensibilité et une raison pareilles à celles qui l'agenouillaient sur l'Acropole devant une colonne des Propylées.

1. *L'Action Française et la Religion Catholique*, p. 262.
2. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 286.
3. *Enquête*, p. 398.

On conçoit dès lors la manière dont il a reconnu dans la discipline d'Auguste Comte et dans l'institution positiviste les sœurs exactes et fidèles de la discipline française et de l'institution monarchique. De la « déesse France » il pourrait écrire intégralement ce qu'il écrit dans son essai sur Comte du Grand Etre positiviste : « Du jour où s'établit cette Religion Positive, l'ordre, devenu la condition du progrès, impose le respect spontané de la tradition, bien mieux, l'amour de ce noble joug du passé, et, d'une façon plus générale, le sentiment de la supériorité de l'obéissance et de la soumission sur la révolte. Tout le monde subit la loi, le sage la connaît, mais l'homme pieux l'affectionne. Si donc le culte du Grand Etre humain se propageait et s'imposait, les relations de dépendance universelle et d'universelle hiérarchie seraient précisément l'objet de ces exaltations, de ces enthousiasmes et de toutes les agitations sensitives, qui s'exercent aujourd'hui en sens opposé : ce grand facteur révolutionnaire, l'humeur individuelle, le sentiment, l'Amour serait l'auxiliaire de la paix générale [1]. »

De ce point central, de cet autel domestique et national, M. Maurras lui aussi, prenant pour colline de Sion ses hauteurs d'Aristarchè, nous donnera sans doute un jour ces Bastions du Midi, cette théorie de la France, cette *Anthinea* française. Nous savons quels éléments esthétiques et quels éléments religieux elle comporterait, quelle idée de la beauté classique, quelle idée de tout catholique y seraient incorporées. Du point de vue politique, du point de vue national et nationaliste, l'être de la France, comme celui de toute nation européenne, impliquerait trois idées originelles : celle d'un ennemi, celle d'un chef, celle d'une continuité. Un ennemi contre lequel nous avons dû nous ramasser et nous constituer, un chef autour duquel nous avons dû nous grouper et nous organiser, une continuité par laquelle nous avons dû nous perpétuer et nous accroître.

1. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 135.

IX

L'ANTI-FRANCE

L'ennemi c'est l'Allemagne, et M. Maurras est de ceux qui n'ont pas attendu 1914 pour lui ménager leur persévérante antipathie : tout le monde a présente à l'esprit la campagne clairvoyante d'avant-guerre menée près de lui, dans l'*Action Française*, par M. Léon Daudet. M. Maurras s'est réservé le spirituel de la défense anti-allemande, et les articles sur le *Service de l'Allemagne*, écrits en 1895 et recueillis dans *Quand les Français ne s'aimaient pas*, le montrent dès cette époque en communauté de pensée avec M. Maurice Barrès, pourvu de ce que M. Louis Bertrand appelle le sens de l'ennemi, armé de toutes ses méfiances et de toutes ses haines contre le germanisme. En opposition à sa théorie de la France, il a donné en des pages éparses une théorie de l'Anti-France, écrit son chapitre des Inimitiés Françaises.

M. Maurras a dit un jour, je ne sais plus où, que lorsqu'il était enfant le plus bel exploit militaire lui paraissait être de s'emparer des canons de l'ennemi et de les retourner contre lui. C'est un peu la manière qu'il emploie dans son offensive intellectuelle contre l'ennemi héréditaire. Vers 1895 on traduisit en français les *Discours à la nation allemande*, de Fichte, et ce fut une des lectures qui frappèrent le plus M. Maurras. Il se proposait déjà et il se proposa davantage encore par la suite, l'affaire Dreyfus aidant, de consacrer sa vie à adresser des Discours analogues à la nation française. Evidemment la France de 1895 n'était pas dans la position de l'Allemagne de 1806, mais M. Maurras la voyait sur la pente qui devait l'y conduire. Il la voyait conquise et minée par des infiltrations, avant d'être recouverte et ruinée par le torrent. Il pensait discerner les causes du mal et ses remèdes. Il se proposait de déterminer, comme le philosophe de l'Université de Berlin, une réforme intellectuelle, condition de la réforme nationale.

« Ce n'est point notre genre humain, mais son Allemagne que Fichte a renouvelée. Regardons comme il s'y est pris. Il a suivi l'ins-

tinct, cet instinct des peuples vivaces, vaincus sans qu'on les ait domptés. Il s'est décerné à lui-même et aux siens d'énormes éloges. Il a violemment injurié le vainqueur. Une apologie enflammée de sa race, une critique amère du Français, c'est tout l'intéressant de ces oraisons ampoulées. Mais la critique est belle de furie et de cécité volontaire. Quel mépris des langues latines ! Quelle horreur de l'esprit latin ! Quelle force à marquer l'esprit des deux races ! L'une est la mort, l'autre la vie [1]. »

Ainsi M. Maurras s'est proposé de renouveler non le genre humain, mais la France, en la ramenant à ses racines traditionnelles. Il a fait appel à l'instinct en l'éclairant par la raison. Il a construit une apologétique de l'esprit classique, de la France monarchique. Il a violemment injurié l'ennemi extérieur et l'ennemi intérieur, dont il a placé les deux têtes sous le même bonnet rouge. Sa critique compte entre ses beautés un masque furieux, et sa lumière ne se concentre qu'au prix de certaines cécités volontaires. Quel mépris du germanisme ! Quelle horreur de l'esprit allemand ! Quelle force à marquer l'esprit des deux races ! L'une est le mal, l'autre le bien !

La théorie du germanisme esquissée par M. Maurras est simple, et l'on trouvait certainement plus de subtilité dans les écrits des légistes que Richelieu faisait travailler contre l'Empire et l'Empereur. « Depuis le début de la guerre, nous ne cessons de dire que nous avons affaire au Germain éternel, tel que l'a vu César, tel qu'il apparaît tout le long du moyen âge, sous Charles-Quint et pendant la guerre de Trente ans [2]. » Ainsi M. Victor Bérard écrivait au lendemain de la déclaration de guerre son *Allemagne éternelle*. Il paraissait appartenir aux publicistes et aux historiens de brosser des tableaux sommaires dans le genre du *Rêve* de Detaille, et de mobiliser, sous les drapeaux de quelques idées générales, derrière l'ennemi en armes tout son passé, sa tradition, sa légende.

L'Allemand, selon M. Maurras, appartient à une espèce inférieure. C'est « un simple candidat à la qualité de Français ». et M. Maurras n'hésite pas à le faire asseoir devant son bureau. Ce mauvais candidat voudrait en remontrer à l'examinateur, et la vérité, selon M. Maurras, est qu'il a mal profité de certaines leçons et bien de certaines autres, qu'il mérite une mauvaise note de moralité, mais une bonne note de

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 31.
2. *Le Parlement se réunit*, p. 39.

gouvernement. De là les boules noires et la boule rouge que M. Maurras, faute de balles et de grenades, laisse tomber dans l'urne.

Côté des boules noires, un vrai buisson de mûres ! L'Allemagne ou les Allemagnes représentent, vues de haut, un déchaînement d'individualisme ; elles portent à sa plus haute puissance cette souveraineté du moi, dont M. Maurras, après l'auteur de l'*Evolution de la poésie lyrique au XIX*e *siècle*, fait la marque essentielle du romantisme, — ce cri de la bête : Moi, moi, — qui croasse sur toutes les branches de l'arbre électoral. Ce n'est pas un hasard si ce Fichte, qui apparut à M. Maurras comme un révélateur de l'âme allemande, fut, dans sa doctrine théorique, le philosophe du Moi, et si le moi ethnique de l'Allemagne déborda sur la terre en même temps que se construisait son moi ethique en l'empyrée des idées pures. « Tant qu'une doctrine supérieure telle que le catholicisme, telle encore que la civilisation française au XVIIe siècle, lui était juxtaposée et proposée en exemple, il y avait espoir de progrès et de correction pour l'Allemagne. Mais quand la seule doctrine constante qui lui fût offerte de haut fut le conseil d'être de plus en plus conforme au caractère et au génie allemand, quand fut vécue et pratiquée cette formule du jacobinisme historique et philosophique, régulièrement dérivée de la Réforme et du Libéralisme encyclopédique : « Soyons nous-mêmes, ne soyons que nous-mêmes, élevons tous les traits de notre nature *au-dessus de tout*. » la régression la plus barbare était inévitable pour la Germanie [1]. »

Le maître de musique de M. Jourdain explique par des fautes de musique tous les malheurs des peuples. Tous les vices de l'Allemagne sont expliqués par M. Maurras comme sortis de l'erreur fondamentale commise sur la nature humaine par quatre ou cinq philosophes. « Nous avons beaucoup insisté pour faire recevoir de l'esprit public français l'explication de la barbarie scientifique allemande par cette apothéose systématique de son moi national émanée directement et logiquement inspirée de l'individualisme religieux institué par Luther, de l'individualisme moral établi par Rousseau et Kant, de l'individualisme ethnique et politique construit par Fichte. Cette série Luther-Rousseau-Kant-Fichte avec un débouché vers Nietzsche rend raison du pangermanisme qui n'est expliqué que par là. On peut tourner subtilement autour de la question, comme M. Boutroux, disserter à côté comme M. Bergson : si l'on veut une clef, il y a celle-ci, il n'y en

1. *La France se sauve elle-même*, p. 331.

a pas d'autre [1] ». Cet ennemi de l'individualisme reprend avec une superbe bien tranchante les plus considérables de nos philosophes. M. Bergson, au temps de l'union sacrée, avait pensé bien faire en jetant sur la culture allemande quelques grenades intellectuelles : il voyait en elle, si mes souvenirs sont fidèles, le front même du matérialisme, et il n'avait aucune peine dès lors à l'identifier tout comme M. Maurras avec la forme de philosophie qui n'a point son agrément. Tant de bonne volonté chez ce philosophe n'a point fléchi M. Maurras qui lui reproche avec amertume de combattre l'ennemi avec des armes incorrectes, et constate chez lui « une négation aussi effrontée que sournoise de la série Luther-Rousseau-Kant-Fichte [2]. » — Un poilu de Dijon, à son créneau, tua un Allemand qui rampait dans les fils de fer. L'adjudant était derrière lui et le poilu en espérait un compliment. Mais le sous-officier supérieur, natif de Beaune, avait encore sur le cœur les sarcasmes de Piron au sujet des Beaunois : « Vous aurez quatre jours pour avoir tué un Boche avec un fusil dont la plaque de couche n'est pas nettoyée. »

C'est par ces quatre Evangélistes du mal, — ces Kakangélistes — que la barbarie germanique, qui auparavant était une nature, devient un système, une morale, une religion. Ils lui ont fournis une conscience, un langage. Le Suisse Rousseau est le Gothard duquel s'écoulent dans toutes les directions, France, Allemagne, Midi, les fleuves empestés d'erreur.

La théorie du pangermanisme telle que l'expose M. Maurras est une théorie de guerre, et il ne sied pas de le chicaner à ce sujet. Lui ferons-nous observer que l'individualisme religieux né de Luther est moins ardent encore que l'individualisme religieux anglo-saxon ? que ce qui rend raison du pangermanisme ce sont surtout des circonstances historiques et ethniques, l'état de l'Europe centrale avec ses luttes de peuples et de races, sa mosaïque de nationalités et de langues ? Quand M. Maurras écrit qu' « au lieu de trouver ses modèles dans les enseignements du catholicisme romain, dans les mœurs et le goût de la France, dans les types de la civilisation helléno-latine, la nature allemande se prit elle-même pour règle et pour canon », rappellerons-nous que l'évolution de l'Allemagne comporte une succession d'époques de grande docilité à l'égard de modèles extérieurs et d'époques de

1. *Le Parlement se réunit*, p. 41.
2. *Id.*, p. 44.

réaction violente, causée en partie par les abus auxquels a donné lieu cette docilité ? Luther ne s'explique point sans la main-mise du clergé romain, italien sur l'Allemagne. La réaction allemande de la fin du XVIIIe siècle ne s'explique pas sans le siècle de souveraineté intellectuelle française qui s'était établi sur le monde germanique. Le christianisme, le goût classique et l'hellénisme ont eu sur l'Allemagne une autre influence que sur la France, mais ils en ont eu une. Il y a une série Leibnitz-Gœthe-Schopenhauer-Nietzsche, caractérisée par l'ouverture aux inspirations du dehors que repense et que réforme une mentalité germanique. Il y a là en somme les traits généraux de toute civilisation développée, qu'elle soit grecque, française, allemande ou chinoise : l'existence de courants endogamiques et de courants exogamiques qui alternent, se combattent, se fécondent. Tout génie ethnique un peu compliqué a son mode individualiste et son mode conformiste : le Français d'aujourd'hui est individualiste pour tout ce qui concerne la vie publique, conformiste pour ce qui regarde la mode et les mœurs. l'Anglais est individualiste dans sa vie religieuse et familiale, conformiste dans sa vie extérieure ; l'Allemand est individualiste dans ses pensées et conformiste au regard de l'Etat. Ces nuances et ces combinaisons, ce fil et cette trame de toute vie nationale donnent bien des étoffes différentes.

D'autre part, le politique d'autorité et de continuité qu'est M. Maurras ne peut pas ne pas admirer ni envier la solidité de la construction politique prussienne et allemande. La boule rouge (à défaut de la blanche réservée aux rois des fleurs de lys) tombe spontanément de sa main. M. Maurras estime que l'Allemagne est aussi indigne de sa bonne constitution politique que la mauvaise politique républicaine est indigne de la France. Mais d'où peut venir ce qu'il y a de bon en Allemagne, sinon de France ? Les Hohenzollern, selon M. Maurras, ont été tout bonnement les plagiaires des Capétiens, ils les ont copiés comme un élève faible copie sa composition, et c'est pourquoi ils ont fait de bonne besogne. La persévérance avec laquelle ils ont accompli cette besogne cadre en tout cas assez mal avec l'individualisme dont M. Maurras fait le trait principal du caractère allemand. « Le sujet allemand, dit M. Maurras, peut supporter une règle, mais l'Allemand souverain n'en a d'autre que sa fantaisie ou son intérêt. Par rapport à l'Europe et au monde, c'est un anarchiste [1]. » Evidemment l'Alle-

1. *La France se sauve elle-même*, p. 445.

mand souverain n'est pas le souverain allemand : n'empêche que les Hohenzollern se sont élevés parce que chaque prince s'y considérait comme « le premier ministre du roi de Prusse ». Et ils ont comme nos rois à nous travaillé non pour l'Europe et le monde, mais pour leur patrimoine et leur Etat.

M. Maurras estime dans l'Allemagne des qualités extérieures qui sont des moyens et qui eussent mérité par leur mécanisme parfait d'être employées à des fins françaises. Les sorties contre le « militarisme allemand » ne lui plaisent pas. « Il s'agit de nous faire mépriser dans l'Allemagne ce qui en fait la force, il s'agit de faire croire aux Français que ces merveille de préparation et d'organisation militaire représentent quelque chose d'inférieur et même de corrupteur [1]. » Ce qui est inférieur et corrupteur ce sont les fins au service desquelles elles ont été mises, c'est l'esprit des quatre anabaptistes, de Luther à Fichte. M. Maurras sépare de l'âme allemande le matériel de l'Allemagne. Autant il déteste l'une, autant il envie l'autre. Il dénonce particulièrement le danger de l'attitude contraire, celle qui consiste à comprendre le genre allemand, à sympathiser avec lui, à goûter ses formes d'intelligence et de beauté, mais à dénigrer et à mépriser la carapace extérieure, la force défensive et agressive, le militaire de l'Allemagne. C'est le moyen qui nous mène fatalement à déclasser et à désapprendre la nécessité et l'usage de la force, à nous éteindre misérablement devant des idéaux artificiels.

Ainsi l'existence d'une Anti-France rend au nationalisme français de M. Maurras certains services. L'Allemagne lui a montré comment un peuple conquis par l'étranger peut se relever si la tête est sauve, s'il a gardé un pouvoir spirituel capable de lui désigner ses valeurs nationales. Elle lui a montré le besoin de force matérielle, première condition pour qu'un idéal soit réalisé, pour qu'un droit sorte du néant. Tous ces traits accompagnés, comme dirait Spinoza, de tristesse, il les a transportés dans le monde lumineux où ils sont accompagnés de joie. Il a conçu la pensée d'une œuvre de réforme intellectuelle et de Discours à la nation française sur ses intérêts et ses destinées. Il a compris, de 1895 à 1918, la leçon que donnait à ses rivaux l'Allemagne impériale et militaire : Soyez forts, ou subissez-moi. « Au temps de l'Union d'autrefois où nous allions et nous avancions dans le monde, nos fronts étaient laurés et nos bras chargés

1. *Le Parlement se réunit*, p. 45.

de butin [1]. » Il s'est tenu des deux mains à ces deux bouts de la chaîne, le spirituel et le matériel : qu'importe si les chaînons intermédiaires traînent parfois dans des ténèbres un peu confuses ?

X

L'IDÉE DU ROI

Une préoccupation doit primer aujourd'hui, pour une pensée politique, toutes les autres : le maintien de la société, le salut public, les conditions nécessaires pour que le laurier décore à nouveau la pensée sur les fronts, pour qu'un riche butin comble encore des bras intrépides. Mais cet ordre d'intérêts, dans sa suite et sa solidité, n'est possible que s'il est soutenu par un ordre plus vivant et plus profond, un ordre de sentiment qui est la patrie, faite de notre terre et de nos morts. C'est à cet ordre que s'en tient M. Barrès. M. Maurras, lui, remarque qu'au temps de notre prospérité monarchique ce sentiment demeurait implicite, à fleur de terre, s'exprimait peu. Je ne sais même si au fond le sentiment pur et nu de la patrie ne paraîtrait pas à M. Maurras un sentiment dangereux, si par exemple le déroulédisme et le barrésisme ne lui ont pas inspiré une méfiance rentrée, qu'il lui était impossible de professer ouvertement. Je m'explique.

Si par exemple le *Tableau de la France* de Michelet ne trouve pas grâce devant ce traditionaliste, c'est, disions-nous, qu'il correspond dans l'*Histoire de France*, à ce qu'est dans l'*Histoire de la Révolution* la Fête des Fédérations. Les Fédérations, comme la France du *Tableau*, c'est pour M. Maurras une France factice, précaire, décapitée, une France qui se reconnaît ou se constitue sans le roi. L'Angleterre, a dit Michelet, est un empire, l'Allemagne une race, la France une personne. Cela, pour M. Maurras, ne signifierait rien. Ce qui est une personne, c'est le roi ; ce qui est une personne continuée, perpétuée,

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 222.

c'est une famille, la famille des rois capétiens. Et si Michelet a pu appeler la France une personne, c'est qu'il apercevait dans le miroir français le reflet de la personne royale, c'est que la Fête des Fédérations ressemble sur la terre de France à cette illumination crépusculaire des Alpes qui se développe sur leur couronne lorsque le soleil est tombé derrière l'horizon. La Révolution met le Français en face de la France comme le protestantisme met le fidèle en face de la Bible : sans médiateur, sans régulateur, sans Tradition qui interprète cette Ecriture. Entre l'individu qui passe et le pays qui demeure, il faut un délégué à la durée, qui participe de l'un et de l'autre, qui adapte l'un à l'autre : ici le corps perpétuel de l'Eglise romaine, là le corps perpétuel d'une famille.

M. Barrès qui incarne les formes les plus hautes, les plus complètes et les plus délicates du nationalisme sans le roi signifierait assez bien, ici, la filiation de Michelet et de Rousseau. Il a donné en sa pleine richesse la formule du patriotisme direct et sentimental tel qu'il éclate dans la Fête des Fédérations : l'homme en face de la terre écoute la source et l'horizon, la colline et la prairie exhaler leur musique et lui composer une âme. La *Colline Inspirée* dénonce le péril de cette attitude en matière religieuse ; un maurrasien en écrirait le pendant politique. Les *Amitiés Françaises* rappellent par bien des traits l'*Emile* de Rousseau, mais c'est un *Emile* où l'enfant comme un jeune héritier comblé est mis en présence de tous les sourires et de toute la tendresse de la nature et de l'histoire. Elément de plaisir qui entre d'ailleurs dans tout nationalisme, et que M. Maurras serait évidemment le dernier à exclure. Dépouillé de son caractère sensible et sensuel, présenté simplement à la raison et au bon sens, il deviendra la connaissance de l'intérêt général, telle que le nationalisme de M. Maurras aussi bien que celui de M. Barrès s'efforce de la répandre. Que la notion de l'intérêt général puisse ainsi descendre dans l'opinion et régner sur elle, on le jugera possible ou non selon que l'on présumera beaucoup ou que l'on se méfiera beaucoup de la nature humaine, que l'on aura sur elle une vue optimiste ou pessimiste. La morale de Spencer qui se propose de faire coïncider chez tous l'intérêt général avec l'intérêt particulier fut présentée en 1882 par Gambetta et son entourage comme devant fournir la vraie morale d'une démocratie. Mais écoutez un philosophe qui juge la nature humaine à sa vraie valeur.

« Pour fonder un Etat parfait, dit Schopenhauer, il faudrait commencer par faire des êtres à qui leur nature permettrait de sacrifier

absolument leur bien particulier au bien public. En attendant, on approche déjà du but là où il existe une famille dont la fortune est inséparablement unie à celle du pays ; de la sorte elle ne peut, au moins dans les affaires d'importance, chercher son bien en dehors du bien public. C'est de là que viennent la force et la supériorité de la monarchie héréditaire [1]. » Et bien des années après, écrivant les suppléments à son grand ouvrage, il ajoutait : « La grande valeur, l'idée maîtresse même de la royauté, me paraît consister en ceci, que, l'homme demeurant toujours l'homme, il faut en placer un assez haut, lui donner assez de pouvoir, de richesse, de sécurité et d'inviolabilité absolue, pour qu'il ne lui reste plus rien à souhaiter, à espérer et à craindre pour lui-même ; par ce moyen l'égoïsme existant en lui comme en chacun de nous est en quelque sorte annulé par *neutralisation*, et il devient alors capable, comme s'il n'était pas homme, de pratiquer la justice et d'avoir en vue non plus son propre bien, mais uniquement le bien public. C'est là l'origine de cette considération pour ainsi dire surhumaine qui entoure partout la dignité royale et creuse un si profond abîme entre elle et la simple présidence. Aussi doit-elle être héréditaire et non élective : en partie pour qu'aucun individu ne voie dans le roi un égal, en partie pour que le roi ne puisse veiller aux intérêts de sa postérité qu'en veillant aussi à ceux de l'Etat, dont le bonheur est alors confondu avec celui de sa famille [2]. » C'est exactement à cette « institution d'un régime de chair et d'os animé d'un cœur d'homme [3] » que M. Maurras oppose un Etat « ou l'intérêt général et central, quoiqu'attaqué et assiégé par tous les autres intérêts, n'est pas représenté, n'est donc pas défendu par personne, sinon par hasard ou par héroïsme ou par charité, et n'a, en fait, aucune existence distincte, n'existant qu'à l'état de fiction verbale ou de pure abstraction [4]. » Quand Montesquieu disait que la vertu est le principe des Républiques, il indiquait jusqu'à un certain point la nécessité de cet héroïsme ou de cette charité nécessaires à la sauvegarde de l'intérêt général.

L'idée du roi, ou plutôt l'idée dynastique, n'est donc, comme l'indiquait déjà le Nicoclès d'Isocrate, que l'idée de l'intérêt général,

1. *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, tr. Burdeau, t. I, p. 359.
2. *Id.*, III, p. 408.
3. *Kiel et Tanger*, p. XLIX.
4. *Id.*, p. XLIX.

réalisée sous une forme plus personnelle, Idée de l'intérêt général dans l'espace en tant qu'il constitue une nation, et dans la durée en tant qu'il institue une tradition « soit que, à petites journées, le bâton de touriste à la main, on hume délicieusement le parfum de chaque fleur de France, soit que, dans une course brusque, on respire en un seul coup le composé français essentiel, il faudrait être dénué de tout cœur et de tout esprit pour ne pas élever sa reconnaissance sensible et intellectuelle vers ceux qui nous ont procuré ces joies [1]. » Ces lignes d'Amouretti dessinent la pente qui conduirait des *Amitiés Françaises* à un sentiment et à une raison monarchiques. L'idée du roi s'impose à l'intelligence de M. Maurras avec le caractère plastique, réel et vivant des formes sculpturales qu'il analyse dans la *Naissance de la Raison*. La reconnaissance du cœur se fond ici avec une connaissance de l'esprit. La *Théorie de la France* impliquera, comme son noyau une théorie de la dynastie capétienne, et cette théorie de la dynastie impliquera une action pour la restauration capétienne. Cette théorie et cette action, cette image nette du délégué à la durée ne sont autre chose que le sentiment et l'exigence de la vraie durée française. M. Maurras ferait siens le suc et la sève du discours de d'Aubray dans la *Satyre Menippée* : « Nous demandons un roi et chef naturel, non artificiel ; un roi déjà fait et non à faire... Le roi que nous demandons est déjà fait par la nature, né au vrai parterre des fleurs de lis de France, jetton droit et verdoyant du tige de saint Louis. Ceux qui parlent d'en faire un autre se trompent et ne sauraient en venir à bout... On peut faire une maison, mais non pas un arbre ou un rameau vert ; il faut que la nature le produise, par espace de temps, du suc et de la moelle de la terre, qui entretient la tige en sa sève et vigueur. »

Il ne s'agit donc pas, pour M. Maurras, de l'idée monarchique abstraite, comme il y a une République abstraite, il ne s'agit pas d'un prince quelconque, il ne s'agit pas, surtout, de la dynastie commençante et usurpatrice des Bonaparte. La science de la bonne fortune intervient pour nous en faire rejeter la pensée. La monarchie capétienne, en huit cents ans a fait progressivement la France ; la monarchie corse l'a laissée défaite à Waterloo et à Sedan. « On a beau dire que ce ne serait pas le même empereur, ni la même constitution impériale ! Ce serait toujours la maison de Corse, la maison d'un parti, d'un clan, d'un plébiscite, non la maison de France visitée par l'ombre de tous nos

1. *Enquête*, p. 398.

morts, habitée de leurs cendres, pleine de leurs autels, possédée de la mâle et vigilante inquiétude le notre avenir [1]. »

La mâle vigilante inquiétude de notre avenir.. Les mots ont ici leur poids juste et beau. L'ordre politique monarchique représente dans notre histoire un ordre mâle, dorique, — qui s'abâtardit au XVIIIe siècle dans la sensibilité, dans ce règne féminin, parure et danger de notre culture française. Règne féminin qu'il ne faut pas enfermer dans la seule catégorie du sexe. « Les pires maîtresses du pire des princes, dit l'auteur du *Romantisme Féminin*, ont toujours été moins funestes que les caprices parlementaires ou dictatoriaux de la souveraineté nationale [2] ». Ces courants d'opinion qui traversent une foule parlementaire ou une foule plébiscitaire, cette nervosité qui afflue sans cesse dans tous leurs mouvements et dans toutes leurs décisions, cette instabilité de leur humeur les relient assez exactement à cet ordre féminin que le politique, en M. Maurras, a poursuivi obstinément chez les romantiques. Il semble que la loi salique garde à la royauté française son sel, son style, analogue à celui que notre littérature classique reçoit de Malherbe, analogue au style que le XVIIe siècle maintient contre l'imagination. La politique révolutionnaire fut un débordement de cette imagination romantique, que la raison française savait auparavant endiguer, canaliser, utiliser. « Politique d'agrandissements inconsidérés et brutaux ou politique des nationalistes en Europe, les deux régimes se valent. Romantisme pur. C'est la force classique, c'est une sorte de politique romaine, imitée du sénat de la ville éternelle, que les souverains de la famille Capétienne ont employée à la formation de la France : ce n'est pas autrement qu'ils sauront travailler à sa rénovation [3]. » On trouvera peut-être que je force ici les rapprochements entre des ordres différents et que je sollicite artificiellement quelques phrases éparses de M. Maurras. Mais M. Lavisse, dans une préface qu'il écrivait il y a une trentaine d'années pour le *Saint Empire Romain* de Bryce définissait l'œuvre de la monarchie française par les normes mêmes du classicisme français : « La royauté capétienne a une politique transmise de père en fils. Si grande que soit son ambition, si haute l'idée qu'elle a de sa dignité, elle applique ses efforts à des objets peu nombreux et déterminés. Son horizon est étroit : elle se place

1. *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. 286.
2. *Enquête*, p. 127.
3. *Id.*, p. 264.

bien au centre et l'embrasse tout entier. Le roi allemand ne voit pas l'horizon : toujours par voies et par chemins, il chevauche dans le vague à la recherche de l'indéterminé [1]. »

La réussite sinon continuée du moins générale de la politique capétienne implique comme la condition de sa bonne fortune une vigilance sans cesse en haleine sur tout un détail d'intérêts délicats. Aux questions qui intéressent une continuité nationale, la vie même d'un peuple, il faut cette attention perpétuelle qui a pour organe, avec une famille qui les incarne et les représente, un personnel stable, parfois héréditaire, comme l'étaient autrefois les incomparables commis des affaires étrangères, comme le fut, sous des rois médiocres, le Foreign-Office anglais. La politique étrangère, objet capital de l'activité politique, vit de continuité et meurt de discontinuité et d'incohérence. Sur cette idée capitale de la continuité monarchique opposée à la discontinuité d'une démocratie, M. Maurras a écrit son livre de *Kiel et Tanger*, et, plutôt que d'examiner ses idées dans leurs principes généraux qui énoncent fortement quelques vérités de sens commun, je préfère les suivre dans leur application aux événements de la politique extérieure républicaine, là où ces principes devraient s'assouplir, se colorer, permettre à toutes les nuances du jugement d'épouser la complexité des faits et la mobilité de la durée.

XI

DE LA CONTINUITÉ POLITIQUE

Kiel et Tanger porte pour sous-titre : *la République Française devant l'Europe*. C'est un essai de démonstration que la politique extérieure est interdite à un état républicain et que le plus sage pour lui sera de n'en pas faire du tout. Une république radicale, pour qui la « politique extérieure » consiste à passer, en Asie-Mineure, les subventions des instituteurs congréganistes aux instituteurs laïques et à aligner à la Haye

1. Bryce, *Le Saint Empire*, p. XXXIV.

les clauses de traités d'arbitrage, sera moins dangereuse qu'une République opportuniste et modérée qui aura l'illusion de pouvoir faire quelque chose, s'essaiera aux longs espoirs et aux vastes pensées, et s'allongera nécessairement par terre comme un Sancho Pança monté sur un pur-sang. « J'apporte, quant à moi, une démonstration précise de cette vérité que : sept ans de politique d'extrême-gauche, les sept ans de révolution qui coururent de 1898 à 1905, firent à la patrie française un tort beaucoup moins décisif que les trois années de République conservatrice qui allèrent de 1895 à 1898. En se donnant à elle-même l'illusion d'un certain ordre public au dedans, d'une certaine liberté d'action au dehors, *la République conservatrice nous a perdus : c'est elle qui nous a placés entre l'Angleterre et l'Allemagne*, comprenez entre les menaces de ruine coloniale et maritime ou le risque du démembrement de la métropole [1]. » Je m'empresse de signaler la légère inexactitude avec laquelle je cite ce texte. M. Maurras a souligné comme capitale la seconde partie de la première phrase, depuis « sept ans », jusqu'à « 1898 ». J'ai fait passer les italiques à d'autres lignes, on verra tout à l'heure pourquoi.

Kiel et Tanger développe et illustre en cinq cents pages ce syllogisme : Il n'y a pas de politique extérieure sans continuité. Or un gouvernement électif et parlementaire manque, par définition, de continuité. Donc il ne peut faire de politique extérieure. *Kiel et Tanger* est l'histoire de deux politiques extérieures successives, celle de deux ministres qui disposèrent d'un *grande mortalis ævi spatium* — quelques années — unique dans les annales parlementaires. La politique de M. Hanotaux, celle de Kiel, fut une politique coloniale qui devait nous heurter à l'Angleterre, et qui sombra à Fachoda. La politique de M. Delcassé fut une politique continentale qui, dirigée contre l'Allemagne, nous mena à Tanger, à « l'humiliation sans précédent » (et plus loin... Le livre est arrêté à 1913). Les deux systèmes échouèrent faute de la double continuité nécessaire : continuité dans le temps (manque d'une tradition, d'une suite, politique personnelle des deux ministres responsables devant des ignorants simples comme les parlementaires ou des ignorants doubles comme les présidents Faure, Loubet et Fallières), — continuité dans l'espace (manque de liaison et de coordination de la diplomatie, organe de ruse, avec les services de l'armée et de la marine, organes de force, la politique anti-anglaise de M. Hanotaux coïncidant avec

1. *Kiel et Tanger*, p. CXIII.

l'incurie maritime de l'amiral Besnard et la politique anti-allemande de M. Delcassé avec les ruines militaires de l'affaire Dreyfus). La première édition du livre est de 1905 — après Tanger. — La deuxième édition est augmentée d'une longue préface qui montre que les essais de réforme de 1905 à 1913, l'expérience Poincaré, ont abouti aux mêmes résultats, — et l'année qui suivit cette deuxième édition s'appelle 1914...

Cette apologie de la continuité politique et monarchique est certainement ce qu'il y a dans l'œuvre de M. Maurras de plus continu, de plus suivi, de mieux composé (comparez-le au décousu fatiguant des *Amants de Venise*). C'est un beau « discours » (au sens ancien du mot), avec des pages admirables, dans une manière qui rappelle parfois Tocqueville et Prévost-Paradol. Cette opposition de deux versants aide au dramatique. On songe à l'*Entretien avec M. de Saci*, la monarchie y jouant le rôle du *Christus ex machina* entre Epictète et Montaigne et faisant souplement le tour de la matière politique comme le christianisme suit le contour complet de la matière humaine. Le livre mérite d'être présenté à des jeunes gens comme une des meilleures lectures qui puissent ordonner l'intelligence et former le jugement, et de voisiner sur un rayon de bibliothèque avec la *Démocratie en Amérique* et la *Réforme Sociale*.

C'est également l'un de ceux qui nous permettent de mieux discerner ce qu'il y a de solide dans les thèses de M. Maurras et ce qu'il y a de fragile et d'artificiel dans le ciment qui les attache à la réalité. Le syllogisme de M. Maurras est irréprochable, mais ces concepts exclusifs de monarchie, de continuité, de démocratie, sont susceptibles de tels tempéraments et de telles demi-mesures qu'il faut compléter la pensée vivante avec toutes sortes de dégradations, de nuances, de tons atténués, toute une atmosphère humide qui diffracte et décompose la lumière blanche des concepts.

J'ai souligné ces mots, qui ont sans doute déjà frappé le lecteur : « la République conservatrice nous a placés entre l'Angleterre et l'Allemagne ». Cette situation est fort antérieure au ministère de M. Méline, puisqu'elle a commandé toute notre histoire. Oui dira M. Maurras, mais entre l'Allemagne et l'Angleterre la monarchie a su tailler une France, tandis que la République... En réalité la République s'est trouvée dans une situation difficile d'où elle ne s'est pas tirée beaucoup plus mal que n'ont fait en de telles circonstances les monarchies européennes entre lesquelles elle vivait. Si nous cherchons

nos termes de comparaison dans l'espace au lieu de les chercher dans le temps, nous verrons République et monarchies suivre les mêmes traverses, commettre les mêmes erreurs, aboutir, l'année qui suivit *Kiel et Tanger*, aux mêmes tragédies.

Je crois, contre M. Maurras, que ce n'est pas la continuité et l'intelligence du but, mais la continuité des efforts et l'intelligence des moyens qui ont fait défaut à la politique républicaine. Selon lui la troisième République n'a connu que deux systèmes politiques contraires, le système Hanotaux-Fachoda, le système Delcassé-Tanger. En réalité il n'y eut qu'un système, mené avec une continuité relativement louable, le même sous M. Hanotaux et sous M. Delcassé, mais avec les moyens du moment, — et bien antérieur à M. Hanotaux, puisqu'il a sa double origine dans deux événements à peu près contemporains : le congrès de Berlin et la fondation de la République opportuniste.

Le congrès de Berlin constituait, dans la pensée de Bismarck, une première tentative pour appliquer d'une façon large et décisive, en vue d'une longue paix dont l'Allemagne industrielle avait besoin, le principe politique né au XVIIIe siècle, celui des compensations, principe qui depuis le premier partage de la Pologne fait partie du droit public européen, et que les traités de Versailles et de Saint-Germain ont maintenu en l'enrobant de phraseologie calviniste et révolutionnaire, assure aux dépens des faibles la paix entre les forts. Convoqué par le chancelier pour prévenir une guerre de l'Angleterre et de l'Autriche contre la Russie, le congrès devait servir, en outre, à diriger vers le Sud, par des compensations ottomanes, la politique des vaincus de 1866 et des vaincus de 1871 : d'où l'occupation de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie, la permission donnée à la France par l'Angleterre et l'Allemagne d'entrer en Tunisie quand elle le voudrait.

C'est l'époque précisément où les partis monarchistes sont écrasés, où la République opportuniste et anticléricale s'établit. Elle trouve une situation intérieure délicate. L'idée de la revanche française est considérée par l'Europe, en même temps que la forme républicaine elle-même, comme un élément de menace. 1870, 1873, 1875 ont montré que dans un conflit entre la France et l'Allemagne l'Europe, opinion et gouvernements, serait contre l'agresseur présumé. Si la France concentrait toute sa politique dans la préparation visible de la revanche, elle resserrait d'autant les ententes nouées par Bismarck tant avec la Russie qu'avec l'Autriche. Gambetta avait compris que

le moyen de compromettre toute possibilité de revanche était d'en étaler le dessein.

Ce qui détourne alors la politique française de la ligne bleue des Vosges vers la muraille d'or de l'Afrique, ce ne sont pas seulement les suggestions de Bismarck (analogues à celles de Leibnitz en 1672) ce sont les exemples mêmes et la tradition de la monarchie.

Au XVIIIe siècle, la monarchie se trouva placée, à peu près comme la République du XIXe, à un carrefour délicat de nos deux destinées, continentale et coloniale. La question continentale qui se posait pour la France était celle des Pays-Bas. Le renversement des alliances, de 1756, œuvre personnelle de Louis XV qui dut le négocier d'abord comme un « secret » et auquel les bureaux ne se rallièrent qu'assez longtemps après, visait à constituer les Pays-Bas autrichiens en une autre Lorraine. D'après le traité de Versailles, dès que la Silésie aurait été, avec l'aide de la France, reprise sur Frédéric II, la France devait recevoir d'abord, avec Ostende, Tournai et d'autres places, une frontière rectifiée, puis le reste des Pays-Bas autrichiens devait-être constitué en principauté indépendante pour le gendre de Louis XV, l'infant de Parme. La diplomatie française aurait dès lors eu tout son temps pour que la nouvelle Lorraine suivît le destin naturel de l'ancienne, le domaine du gendre de Louis XV la fortune que l'on venait de ménager au beau-père de Louis XV, et pour que l'arbre bien planté donnât son fruit au moment juste. Ce savant instrument diplomatique échoua devant le génie de Frédéric : la tragique fatalité voulut non seulement que la grande partie continentale et la grande partie coloniale se jouassent en même temps, mais aussi qu'un Louis XV, type du roi-héritier, se heurtât au génie d'un Frédéric, type du roi-fondateur, doublé en le fils du roi-sergent par les bénéfices du roi-héritier.

Quand la guerre de Sept ans, mauvaise opération conduite en vertu de bons principes, eût été liquidée, le gouvernement de Louis XV se préoccupa de réparer ce qu'elle avait comporté de désastreux et de consolider ce qu'elle avait produit de favorable. L'alliance autrichienne avait mal réussi à conduire la guerre, elle allait devenir le « système » qui permit à la France de connaître, pour la première fois depuis Charles VII et Louis XI trente belles années de paix continentale pendant lesquelles elle accumula le riche capital humain que gaspillèrent les guerres de la Révolution et de l'Empire. La période des agrandissements continentaux fut considérée comme close pour un long temps : les traités de Westphalie empêchaient tout empiètement

sur le corps germanique, où un *quieta non movere* franco-autrichien paraissait à de sages politiques, comme la guerre de la ligue d'Augsbourg l'avait montré, la ligne de conduite la plus sûre ; les Pays-Bas ne pouvaient être occupés et gardés qu'au prix d'une longue guerre européenne et Vergennes montra une grande clairvoyance en refusant toutes les offres astucieuses de troc faites par Joseph II.

La France de l'ancien Régime comme celle de la troisième République, tourna alors son expansion du côté de la mer, engagea contre sa rivale coloniale la guerre d'Amérique, se refit avec le Sénégal, les Antilles et Saint-Domingue, un domaine d'exploitation fort honorable, et s'appliqua du côté de la Méditerranée à des desseins à longue échéance. Choiseul acheta la Corse, les bureaux mirent à l'étude la question d'Egypte, et Charles X, en 1830, ne fit que continuer la politique bourbonienne : ce n'est point un hasard si Alger fut la dernière conquête sur laquelle aient flotté les fleurs de lis.

M. Maurras admire sans doute comme moi cette solidité politique, mais contre quelqu'un. Quand des circonstances semblables, et trente nouvelles années de paix continentale, conduisent les hommes d'Etat de la troisième République à une politique analogue, il écrit : « Nos expéditions coloniales doivent être comprises comme des dérivatifs allemands, acceptés par notre gouvernement en vue d'entreprises financières favorables à ses amis. Nul plan d'ensemble [1]. » — Il est exact que jusqu'en 1904 notre expansion n'a pas été génée par l'Allemagne, pour des raisons évidentes ; il est non moins exact qu'en un temps et en un pays quelconque il n'y a pas de mise en valeur sans entreprises financières, et qu'il n'a jamais été, qu'il ne sera jamais mauvais pour un financier d'être l'ami du gouvernement. Quant à la question d'un plan d'ensemble, elle est complexe. La conquête coloniale, telle surtout que l'a déterminée depuis 1880 la carrière ouverte en Afrique, n'a comporté pour aucun pays un plan d'ensemble préconçu. La logique coloniale est une logique *a parte post*. Chaque puissance commence par se garnir les mains le plus possible et de tous côtés ; puis, lorsqu'il faut unifier cette diversité, consolider et mettre en valeur ces acquisitions, naissent les plans d'ensemble. Ainsi un plan d'ensemble impérieux commande à l'Angleterre l'acquisition de Malte en 1814, de Chypre en 1877, de l'Egypte en 1882-1904, mais ce plan d'ensemble est déterminé par la possession des Indes et par le

1. *Kiel et Tanger*, p. 11.

problème de leur route. Dans le continent africain lui-même, les plans d'ensemble, pour la France, l'Angleterre et l'Allemagne, sont venus après des conquêtes sporadiques, au jour le jour, faites sans dessein général préconçu, à la suite de voyages d'exploration, de raids militaires ou d'entreprises commerciales privées. Ainsi la dorsale du Cap à Alexandrie, la jonction du bloc africain par le lac Tchad, la réunion des possessions allemandes en un grand empire équatorial obtenu si possible sur le Congo français et belge et l'Afrique portugaise. Là où existe déjà un empire consolidé, où les éléments du problème sont posés, un plan d'ensemble peut et doit être conçu : c'était le cas pour notre Afrique du Nord qu'il s'agissait de mettre en valeur, de compléter et de défendre, ce dont la République s'est acquittée fort convenablement en complétant l'Algérie par ses deux ailes.

Cette analogie entre la politique royale et la politique républicaine, on ne saurait évidemment la conduire jusqu'au bout. Il faut tenir compte de deux grandes différences qui légitiment en partie *Kiel et Tanger*.

D'abord la République n'a point coordonné sa politique d'après l'état des forces qu'elle pouvait mettre en jeu pour l'appuyer. Après la guerre de Sept ans, Choiseul qui veut rendre à la France sa puissance coloniale, relève la marine, noue le Pacte de famille, achète la Corse. Mais le jour où la hâte de ses préparatifs et la hardiesse de sa politique vont nous conduire à une guerre contre l'Angleterre, guerre prématurée et qui risquera de tourner mal, Louis XV le congédie sans attendre de mise en demeure étrangère et sans se laisser surprendre par un pavé comme celui de Tanger. Vergennes cueillera le fruit qui sous Choiseul n'était pas mûr. Si lassé, découragé et insoucieux que Louis XV fût devenu à cette époque, si dommageables que fussent les rivalités et les concurrences des départements ministériels où, faute de chef présent à tout, les services — guerre, marine, affaires étrangères, — tiraient déjà dans les jambes les uns des autres, on n'approchait pas, alors, de ce que signale M. Maurras : M. Hanotaux conduisant la reprise de la question égyptienne dans le même ministère où l'amiral Besnard inaugurait les quinze années de notre décadence maritime, et M. Delcassé se hissant, pour regarder l'Allemagne en face, sur les épaules du général André et de M. Pelletan. Mais la guerre de 1914 allait montrer de grandes monarchies, Allemagne, Angleterre, Russie, Italie, Roumanie, aussi mal en point que la République pour proportionner leurs desseins politiques à leurs forces militaires. La

politique anglaise d'encerclement de l'Allemagne était appuyée sur une armée inexistante, et l'Angleterre ne sut pas mieux que la France voir la guerre mondiale possible au bout de la route où l'avait engagée la politique d'Edouard VII.

Ensuite, ce qui a donné à la politique française ce caractère de malaise et de porte-à-faux dont *Kiel et Tanger* fait la pénétrante psychologie, c'est un divorce du spirituel et du temporel, assez analogue, en notre politique extérieure à celui que laisse voir notre état intérieur. Intérieurement, le mot République est pris tantôt dans le sens idéal et spirituel, celui de justice, de solidarité, de fraternité sociale, et tantôt dans le sens très matériel de régime parlementaire, de surveillance préfectorale, de comités électoraux, de tout un état temporel à maintenir et à défendre, souvent contre les impatiences même et les critiques de l'état spirituel. Dans notre politique extérieure, le spirituel et le temporel furent pareillement contraires : le spirituel figuré par l'idée de la revanche, le temporel consistant dans la paix garantie par des alliances, dans l'expansion dérivée loin du Rhin par la politique coloniale.

Quand je parle ici de spirituel, de pouvoir spirituel, je ne fais que paraphraser une belle et profonde page de *Kiel et Tanger* : « La passion de la Revanche tenait chez nous un rôle particulier... C'est une belle chose, mais rare, courte et d'autant plus précieuse que le gouvernement d'un peuple par une idée. Cette idée fut vraiment une reine de France... Un office public aurait dû être préposé à la garde de cette idée-force. Ecole, presse, Etat, famille, tout le monde aurait dû rivaliser d'attention et de vigilance pour conspirer à ce maintien. En l'absence du Prince, la Revanche faisait briller un reflet, une image de son autorité. Politique du Rhin, retour vers le Rhin, sur les pas de César et de Louis XIV! Un peu des volontés et des traditions capétiennes subsistait au fond de nos désirs et de nos regrets [1]. » Mais déjà, au temps de Gambetta, l'idée de revanche par les armes avait fait place, même dans le langage patriotique, à celle de justice immanente : terme hybride vrai peut-être dans l'ordre moral, dépourvu de toute signification dans l'ordre politique, et qui voulait dire simplement que l'on ne devait pas renoncer à recevoir les provinces perdues d'on ne sait quel cours naturel des choses. Comment M. Maurras peut-il accuser M. Hanotaux d'avoir « détruit sans pitié l'idée de la revanche ? »

1. *Kiel et Tanger*, p. 35.

M. Hanotaux a hérité d'une politique et d'une situation où l'idée de revanche n'avait plus qu'une situation décorative, spirituelle et morale, dans un pays de suffrage universel et de petits propriétaires qui voulaient la paix, avec une France qui, selon le mot de M. André Tardieu, « avait signifié sa volonté de ne pas demander à une guerre de revanche la réparation du traité de Francfort. » M. Maurras estime que c'est en 1895, lors de l'envoi de la flotte à Kiel, « que toute la fraction avancée, réfléchie et bruyante du gros public français avait compris que son gouvernement lui conseillait l'oubli de la grande idée [1]. » On ferait plus justement remonter cet état au dénouement pacifique de l'affaire Schnœbelé, dix ans plus tôt. Mais le pouvoir spirituel de l'idée ne décrut que lentement. C'est ce pouvoir spirituel qui s'exerçait à la Chambre, tant sur les radicaux que sur les conservateurs, pour les lancer contre la politique coloniale de Ferry, — qui en 1882 détournait de l'intervention en Egypte la presque unanimité de la Chambre, — qui en 1885 déterminait des élections moins conservatrices qu'anti-tonkinoises, — qui au sortir de l'affaire Schnæbelé désignait Boulanger, comme le pouvoir spirituel du VIIIe siècle avait désigné Pépin. Et, puisque M. Maurras attribue une telle importance à 1895 et à Kiel il aurait pu rappeler un fait très significatif. L'envoi de la flotte à Kiel par le cabinet Ribot avait suscité une grande émotion nationale et parlementaire. Le jour même où M. Ribot défendit, en une grande séance, sa décision devant la Chambre, il déposa un projet de loi pour élever à Paris un immense monument national aux morts de 1870. La loi fut votée, elle n'a jamais été suivie d'exécution. Mais le spirituel et le temporel recevaient en même temps, dans la mesure du possible et dans le plus bel esprit opportuniste, satisfaction. C'était comme la reconnaissance officielle des deux pouvoirs, des deux politiques nationales coexistantes.

Cette politique de défensive et de résignation sur la frontière, d'offensive et d'expansion hors d'Europe, sera très diversement appréciée selon les points de vue auxquels on se placera. On ne peut nier qu'elle ait été suivie avec persévérance, avec un esprit réel de continuité, et d'abord par Jules Ferry qui en fut l'initiateur décisif, dans des conditions difficiles, contre une opinion publique méfiante et une opposition parlementaire acharnée. Il plaît à M. Maurras de la briser en deux systèmes opposés, le système anti-anglais de M. Hanotaux, le

1. *Kiel et Tanger*, p. 38.

système anti-allemand de M. Delcassé. Mais de l'un à l'autre, comme avant l'un et l'autre, la même logique et les mêmes principes apparaissent dans leur continuité. Tanger (et pourquoi pas Fez et Casablanca ?) n'est point le contraire de Kiel, mais la suite de Kiel.

Le canal Empereur-Guillaume, inauguré devant toutes les flottes du monde, signifiait que l'Allemagne devenait puissance maritime en même temps que coloniale, qu'une partie de son avenir était sur l'eau, — et bientôt elle figurait, au lieu de la France, la deuxième puissance maritime du monde. Rigoureusement, c'est de Kiel et non de Metz qu'elle est partie en 1914 pour l'aventure où elle s'est brisé les reins. Elle prenait donc automatiquement, en face de l'Angleterre, la place de rivale que nous occupions depuis Colbert. L'échiquier européen se compliquait, et les rapports franco-allemands, entraînés dans les rapports anglo-allemands, cessant d'avoir pour axe l'Alsace Lorraine, tournaient autour de la question qui nous mettait jusqu'alors aux prises avec la seule Angleterre, celle du partage de l'Afrique. L'Angleterre, devant cette nouvelle rivalité, devait liquider naturellement avec son ancienne adversaire, comme la France le fit avec l'Autriche en 1756, les questions jusqu'alors litigieuses ; de là les accords de 1904. La politique de M. Delcassé restait, comme celle de M. Hanotaux, africaine et coloniale. Ni l'un ni l'autre ne disait Alsace-Lorraine. L'un disait Egypte, et l'autre Maroc, mais jusqu'à la guerre, comme Rabelais disait jusqu'au feu, — *exclusive*. Les deux questions étaient du même ordre, mais d'importance différente : la « réouverture » de la question d'Egypte ne pouvait nous intéresser au même degré que la possibilité de compléter par le Maroc la France africaine du Nord. En tout cas ni l'un ni l'autre, pour personne, ne valait une guerre : la France ne fit pas plus la guerre pour le Soudan en 1898 ou pour le portefeuille de M. Delcassé en 1905 que l'Allemagne elle-même n'était alors disposée à faire la guerre pour le Maroc. Les accords Caillaux liquidèrent la question marocaine avec l'Allemagne, comme les accords Delcassé avaient liquidé la question égyptienne avec l'Angleterre. Ce qui sortait de tout cela c'était un bloc français de Casablanca à Tunis : comment peut-on dire que le gouvernement qui l'a constitué n'a pas fait fructifier la graine tombée à Alger, en 1830, des dernières fleurs de lys ?

Il est vrai que, d'une façon générale, cet empire colonial, sans doute parce qu'il nous vient en grande partie de la République — *timeo Danaos* — est considéré avec beaucoup de froideur par M. Maurras.

Il cite avec complaisance une ligne de Lockroy, selon qui notre empire colonial « ne recèle pas les richesses qu'on lui attribue ». La belle autorité ! Mais son principal grief est celui que nous avons déjà mentionné, que cet empire colonial est la chose la plus fragile et la plus vulnérable du monde, faute de marine capable de le défendre. On trouve ici à l'état typique tout l'avantage oratoire, tout l'élément de vérité et tous les signes locaux de fragilité qui accompagnent souvent, dans *Kiel et Tanger*, les démonstrations de M. Maurras.

Remarquons d'abord qu'il n'y a pas de politique coloniale et même de politique quelconque sans risque. L'Allemagne s'était créé un empire colonial relativement important. Elle savait parfaitement que sa marine n'était pas de taille à le défendre contre l'empire britannique, et de fait elle l'a perdu entièrement pendant la guerre. Etait-ce une raison pour ne rien faire ?

« Nos actions d'Asie et d'Afrique, dit M. Maurras, toutes déterminées par des affaires financières, demeurent exposées à finir comme de mauvaises affaires. Pour expliquer un tel procédé, l'inconscience de la République, son absence de mémoire et de prévision doit rentrer en ligne de compte : aucun régime, si médiocre et si nonchalent qu'on veuille le supposer, n'eût conçu ni même supporté, en les connaissant, ces incohérences. Il faudrait reculer les frontières de l'ineptie pour imaginer le gouvernement qui se dirait : « Partons coloniser sans nous assurer d'une flotte ! » Un petit Etat sûr de sa neutralité, la Belgique, ne l'a pas osé, et c'est le roi Léopold II appuyé sur l'adhésion de l'Europe entière qui a tenté le Congo à titre personnel ; la création d'une marine belge aura été l'idée fixe de ses derniers jours, elle est reprise et continuée par le jeune roi qui l'avait soutenue comme prince héritier [1]. » M. Maurras trouve Fichte, dans ses *Discours*, beau de « cécité volontaire ». Ne participe-t-il pas ici à ce genre de beauté? Il va de soi qu'un empire colonial implique l'existence d'une flotte marchande, et l'état de la nôtre ne passait point, à la veille de la guerre, pour brillant, mais l'appât des échanges coloniaux était la meilleure façon de l'améliorer. Cependant M. Maurras ne veut parler ici que de marine militaire. Or voit-on la Belgique défendant sa colonie avec des vaisseaux de guerre ? Contre qui ? Contre l'Allemagne, l'Angleterre, la France ? La vérité est que tous les empires coloniaux du monde, belge, hollandais, français, allemand, italien, américain, — avaient ou ont la certi-

1. *Kiel et Tanger*, p. 128.

tude, en cas de guerre contre l'Angleterre, de voir leurs communications avec la métropole coupées. L'Angleterre, en cas de guerre contre ses voisins, court, on l'a vu depuis, d'autres dangers. Un Etat comme un particulier compte pour bâtir sur une certaine faveur des circonstances, sur une certaine stabilité, sur la possibilité pour ses intérêts de se concilier avec ceux de ses voisins. Puisqu'en cas de guerre contre l'Angleterre nous aurions perdu notre empire colonial, le mieux était de lier dans la mesure du possible les intérêts de cet empire avec les intérêts britanniques, ou tout au moins de ne pas heurter violemment ces intérêts. C'est à quoi la République se décida après avoir risqué deux fois, au moment du conflit avec le Siam et au temps de Fachoda, la guerre contre l'Angleterre. Il y a là, comme en toute ligne politique, des hésitations et des flottements qui aboutissent à de l'expérience et à un dessein stable.

Mais voilà où nous attend M. Maurras. Si notre empire colonial a besoin, pour vivre, de la tolérance de l'Angleterre (et il oublie que tous les autres empires coloniaux sont dans ce cas) c'est une preuve de plus que nous sommes gouvernés et manœuvrés par l'étranger. « Le pouvoir du roi d'Angleterre sur les affaires de la France s'est prodigieusement étendu au XIXe siècle et dans les premières années du XXe ; il grandira encore, à moins d'un changement de régime chez nous. Même indépendamment de son personnel et de sa politique, notre régime est déjà, quant à son essence, du choix de l'Angleterre. Elle nous a donné la démocratie et la République. C'est à la suite de la guerre d'Amérique, des victoires et des armements de Louis XVI, qui avaient fait perdre le commandement de la mer à l'Angleterre, que celle-ci fomenta la Révolution. C'est à la suite de l'expédition d'Alger qu'elle provoqua les journées de 1830. C'est après sa rupture avec Louis-Philippe qu'elle détermina les journées de février et l'établissement de la seconde république. Enfin la troisième République naquit de la série des intrigues et des conflits européens que l'Angleterre avait subventionnés partout, notamment en Italie, depuis cinquante ans. » Quant à nos expéditions coloniales, elles « donnaient à l'Angleterre une large prise sur nous, prise qui devenait de plus en plus importante et sérieuse que se multipliaient nos succès au-delà des mers [1] ». Le génie monarchique de M. Maurras est ami des explications simples. De même que tout ce qui se fait de bien dans l'Etat

1. *Id.*, p. 124.

émane d'un principe bienfaisant, le roi, tout ce qui nous est advenu de mal doit émaner d'un mauvais principe, qui est ici l'action de l'Angleterre. Je ne suis pas de ceux qui évoqueront jamais, au sujet du salutaire gouvernement de Louis XVIII, les « fourgons de l'étranger », mais l'auteur de l'*Etang de Marthe* n'abuse-t-il pas ici du vaisseau de l'étranger ? En pareil cas un homme admiré de M. Maurras, Fustel de Coulanges, avait coutume de demander, et la chanson elle-même le dit : « Avez-vous des textes précis? » Où sont les textes de M. Maurras ? Ou quel Sherlock Holmes a retrouvé pour lui dans l'histoire du XIXe siècle les traces innombrables de l'or anglais ?

M. Maurras ne nourrissait d'ailleurs nulle haine de principe contre l'Angleterre, mais bien contre le principe républicain. L'essentiel pour lui était de montrer que la République se définit comme le gouvernement de l'étranger, — et de tout l'étranger. Le quai d'Orsay n'abandonne dans *Kiel et Tanger* la paire de bottines anglaises qu'il nettoie que pour se jeter sur des brodequins allemands à faire reluire et sur des bottes russes à graisser. « La République affranchie de nos Capétiens est en fait la sujette docile du Hohenzollern. Sous la main de l'empereur-roi, notre République ressemble à ces ludions qui montent ou descendent dans le bocal selon les coups de pouce imprimés par le caprice du physicien sur la membrane supérieure [1]. » Les voyageurs pour Berlin mis en voiture, M. Maurras aiguille un train vers Pétersbourg : « Telle quelle, la Russie *peut* avoir une politique. Telle quelle, en proie au gouvernement des partis, déséquilibrée, anarchique, la démocratie française *ne le peut pas*. Elle en était donc condamnée à remplir l'office indigne de satellite du tzar ! La pure ineptie de son statut politique plaçait la fille aînée de la civilisation sous la protection d'un empire à demi inculte [2]. » La devise de la fille aînée de la civilisation est devenue celle de Kundry : *Servir*. Evidemment il ne tenait qu'à nous de laisser se renouer l'alliance bismarckienne des trois empereurs, l'Angleterre et l'Allemagne s'entendre au sujet du Maroc comme elles s'étaient entendues, en un temps d'amitié, au sujet de Zanzibar et d'Héligoland. La République nous a procuré des alliances qui nous ont conduit à la guerre de 1914 avec pas mal de monarchies, — et toute alliance implique un marché, des concessions mutuelles, où l'opposition professionnelle de chaque pays à pour fonction de

1. *Id.*, p. XLII.
2. *Id.*, p. 17.

montrer que ce pays a été sacrifié, et la diplomatie le devoir de jouer de cette opposition pour améliorer ses marchés, comme le paysan qui ne demanderait pas mieux de vous vendre son veau un prix de... mais sa femme qui a mauvaise tête serait malade s'il le cédait à moins de...

L'histoire des origines de la guerre de 1914, lorsqu'elle pourra être tentée, éclaircira ces questions. M. Maurras, après avoir montré que la France républicaine était toujours manœuvrée par une main anglaise, allemande ou russe, écrit un chapitre positif dans lequel il montre comment une politique prévoyante, normale, française et par conséquent royale, eût trouvé dans l'état de l'Europe de sérieux éléments de réussite. Le dernier chapitre du livre, *Que la France pourrait manœuvrer et réussir*, propose à une France monarchique future le programme dicté par les conditions de l'ancienne Europe à la France de l'ancien Régime. — Mais la France, dira-t-on, avec sa population stationnaire, a infiniment baissé en puissance relative. — Par la faute, répond M. Maurras, de la démocratie et de la Révolution, dont les lois au dedans ont dissous et stérilisé la famille, dont l'action au dehors a provoqué au lieu de l'empêcher la formation des grands Etats rivaux. Ici encore on peut et on doit, selon le mot de M. Bourget, défaire systématiquement l'œuvre de la Révolution « Un certain (?) ensemble de réformes profondes doublées d'exemples venus de haut (??) » peut relever notre natalité. Le programme rural du vieux parti agrarien se substituerait au programme colonial qui est devenu celui du vieux parti républicain. « Une politique favorable à nos dix-huit millions de ruraux, dont beaucoup sont propriétaires, nous concentrerait fortement dans le domaine de nos rois... Tout fâcheux abus de politique impériale et coloniale nous serait interdit par cette heureuse constitution » (celle d'un Etat agricole et décentralisé).

La vraie, traditionnelle et utile politique française consisterait dès lors, disait M. Maurras en 1905, à manœuvrer souplement entre les quatre colosses de l'impérialisme, Allemagne, Russie, Angleterre, Amérique, comme la France d'autrefois entre les moitiés réunies ou séparées de l'empire de Charles-Quint, à grouper dans sa clientèle et dans son alliance, comme François Ier, Richelieu, Mazarin, Vergennes, tous les petits Etats. De là une ligue de « menus peuples » qui « pourrait nous déférer son commandement militaire, et la politique éternelle des rois de France, volonté d'empêcher la monarchie universelle ou l'accroissement excessif de telle ou telle coalition, recommencerait à rayonner efficacement de Paris. » Pourvus ainsi du maximum

de notre force intérieure et extérieure, il deviendra possible d'en venir à l'action », l'action « pour la reprise de notre bien, et l'action en vue d'une paix européenne et planétaire qui, mettant fin à l'anarchie barbare de nos races supérieures, mérite enfin d'être appelée la *paix française*, seule digne du genre humain ».

On trouve dans cette solution une combinaison élégante et juste de plusieurs éléments qui cadrent fort bien. D'abord l'idée de la politique traditionnelle d'autrefois, telle qu'elle se définit clairement, lucidement au temps de Vergennes ; puis les plans d'Auguste Comte pour la régénération de l'Occident tels que les exposent la *Politique Positive* et le *Catéchisme positiviste* ; enfin un ordre de distribution politique qui semble bien être impliqué dans la destinée actuelle du monde, puisqu'il tend à se réaliser par la Société des nations, l'idéal encore brumeux qui apparaît au-delà des champs de carnage d'hier et du tapis vert d'aujourd'hui. M. Maurras estimait qu'avec le roi, on pourrait « réorganiser une armée » et « nouer une intime et sérieuse entente autrichienne ». Quand M. Maurras écrivait cela, ses songes étaient faits de sympathies catholiques et de souvenirs tant de 1756 que de Sadowa : c'était retarder un peu à une époque où le bloc central Europe était inévitable, soudé par tant d'intérêts communs. N'empêche que la monarchie des Habsbourg, par sa souplesse et sa durée historique, par son caractère fédératif, aurait pu figurer légitimement dans l'Europe centrale une idée de paix analogue à l'idée de paix française et, comme le disait le comte Czernin, à l'idée de paix américaine. Le « système » qui dura de 1756 à 1792, assoupli et élargi selon un rythme germanique et politique, général et planétaire, eût été au XXe siècle le salut de l'Europe : mais n'était-il pas inévitable qu'on le vît trop tard ?

L'utopie qui termine *Kiel et Tanger* vise à rétablir l'esprit des traités de Westphalie, — et pendant la guerre c'est un morcellement de l'Allemagne analogue à celui des mêmes traités que M. Maurras préconisait ardemment. « Cette ligue de menus peuples pourrait nous déférer son commandement militaire, et la politique éternelle des rois de France, volonté d'empêcher la Monarchie universelle ou l'accroissement excessif de telle ou telle coalition, recommencerait à rayonner efficacement de Paris... La chrétienté unie n'existant plus depuis la Réforme, il n'en subsiste pas moins une civilisation commune à sauvegarder. La France peut en être le soldat et le gendarme, comme le Siège catholique romain peut en redevenir le docteur et le promoteur. »

Tout cela suppose le problème résolu, méthode plus commode en géométrie qu'en politique. M. Maurras reproche à la politique républicaine de n'avoir pas eu de plan d'ensemble. Il se transporte à l'extrémité opposée, et nous apporte, pour plan d'ensemble, une épure idéale. Retenons que la politique des traités de Westphalie donnera des fruits superbes à l'époque où le Siège catholique romain sera redevenu le docteur et le promoteur de la civilisation. N'y aurait-il pas dès lors quelque ombre d'archaïsme dans la politique extérieure de M. Maurras, et des ombres analogues ne flotteraient-elles pas en les coins de ce beau paysage à la Poussin où les divers massifs, les divers ordres de son œuvre s'engendrent et s'équilibrent.

Peut-être ai-je tort, ici, de parler d'ombres. C'est précisément le vaporeux et le fluide qui manquent à sa construction et qu'elle exclut. M. Maurras bâtit toujours fortement. Et je n'aurai pas l'injustice d'écrire que son aqueduc romain s'est écroulé sur lui. Il demeure solide comme le pont du Gard lui-même, doré comme lui, mais, comme lui toujours, il ne porte pas d'eau. Il se veut si romain qu'il exclut la nature de l'eau, comme le philosophe italique d'Elée excluait toute mobilité ionienne.

Il nous apparaît, en cette année 1919, que notre République valétudinaire a vécu, a duré comme aurait fait la monarchie brillante de santé qu'imagine M. Maurras. La grande guerre a montré tous les gouvernements, tous les Etats, débordés comme l'apprenti sorcier de Gœthe par les forces qu'ils avaient mises en mouvement. Je m'étonne que M. Maurras n'ait pas largement noté ce trait favorable à sa thèse : la politique de M. Delcassé, sous les ministères Waldeck-Rousseau et Combes, ne trouva une telle faveur dans le monde parlementaire, républicain et socialiste que parce que ses traités, ses accords, paraissaient autant de jalons plantés sur la route de la paix. Le député qui voyait dans l'arbitrage international le fin du fin de la politique extérieure radicale-socialiste pouvait se présumer à bon droit delcassisant. Les accords franco-anglais de M. Delcassé et de lord Grey étaient pourtant, sous leur apparence pacifiste et leur style Cour de La Haye, le cheval de Troie qui portait la guerre. Pareillement le prince de Bulow disait sincèrement à l'époque de Tanger : « Nous ne ferons pas la guerre pour le Maroc. » Et pourtant l'Allemagne aussi, et le monde entier, ont été gagnés par l'incendie venu des Colonnes d'Hercule. L'importance de l'empire colonial français, qui devait dans la pensée de Ferry et de Bismarck écarter la possibilité d'une nouvelle guerre franco-alle-

mande, détermina précisément cette guerre. Les affaires de Tanger et d'Agadir ranimèrent entre la France et l'Allemagne des haines qui s'étaient peu à peu assoupies. L'occupation du Moghreb mit le feu à une trainée de poudre que l'on ne voyait pas, que l'on reconnut seulement au moment de la conflagration et qui allait de Casablanca à Belgrade par Constantinople. La France prenant le Maroc, l'Italie prit la Tripolitaine, l'Autriche la Bosnie, les puissances chrétiennes balkaniques le reste de la Turquie d'Europe, et la guerre balkanique engendra la guerre mondiale.

Voilà ce qui me faisait voir dans le livre et dans la thèse de M. Maurras ce solide aqueduc romain profilé superbement sur un paysage sans eau. L'eau, — la part de l'insaisissable, de l'imprévisible et du mystère, la subtilité immanente qui déroute la sagesse, à moins que cette sagesse ne se fasse fluide et serpentine comme elle. *Kiel et Tanger* — symbole de toute l'œuvre de M. Maurras, — est un livre vrai d'une vérité idéale. « Un principe général, écrit-il dans sa préface, représente le plus grand nombre de vérités particulières à leur plus haut degré de simplification : l'expérience historique et géographique s'y trouve concentrée dans une formule suprême, comme un or qui figure toutes les parcelles de sa monnaie. On peut avoir raison sans principe en un cas sur cent ; avec les principes, on a raison dans cent cas contre un. Plus quelque principe établi est général, moins il est éloigné de nous : plus c'est un être familier avec qui nous aurons des chances d'avoir affaire [1]. » C'est trancher là avec rapidité un des problèmes les plus délicats de la raison. L'expérience historique comporte, comme toute expérience, des principes généraux, mais d'une généralité précaire, sans cesse remise en discussion, et qui s'évanouit au moment où l'on croit la saisir. Plus exactement, il y a des principes, — des idées. Les concevoir constitue le plus haut privilège de l'intelligence et les rendre vivantes le jeu le plus délicat de la sensibilité. Mais tout esprit qui s'est efforcé de vivre dans leur familiarité éprouve plus ou moins ce qu'avait vu profondément le héros œkiste de leur cité humaine, Platon, ce qui a subsisté sous toutes les rectifications, qu'elles fussent d'Aristote ou des autres... que l'Un existe, que le multiple existe, mais que malgré tous les artifices de notre pensée ils ne se rejoignent pas. Le multiple ne rentre dans l'un que lorsque sont en jeu des faits et des lois physiques : dès que l'on approche du règne humain, social et moral, les

1 *Kiel et Tanger*, p. CXVIII.

puissances de souplesse, de liquidité et de fuite répandent partout leurs voiles d'incertitude et leur mobilité. Dans cet ordre les explications ne peuvent être simples. La pensée qui veut arriver à la plus juste approximation des faits doit passer par deux moments successifs : d'abord chercher les principes par lesquels s'expliquent vraisemblablement les choses, ensuite faire sa propre critique, apercevoir l'abstraction nue et l'arbitraire verbal de ces principes, la complexité et la fluidité du réel qu'ils commandent. Dans une monarchie tout s'explique théoriquement par la présence, l'action et la certaine science du roi, tout est censé émaner de lui, de sa volonté expresse et de son ordre formel. C'est là une fiction politique commode et utile dont personne n'est dupe. Pareillement l'absence du roi est pour M. Maurras un principe d'explication avantageux, d'une grande généralité, d'une unité nue, qui peut s'adapter à l'explication de tout ce qui va mal, poser comme raison de toutes les absences l'absence royale, de même que la fiction politique donne comme raison de toute présence réelle, de toute activité dans l'ordre du législatif et de l'exécutif la décision du chef. « Personnalité, responsabilité, volonté, conscience, le Roi c'est l'Un. La nation ce n'est pas l'Un, puisque c'est le nombre. On ne peut pas raisonner sur le singulier comme sur le pluriel [1]. » C'est juste. On peut mobiliser comme deux ordres parallèles le raisonnement par le roi et le raisonnement par la nation, le raisonnement par le singulier et le raisonnement par le pluriel. Le raisonnement par le singulier est le plus facile, le plus conforme à la tendance oratoire, au besoin de simplification et de décision. *Kiel et Tanger* en donne un bon modèle. Le raisonnement par le multiple, celui d'un Sainte-Beuve, d'un Albert Sorel s'en va par des chemins un peu délicats, tente moins que la route royale un génie impatient ; peut-être fait-il mieux connaître le détail géographique, la structure et le visage familier du pays qu'il traverse. Evaluez le temps qu'il faudra à l'histoire, à la pensée pour esquisser au sujet de la grande guerre ce raisonnement par le multiple, cette convocation de causes jamais épuisées, entre lesquelles chacun sera tenté d'en isoler une, de l'exposer en pleine lumière, de ménager une de ces hypothèses provisoires et simples qui marquent un pas, un belvédère ou une route.

1. *La Blessure Intérieure*, p. 140.

CONCLUSION

Cette pensée de M. Maurras, qui sent le pin et l'olivier, la cigale et le soleil, sanatorium parfait pour la cure d'un esprit ou d'une génération surmenés, il faut la louer de son influence, et il faut nous en louer nous-mêmes. Elle fait honneur à lui, honneur à une jeunesse qui a reconnu en elle quelques-unes de ses propres, de ses fraîches puissances ; mais aussi on peut en dire ce que lui-même, qui n'est pas catholique, dit de la place, du rayonnement et de l'action de l'Eglise catholique : qu' « organe autonome de l'esprit pur » elle doit intéresser fortement ceux qui vivent de l'esprit, leur fournir, quelles que soient les directions et le résultat de leur vie spirituelle, un motif de fierté et de foi. Une pensée pure, éprise de belles formes, soucieuse de solidité, animée par une idée claire de la patrie, a pu agir par ses parties hautes, créer un public, former une opinion, devenir un corps lumineux et vivant, tirer de sa valeur spéculative l'être et le mouvement. On songerait à l'*Avenir* de 1831 si l'*Avenir* ne s'était au bout de quelques mois arrêté dans une impasse. L'*Avenir* s'arrêta dans une impasse ; mais il inspira en somme la politique et les victoires du parti catholique pendant la monarchie de Juillet et la deuxième République. Pareillement il est probable que, selon le rythme ordinaire des affaires humaines, le mouvement d'idées créé par M. Maurras se retrouvera en des valeurs et en des résultats futurs, sous des formes peut-être fort différentes de celles qu'il arrête en termes exclusifs, définis et durs.

Exclusifs, définis et durs parce qu'exclure, définir, solidifier constituent pour M. Maurras les actes supérieurs de l'esprit. Il vit dans un monde réel de « vérités », de principes, de maximes, de tout ce qui est nécessaire pour fonder et maçonner une cité politique et religieuse. Montaigne pensait peut-être un peu étroitement, le jour où il écrivait :

« On me fait haïr les choses vraisemblables quand on me les plante pour infaillibles. » Certes la beauté de la forêt pensante où une intelligence se promène est faite de mystère et de lointain, de vapeurs et de fragilité, de feuilles qui naissent et de feuilles qui tombent, d'une lumière rompue sous une chevelure agitée. Mais il a fallu, pour qu'existât la forêt, que ses arbres fussent plantés comme infaillibles, pussent croître et s'établir comme des réalités dogmatiques et solides. De la forêt à l'arbre, on pourra toujours supposer un dialogue indéfini comme celui de la Chapelle et de la Prairie dans la *Colline Inspirée*. La pensée en mouvement et la pensée en repos s'opposent sans cesse. Il faudra toujours, quelle que soit la souplesse de l'intelligence, choisir entre elles, et le refus de choix ne sera, comme dans le pari de Pascal, qu'une manière de choix.

M. Maurras ayant choisi et fait choisir nettement, son privilège aura été de poser à son époque, de poser pour son époque « l'immense question de l'ordre ». Il l'a posée comme Auguste Comte, d'un point de vue méridional et roman, sur un triple terrain : l'ordre dans l'homme, l'ordre dans la pensée, l'ordre dans l'Etat, et il l'a cernée d'autant plus rigoureusement qu'il s'est plus avancé de ce premier vers ce troisième sens de l'ordre. Les deux premiers ont été modelés et définis par l'attirance du troisième. L'ordre de l'Etat rayonne sur l'ordre de l'intelligence et sur l'ordre de l'homme, remonte jusqu'aux principes esthétiques, religieux, philosophiques, comme dans la hiérarchie positiviste des sciences l'ordre de la sociologie reflue, pour les accorder au Grand Etre, jusque sur les mathématiques. Le *Politique d'abord*, appliqué par M. Maurras à la série de problèmes que rencontre aujourd'hui devant elle une intelligence française, les pense, les range, les circonscrit du point de vue d'un cerveau d'Etat.

Cerveau d'Etat qui, dans la carence actuelle des pouvoirs authentiques, s'est trouvé amené à jouer sur un plan réduit le rôle de ce corps d'Etat, de cette raison organique d'Etat, que l'ancienne France incarnait dans le souverain. Pour quiconque a le sens de la nature, de l'histoire, de la chose françaises et se trouve porté à considérer la réussite de la France comme celle de l'œuvre d'art, la place de M. Maurras était dessinée d'avance et il fallait qu'elle fût occupée. Il n'est pas étonnant qu'un observateur de la société française aussi fin que l'était Alphonse Daudet en ait esquissé d'avance le portrait dans l'Elysée Méraut des *Rois en Exil*. Mais au lieu de devenir le précepteur d'un roi qui pût gouverner un peuple, Elysée Méraut, journaliste, est devenu le pré-

cepteur d'un peuple qui apprît à retrouver son roi ; et la destinée intelligente a voulu qu'il prît son bras droit, ou, pouvoir spirituel, son bras séculier dans la maison d'Alphonse Daudet. Si la France s'est, à la suite d'événements complexes et difficiles à apprécier, séparée de sa maison royale, cette maison royale n'en est pas moins liée de façon indissoluble à l'être de la France, comme tels parent, maître, femme, ami que nous avons perdus ou dont nous sommes séparés restent partie intégrante de notre être spirituel. Ce que Comte appelait leur existence subjective n'est pas fonction stricte de leur existence objective. La littérature des Génies, le style décoratif de Chateaubriand ont pour mission d'élever à l'existence subjective, ordre distinct, avec son atmosphère et ses lois propres, ces réalités mortes. Mais pour se conserver dans cet alcool ces réalités doivent au moins être imaginées comme mortes. Et c'est cette présence de la mort que veulent ardemment éluder l'imagination et la raison de M. Maurras. La vieille monarchie lui a jeté, comme la *Vera* des *Contes cruels*, la clef de son tombeau, il sait qu'une église animée de vie religieuse matérielle nous parle mieux qu'une église désaffectée où ne subsistent que la beauté de l'architecture et les jeux de l'imagination. L'état de la France entre 1889 et 1900 nous montre qu'elle avait besoin d'un homme et d'un parti qui assumassent le rôle de délégués à sa durée, de conservateurs de son espèce permanente, et qui le fussent non dans le royaume des ombres et des Génies, Araucanie où le vicomte de Vogué exerçait une domination décorative, mais dans un monde de chair et d'os et dans une pleine réalité : délégation à la durée française, quand elle menace de se détendre et de se diluer, analogue à cette délégation à la durée juive qu'assume le sionisme pour une race qui, dispersée de corps, tend encore à se disperser d'âme. Les esprits attentifs qui se rassemblèrent en 1898 autour de *Trois Idées Politiques* pouvaient se sentir comme les Grecs d'Alexandre devant Pharos ou les Phocéens au Lacydon sur un emplacement désigné par la nature des choses pour servir de lieu à une cité nécessaire.

Cette cité aujourd'hui existe, pas plus grande, mais aussi complète qu'une de ces cités antiques dont les rites et l'esprit ont présidé à sa fondation. Elle a son Acropole sereine, où nous nous sommes tout le long de ce volume largement promenés, où nous avons médité dans le temple de Minerve Erganè, dans le sanctuaire d'Aristarchè. Elle a sa Pnyx et son Agora où nous sommes descendus parfois quand on ne risquait point d'y être assourdi ou bousculé. Elle a son port, si animé

d'échanges avec les cités amies ou adversaires, de vaisseaux de commerce intellectuel, et de ces vaisseaux de guerre que commandent des chefs illustres. Mais toute cité est faite de deux éléments réunis, qu'ils s'appellent partis, régions ou tendances, et leurs accords ou leurs désaccords sont la vie même de cette cité. Et on peut même le penser de la cité réduite à la simple expression qu'est un cerveau humain : Renan aimait à instituer des dialogues entre les lobes du sien, et dans le cerveau de Tartarin il y avait un parti de droite, l'hémisphère Sancho, et un parti de gauche, l'hémisphère Quichotte. Le cerveau d'Etat qu'est dans la France d'aujourd'hui M. Maurras n'échappe pas à cette loi.

Le dualisme, chez M. Maurras, est celui de deux idées, poussées l'une à l'autre à leur plénitude, celle de l'ordre spirituel et celle de l'intérêt français. Toutes deux, jouant sur leurs plans séparés, tantôt se vivifient et tantôt se contrarient l'une l'autre, mais ces contradictions elles-mêmes sont fécondes, et M. Maurras institue par là sinon une solution, du moins une position juste du problème de demain.

D'une part, pour M. Maurras, l'ordre spirituel existe, la cité des idées est construite. Il croit à un ensemble de vérités, fruit non d'une révélation subite, mais d'une expérience continue qui est aujourd'hui à peu près terminée. En esthétique, en politique, nous avons des modèles dont nous devons toujours nous inspirer pour bien faire. Le monde est petit. Un moment il a tenu dans l'Attique. Aujourd'hui il tient, comme au temps du déluge, dans l'arche d'une Contre-Révolution. Entendons, évidemment, le monde spirituel, celui des idées justes, hors duquel le monde matériel se résoud en un indigne chaos. « Il croit comme une brute à la réalité des choses », dit de saint Antoine Apollonius. M. Maurras croit avec une obstination matérielle à la réalité de ses idées, à la circonscription dure de son monde spirituel. La conséquence est tirée en ces termes par M. Daniel Halévy : « Maurras est un méditerranéen, un tragique : son esprit conçoit des formes nettes, terminées par la mort ; Maurras c'est Cassandre, Démosthène ou Machiavel, le cœur ardent et l'esprit dur qui ose voir et prédire la mort de son peuple [1]. »

La conséquence est tirée par M. Halévy, mais non pas par M. Maurras. On doit discerner là avec M. Halévy une des limites logiques de sa pensée, mais aussi un refus d'aller à cette limite ; car cette idée de l'ordre

1. *Charles Péguy*, p. 146.

spirituel, nourri de formes grecques, romaines, catholiques, coexiste chez lui avec l'idée non moins vive de l'intérêt français.

Ce serait abuser étrangement de deux ou trois phrases — relevées plus haut dans certains monologues lyriques de M. Maurras et qui marquent l'*ultima Thule* de ses méditations solitaires — que de le croire hanté par l'idée de la mort possible de la France. J'entends bien que pour M. Halévy cette idée de la mort, chez Démosthène ou M. Maurras, n'est que le côté pile de la face royale, celle de la vie, et qu'ils prédisent la mort, ou plutôt la laissent entrevoir, par prétérition, en posant les conditions de la vie. Mais précisément ces idées de vie et de mort, prises en elles-mêmes, restent abstraites et inopérantes. La forme de nationalisme fondée par M. Maurras consistait à tout envisager, dans l'ordre politique, du point de vue de l'intérêt français. Et la guerre a renforcé chez M. Maurras le caractère exclusif de ce point de vue. Personne n'a eu moins de chemin à faire que cette Cassandre pour se trouver, dans Troie assiégée, presque sans bouger de place, en pleine union sacrée.

Aujourd'hui encore, avec son centre de perspective sur le passé et sur le présent de la France, avec le patriotisme qui l'inspire, avec l'instinct de divination intérieure qui lui fait épouser souvent l'être même de la France politique, la pensée de M. Maurras peut être considérée comme une place où l'on vient utilement se renseigner sur l'intérêt français, ainsi qu'on va demander à M. Angot des indications sur l'état de l'atmosphère. Le zèle et la compétence de l'un et de l'autre sont indiscutables. La différence est que M. Angot insiste surtout auprès d'un public candide sur ce que sa science ne sait et ne prédit pas, et M. Maurras, comme il est naturel en politique, sur ce qu'elle sait et prédit.

Or l'idée de l'intérêt français n'est pas nécessairement une idée claire ; elle peut devenir aussi dangereuse et aussi trompeuse que celle de l'intérêt individuel. L'idée fixe de l'intérêt national constitue pour un individu cultivé une école admirable, elle satisfait chez lui en les équilibrant le besoin de développement, le besoin de domination, le besoin de discipline, le besoin de sacrifice. Un égotisme intelligent la trouvera fort bien sur sa route, s'y apaisera et s'y ordonnera. C'est surtout en suivant ce fil qu'on s'expliquera l'influence de M. Maurras aussi bien que de M. Barrès sur une génération intellectuelle.

Mais de ce qu'on a trouvé de telles satisfactions personnelles dans l'idée de l'intérêt national, s'ensuit-il nécessairement qu'il soit absolu-

ment bon que l'idée de l'intérêt national descende pour l'animer dans toute la substance d'un peuple ? Il ne le semble pas. L'idée de l'intérêt national montée à l'excès et trop ardente chez une nation entière la conduit à un nationalisme impérialiste, entretient en elle une virtualité de guerre. L'idée de l'intérêt national, poussée, exaspérée ici ou là, a produit les guerres de la Révolution et de l'Empire et celle de 1914. Le mal qu'elle a fait n'est sans doute pas épuisé : laissée à elle-même elle empoisonnera l'Europe balkanisée, puis le monde de demain. Elle n'est donc pas plus un but dernier que la recherche de l'intérêt individuel. Il n'y aurait pas de civilisation sans la tension constante de l'intérêt individuel. Il n'y en aurait pas davantage sans l'ardeur de l'intérêt national. Mais ni l'un ni l'autre ne saurait être élevé à l'état de valeur suprême : un benthamisme nationaliste trouve aussi vite qu'un benthamisme égoïste sa pierre d'achoppement. Il n'y a de valeur suprême que dans la sagesse, la modération, l'intelligence mûries par la vie. C'est aux heures les plus troubles que nous devons tenir les yeux obstinément fixés sur ces puissances directrices.

L'intérêt individuel est un corps soumis à bien des nécessités humiliantes ou ridicules, et qui fait figure présentable et charmante lorsqu'il est nettoyé, habillé, aéré par une atmosphère civile. Il apparaît nécessaire et sain quand il se montre dans l'acte même de fournir à la vie sociale, et surtout à une famille, du brillant, de la santé et de la joie. C'est à sa façon de comprendre l'intérêt individuel, à égale distance de l'avidité sordide et de la philosophie cynique, qu'on reconnaît le gentlemen et l'honnête homme. L'intérêt général doit comporter une modération et une culture analogues. Il est naturel que le nationalisme étranger nous repousse et nous aigrisse comme l'égoïsme d'autrui : celui de l'Allemagne nous a fait horreur, celui de l'Angleterre et celui de l'Italie n'ont pas cette année dans nos propos publics une bonne presse et certains de leurs traits un peu grimaçants nous égayent comme au théâtre. Mais si c'est un théâtre, que du moins il nous conduise à un retour sur nous-mêmes et nous corrige. Les nationalistes de tous les pays s'indignent, de bonne foi, que leur programme d'intérêt national, leur souci d'intérêt national ne rallient pas toutes les adhésions, ils murmurent les mots de trahison, d'ennemi intérieur, et ils augmentent encore par là le nombre des gens de goût qui aimeront davantage la mesure en l'aimant, comme c'est bien humain, contre quelqu'un, ou, comme c'est bien français, contre d'autres Français. M. Maurras lorsqu'il se proclame « Français forcené », Victor Hugo lorsqu'il déclare

admirer Shakespeare comme une brute ne satisfont peut-être ni tous les vrais Français ni tous les bons shakespeariens.

Mais on ne revient pas d'Athènes sans profit. Ne croyons pas que la divine mesure soit étrangère à M. Maurras. Ne croyons pas que ce nationaliste intégral porte l'idée exclusive de l'intérêt français avec une bonne conscience. Il ne demande qu'à la réintégrer, à la subordonner dans un ordre spirituel et matériel, à recomposer l'harmonie entre les deux hémisphères de son cerveau. Il reconnaîtrait sans doute facilement que cette idée, lorsqu'elle est déchaînée dans un peuple, risque d'y tout bousculer et d'y tout compromettre, comme celle de l'intérêt individuel lorsqu'elle s'installe libre et vorace dans une conscience. L'expérience quotidienne nous montre que le sentiment de l'intérêt est, chez l'individu, décanté, rendu sain et bienfaisant par la fondation d'une famille. C'est pareillement l'intermédiaire d'une famille qui pour M. Maurras donne à l'intérêt national ses puissances de mesure, de sagesse, d'humanité. L'idée de l'intérêt français a sa place normale dans la vie, la personne et surtout la famille d'un individu de chair et d'os, que neutralise une fiction bienfaisante née de la même source que ces fictions de l'intelligence abstraite par lesquelles l'homme établit de l'ordre dans les phénomènes et se rend capable d'agir sur la nature. Le nationalisme intégral, le parti exclusif des intérêts français sont des formes aussi hors nature et aussi désordonnées que les formes ennemies qui les ont forcées de se lever et de prendre pour les combattre leur figure et leurs armes. M. Maurras a mené pendant la guerre une campagne dans son journal pour montrer que l'ancienne monarchie ne pratiquait pas un nationalisme immodéré, — que Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Louis-Philippe, princes pacifiques, ont été affaiblis ou renversés par une opposition mangeuse d'Autrichiens ou d'Anglais, enragée de guerres qui auraient tourné ou qui tournèrent réellement très mal, — que Louis XIV qui avait accepté les guerres d'un cœur trop léger en fit au moins à son lit de mort son acte de contrition, et qu'on attend encore cet acte des régimes qui nous conduisirent à Moscou pour en ramener l'invasion. Peut-être retrouve-t-on dans les canons de l'*Action Française* pas mal de boulets tels que les Belle-Isle, les Girondins, les anti-pritchardistes en employaient autrefois contre cette politique royale. Mais reste ceci, l'essentiel, qu'il n'y a pour M. Maurras qu'une idée souveraine, celle du souverain, et qu'une idée qui occupe la place royale, l'idée du roi.

L'œuvre essentielle et solide de M. Maurras dans ces trente années

de notre temps aura été, en fin de compte, la restauration, en France, de l'idée du roi. S'il a posé l' « immense question de l'ordre » il ne l'a pas posée stérilement, en théoricien pur, mais en constructeur artiste, comme Auguste Comte d'ailleurs qui ne la séparait pas du Grand Etre. Dans le corps français, construit en dix siècles sur une ossature de quarante rois, il était juste que cette idée fût retrouvée. Je veux, sur ces terrasses de pure spéculation, laisser de côté la question de politique pratique et actuelle. Si la rupture de la France et de sa famille royale fut incontestablement un grand malheur, ce n'est pas une raison suffisante pour que leur réunion soit recherchée par tous les moyens comme un bien actuel évident. Beaucoup d'autres facteurs interviennent, que c'est l'affaire des praticiens de discuter, et j'en ai touché légèrement quelques mots au cours de ce livre. Mais la restauration de l'idée royale doit être envisagée en elle-même comme un bien, pour la lumière et la force qu'elle projette dans notre passé, pour le sens intérieur avec lequel elle nous permet de vivre notre histoire, pour l'air humanisé et intelligent dont elle enveloppe à la façon de Poussin le paysage français. Devant la statue qu'est la France, la critique de M. Maurras, fleur suprême de la critique littéraire par laquelle il débuta, fut vraiment une critique créatrice de valeurs : elle nous a fait sentir bien des dessous, bien des muscles, bien des raisons d'équilibre et d'expression dans ce marbre autour duquel nous tournons et où nous reconnaissons les puissances épurées de notre propre vie. L'œuvre n'est pas finie, — soit que M. Maurras en complète un jour les parties hautes par cette *Théorie de la France* qu'il nous annonçait il y a vingt ans comme une des tâches de son âge mûr, — soit que le cours du temps et la vie naturelle de l'esprit la reprennent, comme il semble inévitable, pour la mêler aux éléments qu'elle paraissait d'abord impliquer le moins — soit que l'idée française du roi, l'idée politique, se retire et se cristallise dans l'idée royale de l'intelligence, devienne pareille au diamant le plus pur de tous qui reste seul au Louvre des trésors de la couronne, et pareille à cet homme royal qui est, et non pas l'Etat, la fin de la *République* de Platon.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I. LUMIÈRE DE GRÈCE..... PAGE 9

LIVRE II. AIR DE PROVENCE..... PAGE 41

LIVRE III. PIERRE DE ROME..... PAGE 93

LIVRE IV. TERRE DE FRANCE..... PAGE 199

584019

PQ
2624.
.A954
Z8

Thibaudet, Albert,
1874-1936.
Les idees de Charles
Maurras. --